U d'/ of Ottawa
39003002350147

GALERIE HISTORIQUE

DES COMÉDIENS FRANÇOIS

DE LA

TROUPE DE VOLTAIRE

Gravés à l'eau-forte, sur des documents authentiques

PAR HENRI LEFORT

Avec des détails biographiques inédits, recueillis sur chacun d'eux

PAR E.-D. DE MANNE

Conservateur-honoraire de la Bibliothèque nationale.

NOUVELLE ÉDITION CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

Dediée à la Comédie-Françoise.

Memoria eorum periit cum sonitu.

LYON

N. SCHEURING, ÉDITEUR

M DCCC LXXVII

TROUPE DE VOLTAIRE

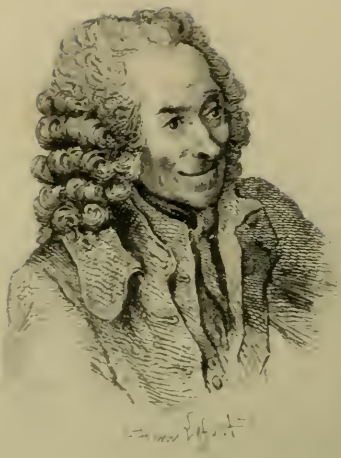

VOLTAIRE

GALERIE HISTORIQUE

DES COMÉDIENS FRANÇOIS

DE LA

TROUPE DE VOLTAIRE

Gravés à l'eau-forte, sur des documents authentiques

PAR HENRI LEFORT

Avec des détails biographiques inédits, recueillis sur chacun d'eux

PAR E.-D. DE MANNE

Conservateur-honoraire de la Bibliothèque nationale.

NOUVELLE ÉDITION CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

Dediée à la Comédie-Françoise.

Memoria eorum periit cum sonitu.

LYON

N. SCHEURING, EDITEUR

M D CCC LXXVII

PN
2637
.M25
1877

AVANT-PROPOS

NOUS devons au lecteur un mot d'explication à propos du titre que nous avons mis au livre que nous lui offrons aujourd'hui. En effet, ce titre se justifie peu en lui-même, parce qu'il ne présente pas suffisamment à l'esprit une idée qui corresponde à une donnée historique quelconque. Voltaire, dont nous réunissons ici la Troupe, *ne fut pas comédien par métier; il ne dirigeoit même pas de sa personne l'exécution des poëmes qu'il mettoit au théâtre, & ce n'est le plus souvent que de loin, du fond des retraites où l'avoient relégué les orages de la polémique littéraire & de la politique, qu'il put, & seulement par ouï-dire, se figurer de quelle manière leur représentation avoit eu lieu sur la scène de la Comédie-Françoise. Sa cor-*

reſpondance générale contient toute l'hiſtoire de ſon théâtre.

On ne peut nier toutefois que le génie de Voltaire n'ait eu une influence déciſive ſur l'art dramatique dans la ſeconde moitié du dix-huitième ſiècle. Déſirant réunir en un faiſceau les détails biographiques, épars de tous côtés, ſur les principaux acteurs qui ont illuſtré la ſcène durant cette période, il étoit naturel que nous miſſions ce travail ſous l'invocation de celui auquel ils ont dû, pour la plupart, leurs plus belles inſpirations.

L'art du comédien repoſe, d'ailleurs, ſur une baſe ſi fragile, celui qui le pratique eſt tellement déshérité de la conſcience de laiſſer après lui rien de viſible, rien de palpable, qu'il y a peut-être quelque juſtice, quelque intérêt à ne pas laiſſer s'effacer dans l'indifférence & l'oubli des renommées qui ne peuvent ſe ſurvivre à elles-mêmes que par la tradition & le culte du ſouvenir. « *Dans tous les genres,* « *autres que celui du théâtre, a dit judicieuſement Molé* « *(dans ſon diſcours de clôture du 5 avril 1778), les* « *découvertes heureuſes d'un homme de génie ſont autant* « *de pas vers la plus grande perfection de l'art qu'il en* « *richit. Ici, tout n'eſt qu'un éclair... Le Kain joue Ven-* « *dôme... Le Kain meurt, tout s'anéantit avec lui, & ſes* « *longs travaux, ſes réflexions, ſes talents ſeront ravis à* « *vos plaiſirs & perdus pour ſa mémoire.* »

Memoria eorum periit cum ſonitu.

Et cependant, à combien d'œuvres mal venues le comédien de talent n'a-t-il pas communiqué la vie? Diderot a

fait remarquer avec raiſon que, pour un paſſage où le poëte a ſenti plus fortement que l'acteur, il en eſt cent dans leſquels l'acteur ſent plus vivement que le poëte; & rien ne démontre mieux cette vérité que l'exclamation de Voltaire entendant Mlle Clairon dans une de ſes pièces : « Eſt-ce bien moi qui ai fait cela ? »

En adoptant notre cadre, nous avons eu également en vue de donner un pendant à l'ouvrage précédemment publié ſur la partie correſpondante du ſiècle précédent, ſous le titre de Troupe de Molière. *Nous nous y ſommes conformés autant que poſſible par le choix des caractères & par l'exécution typographique, & les amateurs qui ont bien voulu accueillir le premier eſſai, regarderont peut-être celui-ci comme ſon complément néceſſaire.*

Ces deux époques paſſées en revue laiſſent intacte la période qui s'eſt écoulée depuis la mort de Molière juſqu'à l'année 1729, ainſi que celle qui part depuis 1792 juſqu'à nos jours. Cette double lacune eſt à combler pour rendre complète l'hiſtoire de la Comédie-Françoiſe depuis ſon origine ; elle offre encore bien des noms chers aux amis de l'art dramatique, tels que Champmeſlé, Dancourt, les Poiſſon, Beaubourg, Baron dans la maturité de ſon talent & plus tard, de nos jours, Talma, Joanny, Lafon, Ducheſnois, Mars, & enfin cette regrettable Rachel, qui eſt comme la limite poſée entre les talents qui ne ſont plus & ceux dont nous jouiſſons encore aujourd'hui (1).

(1) Nous avons publié depuis la *Troupe de Talma* et la *Troupe des Comédiens français.*

Les notices qui compoſent ce volume contiennent, à côté de faits déjà connus & néceſſairement reproduits, des particularités inédites, puiſées dans les papiers de famille ou dans les traditions locales, & dont nous pouvons garantir l'exactitude. Une autre conſidération qui ſera appréciée des annaliſtes du théâtre, eſt le ſoin ſcrupuleux avec lequel les dates & les noms patronymiques ou autres ont été vérifiés. M. le baron Feuillet de Conches, dont la riche collection d'autographes eſt connue, ainſi que pluſieurs autres perſonnes, ont bien voulu nous faciliter ces inveſtigations, & nous leur offrons ici le tribut de notre reconnoiſſance. Nous n'avons rien négligé pour nous procurer, par des recherches dont la difficulté ne nous a point rebutés, l'état civil authentique de chacun des comédiens dont nous nous ſommes occupés, afin de fixer d'une manière irréfragable l'époque de leur naiſſance, de leur décès & tout ce qui tient enfin à l'identité de leur perſonne. On ne ſera pas étonné, dès lors, de trouver parfois des différences ſenſibles entre nos aſſertions & celles qui ont cours dans maint recueil qui a précédé notre publication.

Le précis des rôles créés par chacun a été également relevé auſſi complètement que poſſible. Cela n'a pas été la partie la moins ingrate de la tâche que nous nous ſommes impoſée.

Puiſſe le lecteur nous ſçavoir quelque gré des peines que nous nous ſommes données pour mériter ſon approbation.

D. M.

VOLTAIRE

TOUS les comédiens ne ſont pas au théâtre, dit un vieil adage. Il eſt certains hommes qui, ſur la ſcène du monde, ont trouvé dans des rôles divers un aliment à leur dévorante activité. Arouet de Voltaire eſt un exemple fameux de cette diſpoſition multiple : preſque toutes les branches des connoiſſances humaines lui ont été familières. Toutefois, le théâtre fut l'objet de ſa prédilection : il n'y a qu'un pas du talent d'engendrer les beaux vers à celui de les réciter, & nous voulons montrer que Voltaire fut doué de ce feu ſacré qui fait les grands comédiens.

C'eſt cette diſpoſition particulière que, trente ans plus tard, la phrénologie a définie ſous le nom de *perſonnalité*. En effet, la *perſonne* de Voltaire occupe autant de place que ſes écrits dans l'hiſtoire de ſa vie; nous le voyons ſucceſſivement à la Baſtille, en Hollande, en Angleterre, dans les cours de France, de Lorraine & de Pruſſe, & enfin dans ſon domaine de Ferney, chercher à attirer à ſoi l'attention publique.

Aimant & pourſuivant le bruit, l'éclat, la repréſentation, il ſaiſit avec empreſſement toutes les occaſions de ſe mettre en relief, & il a à ſon ſervice une facilité prodigieuſe, une vaſte érudition & la faculté précieuſe d'allier conſtamment le travail du cabinet à la fréquentation des ſalons. Chacun de ſes écrits ſoulève une polémique dans laquelle, ſoit ſous ſon nom, ſoit ſous le voile tranſparent de l'anonyme, il careſſe ſes amis & harcèle ſes ennemis, &, quelle que ſoit la logique des arguments qu'il puiſe dans le fond même des choſes, il ne peut tellement abdiquer ſon individualité, qu'elle ne ſe manifeſte malgré lui.

Mu par un ſentiment d'admiration (quelque peu conteſtable) pour le vieux Corneille, entreprend-il, au bénéfice de la petite-nièce de ce grand homme, le commentaire de ſes œuvres? c'eſt moins l'apologie de l'auteur du *Cid*, qu'on y lit, que la ſienne propre, & le *moi* ſe trahit, pour ainſi dire, à ſon inſu. Telle expreſſion ſurannée ne ſe préſentera plus, affirme-t-il, « maintenant que la langue eſt fixée » (ce qui ſignifie, ſous ſa plume : « maintenant que *je l'ai fixée* »). Mais Voltaire, quand il s'exprime ainſi, perd de vue qu'il n'appartient à perſonne de *fixer* la langue : reflet des mœurs & des beſoins d'une époque, elle ſuit les viciſſitudes que le cours du temps amène néceſſairement à ſa ſuite, & le génie, quelque puiſſant qu'il ſoit, peut à peine la retenir un moment ſur cette pente inévitable. Nous ſommes déjà bien loin de Malherbe, &

Voltaire lui-même ne repréſente plus la langue qu'on parle aujourd'hui

Comme hiſtorien, Voltaire eſt le créateur de la nouvelle école, qui cherche dans la ſucceſſion des faits, moins une ſèche nomenclature que l'étude philoſophique des véritables cauſes des révolutions des empires. Cependant la gravité du chroniqueur le cède parfois au ſarcaſme du pamphlétaire, & on eſt ſurpris de rencontrer, au milieu de graves conſidérations hiſtoriques, des traits décochés à certaine adreſſe & qui ſeroient mieux à leur place dans le roman de *Candide* que dans un livre qui traite de l'eſprit & des mœurs des nations. Là encore, l'écrivain n'a pas pu ſe contenir, & c'eſt l'homme qui s'eſt mis en ſcène.

Comme auteur comique, il n'eſt point plaiſant, & ſes comédies ſont le plus ſouvent des ſatires dialoguées. Le perſonnage de Frélon, dans *l'Ecoſſoiſe*, eſt une attaque corps-à-corps contre un de ſes adverſaires les plus déterminés, & le caractère qu'il lui prête eſt tellement outré, qu'il ceſſe d'être pris au ſérieux.

Depuis le jour où, tout jeune encore, Voltaire figura ſur le théâtre en portant la queue de la robe du grand-prêtre, à une repréſentation d'*OEdipe* juſqu'au moment où, chargé d'ans & de lauriers, il aſſiſta à ſa propre apothéoſe dans une loge du Théâtre-François, il ne ceſſa de jouer la comédie. On comprend en effet que, doué d'une vivacité exceſſive & portant à l'excès l'expreſſion des ſentiments qui l'animoient, il n'ait pu ſe réſigner à aſſiſter en ſimple ſpectateur à l'étude de

ſes ouvrages dramatiques. Dès 1748, il eut un théâtre particulier dans ſa maiſon de la rue Traverſière (1), & il y donna au jeune Le Kain les premières leçons de déclamation. Ce célèbre acteur en conſerva toujours une tendre reconnoiſſance, dont il a conſigné le témoignage dans ſes mémoires : Voltaire le fit jouer à cette époque avec ſes nièces & le mena ſouvent à Sceaux, chez la ducheſſe du Maine ; il y remplit lui-même, dans ſa tragédie de *Rome ſauvée*, le rôle de Cicéron, & cela avec un tel feu, qu'à certains paſſages l'émotion paralyſoit entièrement ſa voix.

Il avoit déjà paſſé quelque temps à la petite cour du roy Staniſlas, à Lunéville, & l'on y jouoit habituellement la comédie : la marquiſe du Chaſtelet, faiſant trève à ſes occupations ſcientifiques, y repréſenta le perſonnage principal de la comédie de *Nanine*. La mort la ſurprit inopinément, à la ſuite d'une imprudence commiſe, & ſon cercueil, pour ſortir du palais, dut traverſer le théâtre où elle avoit été applaudie peu de jours auparavant.

Plus tard, nous voyons Voltaire jouer la tragédie avec les princes & princeſſes de la famille de Frédéric II (2) ; enſuite à Montrion près de Lauſanne, en dépit des rigoriſtes de Genève ; & enfin à ſa réſidence

(1) Aujourd'hui rue *Fontaine-Molière*. On croit qne la maiſon habitée par Voltaire eſt celle qui porte le n° 41.

(2) « Nous avons joué *Zaïre*, « (écrit-il de Berlin, le 12 janvier « 1751, à Mme Denis). La princeſſe « Amélie étoit Zaïre & moi le « bonhomme Luſignan.

de Ferney. C'eſt dans cette retraite que, viſité par tout ce que l'Europe comptoit d'hommes éminents, il tint ſa cour & fut plus roy que Frédéric à Potſdam. Le théâtre étoit encore là une de ſes principales occupations : il étoit (raconte l'abbé Duvernet) très-aſſidu aux répétitions, &, le jour où il devoit repréſenter, il avoit coutume de ſe promener dès le matin dans ſes jardins avec une longue barbe blanche, vêtu tantôt en arabe, tantôt en chevalier, à la grecque ou en pontife, & tour à tour montrant à ſes jardiniers étonnés Narbas, Zopire, Oroès ou Luſignan.

Le Kain, dans les notes curieuſes qu'il nous a laiſſées, nous montre Voltaire aux priſes avec quelques-uns de ſes acteurs auxquels il cherche à inculquer ce qu'il appeloit *le diable au corps*, ſans pouvoir toujours obtenir d'eux ce qu'il ſentoit ſi bien lui-même. Un jour, pouſſé à bout par la timidité d'une jeune perſonne qui récitoit devant lui le rôle de Palmyre dans *Mahomet*, il lui dit : « Mademoiſelle, figurez-vous que « Monſieur que voilà eſt un impoſteur, un fourbe, « un ſcélérat, qui a fait poignarder votre père, qui « vient d'empoiſonner votre frère, & qui, pour cou- « ronner ſes bonnes œuvres, veut abſolument cou- « cher avec vous. Si tout ce petit manége vous fait « un certain plaiſir, ah ! vous avez raiſon de le ména- « ger comme vous faites ; mais, pour peu que cela « vous répugne, voici, Mademoiſelle, comment il faut « vous y prendre. » Et Voltaire, reprenant lui-même la tirade, donna à cette jeune innocente, rouge de

honte & tremblante de peur, une leçon d'autant meilleure qu'il joignoit l'exemple au précepte.

Le trait ſuivant peint également l'homme. A l'iſſue de la première repréſentation de *Sémiramis* (1), il ſe cache dans la foule ; affublé d'une longue ſoutane & d'un petit manteau, le dos voûté & s'appuyant peſamment ſur une canne ; la tête coiffée d'un ample chapeau à ailes déployées & chargé d'une volumineuſe perruque qui enſevelit ſes joues preſque en entier, il ne laiſſe voir de tout ſon viſage qu'un long nez à tranche effilée.

C'eſt ainſi que, traveſti en vieux prêtre irlandois, il ſe gliſſe dans le café de Procope où ſes ennemis, après la *Sémiramis* jouée, étoient venus tenir leurs aſſiſes. Là, une bavaroiſe devant lui, un gros bréviaire à la main, placé au milieu d'eux & n'ayant nullement l'air de prendre part à leur converſation, il écoute les critiques qui ne lui ſont pas épargnées & ſçait en faire ſon profit.

Enfin, une particularité curieuſe à noter, eſt que nous devons à Voltaire l'inſtitution précieuſe des *claqueurs*. Que faiſoit-il, en effet, pour s'aſſurer, le jour d'une première repréſentation, une victoire que la médiocrité & l'envie cherchoient à lui ravir ? Il diſtribuoit trois ou quatre cents billets d'entrée, &, lorſque les ſifflets commençoient à ſe faire entendre, le bruit en étoit auſſitôt étouffé ſous celui des battements redou-

(1) Le 29 avril 1748.

blés des mains vendues à l'auteur. Procédé qui s'eſt pieuſement conſervé par tradition juſqu'à nos jours.

Telle fut cette nature exceptionnelle, que nous n'avons obſervée que ſous une ſeule de ſes faces : le beſoin de ſe produire & de ſe manifeſter. Deux hommes, Rouſſeau & Voltaire, ont rempli le dix-huitième ſiècle : l'un, fuyant les humains, ſe diſſimule derrière l'inflexibilité de ſes principes, & ſe contente de les énoncer en les abandonnant à la logique de ſes adverſaires, qui ont pu rarement le combattre avec ſes propres armes ; l'autre, courtiſan des puiſſants du jour, qu'il raille & qu'il fronde, amoureux de la lutte & en définitive peu convaincu, faſcine ſes auditeurs & ſes lecteurs par l'éclat un peu ſuſpect de ſon coloris. Nous n'avons pas à rechercher quel eſt le rôle que le premier a prétendu jouer ſur la ſcène du monde ; mais à coup ſûr, Voltaire, s'il n'avoit pas été le premier des écrivains de ſon temps, en eût été le comédien le plus éminent.

ABRAHAM-ALEXIS QUINAULT

dit QUINAULT-DUFRESNE

1712 — 1741

ON voyoit autrefois quelques familles ſe perpétuer au théâtre comme dans beaucoup d'autres carrières. Celle des Quinault eſt un exemple qu'on pourroit citer après les Baron,

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Médard, de Verdun-ſur-Doubs (anc. Châlonnois) : « Le neufvieſme jour du mois de ſeptembre ſeize cent quatre vingt treize, eſt né & été baptiſé *Abraham-Alexis*, fils de Jean Quinot (*ſic*) & de Marie Sainctlette, ſa femme. »

Malgré les recherches les plus minutieuſes il nous a été impoſſible de découvrir dans les anciens regiſtres des paroiſſes de Strasbourg une ſuite d'actes qui puiſſe établir la filiation de la famille Quinault, d'une manière irréfragable. Les ſeuls actes pouvant ſe rapporter à cette famille & dont nous devons la révélation à l'obligeance de l'ancien maire de cette ex-ville françoiſe, M. Lippmann, ſont les trois ſuivants :

1° Paroiſſe catholique de Saint-Etienne : acte de baptême du 11 mars 1694, d'un enfant du ſexe féminin, inſcrit ſous les prénoms de *Marie-Catherine*, comme fille de Jean *Quinault*, comédien.

2° Acte de baptême d'un ſecond enfant du ſexe féminin, baptiſé à

QUINAULT-DUFRESNE

1712-1784

les La Thorillière. Fils & frère de comédiens, Abraham-Alexis Quinault, né à Verdun-ſur-Doubs, le 9 ſeptembre 1693, débuta très-jeune, le 7 octobre 1712 (1), ſous le nom de *Dufreſne* qu'il avoit ajouté

---

l'égliſe catholique de Saint-Louis, le 26 août 1695 & qui a été inſcrit ſous les prénoms de *Marie-Anne-Catherine*, comme fille de Marie-Anne épouſe de Jean *Quinot*, ſans autre déſignation.

3° Un troiſième acte ſe trouve dans les regiſtres de l'égliſe catholique de Saint-Laurent. Il s'agit d'un enfant du ſexe maſculin, baptiſé le 16 juin 1702, ſous les prénoms de *Jean-Paul*, comme étant fils de *Jean Quinault*, originaire de Bourges en Berry, *actuellement comique à Strasbourg* & de *Marie-Anne Sainctlette*, ſon épouſe.

Ces trois actes ſont libellés en latin.

Ce dernier, au nombre des ſignatures appoſées au bas, porte celle de *Jean-Maurice Quinault*, l'aîné de tous les enfants, qui, ainſi que *Quinault-Dufreſne* le plus célèbre de la famille, naquit à Verdun, le 9 ſeptembre 1687.

Quant aux actes de naiſſance des trois autres filles de *Jean Quinault*, aucune trace ne ſubſiſte qui puiſſe mettre ſur la voie.

La première, *Marie-Anne*, ne fut célèbre que par ſa beauté. Elle quitta le théâtre en 1723.

Françoiſe Quinault Deneſle; morte prématurément, le 22 décembre 1713.

Enfin Jeanne-Françoiſe, dite Quinault la cadette, ou du *Bout du banc*, fut ainſi nommée à cauſe des dîners gais & en forme de *pique-nique*, qu'elle donnoit. Retirée du théâtre en 1743, ſon ſalon étoit devenu le centre de tous les hommes de lettres de ſon temps. Elle étoit citée pour ſon eſprit. Elle eſt morte, le 9 ſeptembre 1793, au Louvre, où elle étoit logée, à l'âge de quatre-vingt-ſeize ans. D'après l'acte de décès, elle ſeroit née à Zouapques, nom, ſans doute défiguré.

(1) « Du vingt-trois ſeptembre mil ſept cent douze, il eſt ordonné aux comédiens du Roy de laiſſer jouer ſur le théâtre de Paris le ſieur Quinault-Dufreſne, pour débuter & lui laiſſer choiſir les rôles qu'il jugera à propos, dans leſquelles pièces choiſies

au ſien, afin de ſe diſtinguer de ſon frère aîné. Il avoit choiſi pour ſon début le rôle d'Oreſte, dans l'*Electre* de Crébillon, & demanda à l'auteur de lui permettre de rendre ce rôle comme il l'entendroit. — « Mais, mon « garçon, lui dit le célèbre tragique, il faut l'en- « tendre comme moi. — Oui, Monſieur, autant que « je pourrai renoncer à moi pour devenir autre. » Il y eut du ſuccès, & fut reçu à la fin de la même année. Le rôle du Cid, qu'il joua enſuite, le montra ſous un jour plus favorable encore. Le public, gâté par l'exagération de Beaubourg, fut d'abord étonné d'entendre un acteur débitant avec ſimplicité, gliſſant rapidement ſur les paſſages médiocres d'un ouvrage, faiſant reſſortir les plus beaux; & eſſayant enfin de ramener le goût à ces geſtes ſimples, à ces inflexions juſtes & naturelles, à ce jeu noble dont la tradition, depuis Baron, ſembloit s'être perdue.

Cependant, s'il faut ajouter foi à l'anecdote ſuivante, Dufreſne nous paroît parfois avoir porté trop loin l'amour du naturel. Ainſi lorſqu'il jouoit le rôle de Pyrrhus, dans *Andromaque*, en rapportant les paroles que cette princeſſe adreſſe à Aſtyanax, ſon fils, il imitoit la voix flûtée d'une femme :

« C'eſt Hector, diſoit-elle, en l'embraſſant toujours ;
« Voilà ſes yeux, ſa bouche..... »

« les acteurs & actrices ſeront te-
« nus de jouer chacun leur rôle,
« à peine de privation de leur
« part pendant un mois, qui ſera
« diſtribuée aux pauvres de la pa-
« roiſſe Saint-Sulpice. *Signé*, duc
« d'Aumont. »
(*Archives nationales.*)

Puis, reprenant ſon organe le plus mâle :

« Et quelle eſt ſa penſée ? »

Ceci rentre peut-être quelque peu dans le domaine de l'excentricité.

L'éducation du parterre étoit alors entièrement à refaire, & ſous ce rapport, on doit reconnoître que la perſiſtance de Quinault-Dufreſne à ſe maintenir dans la voie qu'il s'étoit tracée, contribua puiſſamment à ramener le bon goût dans la déclamation.

Ce jeune homme rencontra, & bien malgré lui pour ainſi dire, une heureuſe occaſion de développer d'une manière brillante ſes moyens tragiques. Voltaire lui confia le rôle d'OEdipe dans ſa tragédie repréſentée le 18 novembre 1718. Lors de la lecture aux comédiens, Quinault avoit été l'un des plus rudes adverſaires de cette pièce. Il vouloit abſolument que la ſcène capitale entre OEdipe & Jocaſte, imitée de Sophocle (ce qui lui importoit peu, d'ailleurs), fût retranchée. Ayant enfin cédé devant la réſiſtance du jeune auteur, à qui l'on ne put arracher cette conceſſion, Dufreſne dit que, pour le punir, il falloit jouer la pièce telle qu'elle étoit, *avec ce mauvais acte tiré du grec.*

Le tragédien ſortit victorieuſement de cette épreuve, &, depuis lors, marcha de ſuccès en ſuccès. Don Pèdre, dans *Inês de Caſtro* (1724), Pyrrhus, dans la tragédie, de ce nom (1726), Titus, dans *Brutus* (1730), Enée, dans *Didon* (1734), Vendôme, dans *le Duc de*

Foix (1734), Zamore, dans *Alzire* (1736) furent autant de triomphes pour lui.

A la retraite de Beaubourg, en 1718, il avoit hérité de ce tragédien bourſoufflé l'emploi en chef & ſans partage des premiers rôles tragiques. Quant à ceux de la comédie, Quinault aîné ſon frère, & lui ſe les partagèrent. Il obtint dans le haut-comique les mêmes ſuccès que dans la tragédie, & peut-être de plus grands encore. C'eſt pour lui que Deſtouches écrivit le *Glorieux*, que Dufreſne, qui n'apprécioit pas, ſans doute, tout l'honneur que devoit lui faire ce rôle, abandonna pendant trois ans, ſur le ciel de ſon lit, aux rats & à la pouſſière. Lorſqu'enfin il daigna condeſcendre à le jouer, il déclara que ce ne ſeroit qu'autant que l'auteur auroit modifié le dénouement. Le Glorieux, dans l'origine, étoit, à la fin de la pièce, humilié, éconduit, & n'épouſoit pas Iſabelle. Ce dénouement déplaiſoit à l'acteur, dont il bleſſoit l'orgueil, & qui en impoſa le changement. Deſtouches ſe réſigna à ſes exigences, & voilà pourquoi Tufère ſe marie aujourd'hui avec ſa couſine. Dufreſne s'acquitta merveilleuſement de ce perſonnage : la vérité avec laquelle il le joua fit dire que l'auteur l'avoit eu en vue & que c'eſt parce qu'il reſtoit lui-même, que cet acteur reproduiſit ſi fidèlement ſur la ſcène un caractère tracé à ſon image. Françoiſe Quinault, ſa ſœur (1), diſoit

(1) Françoiſe Quinault, dite *la cadette*, actrice diſtinguée & bel eſprit du XVIIIe ſiècle ; elle avoit débuté en 1718. Elle eſt morte très-âgée, au commencement de 1793. (Voir la note, page 9.)

à ceux qui, plus tard, vantoient devant elle Belle-Cour dans le Glorieux, que, d'ailleurs, il interprétoit bien : « Si vous aviez vu jouer ce rôle par mon frère, « Belle-Cour ne vous paroîtroit plus qu'un beau valet « de chambre. »

Peu de mois après, Quinault-Dufreſne eut à établir le rôle d'Oroſmane. Il lui étoit réſervé, il eſt vrai, de s'y voir plus tard dépaſſé par un acteur ſublime, qui n'a pas eu de rivaux, par Le Kain ; mais il n'eſt pas moins certain que ſon ſuccès dans ce rôle fut prodigieux. Peu d'acteurs étoient auſſi propres à remplir ce perſonnage que Dufreſne, à cauſe des qualités qu'il poſſédoit & qui ſe trouvent rarement raſſemblées chez le même individu : une figure noble & majeſtueuſe, des geſtes éloquents, un organe enchanteur & une ſtature bien proportionnée, unis à tout ce qu'exige l'art ſi difficile de la déclamation.

C'eſt dans cette même année 1732, que fut dévolu à Quinault-Dufreſne l'honneur de porter la parole, lorſqu'une députation formée des ſept principaux comédiens du Roy ſe rendit, le 3 mars, auprès de l'Académie françoiſe pour lui offrir de prendre ſes entrées à la Comédie. Il ſe tira fort galamment du diſcours qui ſervoit d'invitation. L'offre fut acceptée, & le 3 mai ſuivant, les comédiens du Roy furent invités, par réciprocité, à venir déſormais prendre place aux ſéances de l'Académie.

Quinault-Dufreſne pouſſoit juſqu'aux dernières limites la haute idée qu'il avoit de ſon état & de lui-

même, & ſouvent on l'entendit s'écrier : « Le vulgaire « me croit très-heureux. Quelle erreur eſt la ſienne ! « J'aimerois mieux mille fois être un ſimple gentil- « homme, mangeant ſes douze mille livres par an, « que d'être ce que je ſuis ! »

Ces mots, dans une autre bouche, paſſeroient avec raiſon pour une paſquinade ; dans la ſienne, c'étoit l'expreſſion naïve de ſes ſentiments de vanité. Elle étoit pouſſée chez lui à un point tel, qu'en parlant de ſes camarades, il ne les appela jamais que *ces gens-là !* Auſſi croira-t-on ſans peine que les ſalons ne cherchèrent pas à l'attirer.

Cette exceſſive vanité ne le mit pas toujours, malgré ſon talent ſupérieur, à l'abri des leçons du parterre, dont il eut à ſubir quelques dégoûts. Un jour que, dans le cours d'une ſcène, on lui avoit crié : plus haut ! Quinault-Dufreſne, tenant la demande pour inopportune, regarda dédaigneuſement le parterre & continua ſon rôle ſur le même ton. Injonction itérative du public de parler plus haut : « Et vous, Meſſieurs, plus bas ! » répliqua arrogamment le héros tragique, ſans ſe déconcerter. Le parterre, plus chatouilleux en ce temps-là que de nos jours, prit mal l'apoſtrophe : un grand tumulte s'éleva, à la ſuite duquel Dufreſne fut conduit au For-l'Evêque. Après une courte détention, il ſe vit obligé de venir faire amende honorable ſur la ſcène.

On aſſure que cette mortification ne fut pas étrangère à ſa retraite prématurée ſix mois après cet évène-

ment (1), par le rôle d'Achille, dans *Iphigénie en Aulide* (2), emportant avec lui la célébrité qui s'attache au nom d'un acteur de très-grand mérite, ſans doute ; mais, ſuivant l'opinion de Mlle Clairon, plus éblouiſſant que profond, & qui a été redevable de ſes ſuccès à ſes dons extérieurs autant & plus peut-être qu'à ſon talent.

Cette opinion, toute compétente qu'elle puiſſe ſembler, n'étoit pas commune à tous ceux qui avoient vu jouer cet acteur, à en juger ſur le témoignage d'un de ſes contemporains qui, en parlant de lui, s'exprime ainſi : « Quinault a été dans ſon genre le plus grand « comédien qui ait jamais été. Ceux qui l'ont vu « jouer dans le rôle de *Cinna*, ne ſe le rappelleront « jamais ſans frémir, lorſqu'il diſoit le vers ſuivant :

« Et ſa tête à la main, demandant ſon ſalaire...

« ſon bras droit caché ſe découvroit & paroiſſoit

(1) « Du 21 mars 1741, « nous..... Le ſieur Dufreſne, l'un « des comédiens de Sa Majeſté, « nous ayant demandé ſa retraite « de la troupe, & trouvant à-pro- « pos de la lui accorder, avons, « ſous le bon plaiſir du Roy, per- « mis & permettons au ſieur Du- « freſne d'en ſortir à Pâques pro- « chain. Ordonnons auxdits comé- « diens de lui paſſer un contrat de « mille livres de penſion viagère, « à compter du jour de ſa re- « traite, & ce, dans les formes « preſcrites par nos règlements. » *Signé :* duc d'Aumont.

(*Archives nationales*).

(2) Dans ce paſſage du rôle :

« Un bruit aſſez étrange eſt venu juſqu'à [moi.....

Le Kain mettait une force, une vérité, une grandeur remarquables ; cependant, dit la tradition, il n'y effaça pas le ſouvenir de Dufreſne.

« démaſquer la tête d'un malheureux proſcrit. Cette « image horrible, préſentée avec toute la force de « l'illuſion, cauſoit une épouvantable horreur. Il falloit « être pénétré de l'enthouſiaſme de ce célèbre acteur, « pour rendre de pareils endroits avec cette véri- « té. » (1)

Mlle de Seine (2), que Voltaire appelle la *petite De Seine*, parce qu'elle étoit d'une taille exiguë, devint, dit-on (3), en 1724, la femme de Dufreſne. Cette

(1) Talma, de nos jours, s'étoit approprié ce jeu de ſcène.

(2) Catherine-Jeanne Du Pré, fille de Claude Du Pré, écuyer de Mgr le comte de Gaſſé, née le 5 ſeptembre 1694, morte à Paris en 1759. C'eſt elle qui ſigna, *in articulo mortis*, un billet ainſi conçu ! « Je promets à Dieu & à M. le curé de Saint-Sulpice de ne jamais remonter ſur le théâtre. »

(3) Nous employons à deſſein la forme dubitative, puiſque rien dans nos recherches n'eſt venu conſtater qu'il y auroit eu mariage entre Alexis Quinault & Catherine Du Pré, & que la qualification d'*épouſe* ne lui eſt pas même attribuée dans l'acte de mariage d'une fille commune à tous les deux, & que nous reproduiſons ci-après. Il y auroit, au contraire, lieu de croire que la femme légitime de Quinault a été Jeanne Labat, actrice de la Comédie-Françoiſe, que nous trouvons mentionnée comme ſon *épouſe* dans un acte de naiſſance de Jacques-Alexis, leur fils, en 1725.

Voici l'acte de mariage de cette fille qui épouſa, en 1737, n'étant âgée que de douze ans, un fils de famille âgé de vingt-trois ans :

« Cedit jour dix-neuf octobre « mil ſept cent trente-ſept, a été « célébré le mariage de M. Fran- « çois Aliſand de Maux, avocat au « Parlement, âgé de vingt-trois « ans, fils de Meſſire Jacques Ali- « ſand De Maux, lieutenant-géné- « ral au bailliage-paierie de Nevers, « & de dame Claude - Magde- « leine Vaillant, conſentants, de « la paroiſſe de Saint-Jean à Ne- « vers, avec demoiſelle Jeanne- « Catherine Quinault - Dufreſne, « âgée de douze ans, fille d'A- « braham - Alexis Quinault - Du- « freſne, officier du Roy, & de « Catherine-Jeanne Dupré, con- « ſentants, de cette paroiſſe, rue

actrice avoit débuté à Fontainebleau, devant la Cour, le 17 novembre 1724, & elle fut reçue dans le même mois. Le 5 janvier 1725, elle parut à Paris dans le rôle d'Hermione; &, après avoir une première fois quitté le théâtre, en mai 1733 (1), elle se retira définitivement au mois de mars 1736, avec la pension de mille livres.

Quinault-Dufresne, son mari, passa les dernières

« des Fossés-Saint-Germain. . . .
« . . . . . Fiançailles faites hier.
« Témoins : Gilbert Alisand, bour-
« geois de Paris; Maître Simon
« Alisand, ancien avocat au Par-
« lement, oncle de l'époux.

« Marie-Anne Quinault, tante
« de l'épouse; Jean-Etienne de
« Saint-Hilaire, receveur des tail-
« les du roy, conseiller du Parle-
« ment & intendant des affaires de
« M. le duc de Nevers, ami de
« l'épouse.

« Le présent mariage fait en
« présence de très-haut & très-
« puissant seigneur Jules-François
« Mazarini-Mancini, duc de Niver-
« nois & de Donziois, Pair de
« France, Grand d'Espagne du
« premier ordre, &c. »

« *Ont signé :*

« MAZARINI-MANCINI, Duc
« de Nivernois & de Don-
« ziois ;
« Le Prince CHARLES DE
« LORRAINE; DE SAINT-
« HILAIRE, & les membres
« des deux familles. »

(*Extrait des registres de la paroisse Saint-Sulpice.*)

(1) Du 6 mai 1733.

« Nous. . . Etant informé que
« la santé de la demoiselle De
« Seine, femme du sieur Dufresne,
« est rétablie & qu'elle est en état
« de jouer la comédie, vu la néces-
« sité d'acteurs & d'actrices dont
« la troupe du roy a besoin pour
« contribuer aux plaisirs de Sa
« Majesté, ordonnons à ladite de-
« moiselle De Seine, suivant l'or-
« dre que nous en avons pris du
« Roy, de représenter à l'avenir
« les mêmes rôles qu'elle a joués
« avant sa maladie, suivant l'or-
« dre de sa réception à Fontaine-
« bleau; & ordonnons aux comé-
« diens de la faire jouir de la
« même part dont elle jouissoit
« avant sa maladie. »

Signé : Duc de ROCHECHOUARD.

(*Archives nationales.*)

années de sa vie dans la souffrance, & mourut d'un coup de sang, à Paris, le jeudi 12 février 1767.

ROLES CRÉÉS PAR QUINAULT-DUFRESNE

1718	OEdipe	*OEdipe*, de Voltaire.
1721	Aman.	*Esther*, de Racine.
—	Valère.	*Le Mariage fait & rompu*, de Dufresne.
—	Egysthe.	*Agamemnon*, de Pralard & Séquineau.
1722	Le Roy.	*L'Oracle de Delphes*, de Moncrif.
—	Tatius.	*Romulus*, de La Motte-Houdard.
1723	Pfamménite.	*Nitétis*, de Danchet.
—	Don Quichotte. . . .	*Basile & Quitterie*, de Gaulthier de Mondorge.
—	Apollon.	*Le Divorce de l'Amour & de la Raison*, de l'abbé Pellegrin.
—	Don Pèdre.	*Inès de Castro*, de La Motte-Houdard.
—	Varus.	*Hérode & Mariamne*, de Voltaire.
1725	Valère.	*Le Babillard*, de Boissy.
1726	Pyrrhus.	*Pyrrhus*, de Crébillon.
1727	Le Mis de Polainville.	*Le François à Londres*, de Boissy.
—	Du Lauret.	*Le Philosophe marié*, de Destouches.
1728	Le Marquis.	*Les Amants déguisés*, de l'abbé Aunillon.
—	Esquivas.	*Le Procureur arbitre*, de Poisson.
1729	Pyrrhus.	*Polixène*, de Daigueberre.
—	Damis.	*Les Philosophes amoureux*, de Destouches.
1730	Absalon.	*Absalon*, de Duché.
—	Le Prince.	*Le Prince de Noisy*, de Daigueberre.
—	Titus	*Brutus*, de Voltaire.
1731	Valère.	*L'Ecole des Amants*, de Jolly.
—	Monfort	*Le Chevalier Bayard*, d'Autreau.
—	Attala.	*Erigone*, de Lagrange-Chancel.
1732	Tufière	*Le Glorieux*, de Destouches.
—	Orosmane.	*Zaïre*, de Voltaire.

1732	Alcméon.	*Eryphile*, de Voltaire.
—	Le Marquis..	*Le Complaiſant*, de Pont-de-Veyle.
1733	Guſtave.	*Guſtave*, de Piron.
—	Damon	*Le Pareſſeux*, de Delaunay.
—	Valère	*Le Rendez-Vous*, de Fagan.
—	Thyeſte.	*Pélopée*, de l'abbé Pellegrin.
—	Damon.	*La fauſſe Antipathie*, de La Chauſſée.
1734	Vendôme	*Le Duc de Foix*, de Voltaire.
—	Norfolk.	*Marie Stuart*, de Tronchin.
—	Enée	*Didon*, de L. de Pompignan.
—	Silvandre.	*Les Courſes de Tempé*, de Piron.
—	Sabinus	*Sabinus & Eponine*, de Richer.
—	Durval	*Le Préjugé à la mode*, de La Chauſſée.
1735	Acante	*L'Amitié rivale*, de Fagan.
1736	Zamore.	*Alzire*, de Voltaire.
—	Clitandre	*Les Ruſes d'Amour*, de Poiſſon.
—	Pharamond	*Pharamond*, de Cahuzac.
—	Euphémon fils. . . .	*L'Enfant Prodigue*, de Voltaire.
—	Clovis.	*Childéric*, de Morand.
1737	Moncade	*L'Ecole des Amis*, de La Chauſſée.
1738	Conſtantin.	*Maximien*, du même.
—	Damis.	*La Métromanie*, de Piron.
—	Clitandre	*Le Pouvoir de la Sympathie*, de Boiſſy.
1739	Médus.	*Médus*, de Deſchamps.
—	Mahomet	*Mahomet II*, de La Noue.
—	Thélamire.	*Thélamire*, de Mlle Deniſe Lebrun.
—	Damon	*L'Impertinent malgré lui*, de Boiſſy.
1740	Arondel.	*Edouard III*, de Greſſet.
—	Le Baron.	*Les Dehors trompeurs*, de Boiſſy.
—	Ramire	*Zulime*, de Voltaire.

ADRIENNE COUVREUR

dite MADEMOISELLE LE COUVREUR

1717 — 1730

ADRIENNE LE COUVREUR eſt née à Damerie, bourg ſitué près d'Epernay en Champagne, le 5 avril 1692. C'eſt à tort que les biographes ont fixé cette date à 1690 & l'ont fait naître à Fiſme; ce qui a pu accréditer cette erreur, c'eſt que le père d'Adrienne avoit véritablement exercé dans cette dernière localité, le métier de chapelier juſqu'au moment où il vint, en 1702, s'établir à Paris, dans le voiſinage de la Comédie-Françoiſe, eſpérant y trouver plus de reſſources pour vivre.

Dès l'âge le plus tendre, Adrienne avoit aimé à

Extrait des regiſtres de l'égliſe de Damerie : « Cejourd'hui, 5 avril 1692, a eſté née & baptiſée en cette égliſe, *Adrienne*, fille de Robert Couvreur, & de Marie Bouly, ſes père & mère mariés enſemble. *Signé :* Moreau, curé. »

MADEMOISELLE LE COUVREUR

1717 - 1730.

réciter des vers, & ſes parents l'encourageoient dans ſes tentatives enfantines. Ce goût ne fit que ſe développer avec le temps, & bientôt la jeune fille ſongea ſérieuſement à ſe mettre au théâtre. Elle s'eſſaya d'abord dans des repréſentations particulières, chez la préſidente Le Jay qui avoit, rue Garancière, un hôtel où elle faiſoit jouer la comédie. Les comédiens françois ayant préſenté une requête à la ſuite de laquelle Adrienne fut renfermée au Temple avec ſes jeunes camarades, elle y fit la conquête du Grand-Prieur de Vendôme, & la priſon ſe transforma bientôt en une ſalle de ſpectacle. Le comédien Legrand père, qui eut occaſion de l'entendre, reconnut, tout médiocre acteur qu'il fût, le germe de talent qu'il y avoit en elle, & il réſolut de lui donner des leçons d'un art que lui-même pratiquoit fort mal. Mlle Le Couvreur s'engagea peu de temps après au théâtre de Strasbourg, &, le 14 mai 1717 (1), elle débutoit avec un ſuccès prodigieux à la Comédie-Françoiſe par le rôle d'Electre. Elle joua ſucceſſivement les rôles d'Electre & de Bérénice;

(1) Du 27 mars 1717. Ordre de débuts.

« Nous... &c., mandons aux « comédiens de Sa Majeſté qu'ils « aient à faire jouer inceſſamment « après l'ouverture de leur théâtre « la demoiſelle Le Couvreur dans « la pièce qu'elle aura choiſie. »

Du 18 juin ſuivant :

« Nous... &c., mandons aux « comédiens de ſa Majeſté, ſuivant « la volonté de Son Alteſſe royale, « Monſeigneur le duc d'Orléans, « régent du royaume, de réunir « dans la troupe de Sa Majesté, la « demoiſelle Le Couvreur, à laquelle il eſt accordé une demie « (*sic*) part. »

(*Archives nationales*).

un mois à peine s'étoit écoulé qu'on la recevoit. Adrienne appliqua tous ſes ſoins à ſaiſir le ton naturel ſans négliger « ce degré d'animation néceſſaire pour « exprimer les grandes paſſions & les faire ſentir dans « toute leur force. » Sa voix étoit un peu voilée; mais poſſédant l'art de varier les tons à l'infini & de leur donner les plus touchantes inflexions, elle fit bientôt juſtice de cette déclamation exagérée & chantante adoptée, à l'exception de Baron, par tous les comédiens qui l'avoient précédée & que Mlle Duclos, en poſſeſſion de la faveur publique depuis vingt ans, avoit ſi fort miſe à la mode. Jamais actrice juſqu'alors & peut-être depuis (ſi ce n'eſt un exemple que nous pourrions citer de nos jours) (1), ne porta au même degré l'art d'écouter ſon interlocuteur; ſa pantomime, dans les ſcènes muettes, étoit d'une expreſſion ſi bien ſentie, que ſa phyſionomie reflétoit les ſentiments de l'acteur qui lui parloit. Sa taille n'avoit pas beaucoup d'élévation, mais il y avoit beaucoup de dignité dans ſon maintien, & elle ſçavoit donner à ſa démarche l'allure la plus impoſante.

La ſupériorité qui plaça Mlle Le Couvreur au-deſſus de ſes camarades ne laiſſa pas d'exciter leur jalouſie; car nous voyons dans un opuſcule publié l'année même de ſa mort, que l'un d'eux avoit trouvé dans ſon nom l'anagramme de *couleuvre*. Ils auroient eu meilleure grâce & plus d'exactitude à reconnoître l'abné-

(1) Nous faiſons alluſion ici à Mlle Rachel, ravie ſi tôt à l'admiration des amis de l'art dramatique.

gation avec laquelle, quoique minée par une maladie qui la mit preſque au tombeau, vers l'année 1726, elle ſe dévoua néanmoins à l'intérêt commun, pour combler le vide que la retraite de Mlle Duclos avoit fait dans ſon emploi.

On lui a reproché de ne pas défendre aſſez chaudement les intérêts des auteurs qui lui confioient des rôles, & de lâcher pied trop facilement lorſque la pièce ne réuſſiſſoit pas; on a même été juſqu'à l'accuſer de ſe joindre aux improbateurs par une pantomime & des geſtes ſcandaleux.

Cette actrice étoit moins convenablement placée dans la comédie; mais malgré cette infériorité relative, elle avoit une trop grande habitude de la ſcène pour jouer mal dans un emploi quelconque. Seulement, il paroît avéré qu'elle n'avoit point la verve comique, indiſpenſable en ce genre.

Adrienne Le Couvreur n'eût pas rendu ſon nom célèbre comme actrice, que ſa liaiſon avec le maréchal de Saxe, qui exerça une ſi grande influence ſur ſa vie, auroit ſuffi pour le tirer de l'oubli (1). On ſçait que

(1) Adrienne Le Couvreur étoit très-répandue & très-influente, s'il faut en croire ce paſſage de l'*Actrice nouvelle*, de Poiſſon, qui lui fait alluſion :

... ſe mêle du barreau, de la Cour, de la [guerre
Et rien n'eſt fait, je crois, que par ſon [miniſtère,
Qu'un emploi ſoit vacant, elle le fait [avoir. . .
. . . . . .
Par elle, celui-là devient introducteur;
Celui-ci, ſecrétaire, & l'autre, ambaſſa- [deur...

Adrienne ayant cru, à la lecture, ſe reconnaître en ce portrait, eut aſſez de crédit pour empêcher que la pièce ne fût jouée. Elle tenta

lorſque Maurice fut nommé duc de Courlande, elle mit en gage ſon argenterie & ſes diamants pour une ſomme de 40,000 livres qu'elle lui fit accepter. Quoique toute ſon exiſtence fût conſacrée à cet auguſte amant, elle n'avoit cependant pas pris l'engagement de lui reſter fidèle. Accoutumée, dès ſa jeuneſſe, à recevoir les hommages d'une multitude d'adorateurs, elle compta auſſi Voltaire parmi les plus illuſtres ; les beaux vers qu'elle lui inſpira ſont connus. Elle fut encore aimée à la folie du marquis d'Argental, jeune homme ſimple & ardent. Adrienne ne négligea pourtant rien afin de le guérir de cette paſſion : elle n'héſita même pas à aller trouver la marquiſe d'Argental, ſa mère, qui, effrayée des progrès de cet amour exalté, ſongeoit à faire partir ſon fils avec un des régiments envoyés à Saint-Domingue.

Le jeune marquis devint, à la mort d'Adrienne, ſon légataire univerſel.

Elle avoit eu deux filles : l'une, née à Strasbourg, avoit pour père M. Kinglin, premier magiſtrat de cette ville ; l'autre, née à Paris, étoit enfant d'un officier de Mgr le duc de Lorraine. Cette dernière épouſa Francœur, ſurintendant de la muſique du Roy (1). Le ſavant mathématicien de ce nom, mort il y a quelques années, étoit iſſu de ce mariage.

auſſi d'en prévenir l'impreſſion ; mais la précaution ayant été priſe de ſupprimer la date & le nom de l'imprimeur, elle fut vendue ſous le manteau quelques mois après. (*Hiſt. abrégée du théât. françois*).

(1) Nommé, en 1757, directeur de l'Opéra.

La fin d'Adrienne Le Couvreur fut fort triſte. On prétend que les infidélités du comte de Saxe la firent mourir de chagrin; ſelon une verſion plus vraiſemblable, elle ſeroit morte empoiſonnée & victime d'une vengeance féminine. On n'a pas craint d'accuſer de ce crime une princeſſe, ſa rivale (1). Un myſtère qui n'eſt point encore éclairci, plane ſur cette cataſtrophe lamentable (2).

(1) On raconte qu'à une repréſentation de *Phèdre*, Mme de Bouillon ſe trouvoit dans une loge ſur le thâtre, lorſque la Le Couvreur en récitant ces vers :

... Je fais vos perfidies,
OEnone, & ne ſuis point de ces femmes [hardies
Qui, goûtant dans le crime une profonde [paix,
Ont ſu ſe faire un front qui ne rougit [jamais.

ſe retourna vers la ducheſſe & fixa ſur elle ſon regard : ce dont toute la ſalle s'aperçut. Mme de Bouillon furieuſe, voulut faire mettre la comédienne au For-l'Evêque ; on arrangea l'affaire. Mais la grande dame en garda un reſſentiment auquel l'opinion publique attribua la fin de l'illuſtre tragédienne.

(2) On lit dans l'*Intermédiaire* de juillet 1866, la lettre ſuivante qu'écrivit, le 24 août 1730, au lieutenant de police Hérault, le jeune abbé Bouret, fils de M. Bouret, tréſorier de France, à Metz, qui avoit été la cauſe première de l'accuſation portée contre la ducheſſe de Bouillon :

A M. le lieutenant de police,
en ſon hôtel, à Paris.

« Monſeigneur,

« Comme vous m'avez fait l'hon-
« neur de m'ordonner de dire la
« vérité touchant Mme la ducheſſe
« de Bouillon, je me rends à vos
« ordres, la voici :

« L'envie que j'avois de connaî-
« tre la Le Couvreur m'a fait ima-
« giner un moyen pour avoir entrée
« chez elle, le voici : J'ai feint
« d'avoir un ſecret à lui découvrir
« lequel étoit de ce qu'on devoit
« lui jouer un tour qui ne lui ſeroit
« point avantageux. Elle me de-
« manda avec tranſport lequel
« c'étoit, je ne voulus lui rien dé-
« couvrir, n'ayant dans le fond
« rien à dire. Elle me dit qu'elle
« n'avoit rien à craindre, ſinon de
« l'hôtel de Bouillon ou de l'Opéra.

Quoi qu'il en ſoit, cette célèbre actrice ſuccomba après trois jours de maladie, le 20 mars 1730. L'abbé Languet, curé de Saint-Sulpice, ayant refuſé obſtinément de lui accorder la ſépulture en terre ſainte, & le procureur du Roy ayant conclu à la ſtricte obſervation des ordonnances pour que les reſtes de la Le Couvreur « *fuſſent jettés à la voirie*, » le corps fut enlevé de nuit, & deux portefaix, accompagnés par M. de L'Aubinière, ami d'Adrienne, l'inhumèrent à l'angle des rues de Bourgogne & de Grenelle, ſur l'emplacement où ſe trouve aujourd'hui la maiſon qui porte le n° 119.

D'Argental avoit 86 ans, en 1786, lorſqu'on découvrit le lieu où le corps d'Adrienne avoit été dépoſé. Ce vieillard s'y fit conduire & répandit des larmes ſur

« Je la quittai là-deſſus en lui diſant que je lui donnois ſeulement un avis mais que je ne lui nommerois perſonne. Elle me répondit que ce n'étoit rien faire, ſi je ne lui montrois les coups qu'elle avoit à redouter, & qu'elle ne craignoit que Mme la ducheſſe de Bouillon. Je ſaiſis ce mot pour m'en ſervir, comme elle étoit frappée de ce côté-là, il m'étoit aiſé de lui perſuader ce que je voulus ſans toutefois lui dire que c'étoit Mme la ducheſſe de Bouillon. J'inventai tout ce que j'ai mis dans mes dépoſitions & m'ouvris une ample carrière là-deſſus. Je dis oui à tort à travers. Je vous déclare, Monſeigneur, que Mme la ducheſſe eſt innocente de tout ce que j'ai dit. Voilà la vérité, Monſeigneur. J'ai commis une grande imprudence en lui portant ce prétendu poiſon qui n'eſt rien, non plus que le page & les hommes maſqués. J'implore votre clémence, Monſeigneur, je me jette aux genoux de votre miſéricorde ; pardonnez à un miſérable qui n'a pour tout crime que la cervelle brouillée & beaucoup d'imprudence. Je demeure, Monſeigneur, avec un profond reſpect, votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

« BOURET.

« Ce 24 août 1730. »

cette foſſe qui renfermoit les reſtes d'une femme qu'il avoit tant aimée. Une plaque de marbre (1), ſcellée par ſes ſoins dans la muraille voiſine, conſacra la mémoire de cet évènement (2).

(1) Cette table de marbre a figuré depuis dans la galerie de M. le comte de Bérenger, propriétaire de l'hôtel de Sommery, dans les terrains duquel Adrienne avoit été inhumée.

(2) Le 11 floréal an V (30 avril 1797). « Les comédiens françois « demandèrent à être autoriſés à « faire la recherche des cendres « d'Adrienne Le Couvreur & à les « dépoſer dans le local affecté par « la loi aux ſépultures. »

Le 6 prairial (25 mai 1797). « Réponſe affirmative de l'autorité, « avec invitation aux membres du « bureau central du canton de « Paris, de ſeconder de tout leur « pouvoir l'exécution de ce projet. »

(*Archives nationales*).

ROLES CRÉÉS PAR Mlle LE COUVREUR

1720	Artémire.	*Artémire*, de Voltaire.
1721	Antigone.	*Les Machabées*, de La Mothe-Houdard.
—	Zarès.	*Eſther*, de Racine.
—	Pelopée.	*Egiſthe*, de Pralard & Seguineau.
1723	Quitterie	*Buſile & Quitterie*, de G. de Mondorge.
—	Nitetis.	*Nitetis*, de Danchet.
—	Conſtance.	*Inès de Caſtro*, de La Mothe-Houdard.
1724	Mariamne.	*Hérode & Mariamne*, de Voltaire.
1725	Hortenſe.	*L'Indiſcret*, de Voltaire.
1726	Angélique.	*Le Taliſman*, de La Mothe-Houdard.
—	Ericie	*Pyrrhus*, de Crébillon.
—	Amarillis	*Le Paſtor Fido*, de l'abbé Pellegrin.
—	Eliante.	*Le François à Londres*, de Boiſſy.

1727	La Marquiſe.	*La Surpriſe de l'Amour*, de Marivaux.
1728	Angélique.	*Les Fils ingrats*, de Piron.
—	La Comteſſe.	*Les Amants déguiſés*, de l'abbé Aunillon.
1730	Ino.	*Ino & Mélicerte*, de La Grange Chancel.
—	Léonide.	*Calliſthènes*, de Piron.

SARRAZIN

1729 - 1759

CLAUDE

SARRAZIN

1729 — 1759

SARRAZIN naquit à Nuits, près Dijon, le 19 juin 1689, dans une famille de bonne & riche bourgeoiſie. Il fut deſtiné de bonne heure à l'état eccléſiaſtique, & porta pendant pluſieurs années le petit collet. La rencontre fortuite qu'il fit d'une comédienne de campagne, changea ſes diſpoſi-

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Symphorien, à Nuys (ſic) : « Le dimanche dix-neufvieſme de juin mil ſix cent quatre-vingt-neuf, ſur le ſoir, a été baptizé *Claude*, fils de M. Claude Sarrazin, marchand à Nuys, & de demoiſelle Anne Julbin, ſes père & mère ; lequel vint au monde hier, ſur une heure après minuit. Le parrain, honorable homme M. Claude Perruchot, apotiquaire. La marraine, demoiſelle Jeanne Sarrazin, femme de M. André Laurent, procureur & notaire à Nuys. Tous ont ſigné avec moi, curé. »

tions, & jetant, comme on dit, le froc aux orties, Sarrazin réſolut de ſe faire lui-même comédien. Il quitta ſa province & ſe rendit à Paris où il rechercha toutes les occaſions de jouer la comédie. Il parvint à ſe faire admettre dans la ſociété à laquelle le duc de Geſvres ouvroit l'accès de ſon château de Saint-Ouen. C'eſt de là que Sarrazin, qui déjà n'appartenoit plus à la première jeuneſſe, s'élança ſur la ſcène françoiſe, ſans avoir paſſé par l'épreuve préalable des ſcènes de province. Il débuta, le 3 mars 1729, par le rôle d'OEdipe dans la tragédie de ce nom, de P. Corneille (1). Une belle voix, de l'intelligence & de la ſenſibilité, telles étoient les qualités qu'on lui reconnut & qui le firent accueillir avec des applaudiſſements. Il joua de nouveau le même rôle, le 10, avec plus de ſuccès encore. Le 17, il repréſenta à Verſailles Agamemnon dans *Iphigénie en Aulide*, & fut définitivement jugé comme un acteur très-capable de tenir convenablement l'emploi des *Rois* & des *Pères*. Dix-neuf jours après ſes débuts, il étoit reçu pour doubler Baron; celui-ci étant mort vers la fin de l'année, Sarrazin lui ſuccéda & devint chef d'emploi.

(1) Du 22 mars 1729.

« Nous... &c., mandons & ordonnons aux comédiens françois ordinaires de Sa Majeſté de recevoir dans la troupe du Roy le ſieur Sarrazin, pour y jouer les rôles de roys dans la tragédie, & ceux de payſans dans la comédie; & comme il n'y a pas actuellement de parts vacantes, nous accordons au ſieur Sarrazin une demie (*sic*) part ſur la première qui viendra à vaquer. »

Fait au Palais de Verſailles.

Signé : DUC DE MORTEMART.

(*Archives nationales*).

Ce comédien fut chargé d'un grand nombre de rôles importants dans les pièces nouvelles pendant le cours de ſa carrière théâtrale, & il déploya, dans la plupart, les qualités diſtinctives de ſon talent, qui conſiſtoient principalement dans l'âme & la ſenſibilité. « Lorſqu'il étoit bien placé, dit Grimm, il approchoit « du ſublime : ce n'étoit plus un acteur qu'on voyoit. « Dans *Zaïre*, par exemple, c'étoit Luſignan lui-« même que vous entendiez; dans *la Métromanie*, « c'était l'oncle du métromane; dans *l'Andrienne*, c'é-« toit cet autre vieillard emporté, & cependant bon, « que vous croyiez voir en perſonne. Il étoit ſublime « dans cette pièce. Quelle chaleur! quelle foule de « ſentiments, & de ſentiments toujours vrais, il ſça-« voit mettre dans ſon jeu! »

En faiſant dans cet éloge la part de l'emphaſe, on ne ſçauroit élever de doute ſur le talent de Sarrazin. Cependant, Voltaire ne ſe montra pas toujours à ſon égard diſpoſé à l'indulgence : diſons plus, il ne lui rendit pas aſſez de juſtice & le malmena quelquefois aſſez rudement. Il lui reprochoit « une façon miſérable de « réciter les vers comme on lit la Gazette. » Mécontent de ſon jeu dans le rôle de Zamti, de *l'Orphelin de la Chine*, il le baptiſa du ſobriquet de *ſacriſtain de pagode*. Sarrazin ne lui gardoit pas rancune : il recevoit avec humilité la critique & le blâme, & lorſque, parfois, c'étoient des éloges qui lui étoient adreſſés, il ne les entendoit qu'avec une extrême confuſion.

Il eſt certain, d'après les témoignages contempo-

rains, qu'on pouvoit reprocher à cet acteur de confondre assez fréquemment la familiarité avec le naturel, de manquer complètement d'énergie. Voici une anecdote qui le prouve : on répétoit une pièce de Voltaire, & la mollesse de Sarrazin, chargé du rôle de Brutus, dans son invocation au dieu Mars, le peu de fermeté, de grandeur & de majesté qu'il y apportoit, impatientèrent l'auteur qui lui dit avec une ironie sanglante : « Monsieur, songez donc que vous êtes Brutus, le « plus ferme de tous les consuls romains, & qu'il ne « faut pas parler au dieu Mars comme si vous disiez : « Ah ! bonne Sainte-Vierge, faites-moi gagner un lot « de cent francs à la loterie ! »

Malgré cette dure plaisanterie, Sarrazin ne devint ni plus vigoureux ni plus mâle, parce que ni l'une ni l'autre de ces qualités n'étoient en lui, & qu'il n'étoit véritablement bon acteur que dans les situations pathétiques. « On ne lui vit jamais, dit Le Kain dans ses « mémoires, l'âme de Mithridate, ni la noblesse d'Auguste. »

Il ne fut pas plus à l'abri des épigrammes de Piron, qui avoit eu à se plaindre de son jeu dans le rôle de Christiern, de la tragédie de *Gustave*. « Cet homme, « s'écria-t-il du milieu de l'amphithéâtre, qui n'a pas « été digne d'être sacré à vingt-quatre ans, ne mérite « pas d'être excommunié à soixante. »

A la mort de Duchemin, arrivée en 1754, Sarrazin fut gratifié d'une pension de mille livres. Atteint toutefois, dans l'année 1759, d'une forte extinction de

voix (1), cet acteur, dont les moyens s'étoient affoiblis depuis plusieurs années, se trouva réduit à l'impossibilité de continuer l'exercice de sa profession. Pourtant, comme il conservoit l'espoir que le repos & le régime lui rendroient la plénitude de ses moyens, on le maintint sur les contrôles de la Comédie jusqu'à la fin de cette même année. Alors, toute probabilité de guérison s'étant évanouie, Sarrazin fut mis à la retraite sur sa propre demande, le 1er avril 1759, avec le brevet d'une pension de 1,500 livres, conformément à l'arrêt du Conseil du 18 juin 1757, enregistré au Parlement, &, dit l'arrêté du duc d'Aumont : « En vertu de l'ancienneté & de l'excellence de ses services. »

En dépit, ou peut-être à cause de ses infirmités, Sarrazin, qui étoit veuf depuis plusieurs années, se remaria à l'âge de 71 ans, le 23 février 1759, avec une veuve qui en avoit 60 & qui étoit la mère de l'acteur Dubois (2). Il languit encore pendant trois années, & mourut à Paris le lundi 15 novembre 1762, avec la réputation, sinon d'un grand comédien, selon l'opinion quelque peu enthousiaste de Grimm, du moins d'un acteur très-distingué, & que le public avoit

(1) Un jeune acteur, inquiet de sa mauvaise voix, demandoit des conseils à Sarrazin : « Venez chez « moi, lui dit férieusement celui-« ci, je vous ferai cracher le sang « pendant quinze jours. »

Ne faudroit-il pas conclure de cette anecdote que Sarrazin *crioit* plutôt qu'il ne *déclamoit*, & que, dès lors, s'expliqueroit naturellement l'origine du mal qui l'a emporté?

(2) Médiocre acteur qui fut l'occasion des scènes qui troublèrent, en 1765, les représentations du *Siége de Calais*.

toujours fort goûté dans les rôles appropriés à ſes moyens (1).

(1) Ce comédien emporta les regrets du public dont il étoit très-aimé. Auſſi, le comédien du nom de Blainville (*), qui le remplaça dans le rôle de Simon, de l'*Andrienne*, jugea-t-il prudent de s'aſſurer l'indulgence du parterre par une allocution préalable.

(*) D'abord maître d'école à Goneſſe, près de Saint-Denis.

ROLES CRÉÉS PAR SARRAZIN

1730	Calliſthènes	*Calliſthènes*, de Piron.
—	David.	*Abſalon*, de Duché.
—	Brutus.	*Brutus*, de Voltaire.
1731	Androclide.	*Erigonne*, de La Grange-Chancel.
1732	Hermogide..	*Eryphile*, de Voltaire.
—	Caſſius..	*Caſſius & Victorinus*, de La Gr.-Chancel.
—	Orgon.	*Le Complaiſant*, de Pont-de-Veyle.
1733	Chriſtiern.	*Guſtave*, de Piron.
—	Atrée	*Pélopée*, de l'abbé Pellegrin.
1734	Cécil	*Marie Stuart*, de Tronchin.
—	Luſignan.	*Zaïre*, de Voltaire.
—	Achate	*Didon*, de L. de Pompignan.
—	Veſpaſien	*Sabinus & Eponine*, de Richer.
—	Céſar.	*La Mort de Céſar*, de Voltaire.
—	Philinte	*Le Mariage par lettre de change*, de Poiſſon.
—	Soſthène.	*Teglis*, de Morand.
1736	Alvarès	*Alzire*, de Voltaire.
—	Vindorix.	*Pharamond*, de Cahuzac.
—	Euphémon, père. . .	*L'Enfant Prodigue*, de Voltaire.
—	Childéric..	*Childéric*, de Morand.
1737	Perdicus.	*Lyſimachus*, de De Caux.
—	Ariſte.	*L'Ecole des Amis*, de La Chauſſée.

1738	Baliveau.	*La Métromanie*, de Piron.
—	Maximien.	*Maximien*, de La Chauſſée.
—	Le Comte	*Le Pouvoir de la Sympathie*, du même.
1739	Perſès.	*Médus*, de Deſchamps.
—	Théodore.	*Mahomet II*, de La Noue.
—	Amintas.	*Thélamire*, de Mlle Deniſe Lebrun.
—	Bajazet.	*Bajazet Ier*, de Pacarony.
1740	Vorceſter	*Edouard III*, de Greſſet.
—	Bennaſſar.	*Zulime*, de Voltaire.
1741	D'Orvigny.	*Mélanide*, de La Chauſſée.
—	Arbace.	*Zarès*, de Paliſſot de Montenoy.
—	Hérode.	*Antoine & Cléopâtre*, de Boiſtel.
—	Cléon.	*L'Embarras du Choix*, de Boiſſy.
1742	Zopire.	*Mahomet*, de Voltaire.
—	Le Préſident.	*La Gouvernante*, de La Chauſſée.
1743	Narbas.	*Mérope*, de Voltaire.
—	Céſar.	*La Mort de Céſar*, du même.
1744	Argant.	*l'Ecole des Mères*, de La Chauſſée.
1745	Zarès.	*Alzaïde*, de Linant.
1746	Priuli	*Veniſe ſauvée*, de La Place.
—	Philippe Humbert. .	*Nanine*, de Voltaire.
1750	Ventidius	*Cléopâtre*, de Marmontel.
—	Pammène	*Oreſte*, de Voltaire.
—	Dorimond.	*Cénie*, de Mme de Graffigny.
—	Sciolto.	*Caliſte*, de Séran de La Tour.
1751	Varon.	*Varon*, de Graves.
1752	Démophon.	*Les Héraclides*, de Marmontel.
1754	Apriès.	*Paros*, de Mailhol.
1755	Theſtor.	*Les Troyennes*, de Châteaubrun.
—	Cicéron	*Le Triumvirat*, de Crébillon.

FRANÇOIS-CHARLES

RACOT DE GRANDVAL

1729 — 1768

GRANDVAL, né à Paris, le 23 octobre 1710, mort à Montmartre, le 23 ſeptembre 1784, prit, à dix-ſept ans, le parti de la comédie, & parcourut, pendant deux années, diverſes villes de province, Metz, Rouen, Lille. Appelé & ſoutenu par les conſeils de la célèbre Le Couvreur, il débuta à Paris le ſamedi, 18 novembre 1729 (1), par Andronic

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Sulpice : « Le vingt-cinq octobre mil ſept cent dix, a été baptiſé *François-Charles*, fils de Nicolas Racot de Grandval, maître joueur de clavecin, & de Marie Macé, ſon épouſe. Le parrain, Pierre-Charles Racot; la marraine, Françoiſe Pithel, ſœur de Jean Raiſin. »

(1) « Nous, duc de Mortemare,... &c., mandons & ordonnons aux comédiens du Roy de recevoir dans leur troupe le ſieur de Grandval, ſuivant la volonté du Roy, pour y jouir d'une demie (*sic*) part ſur la première qui viendra à vaquer. Voulons pa-

RACOT DE GRANDVAL

1729-1768

& par Mélicerte, dans *Ino & Mélicerte* (1). Il avoit paru d'abord ſous le nom de Duval; mais après avoir débuté à la Cour avec un très grand ſuccès, il fut reçu à demi-part ſur un ordre du Roy, le 31 décembre, & jugea à propos de reprendre ſon véritable nom. Il n'avoit encore paru que dans la tragédie, bien que ſon goût & ſes talents le portaſſent à jouer le haut-comique, dans lequel il devoit exceller. Juſqu'à la retraite de Quinault-Dufreſne, qui n'eut lieu qu'en 1741, il tint le ſecond emploi, & il avoit au plus trente ans, lorſqu'il prit en chef les *premiers rôles* tragiques & comiques, ſans renoncer pourtant à ceux de *jeunes-premiers*. Jamais acteur, avant lui, n'avoit ſaiſi avec tant de fineſſe & d'eſprit le ton & les manières les plus délicates de ce qu'on nommoit alors les *petits-maîtres* de bonne compagnie. Il apportoit, dans tous ſes rôles, diſent les mémoires du temps, une élégance, une nobleſſe & une chaleur qui lui valurent, au plus haut degré, la faveur publique, que Le Kain ſeul, à ſon apparition ſur la ſcène, en 1750, put lui diſputer, mais non lui enlever. Cependant, bien que Grandval n'eût pas d'abord rendu juſtice au mérite éminent de ſon rival dans la tragédie, il fut amené par la force

« reillement qu'il ait voix délibé-
« rative dans les aſſemblées &
« qu'il joue en ſecond les rôles
« des ſieurs Quinault frères.
« *Signé:* DUC DE MORTEMART.
(*Archives nationales.*)

(1) Cette tragédie de La Grange-Chancel, qui avoit été repréſentée le 10 mars 1713, fut repriſe pour les débuts de Grandval, & fort applaudie.

des choſes à reconnoître ſon erreur, & deux ans n'étoient pas écoulés depuis ſes débuts, qu'il le mettoit en poſſeſſion de tous les grands rôles tragiques, ne ſe réſervant que les rôles de *haut-comique*, dans leſquels il n'avoit pas à redouter de concurrence.

Une autre anecdote prouveroit que Grandval uniſſoit à ſon grand talent une modeſtie peu commune. Molé, ayant fait remettre à la ſcène, en 1763, *la Réconciliation normande*, pièce de Dufreſny, repréſentée pour la première fois, le 7 mars 1719, Grandval, à l'iſſue de la repréſentation, où Molé avoit obtenu un grand ſuccès dans le rôle du chevalier, courut l'embraſſer, & lui dit : « Mon jeune ami, j'ai paſſé jadis « pour bien jouer ce rôle, mais je vous aſſure que je « n'approchois pas de vous, & votre jeu m'a fait dé- « couvrir des fineſſes que je n'ai jamais ſoupçon- « nées. »

La figure de Grandval était expreſſive; il avoit beaucoup d'aiſance & de grâce dans le maintien : ſon jeu étoit empreint d'une exquiſe délicateſſe, & : « tout « concouroit (dit La Harpe) à lui donner ſur la ſcène « l'air de l'homme du monde. » Un ſeul défaut mit un terme aux ſuccès de Grandval, & le força de quitter l'exercice de ſa profeſſion à un âge où il auroit pu rendre encore de grands ſervices à l'art. Il *graſſeyoit* d'une manière aſſez ſenſible, & ce défaut, « dont la « jeuneſſe & la beauté font dans le monde une grâce « de plus, a dit judicieuſement Mlle Clairon, eſt « intolérable au théâtre. »

Grandval prit ſa retraite à la clôture d'avril 1762, jouiſſant encore de toute ſa renommée. Cette retraite prématurée fut l'effet du dépit violent que lui avoit cauſé le jeune Fronſac, fils du maréchal de Richelieu, dont le deſpotiſme peſoit tant alors ſur les comédiens. Il avoit reçu du Roy, dès 1745 (1), une penſion de mille livres, & touchoit quinze cents livres de la Comédie. Soit en raiſon de la médiocrité de ſa fortune qui avoit ſouffert quelques atteintes; ſoit, ce qui nous ſemble plus probable, que l'oiſiveté lui fût pénible, Grandval, grâce au crédit de M. de Boulogne, qui le protégeoit, remonta ſur la ſcène le 6 février 1764, après être reſté quelques mois dans la troupe de Lyon; il reparut dans *le Miſanthrope*. Le 8, il joua le rôle du *Philoſophe marié*, & reprit ſucceſſivement tous ſes anciens rôles. Malgré, & peut-être à cauſe du ſuccès qu'il obtint, il ne retrouva plus chez ſes camarades l'accueil ſympathique auquel il avoit droit de s'attendre, & il put même reconnoître un changement dans les diſpoſitions du public à ſon égard. Il s'en falloit, cependant, que ce refroidiſſement provînt des cauſes que lui aſſigne Grimm, qui prétend que « de charmant qu'il étoit parti, il étoit revenu déteſtable. » Toujours eſt-il que Grandval, quatre ans après cette rentrée, ſe retira définitivement le 1er avril 1768. Il avoit épouſé, en 1732, Marie-Geneviève Dupré, fille d'un

(1) 14 octobre 1745. — Brevet de mille livres de penſion à Grandval, comédien français, pour ſes ſervices depuis vingt ans.
(*Archives nationales, Secrétariat d'Etat.*)

horloger de la rue Dauphine, qui, depuis ſon mariage, prit le théâtre & devint une actrice remarquable dans les *grandes coquettes* (1). Elle ſe retira au bout de vingt-ſix ans de ſervice, laiſſant après elle beaucoup de réputation & de regrets. Elle mena une vie édifiante juſqu'à ſa mort, arrivée le 15 août 1783. Devenu veuf, Grandval qui, d'ailleurs, ne ſurvécut que d'un an à ſa femme, alla habiter aux portes de Paris, barrière Blanche, à proximité de Mlle Du Meſnil, avec laquelle il étoit lié depuis de longues années.

C'eſt là qu'il mourut, le 24 ſeptembre 1784. Il a été inhumé dans l'Égliſe paroiſſiale de Montmartre.

Grandval eſt auteur de pluſieurs ouvrages en vers, auxquels il ne mit pas ſon nom, probablement pour cauſe : ſa muſe étoit ſouvent libre, pour ne pas dire plus. Au milieu des crudités dont elles foiſonnent, ſes comédies, ſi l'on peut leur attribuer ce nom, montrent quelques plaiſanteries piquantes, de l'eſprit & beaucoup de gaîté. Le catalogue de la Bibliothèque dramatique de Soleinne, publié en 1844, donne la liſte de ces différentes productions, dont les titres laiſſent ſuffiſamment comprendre les ſujets qui y ſont traités.

(1) Selon A. Jal, elle étoit née le 25 octobre 1711.

ROLES CRÉÉS PAR GRANDVAL

1730	Lyſimaque.	*Calliſthènes*, de Piron.
—	Valerius Publicola. .	*Brutus*, de Voltaire.
1731	Eraſte.	*L'Ecole des Amants*, de Jolly.
—	Apollon	*La Réunion des Amours*, de Marivaux.
—	Sténélus.	*Erigone*, de La Grange-Chancel.
1732	Ergaſte	*Les Serments indiſcrets*, de Marivaux.
—	Néreſtan	*Zaïre*, de Voltaire.
—	Claudius.	*Caſſius & Victorinus*, de La Gr.-Chancel.
—	Eraſte.	*Le Complaiſant*, de Pont-de-Veyle.
1733	Frédéric.	*Guſtave Vaſa*, de Piron.
—	Le Génie de la Com.	*La fauſſe Antipathie*, de La Chauſſée.
—	Valère.	*Le Rendez-vous ſuppoſé*, de Fagan.
—	Egiſthe.	*Pélopée*, de l'abbé Pellegrin.
1734	Coucy.	*Adélaïde Du Gueſclin*, de Voltaire.
—	Cléante..	*La Grondeuſe*, de Fagan.
—	Dudley..	*Marie Stuart*, de Tronchin.
—	Jarbe.	*Didon*, de Lefranc de Pompignan.
—	Hylas	*Courſes de Tempé*, de Piron.
—	Le Marquis.	*La Pupille*, de Fagan.
—	Titus	*Sabinus & Eponine*, de Richer.
1735	Clitandre	*Le Préjugé à la mode*, de La Chauſſée.
—	Valère.	*Le triple Mariage*, de Deſtouches.
—	Cléon.	*Le Mariage par lettre de change*, de Poiſſon.
—	Pyrrhus.	*Téglis*, de Morand.
1736	Le Marquis	*Le Legs*, de Marivaux.
—	Maxime	*Pharamond*, de Cahuzac.
—	Sigidbert	*Childéric*, de Morand.
1737	Domane	*L'Ecole des Amis*, de La Chauſſée.
—	Lyſimachus	*Lyſimachus*, de De Caux.
1738	Aurèle.	*Maximien*, de La Chauſſée.
—	Dorilas	*Le Fat puni*, de Pont-de-Veyle.
—	Cléante.	*Le Conſentement forcé*, de G. de Merville.
—	Dorante.	*Le Pouvoir de la Sympathie*, de La Chauſſée.
1739	Valère.	*Le Somnambule*, de Pont-de-Veyle.

1739	L'Aga.	*Mahomet II*, de La Noue.
—	Andronic	*Bajazet Ier*, de Pacarony.
—	Le Chevalier.	*Le Marié ſans le ſçavoir*, de Fagan.
1740	Edouard.	*Edouard III*, de Greſſet.
—	Le Marquis..	*Les Dehors trompeurs*, de Boiſſy.
—	Alcindor.	*L'Oracle*, de Saint-Foix.
1741	Eraſte.	*L'Amant auteur & valet*, de Cérou.
—	Zarès.	*Zarès*, de Paliſſot.
—	Darviane	*Melanide*, de La Chauſſée.
—	Deucalion.	*Deucalion & Pyrrha*, de Saint-Foix.
—	Antoine.	*Antoine & Cléopâtre*, de Boiſtel.
—	Dorgemont..	*L'Embarras du Choix*, de Boiſſy.
1742	Azor.	*Amour pour Amour*, de La Chauſſée.
1743	Mahomet..	*Mahomet*, de Voltaire.
—	Egiſthe..	*Mérope*, du même.
—	Olinde..	*Zénéide*, de Cahuzac.
—	Félix.	*L'Iſle ſauvage*, de Saint-Foix.
—	Junius Brutus.	*La Mort de Céſar*, de Voltaire.
1744	Belfort.	*L'Epoux par ſupercherie*, de Boiſſy.
—	Le Marquis..	*L'Ecole des Mères*, de La Chauſſée.
—	Damon..	*L'heureux Retour*, de Fagan & Panard.
1745	Montval.	*Le Médecin par occaſion*, de Boiſſy.
—	Léandre.	*Le Sage étourdi*, du même.
1746	Pèdre.	*Veniſe ſauvée*, de La Place.
1747	Sainville fils.	*La Gouvernante*, de La Chauſſée.
—	Cléon.	*Le Méchant*, de Greſſet.
—	Cléon.	*L'Ecole amoureuſe*, de Bret.
1748	Denys le Jeune. . .	*Denys le Tyran*, de Marmontel.
—	Le Grand-Prêtre. . .	*Sémiramis*, de Voltaire.
1749	Le chevalier d'Olban.	*Nanine*, du même.
—	Ariſtomène..	*Ariſtomène*, de Marmontel.
1750	Oreſte..	*Oreſte*, de Voltaire.
—	Antoine.	*Cléopâtre*, de Marmontel.
—	Clerval..	*Cénie*, de Mme de Graffigny.
—	Damis.	*L'Impertinent*, de Deſmahis.
1754	Momus..	*Les Adieux du Goût*, de Patu & Portelance.
—	Mercure.	*Les Hommes*, de Saint-Foix.
—	Cléon.	*Le Diſſipateur*, de Deſtouches.
1756	Verville..	*Le Jaloux*, de Bret.

1756	Philoctète.	*Philoctète*, de Châteaubrun.
1757	Renaud de Bourbon.	*Adèle de Ponthieu*, de La Place.
1758	Damis.	*Le faux Généreux*, de Bret.
1760	Timur.	*Zulica*, de Dorat.
—	Valère.	*Les Philoſophes*, de Paliſſot.
—	Orbaſſan..	*Tancrède*, de Voltaire.
1761	Le Chevalier.	*Le Financier*, de Saint-Foix.
—	Eraſte.	*Les fauſſes Apparences*, de Belle-Cour
—	Ducarrage.	*Le Droit du Seigneur*, de Voltaire.
—	Le Baron..	*Le Tambour nocturne*, de Deſtouches.
—	Don Frédéric.. . . .	*Le Rival ſuppoſé*, de Saint-Foix.
1762	Le Màrquis.	*L'Ecueil du Sage*, de Voltaire.
1764	Damon	*L'Amateur*, de Barthe.
1765	Le bar. d'Eſparville .	*Le Philoſophe ſans le ſçavoir*, de Sedaine.
1767	Coverly.	*Eugénie*, de Beaumarchais.

MARIE-ANNE BOTOT

dite MADEMOISELLE DANGEVILLE

1730-1763

ISSUE d'une famille de comédiens, Marie-Anne BOTOT, dite Dangeville, née le 29 décembre 1714, à Paris, où elle mourut le 1er mars 1796, fut deſtinée au théâtre dès ſa plus tendre enfance, puiſqu'à l'âge de trois ans elle figuroit déjà dans les ballets. Le 27 avril 1722, elle joua pour la première fois un rôle d'enfant, celui de la Jeuneſſe dans l'*Inconnu* (1); & ſucceſſivement des rôles proportionnés à ſon âge, juſqu'au moment où,

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe de Saint-Sulpice : « Le 31 décembre 1714, a été baptiſée *Marie-Anne*, née le 29 du préſent mois, fille de François-Antoine Botot, bourgeois de Paris, & de Anne-Catherine Deſmares, ſon épouſe, demeurant rue Fontaine-Saint-Germain (*). »

(1) Comédie en cinq actes & en vers, de Th. Corneille, jouée le 1er novembre 1640, pour la première fois.

(*) Aujourd'hui rue de Grenelle Saint Germain.

MADEMOISELLE DANGEVILLE

1730-1763.

formée par les leçons de la célèbre Desmares, sa tante, elle fit enfin son premier début, le 30 janvier 1730, dans le personnage de Lisbeth, du *Médisant* de Destouches. Son succès fut prodigieux, ce qui fit dire aux meilleurs juges : « Cette jeune actrice commence « comme les plus grands comédiens ont fini. »

La débutante fut reçue par ordre, le 6 mars suivant pour doubler Mlle Quinault la cadette, dans les rôles de *soubrettes*. Elle débuta aussi dans la tragédie, conformément à la règle établie, &, s'il faut ajouter foi aux jugements contemporains, obtint un grand succès dans *Hermione*, qu'elle joua onze fois de suite.

Voltaire, enthousiaste comme un poëte, lui confia, dans sa tragédie de *Brutus*, le rôle de Tullie, que la modestie de Mlle Dangeville lui fit d'abord refuser. Elle représenta à l'auteur que, nouvelle venue d'ailleurs, elle ne pouvoit de la sorte aller sur les brisées de Mlle De Seine, son ancienne ; mais Voltaire insista si vivement que l'actrice crut ne pouvoir plus longtemps se refuser à ses instances & accepta le rôle. Malheureusement cette pièce ne réussit que médiocrement, au grand déplaisir de son auteur, qui fut assez injuste *(genus irritabile vatum)* pour imputer son insuccès à Mlle Dangeville, & lui retira le rôle de Tullie, sans y mettre plus de façon (1).

(1) *Brutus* fut représenté le 11 décembre 1730, pour la première fois. Le surlendemain 13, Voltaire adressa à Mlle Dangeville la lettre (Ed. Beuchot, t. LI, n° 111), que cet éditeur a cru avoir été adressée à Mlle Gaussin.

La lettre à Thiriot (Ed. Beu-

Piquée d'un procédé auſſi cavalier, celle-ci prit dès lors, en elle-même, la réſolution de renoncer à jamais à l'interprétation de la tragédie, & malgré l'inſiſtance réitérée de ſes ſupérieurs & de ſes camarades, rien ne put la faire revenir ſur cette détermination. On a prétendu que la tragédie avoit perdu en cette actrice une interprète qui eût donné plus tard aux Du Meſnil & aux Clairon une rivale redoutable : c'eſt là une queſtion qui, pour être réſolue affirmativement, auroit eu beſoin de s'appuyer ſur l'expérience du temps. Il n'en eſt pas moins certain que cet incident, s'il cauſa effectivement un préjudice à la muſe tragique, tourna, du moins, au plus grand avantage de la comédie en permettant à l'actrice d'élargir le cercle de ſes rôles, & d'aborder en même temps des emplois de nature oppoſée; car un talent auſſi élevé que le ſien ne pouvoit demeurer circonſcrit.

Saiſiſſant avec une merveilleuſe aptitude les caractères les plus contraſtants, Mlle Dangeville jouoit avec une égale ſupériorité Colette, des *Trois Couſines*, & la baronne d'Olban, de *Nanine*; Mme Orgon, dans le

chot, t. Ier, p. 198, n° 113), qui contient les vers adreſſés à Mlle Dangeville, eſt certainement du mercredi 13 décembre, au moment où alloit ſe donner la deuxième repréſentation de *Brutus*. Elle ne fut cloſe que dans la ſoirée.

Voltaire avoit eſquiſſé en proſe, en 1728, le premier acte de *Brutus*, à Wandſworth, petite ville à deux lieues de Londres. Il y travailla en 1729, de mai à octobre, aux environs de Paris & en Lorraine; à Plombières, en juin & juillet 1729; à Nancy, en ſeptembre. Le 15 octobre ſuivant, il la lut aux comédiens; mais il la retira pour ne la donner que le 11 décembre 1730.

Complaiſant, & Martine, des *Femmes ſçavantes;* la Comteſſe, des *Mœurs du temps*, Angélique, dans la *Fauſſe Agnès* (1), & beaucoup d'autres rôles qu'il deviendroit trop long d'énumérer. Nous ne parlerons pas de ceux que les auteurs contemporains lui donnèrent en grand nombre à établir dans les pièces nouvelles, & dont elle aſſura la réuſſite. Douée d'une phyſionomie charmante & fine, de traits réguliers, vifs & pleins d'expreſſion, d'une taille ſvelte & gracieuſe, Mlle Dangeville offroit dans ſa perſonne l'enſemble le plus flatteur. Son jeu ſpirituel, le tatillonnage propre à ſon emploi, l'intérêt ſoutenu qu'elle apportoit à la ſcène, firent dire d'elle à Garrick : « Qu'elle avoit le vrai génie de ſon art & qu'elle y « joignoit tout ce que l'eſprit & le goût peuvent « ajouter au génie. » Voltaire lui-même, qui avoit oublié ſes anciens griefs, fit, dans un diſcours qui devoit d'abord être prononcé par Mlle d'Oligny (2), nouvellement admiſe, un éloge pompeux de Mlle Dangeville, dont il dit : « Qu'elle renfer- « moit en elle de quoi faire la réputation de cinq ou « ſix actrices. »

Au milieu d'une carrière qui ne comptoit que des triomphes, Mlle Dangeville, qui étoit d'un commerce

(1) Repréſentée pour la première fois, le 10 mars 1759. Cette pièce avoit d'abord été refuſée par les comédiens. Deſtouches, froiſſé de ce procédé, la fit imprimer dans la même année.

(2) Ce diſcours, compoſé pour la rentrée du 12 avril 1763, fut débité par Dauberval.

très-doux & d'humeur conciliante, ayant eu à ſouffrir de quelques tracaſſeries de la part de l'altière Clairon, qui ne ſupportoit qu'impatiemment toute gloire qui lui faiſoit ombrage, réſolut de ſe retirer, & le 14 mars 1763 (1), elle paroiſſoit pour la dernière fois, jour de la clôture, ſur cette ſcène qu'elle avoit illuſtrée, dans le rôle de la marquiſe de Floricourt, de l'*Anglois à Bordeaux* (2), & prenoit congé du public, emportant avec elle le ſurnom d'*inimitable* qui lui fut unanimement décerné. Elle approchoit alors de cinquante ans & en avoit paſſé un peu plus de trente ſur le théâtre.

La pièce de Favart ayant été repriſe trois mois après, à l'occaſion du rétabliſſement de la paix, Mlle Dangeville, quoique retirée alors, conſentit à reprendre ſon rôle pendant quelques repréſentations (3). Vainement enſuite eſſaya-t-on de la retenir

(1) Du 19 mars 1763. Nous, duc de Duras, premier gentil-homme de la Chambre du Roi, avons accordé ſous le bon plaiſir de Sa Majeſté, à la demoiſelle Dangeville ſon congé de retraite de la Comédie-Françoiſe, ſur les vives inſtances qu'elle nous a faites depuis longtemps ſur le mauvais état de ſa ſanté, & lui avons accordé la penſion de retraite de quinze cents livres, également méritée par la longueur de ſes ſervices & la réalité de ſes talents trop connus de la Cour & du public, pour ne pas exciter tous les regrets de la perte que va faire le théâtre françois.

Signé : DUC DE DURAS.

(2) Comédie en un acte & en vers libres, de Favart.

(3) Cette réapparition eut lieu le 27 juin. « Auſſitôt que Mlle Dan- « geville, dont le rôle ouvre la « pièce, parut ſur le théâtre, » dit le manuſcrit (*), auquel nous

(*) Manuſcrit de la Bibliothèque nationale.

en lui remontrant que ſon talent n'avoit rien perdu de ſa vérité & de ſon éclat, & qu'il devoit longtemps encore faire l'ornement de la ſcène, elle reſta inſenſible à toutes les ſéductions de l'amour-propre, & revint, après cette nouvelle épreuve, dans l'habitation modeſte qu'elle poſſédoit à Vaugirard. Jouiſſant d'une penſion de 1,500 livres, faite par la Comédie, d'une autre de chiffre égal ſur la caſſette particulière du Roy, penſion qui fut ſucceſſivement élevée, en 1773 & en 1776, à 3,500 livres, elle y vécut heureuſe ; & l'on peut dire que les regrets univerſels du public, que l'eſtime des gens de lettres & l'affection de ſes cama-

avons déjà emprunté pluſieurs citations, « des applaudiſſements « universels & continués pendant « longtemps, l'empêchèrent de « parler. On eut lieu de craindre « même, à l'état de trouble où « cette circonſtance mettoit ſa « modeſtie, que cela ne lui occa- « ſionnât une révolution qui mît « obſtacle à ſa bonne volonté. « Le ſilence ayant ſuccédé à ce « tranſport, cette incomparable « actrice joua comme on l'a tou- « jours vu jouer, c'eſt-à-dire au « plus haut degré de perfec- « tion. »

L'Anglois à Bordeaux fut repréſenté douze fois en préſence d'une grande affluence de ſpectateurs. Sa dernière repréſentation produiſit une recette de 3,558 livres.

Le premier ſoir de cette rentrée paſſagère, l'ouvrage de Favart avait été précédé du *Miſanthrope*.

A l'iſſue de cette pièce, Molé s'avança comme pour les annonces ordinaires & s'exprima ainſi :

« Meſſieurs, la ſanté de Mlle « Dangeville ne lui a pas permis « de ſuivre plus longtemps la car- « rière théâtrale ; mais elle y re- « paroit avec tranſport dès qu'il « s'agit de prendre part à la joie « publique. C'eſt un tribut que « Mlle Dangeville paie au bonheur « général & à la reconnaiſſance « qu'elle conſerve des bontés dont « vous l'avez honorée (*). »

(*) Manuſcrit de la Bibliothèque nationale, déjà cité.

rades la ſuivirent dans ſa retraite (1). Ceux-ci lui en donnèrent un témoignage bien évident en allant repréſenter, le 15 août, jour de ſa fête, ſur un théâtre dreſſé dans ſon jardin, la *Partie de chaſſe d'Henry IV* (2), pièce de Collé, reçue à la Comédie-Françoiſe depuis pluſieurs mois, & dont Louis XV refuſa d'autoriſer la repréſentation en public. Le *Mercure* donna, dans le temps, une deſcription de cette fête qui attira tout ce que Paris renfermoit d'illuſtre.

Des détracteurs (& il y en a toujours; Collé fut du nombre), ne reconnoiſſoient pas de l'eſprit à cette actrice. Mais, lors même que ce reproche auroit été fondé, & il ne l'étoit pas, qu'importe au public qu'en dehors de la ſcène, l'acteur ſoit, ſous ce rapport, plus ou moins libéralement doué, ſi, comme Mlle Dangeville, il apporte à un degré ſupérieur dans l'exercice de ſon art le tact, l'intelligence & le jugement néceſſaires pour bien jouer la comédie? Or, parmi pluſieurs faits qui réduiroient à néant l'imputation envieuſe des adverſaires de cette comédienne juſtement célèbre, ne

(1) On lit dans les *Maiſons de Paris*, par Lefeuve, que Mlle Dangeville étoit propriétaire dans la rue Servandoni (*) d'une maiſon ſiſe entre celles du comte de Breteuil & de la famille Godonèche; cette dernière faiſoit l'angle de la rue de Vaugirard. Bourdelin, docteur en médecine, l'avoit vendue, en 1740, à la famille Botot. Elle porte aujourd'hui le n° 26.

(2) Cette comédie fut ſouvent repréſentée dans les réunions particulières par les comédiens françois. Ainſi, elle étoit jouée, le 13 avril 1769, à Chelles, chez la ducheſſe de Mazarin devant Meſdames de France.

(*) Ancienne rue des Foſſoyeurs.

ſuffit-il pas de rappeler que, conſultée par Deſtouches, qui vouloit ſupprimer un monologue (1) ſur l'effet duquel il étoit inquiet, elle l'en diſſuada en lui garantiſſant, au contraire, que ce paſſage ſeroit un des plus applaudis. Le poëte la crut, & ce monologue fut, en effet, un des morceaux les plus goûtés de l'ouvrage. Une autre anecdote nous apprend qu'à la première repréſentation des *Mécontents* (2), Mlle Dangeville ayant chanté dans le divertiſſement final un couplet dont le refrain étoit :

« Voilà comme
l'homme
N'eſt jamais content. »

on lui cria : *bis!* Elle le répéta ; mais quelques ſpectateurs inſiſtant pour l'entendre une troiſième fois, l'actrice ſe tourna de leur côté, & leur lançant un regard malicieux, ſe borna à la repriſe du refrain : » Voilà comme l'homme n'eſt jamais content. » Cet à-propos, qui n'eſt pas d'un eſprit vulgaire, n'en déplaiſe à Collé, fut ſalué par des rires & des applaudiſſements prolongés.

Mlle Dangeville, à ſes autres mérites, joignoit l'art de lire avec un charme qui entraînoit ſon auditoire. Le comité des comédiens ayant refuſé les *Mœurs du*

(1) Dans la *Force du Naturel*, comédie en cinq actes & en vers, jouée le 11 février 1750.

(2) Comédie en un acte & en vers, par La Bruère, repréſentée le 1er décembre 1734. Elle avoit d'abord été en trois actes.

temps, comédie ingénieuſe & piquante qui lui avoit été préſentée comme étant l'œuvre d'une femme, l'auteur anonyme en appela à la complaiſance de notre actrice qui relut la pièce & enleva ſa réception. Le ſtratagème réuſſit ; l'ouvrage fut repréſenté avec ſuccès, le 22 décembre 1760, & Saurin, ſon auteur, ſe fit alors connoître.

Mlle Dangeville a été l'objet d'un grand nombre d'hommages en vers & en proſe, ſous forme de couplets, de madrigaux, de diſcours. Dorat a dit d'elle, dans ſon poëme de *La Déclamation :*

« Cette actrice adorée & trop tôt diſparue,
« Qui par ſon enjouement ſçavoit tout animer,
« Et que, pour ſon éloge, il ſuffit de nommer..... »

Molé prononça publiquement ſon éloge, le 6 ſeptembre 1794, dans une ſéance du Lycée des Arts, à laquelle avoit été convoquée la célèbre Mlle Dangeville, octogénaire.

Ainſi que Voltaire, elle aſſiſta vivante à ſa propre apothéoſe, puiſque ce même jour ſon buſte fut couronné de lauriers par la main d'Eliſabeth Jolly, qui s'étoit montrée digne de lui ſuccéder.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle DANGEVILLE

1730	Le petit Poiſſon . . .	*Le Prince de Noiſy*, de Daigueberre.
—	Tullie.	*Brutus*, de Voltaire.
1731	Cupidon.	*La Réunion des Amours*, de Marivaux.
1732	Phénice.	*Les Serments indiſcrets*, du même.
—	Mme Orgon.	*Le Complaiſant*, de Pont-de-Veyle.
1733	L'Amour.	*Le Procès des Sens*, de Fuſilier.
—	Liſette.	*Les Rendez-vous*, de Fagan.
1734	Léonor.	*Les Mécontents*, de La Bruère.
1735	Dorine.	*La Grondeuſe*, de Fagan.
—	Florine.	*Le Préjugé à la mode*, de La Chauſſée.
—	Liſette.	*La Mère confidente*, de Marivaux.
—	Hortenſe.	*Le Mariage par lettre de change*, de Poiſſon.
—	Lucas.	*Les Acteurs déplacés*, de Laffichard & Panard.
1737	Marton.	*L'Ecole des Amis*, de La Chauſſée.
—	L'Heure du Berger. .	*L'Ecole de l'Hymen*, de l'abbé Pellegrin.
—	Liſette.	*L'Accommodement imprévu*, de La Grange-Chancel.
1738	Liſette.	*La Métromanie*, de Piron.
—	Liſette.	*Les Epoux réunis*, de Guyot de Merville.
1739	Cidaliſe.	*Eſope au Parnaſſe*, de Peſſelier.
—	Liſette.	*Les Dehors trompeurs*, de Boiſſy.
1740	Liſette.	*L'Amour ſecret*, de Poiſſon.
—	Angélique.	*L'heureux Échange*, de***.
—	Suzon.	*Joconde*, de Fagan.
1741	Liſette.	*L'Amour auteur & valet*, de Cérou.
—	L'Amour.	*Deucalion & Pyrrha*, de Saint-Foix.
—	Finette.	*L'Embarras du Choix*, de Boiſſy.
1742	Nadine	*Amour pour Amour*, de La Chauſſée.
—	Liſette.	*L'Accommodement imprévu*, de La Grange-Chancel.
1743	Gnidie.	*Zénaïde*, de Cahuzac.
1744	Roſette.	*L'Ecole des Mères*, de La Chauſſée.
1745	Liſette.	*Le Médecin par occaſion*, de Boiſſy.
—	Marton.	*Le Sage étourdi*, de Boiſſy.

1747	Liſette.	*Le Méchant*, de Greſſet.
—	Juliette	*La Gouvernante*, de La Chauſſée.
—	Julie.	*L'Ecole amoureuſe*, de Bret.
1749	Liſette.	*Le faux Sçavant*, de Duvaure.
1750	Babet.	*La Force du Naturel*, de Deſtouches.
—	Marine.	*La double Extravagance*, de Bret.
1751	La Fée.	*La Métempſycoſe*, de Saint-Yon.
1753	Liſette.	*Le Diſſipateur*, de Deſtouches, retouché par Belle-Cour.
1754	Finette.	*Les Mépriſes*, de Pierre Rouſſeau.
—	Marton	*Les Tuteurs*, de Paliſſot de Montenoy.
1758	Marton.	*Le faux Généreux*, de Bret.
1759	Angélique.	*La fauſſe Agnès*, de Deſtouches, retouchée par Belle-Cour.
1760	Marton.	*Les Philoſophes*, de Paliſſot de Montenoy.
—	La Comteſſe.	*Les Mœurs du temps*, de Saurin.
1761	Liſette.	*Les fauſſes Apparences*, de Belle-Cour.
—	Mme Catheau. . . .	*Le Tambour nocturne*, de Deſtouches.
—	Florine.	*Le Rival ſuppoſé*, de Saint-Foix.
1762	Caliſte.	*L'Ecueil du Sage*, de Voltaire.
—	Liſette	*Le Caprice*, de Renout.
—	Marton	*Heureuſement*, de Rochon de Chabannes.
1763	La Marquiſe.	*L'Anglois à Bordeaux*, de Favart.

MADEMOISELLE GAUSSIN.

1731-1763

JEANNE-CATHERINE GAUSSEM

dite MADEMOISELLE GAUSSIN

1731 — 1763

MADEMOISELLE GAUSSIN, née à Paris, le 25 décembre 1711, avoit pour père un homme attaché au ſervice de Baron, & pour mère, une ouvreuſe de la Comédie-Françoiſe. Leur fille, dès l'âge le plus tendre, annonça pour le théâtre un goût qui ne fit que ſe développer avec les années. Elle s'eſſaya d'abord à jouer la comédie en ſociété, & notamment chez le duc de Geſvres, au château de Saint-Ouen; enſuite, elle ſe rendit à Lille, où elle reſta pendant deux ans. Le bruit de ſes ſuccès

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe de Saint-Sulpice : « Le trente & un décembre mil ſept cent onze, a été baptiſée *Jeanne-Catherine*, née le vingt-cinq dudit mois, fille d'Antoine Gauſſem, bourgeois de Paris, & de Jeanne Collot, ſon épouſe.

étant venu juſqu'à Paris, l'y fit appeler, & le 28 avril 1731, elle parut pour la première fois ſur la ſcène françoiſe, dans le rôle de Junie, de *Britannicus*, qu'elle joua trois fois de ſuite. Chimène, Andromaque, Aricie, Iphigénie confirmèrent l'opinion favorable qu'une première épreuve avoit donnée de ſes diſpoſitions. Le rôle d'Agnès, dans *l'Ecole des Femmes*, qu'elle joua auſſi pour ſes débuts, lui valut également beaucoup de ſuccès ; mais le point de départ de ſa grande réputation date réellement de la repréſentation de *Zaïre* (13 août 1732). Sa ſenſibilité touchante, le charme qu'elle déploya, les grâces de ſa perſonne excitèrent l'enthouſiaſme du public & la claſſèrent définitivement parmi les actrices de premier ordre. On connoît les vers que Voltaire lui adreſſa à cette occaſion :

« Jeune Gauſſin, reçois mon tendre hommage... »

Pendant les trente-deux années qu'elle paſſa au théâtre, Mlle Gauſſin joua dans preſque toutes les comédies nouvelles, &, ſans y être préciſément à la même hauteur que dans le genre tragique, elle obtint de beaux triomphes. Cependant, elle manquoit de variété dans ſon jeu & elle eut la prudence de ſe renfermer dans les rôles les plus conformes à ſa nature, abandonnant les autres à des interprètes plus propres à en rendre l'eſprit. Sa figure noble, régulière & touchante à la fois, ne ſubit aucune altération pendant toute ſa carrière théâtrale, & elle jouit de l'heureux

privilége de renouveler à cinquante ans, dans le rôle de Lucinde de l'*Oracle*, l'illuſion que Mlle de Brie produiſit, dit-on, plus âgée encore, dans le rôle d'Agnès.

Après avoir joué Briſeïs, dont elle créa le rôle en 1759, cette actrice renonça à la tragédie. Celui de Marianne, dans *Dupuis & Deſronais* (17 janvier 1763), fut le dernier qu'elle joua. Elle demanda alors ſa retraite ; mais il y a lieu de croire qu'en faiſant cette demande, elle étoit guidée plutôt par le déſir de ſe faire valoir que par l'intention ſincère de renoncer irrévocablement à la ſcène ; car ayant, contre ſon attente, obtenu ſans difficulté aucune l'autoriſation de ſe retirer, elle tenta pluſieurs démarches dans le but de faire revenir ſur cette déciſion, alléguant ſa bonne volonté, ſon affection pour ſes camarades, ſon zèle pour les devoirs de ſon état, & ſurtout le vide que ſon départ allait faire dans ſa compagnie. Comme le grand tort de cette comédienne étoit alors de n'être plus ni jeune, ni belle, le duc de Duras fit la ſourde oreille à ſes réclamations, & maintint ſa miſe à la retraite. Elle quitta donc la ſcène, le 19 mars 1763, à la clôture de Pâques. Son éloge intervint dans le diſcours de rentrée, prononcé par Dauberval, & qu'on a attribué à Voltaire.

Mlle Gauſſin avoit le cœur tendre, & elle compta beaucoup d'attachements illuſtres. Les mémoires du temps, en les ſignalant, ſignalent auſſi ſon déſintéreſſement & lui prêtent cette réponſe ſi connue, faite

à une perſonne qui lui reprochoit avec juſtice la facilité de ſes mœurs : « Cela leur fait tant de plaiſir & « me coûte ſi peu ! »

Elle avoit épouſé, le 23 mai 1759, un obſcur danſeur, nommé François *Talaïgo* ou *Tavalaïgo* (1), car on trouve ſon nom écrit de ces deux façons, propriétaire de la terre de Labzenay en Berry. Cette union, qui fut loin d'être heureuſe, n'eut pas toutefois une longue durée, ſon mari étant mort en 1765. La pauvre Gauſſin lui ſurvécut peu : retirée de la Comédie & preſque du monde, ſurtout depuis ſon veuvage, elle vivoit, en quelque ſorte, obſcure, dans une maiſon qu'elle poſſédoit à la Villette. C'eſt là qu'elle mourut, le 2 juin 1767 (2), étant à peine dans ſa cinquante-ſixième année. Sa mort ne fit pas grande ſenſation ; & cependant, on lit dans un recueil du temps, « qu'un « ſermon qu'elle entendit prêcher par le prieur de la « Villette la toucha ſi vivement, qu'elle réſolut de ne « plus vivre que pour le repentir de ſes erreurs. Près « de trois ans de ſouffrances continuelles, cauſées en « grande partie par les mauvais traitements de ſon « mari, ont été terminés par la mort la plus réſignée « & la plus courageuſe. Elle voulut même (ajoute la « feuille dans laquelle nous puiſons ces renſeigne- « ments), faire une confeſſion publique. »

(1) Il figurait à cette époque dans le corps de ballets de la Comédie-Françoiſe, il appartint plus tard à l'Opéra.

(2) 3 juin 1767, paroiſſe de la Vilette (*sic*) Enterrement de Jeanne-Catherine Gauſſem, veuve de Labzenay, penſionnaire du Roy.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle GAUSSIN

1731	L'Amour.	*La Réunion des Amours*, de Marivaux.
—	Nérée.	*Erigone*, de Lagrange-Chancel.
1732	Louiſe.	*Les Serments indiſcrets*, de Marivaux.
—	Angélique.	*Le Complaiſant*, de Pont-de-Veyle.
—	Zaïre	*Zaïre*, de Voltaire.
1733	Adélaïde.	*Guſtave Vaſa*, de Piron.
—	Lucile.	*Les Rendez-Vous*, de Fagan.
—	Léonore.	*La fauſſe Antipathie*, de La Chauſſée.
—	Cidaliſe.	*Les Courſes de Tempé*, de Piron.
1734	Adélaïde.	*Adélaïde Du Gueſclin*, de Voltaire.
—	Lucile.	*La Pupille*, de Fagan.
—	Doris	*Les Courſes de Tempé*, de Piron.
1735	Conſtance.	*Le Préjugé à la mode*, de La Chauſſée.
—	Sophilette.	*La Magie de l'Amour*, d'Autreau.
—	Une Inconnue. . . .	*Le Mariage par lettre de change*, de Poiſſon.
—	Téglis	*Téglis*, de Morand.
—	Mélite.	*L'Amitié rivale*, de Fagan.
1736	Alzire.	*Alzire*, de Voltaire.
—	Albizinde..	*Childéric*, de Morand.
1737	Hortenſe.	*l'Ecole des Amis*, de La Chauſſée.
1738	Fauſta.	*Maximien*, de La Chauſſée.
—	Lucile.	*La Métromanie*, de Piron.
—	Philis	*Le Fat puni*, de Pont-de-Veyle.
—	Julie..	*Le Pouvoir de la Sympathie*, de Boiſſy.
—	Clariſſe	*Le Conſentement forcé*, de G. de Merville.
1739	Idaliſe.	*Médus*, de Deſchamps.
—	Irène..	*Mahomet II*, de La Noue.
—	Elimène.	*Thélamire*, de Mlle Deniſe Lebrun.
—	Lucile.	*Le Marié ſans le ſçavoir*, de Fagan.
1740	Eugénie.	*Edouard III*, de Greſſet.
—	Lucile.	*Les Dehors trompeurs*, de Boiſſy.
—	Lucinde.	*L'Oracle*, de Saint-Foix.
—	Atide..	*Zulime*, de Voltaire.
—	Lucinde.	*L'Amant auteur & valet*, de Cérou.

1741	Pyrrha.	*Deucalion & Pyrrha*, de Saint-Foix.
—	Mélanide.	*Mélanide*, de La Chauſſée.
—	Cléopâtre.	*Antoine & Cléopâtre*, de Boiſtel.
—	Lucile.	*L'Embarras du Choix*, de Boiſſy.
1742	Zémire.	*Amour pour Amour*, de La Chauſſée.
—	Palmyre.	*Mahomet*, de Voltaire.
1743	Zénéïde.	*Zénéïde*, de Cahuzac.
1744	Emilie.	*L'Epoux par ſupercherie*, de Boiſſy.
—	Marianne.	*L'Ecole des Mères*, de La Chauſſée.
—	Agathe.	*L'Heureux Retour*, de Fagan & Panard.
1745	Lucile.	*Le Médecin par occaſion*, de Boiſſy.
1746	Belvidera.	*Veniſe Sauvée*, de La Place.
1747	Angélique.	*La Gouvernante*, de La Chauſſée.
—	Nérine.	*L'Ecole amoureuſe*, de Bret.
1749	Nanine.	*Nanine*, de Voltaire.
—	Eliante.	*Le Sage étourdi*, de Boiſſy.
1750	Cénie.	*Cénie*, de Mme de Graffigny.
—	Iphiſe.	*Oreſte*, de Voltaire.
—	Julie.	*La Force du Naturel*, de Deſtouches.
—	Caliſte.	*Caliſte*, de l'abbé Séran de La Tour.
1753	Julie.	*Le Diſſipateur*, de Deſtouches, retouché par Belle-Cour.
1754	Andromaque.	*Les Troyennes*, de Châteaubrun.
1755	Zélide.	*Zélide*, de Renous.
—	Lucette.	*Le Jaloux*, de Bret.
1756	Julie.	*La Coquette corrigée*, de La Noue.
1758	Mélite.	*Le faux Généreux*, de Bret.
—	Leuxis.	*Aſtarbé*, de Colardeau.
1759	Briſeïs.	*Briſeïs*, de P. de Sivry.
1760	Caliſte	*Caliſte*, de Colardeau.
1761	Henriette.	*Le Financier*, de Saint-Foix.
—	Angélique.	*Les fauſſes Apparences*, de Belle-Cour.
1762	Acante.	*L'Ecueil du Sage*, de Voltaire.
—	La Baronne	*Le Tambour nocturne*, de Deſtouches, retouché par de Belle-Cour.
—	Marianne	*Dupuis & Deſronais*, de Collé.

MADEMOISELLE DU MESNIL

1737-1776

MARIE-ANNE-FRANÇOISE

MADEMOISELLE DU MESNIL

1737 — 1776

NÉE à Paris, le 6 octobre 1711, Mlle Du Meſnil étoit la ſeconde fille d'un gentil-homme normand ſans fortune, ancien exempt de la connétablie des maréchaux de France. Elle fut élevée dans le modeſte manoir paternel, ſitué à Fontenay-les-Louvets, au milieu de la forêt d'Ecouves, près d'Alençon (1). L'auſtérité, pour ne pas dire la

---

Extrait des regiſtres de Saint-Gervais : « Le mercredy, ſept octobre mil ſept cent onze, *Marie-Anne-Françoiſe*, fille de Pierre-Marie-Philippe Du Meſnil, écuyer, exempt des gardes des maréchaux de France, & de Marguerite-Anne Le François, ſa femme, a été baptiſée, étant née d'hier. »

(1) Nous nous trouvons ici en contradiction formelle avec un érudit dont, plus que perſonne, nous apprécions les laborieuſes & précieuſes recherches faites pendant tant d'années dans les archi-

rudeſſe de ſon père, étoit ſi grande, qu'elle lui avoit valu dans le pays le ſurnom de *Tête de Bronze*. Bien qu'on ignore les circonſtances des premières années de Marie-Anne-Françoiſe, ainſi que les cauſes qui l'enlevèrent au foyer domeſtique, peut-être pourroit-on les trouver dans cette exceſſive ſévérité autant que dans le penchant très-prononcé qui, s'il faut en croire les traditions de famille, ſe manifeſta de bonne heure chez elle pour la lecture des auteurs tragiques. Toujours eſt-il que de 1733 à 1736, elle fit ſucceſſivement partie des troupes de comédiens attachées aux théâtres de Strasbourg (1) & de Compiègne, & que, le 6 août 1737, elle parut pour la première fois ſur la ſcène françoiſe, dans le rôle de Clytemneſtre *d'Iphigénie en Aulide*. Elle continua ſes débuts dans Phèdre, qu'elle

ves de l'Etat civil & auxquelles eſt due la révélation d'une multitude de particularités & de faits intéreſſants & curieux, la plupart inconnus de la génération actuelle. Mais tout en rendant hommage aux travaux ardus de A. JAL, nous n'adoptons pas l'origine roturière qu'il aſſigne à la tragédienne célèbre qui fait l'objet de cette notice biographiqne.

Outre que l'acte de naiſſance qu'il cite (*), ne concorde pas par la date avec l'âge que lui attribue l'acte mortuaire, il eſt de tradition dans la ville d'Alençon que Mlle Du Meſnil tenoit par les liens de la parenté à l'une des branches de la famille ancienne & conſidérée de cette cité normande, qui portoit ce nom. Nous nous rappelons avoir maintes fois entendu confirmer ce fait par pluſieurs de ſes membres. Nous maintenons donc notre verſion, parce que nous la croyons la vraie.

(1) « Mlle Du Meſnil avait joué à « Strasbourg, & l'on prétend qu'elle « n'avoit pas réuſſi ; mais elle a eu « du ſuccès ici. »

(*Mémoires du duc de Luynes*, t. Ier, p. 371.)

(*) Dictionnaire d hiſtoire & de biographie générales.

joua cinq fois de ſuite, & les termina par le rôle d'Eliſabeth dans *le Comte d'Eſſex*. Elle ſe montra de prime abord actrice d'un talent original & juſqu'alors ſans exemple. Le ſuccès qu'elle obtint fut ſi grand, que, le 8 octobre ſuivant, elle fut reçue en pied, contrairement à l'uſage qui exigeoit un certain temps d'épreuves avant l'admiſſion définitive (1).

Mlle Du Meſnil devoit plus à la nature qu'à l'étude. Abandonnant les routes frayées, peu ſoucieuſe de prendre pour modèle les actrices célèbres qui l'avoient précédée, elle ſe livroit à ſes inſpirations, & c'eſt par là même qu'elle étoit ſupérieure dans tous les rôles où la paſſion domine; mais il s'enſuivoit de l'inégalité dans ſon jeu, & parfois ſa diction devenoit bruſque, heurtée. Dans les longues tirades, elle ſembloit courir vers un but, débitant avec trop de rapidité les paſſages les moins intéreſſants; puis tout à coup elle

(1) Du 8 octobre 1737.

« Nous, duc de Rochechouart... « Ayant reconnu le mérite diſtingué des talents de Mlle Du Meſnil pour la déclamation & voulant pour la néceſſité & le bien du ſervice, lui donner les moyens de juſtifier de plus en plus les applaudiſſements qu'elle a reçus de la Cour & du public, de l'agrément & ſous le bon plaiſir du Roy, l'avons reçue et recevons dans la troupe des comédiens françois de Sa Majeſté, pour y jouer en ſecond tous les rôles de *Reines*, que la demoiſelle de Balicourt y joue en premier, — y jouer de plus en troiſième les rôles de ſoubrettes, qui ſont actuellement remplis par les demoiſelles Quinault & Dangeville. Lui accordons cent livres par mois, ſes feux, ſes jetons à l'ordinaire, que nous ordonnons aux comédiens de lui payer ſur la recette de la comédie, à partir du ſix août dernier. »

(*Archives nationales.*)

s'animoit, & ſon geſte, ſa voix, ſon regard devenoient éminemment tragiques; elle déchiroit l'âme par ſes douleurs de mère ou ſes fureurs jalouſes d'épouſe & d'amante, entraînant alors les ſuffrages de la ſalle entière. Telle elle ſe montroit dans *Médée*, dans Cléopâtre de *Rodogune*, où elle produiſit un ſoir un effet ſi prodigieux, que le parterre recula d'effroi pendant la ſcène des imprécations. C'eſt à la même repréſentation que ſe rattache l'anecdote du vieil officier placé ſur une des banquettes dont le théâtre, à cette époque, étoit encore garni, qui, après ce vers :

Je maudirois les Dieux, s'ils me rendoient le jour!

ſe ſentant tranſporté d'indignation, frappa l'actrice d'un violent coup de poing, en s'écriant : « Va-t-en, « chienne, à tous les diables! » Loin de ſe fâcher de cet étrange témoignage d'admiration ſi bruſquement exprimé, Mlle Du Meſnil remercia, comme elle eût fait du plus bel éloge.

Elle n'étoit pas moins remarquable dans Mérope, qui paſſe même pour avoir été ſon triomphe. C'eſt dans ce rôle qu'elle rompit avec la tradition qui vouloit que les perſonnages en ſcène ne marchaſſent qu'en meſure & à pas compaſſés. Elle s'élance au devant d'Egyſthe, en s'écriant :

Arrête..... c'eſt mon fils!

L'élan étoit donné, & cette innovation fut dès-lors adoptée. Voltaire dit, en parlant de ſon jeu : « Mlle Le « Couvreur avoit la grâce, la juſteſſe, la ſimplicité, « la vérité, la bienſéance; mais pour le grand pathé- « tique de l'action, nous le vîmes pour la première « fois chez Mlle Du Meſnil (1). »

Fontenelle, ennemi de Voltaire, ſaiſit cette occaſion de dire partout que les repréſentations de la tragédie de *Mérope* faiſoient le plus grand honneur au poëte & l'impreſſion à l'actrice.

Lorſque Garrick, ſurnommé le *Roſcius* de l'Angleterre, vint à Paris, il alla voir jouer Mlles Du Meſnil & Clairon. — « Eh bien! lui demanda-t-on, comment « avez-vous trouvé le jeu des deux rivales? — Il eſt

(1) On lit dans une lettre de Voltaire (1748) : « Notre *Mérope* « n'eſt pas encore imprimée; je « doute qu'elle réuſſiſſe à la lec- « ture autant qu'à la repréſenta- « tion. *Ce n'eſt pas moi qui ai fait « la pièce, c'eſt Mlle Du Meſnil.* « Que dites-vous d'une actrice qui « fait pleurer le parterre pendant « deux actes de ſuite? Le public a « pris un peu le change; il a mis « ſur mon compte une partie du « plaiſir extrême que lui ont fait « les acteurs, & la ſéduction a été « au point que je n'ai pu paroître « à la Comédie qu'on ne m'ait « battu des mains. »

La ſcène qui ouvroit le deuxième acte de cette tragédie fut ſupprimée le jour de la première repréſentation par Voltaire lui-même, qui s'étoit obſtiné à la conſerver à toutes les répétitions, malgré les obſervations de Mlle Du Meſnil qui la jugeoit inutile.

Six années plus tard, Voltaire oublieux du tribut de louanges mérité qu'il avoit payé à cette actrice, écrivoit au comte d'Argental : « Vous ſerez plus que prophète, ſi « vous venez à bout de faire jouer « *Sémiramis* à Mlle Clairon. Les « filles qui aiment réuſſiſſent bien « mieux que les *ivrognes*, & la Du « Meſnil n'eſt plus bonne que « pour les Bacchantes. »

« impoſſible, répondit-il, de rencontrer une plus par-
« faite actrice que Mlle Clairon. — Et Mlle Du Meſnil,
« qu'en penſez-vous? — En la voyant, je n'ai pas pu
« ſonger à l'actrice; c'eſt Agrippine, c'eſt Sémiramis,
« c'eſt Athalie que j'ai vues! »

Mme Vigée-Lebrun, dans ſes *Souvenirs*, prétend qu'avant de paroître en ſcène, cette tragédienne buvoit une bouteille de vin & qu'elle s'en faiſoit tenir une autre en réſerve dans la couliſſe. Marmontel dit plus crûment encore, dans ſes *Mémoires*, qu'elle aimoit le vin. Ce témoignage, qui, ſous la plume de cet écrivain, pourroit paroître ſuſpect à cauſe de ſon attachement connu pour Mlle Clairon, a malheureuſement été confirmé par des témoignages contemporains. Cependant les Mémoires de Fleury, en rapportant cette particularité, la modifient quelque peu : « A l'époque de
« ſon début (rapporte cet acteur), Mlle Du Meſnil
« voulant lui donner l'aſſurance qui lui manquoit, lui
« mit ſur les lèvres un flacon contenant un breuvage
« compoſé de bouillon de poulet, chaud, & de vin
« mélangés enſemble & dont elle-même faiſoit uſage
« quand elle jouoit. »

En 1753, Mlle Du Meſnil obtint la permiſſion de faire une abſence de trois mois. Elle ſe rendit à Marſeille, où le duc de Villars, gouverneur de Provence, jugea à propos d'augmenter le prix des places du ſpectacle pendant le cours de ſes repréſentations. Cette meſure fiſcale déplut fort aux bourgeois, qui déclarèrent que pas un n'y mettroit les pieds. Le gou-

verneur perſiſta; les bourgeois tinrent bon, & le duc de Villars ayant enfin cédé, la population courut en foule aux repréſentations de Mlle Du Meſnil, qui eut le plus grand ſuccès.

Conformément aux uſages de la Comédie, cette actrice avoit auſſi dû jouer l'emploi des *ſoubrettes;* plus tard elle prit les rôles de *mères* dans la comédie, & y fit preuve de beaucoup de talent. Un homme de lettres, profeſſeur célèbre, ſecrétaire de l'Académie françoiſe (1), qui, dans ſa jeuneſſe, avoit pluſieurs fois vu Mlle Du Meſnil, racontoit que, rempliſſant le rôle de Rhodope dans *Eſope à la Cour,* rien n'égaloit ſon jeu ni l'inflexion touchante de ſa voix dans ce vers ſi ſimple :

J'ai loué cet habit pour paroître un peu brave.

C'eſt elle qui créa le rôle principal dans *la Gouvernante,* de La Chauſſée [1747] (2).

Cette actrice étoit d'une taille au-deſſus de la moyenne; elle avoit un caractère de tête impoſant & des yeux dont l'expreſſion devenoit terrible quand la ſituation l'exigeoit. Elle ne pouſſa pas auſſi loin que Mlle Clairon l'obſervation du coſtume.

Elle prit ſa retraite le 7 avril 1776, âgée de ſoixante-

(1) M. Andrieux.

(2) Jamais aucun auteur n'eut à ſouffrir des caprices ou du mauvais vouloir de cette actrice. Bons ou mauvais rôles furent toujours tenus par elle avec un ſoin égal & elle ne trouva jamais rien d'indigne de ſon talent.

cinq ans. Peut-être, dans l'intérêt de ſa renommée, auroit-elle dû l'avancer de quelques années; ſon jeu s'étoit affoibli, mais non au point que l'on pût avec juſtice lui appliquer ce vers :

Sémiramis n'eſt plus que l'ombre d'elle-même...

ainſi que La Harpe, oublieux des éloges dont il avoit été ſi prodigue envers elle, quinze ans auparavant, le déplore dans ſa correſpondance. Elle ſe retira avec 1,500 livres de penſion de la Comédie, à laquelle le Roy en ajouta une autre également de 1,500 livres, ſur ſa caſſette; ſans préjudice de celle de 2,000 livres dont la munificence royale l'avoit ſucceſſivement gratifiée en 1761 & en 1773. « La retraite de Mlle Du « Meſnil, dit Grimm, qui fut un de ſes plus pro- « fonds admirateurs, fit peu de ſenſation. On ne l'a « pas regrettée parce qu'on la regrettoit depuis long- « temps, même en la voyant tous les jours. Mais le « ſouvenir de cette actrice vivra autant que la ſcène « françoiſe, &c. »

Le 28 février 1777, la Comédie donna à ſon bénéfice une repréſentation compoſée de *Tancrède* & des *fauſſes Infidélités*, à laquelle le public ſe porta avec empreſſement.

Mlle Du Meſnil étoit, s'il faut en croire la chronique, plus que ſimple en ſes mœurs; car elle pouſſoit, dit-on, la léſinerie juſqu'à faire elle-même ſa cuiſine : auſſi ſa vie privée fournit-elle peu d'épiſodes. On ra-

conte, à ce propos, que l'ambaſſadeur d'une puiſſance étrangère, encore troublé de l'impreſſion que lui avoit cauſée cette tragédienne, alla curieuſement lui rendre viſite. Il la trouva, dit l'anecdote, occupée *à tricoter un bas*, & ne ſçut en quels termes exprimer ſon admiration, ſurtout en apercevant auprès d'elle une traduction de Tacite. Dans une lettre adreſſée par La Harpe, le 17 décembre 1798, au ſculpteur Antoine, à propos des *Mémoires de Clairon*, il dit qu'avec un très-grand talent Mlle Du Meſnil a peu d'eſprit : « Iné-« gale ou ſublime, ajoute-t-il, elle a un très-grand « mérite : celui de n'être comédienne qu'au théâtre. »

Les événements de la Révolution, en lui enlevant ſes reſſources, expoſèrent ſa vieilleſſe à toutes les horreurs de la miſère (1). Cependant, en 1794, la Convention lui accorda un ſecours de 3,000 fr., & quelques années plus tard (car Mlle Du Meſnil étoit deſtinée à dépaſſer de beaucoup le terme ordinaire de la vie humaine), Chaptal, alors miniſtre, lui vint en aide (2), mu, en cette circonſtance, plus peut-être par

(1) Elle écrivoit au commencement de ce ſiècle à ſes amis : « Bons & généreux amis, je ſuis « pénétrée de reconnoiſſance pour « les ſoins que vous prenez de me « procurer un aſile. Je le demande « au faubourg Saint-Germain pour « me rapprocher de mes amis, « près de qui je déſire finir ma « vie que l'âge & l'infortune me « font trouver trop longue..... »

(2) Voici la lettre qu'écrivit le Miniſtre de l'intérieur à Mlle Du Meſnil :

« Après avoir illuſtré le théâtre « françois par trente années de « ſuccès, & laiſſé à la ſcène des « ſouvenirs qui ſont devenus des « leçons, vous avez voulu, Made-« moiſelle, profiter du repos de

un intérêt particulier que touché de l'exceſſive miſère dans laquelle languiſſoit l'actrice nonagénaire (1). Un logement lui fut aſſigné dans les galeries du Louvre (2); c'eſt là, du moins, qu'elle demeuroit lorſque, ſelon une anecdote plus ou moins apocryphe, Joſeph Chénier eut le déſir d'être conduit chez elle. Introduit près de cette femme célèbre, que les infirmités condamnaient à ne plus quitter le lit, il lui témoigna, après s'être nommé, combien il attacheroit de prix à lui entendre réciter quelques vers. Mlle Du Meſnil qui,

« votre retraite pour former un ſujet digne de vous & de l'art dramatique. Le public vous en marque chaque jour ſa reconnoiſſance par les applaudiſſements qu'il donne à votre digne élève, Mlle Bourgoin, & je me fais un plaiſir de vous témoigner, au nom du Gouvernement, qu'il n'a pas vu ſans intérêt que tous vos moments ſont employés à perfectionner votre art. C'eſt pourquoi je vous accorde une gratification de cinq mille francs & j'ai l'honneur d'être, &c. »

(1) Le 28 janvier 1797, Mlle de Raucourt, alors directrice du théâtre Louvois annonce, par une lettre inſérée dans le *Journal des Affiches* (pp. 2022 & 2172), ſon projet de donner une repréſentation au bénéfice d'une petite ni ce de P. Corneille & de Mlle Du Meſnil.

(2) Coſte écrivoit à ſon ami Antoine, le 13 vendémiaire an IX (5 octobre 1800) : « Je reçois, « mon cher monſieur, une lettre « de Fréron, qui m'annonce que « l'arrêté ſur Mlle Du Meſnil eſt « pris : Un logement au Louvre « & une gratification. Quelle ne « ſoit pas alarmée de ce que celle-ci n'est que de cinquante louis. Le « miniſtre ne s'en tiendra pas là ; « il aime mieux donner pluſieurs « fois... Vous qui êtes dans cette « bouteille à l'encre, écrivez tout « ce qu'il faudra demander de « réparations, s'il en eſt beſoin, « pour en augmenter les commodités. Mlle Du Meſnil apprendra « ſans doute, avec plaiſir, que le « ſort de l'enfant (*) eſt irrévocablement fixé. »

(*) Mlle Bourgoin, ſon élève.

juſque-là, avoit gardé le ſilence, le regardant fixement, lui dit en déſignant un ſiége :

Aſſeyez-vous, Néron, & prenez votre place.

Ce vers, qui, adreſſé à Chénier, devenoit une cruelle, & il faut le dire, une injuſte alluſion, n'étoit pas achevé, que le poëte, ſaiſiſſant ſon chapeau, abrégeoit ſa viſite.

Malgré ſon grand âge, elle avoit, dit-on, conſervé toute ſa mémoire & ſa préſence d'eſprit. C'eſt ce qu'atteſte une anecdote rapportée par Paliſſot dans une lettre du 6 décembre 1802, rendue publique : « Ceux qui pourront s'étonner que, dans un âge ſi « avancé, cette célèbre actrice ſoit encore capable « des ſoins qu'elle a pris pour former une élève de ſon « choix, n'apprendront pas, ſans une plus grande « ſurpriſe, qu'elle a conſervé la mémoire la plus « brillante.

« Ayant eu l'honneur de dîner chez elle, il y a trois « mois, avec la comteſſe de Cobentzel, qui avoit « voulu jouir de ce prodige, je l'entendis débiter, « ſans faire une ſeule faute, la ſcène entière d'*Agrip-* « *pine* avec *Néron*, le ſonge d'*Athalie* & la ſcène où « elle interroge le petit Joas. J'oſe aſſurer qu'elle y a « été admirable. »

Mlle Du Meſnil, ſelon certains biographes, ſeroit décédée à Boulogne-ſur-Mer, le 20 février 1803. Il n'en eſt rien. Elle eſt morte à Paris, à la barrière

Blanche, commune de Montmartre, où elle avoit fixé ſon domicile. Elle étoit alors âgée de quatre-vingt-onze ans & quatre mois.

Une publication improprement intitulée *Mémoires de Mlle Du Meſnil en réponſe aux Mémoires d'Hippolyte Clairon*, a paru en 1799 (1). Cet ouvrage a été rédigé par Coſte d'Arnobat; il ne renferme aucune particularité ſur la vie de Mlle Du Meſnil.

(1) Ces mémoires ſont moins un livre qu'un prétexte pour leur auteur d'exhaler le fiel dont ſon âme étoit remplie. Mlle Du Meſnil étoit bien loin de lui reſſembler. Sophie Arnould, lui parlant un jour de ce livre où elle eſt ſi fort maltraitée : « Hélas! lui répondit la grande « tragédienne, je ſavois bien qu'elle « me tourmenteroit juſqu'à la « mort. J'ai pris le parti d'oublier « mes ennemis; je n'ai jamais fait « de mal à perſonne. Cela me con- « ſole de tout. »

Une perſonne de ſes amis lui ayant fait demander des anecdotes contre la Clairon, voici ce qu'elle lui répondit : « Je ſuis bien ſenſi- « ble à l'intérêt que vous, & vos « reſpectables amis, prenez aux « atrocités que la demoiſelle Clai- « ron décoche contre moi. Il y a « quarante ans qu'elle s'exerce à ce « jeu qui quelquefois m'a fait ré- « pandre bien des larmes. N'étant « plus en rivalité, je m'étois flattée « qu'elle m'oublieroit comme j'ai « oublié tout ce qu'elle a fait « contre moi. Vous me demandez « des anecdotes contre elle? Je « m'en garderai bien; cela ſenti- « roit la vengeance; elle n'a jamais « trouvé place dans mon cœur. Je « ne veux m'occuper que d'avoir « des amis, auxquels je voue re- « connaiſſance pour ma vie. »

(*Collection d'autographes*).

ROLES CRÉÉS PAR Mlle DU MESNIL

1737	Arſinoé	*Lyſimachus*, de De Caux.
1738	Fauſta.	*Maximien*, de La Chauſſée.
1739	Médée.	*Médus*, de Deſchamps.
—	Aſtérie.	*Bajazet Ier*, de Pacarony.
1740	Alzonde.	*Edouard III*, de Greſſet.
—	Zulime..	*Zulime*, de Voltaire.
1741	Calliope.	*Zarès*, de Paliſſot.
1742	Une Fée.	*Amour pour Amour*, de La Chauſſée.
1743	Mérope	*Mérope*, de Voltaire.
1744	Mme Argant	*L'Ecole des Mères.*
1745	La Marquiſe.	*Le Médecin par occaſion*, de Boiſſy.
1747	La Gouvernante. . .	*La Gouvernante*, de La Chauſſée.
1748	Tullie.	*Catilina*, de Crébillon.
—	Sémiramis.	*Sémiramis*, de Voltaire.
1749	La Baronne..	*Nanine*, du même.
1750	Clytemneſtre.. . . .	*Oreſte*, du même.
—	Orphiſe.	*Cénie*, de Mme de Graffigny.
—	Nephté	*Aménophis*, de Saurin.
1751	Altazire	*Zarès*, de Paliſſot.
1752	Aurélie	*Rome ſauvée*, de Voltaire.
—	Déjanire.	*Les Héraclides*, de Marmontel.
1754	Melpomène	*Les Adieux du Goût*, de Patu & Porlelance
—	Hécube.	*Les Troyennes*, de Châteaubrun.
1757	Fatmé.	*Adèle de Ponthieu*, de La Place.
1760	Cydaliſe.	*Les Philoſophes*, de Paliſſot.
1763	Mme Forlis.	*La Manie des Arts*, de R. de Chabannes.
—	Marguerite..	*Warwick*, de La Harpe.
1764	Statira	*Olympie*, de Voltaire.
1765	Ildegonde.	*Pharamond*, de La Harpe.
—	Mme Vanderk.	*Le Philoſophe ſans le ſçavoir*, de Sédaine
—	Mme de Fonroſe.. . .	*La Bergère des Alpes*, de Desfontaines.
1766	Cléoſé.	*Guillaume Tell*, de Lemierre,
1767	Ameſtris.	*Coſroès*, de Le Fèvre.

1768	Amelise.	*Amélise*, de Ducis
1769	Gertrude.	*Hamlet*, du même.
1771	Comteſſe d'Auray. .	*Les Amants ſans le ſçavoir*, de Mme Saint-Chamond.
1772	Emicène.	*Les Druides*, de Le Blanc.
—	Adelinde.	*Les Chéruſques*, de Bauvin.
1774	Margiſte.	*Adélaïde de Hongrie*, de Dorat.
—	Sophonisbe	*Sophonisbe*, de Mairet, arrangée par Voltaire.
1775	Mme Laurance. . . .	*Albert Ier*, de Le Blanc.
—	Volgéſie.	*Les Arſacides*, de Bauſſol.

PAULIN

1741-1770

LOUIS PAULIN

1741-1770

PAULIN, né à Paris, le 6 août 1711, étoit le fils d'un capitaine au régiment de Ponthieu ; ſon père n'étoit donc rien moins que maître maçon, ainſi que l'ont dit répété, en ſe copiant l'un ſur l'autre, les biographes qui ſe ſont ſuccédé. Après avoir lui-même ſervi pendant pluſieurs années dans un régiment de dragons, ſe trouvant fatigué d'un métier pour lequel il n'avoit pas un goût très-prononcé, il prit le parti de la comédie. Il ſe rendit d'abord à Lyon, & alla ſe propoſer au directeur du théâtre pour jouer les *utilités*. Se voyant

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-André-des-Arts : « Le vendredi, ſeptieſme août, a été baptiſé à l'égliſe Saint-André-des-Arts, par M. Girard, vicaire, prêtre de ladite égliſe, ſouſſigné, *Louis*, né le jour précédent, fils de Claude Paulin, capitaine au régiment de Ponthieu, à préſent officier aux Invalides, & d'Anne-Chriſtine Conrardi, ſon épouſe, demeurant rue Pavée. »

accepté il montra tant de zèle & d'ardeur dans ſon modeſte emploi, que bientôt on ne craignit pas de le charger de quelques rôles de *ſeconds* & même de *premiers amoureux* dans la comédie, & des *premiers rôles* dans la tragédie. Il y obtint aſſez de ſuccès pour concevoir l'ambition de venir débuter à Paris.

Paulin agit en conſéquence, & grâce à des protections (1), il lui fut donné de paroître, pour la première fois ſur la ſcène de la Comédie-Françoiſe, le 5 août 1741, dans le rôle de Pharaſmane de la tragédie de *Rhadamiſte*. Il y réuſſit & fut admis le 20 mai 1742.

Lorſque Voltaire ſongea, en 1743, à faire repréſenter *Mérope*, c'eſt à Paulin qu'il remit le rôle de Poliphonte, malgré les obſervations qui lui furent adreſſées à propos du peu de réputation qu'avoit cet acteur. « Laiſſez faire, répondoit-il, c'eſt un tyran que « j'élève à la brochette. »

C'eſt en faiſant alluſion à l'emploi tenu par Paulin, que, lui envoyant des corrections après la première repréſentation, il dit à ſon domeſtique, qui lui objectoit qu'il étoit minuit, heure indue pour déranger les gens : « Va, va, les tyrans ne dorment « jamais ! »

(1) Du trois juin mil ſept cent quarante & un..... Sous le bon plaiſir de Sa Majeſté, ordonnons au ſieur Paulin, comédien à Beſançon, de ſe rendre inceſſamment à Paris, pour y débuter au théâtre françois, afin que nous puiſſions juger de ſes talents. *Signé :*

LE DUC DE ROCHECHOUART.

Cependant, en dépit des préviſions favorables de Voltaire, & quoiqu'il ſe fût, d'ailleurs, bien acquitté du rôle de Poliphonte, Paulin ne dépaſſa point, dans le cours de ſa carrière théâtrale, une honnête médiocrité ; & comme généralement, les rôles qu'il eut à jouer étoient aſſez ſacrifiés, il ne fut jamais lui-même qu'un acteur médiocrement goûté du public.

Ce n'eſt qu'après la mort de Montménil (1) que Paulin recueillit, à ſon tour, un peu de cette faveur qui s'étoit attachée au défunt, en lui ſuccédant dans les rôles de *payſans* (2), où ſans valoir ſon prédéceſſeur, il ſçut cependant ſe rendre agréable au parterre. Il créa d'origine (16 juillet 1749) le rôle de Blaiſe, dans *Nanine*.

Ce comédien avoit une taille avantageuſe & une aſſez belle figure. Des ſourcils très-prononcés prêtoient, il eſt vrai, à ſa phyſionomie une expreſſion de dureté que ne rachetoit pas la mobilité des traits. Sa voix étoit forte ; mais la mauvaiſe habitude qu'il avoit contractée en jouant les *tyrans*, d'en enfler le volume, ôtoit à ſon débit la ſoupleſſe & le liant néceſſaires. Le Kain, qui s'y connoiſſoit, lui reproche (3) « de la roideur & lui conſeille plus de mou-

(1) Louis-André Leſage, dit Montménil, fils de l'immortel auteur de *Gil Blas* & de *Turcaret*. Il mourut ſubitement le 8 ſeptembre 1743.

(2) Ordre donné au ſieur Paulin du 26 décembre 1743, d'apprendre & de jouer les rôles de *payſans*. (*Arch. de l'État.*)

(3) Dans ſon *Mémoire ſur l'état actuel de la Comédie-Françoiſe*, adreſſé en 1770 au duc de Richelieu.

« vement & de chaleur dans le tragique ; & tout « en rendant juſtice à la manière dont il jouoit les « *payſans*, il l'engage encore à y apporter plus de « gaîté & à mettre plus de ſévérité dans le coſtume. »

Il paroît qu'en effet, Paulin habilloit un payſan à l'inſtar d'un ſeigneur de village, n'oubliant ni les manchettes bien nettes, ni le catogan bien peigné & poudré à blanc.

En réſumé, on peut conclure de ce qui précède que Paulin a été un comédien peu ſaillant.

Atteint d'une maladie grave, à la fin de 1769, il y ſuccomba, le 19 janvier 1770, à l'âge de cinquante-huit ans & quelques mois. On regretta en lui un homme d'une probité & de mœurs irréprochables.

Son convoi eut lieu à Saint-Sulpice, & ce ne fut qu'après ſa mort, rapporte Bachaumont, « qu'on « apprit que Paulin avoit été bas-officier des Invalides. « En conſéquence, il a joui d'un honneur inuſité pour « les comédiens, & a eu l'épée croiſée ſur ſon cer- « cueil. »

ROLES CRÉÉS PAR PAULIN

1743 Caſſius. . . . . *La mort de Céſar*, de Voltaire.
— Poliphonte. . . . . *Mérope*, du même.
1744 Lucas. . . . . *L'heureux Retour*, de Fagan & Panard.
1746 Le Doge. . . . . *Veniſe ſauvée*, de La Place.
1748 Oroès. . . . . *Sémiramis*, de Voltaire.

1749	Dracon.	*Ariſtomène*, de Marmontel.
—	Blaiſe.	*Nanine*, de Voltaire.
1750	Egyſte.	*Oreſte*, du même.
1752	Caton.	*Rome ſauvée*, du même.
—	Coprée.	*Les Héraclides*, de Marmontel.
1754	Paros.	*Paros*, de Mailhol.
—	Ulyſſe.	*Les Troyennes*, de Châteaubrun.
1757	Ormaris.	*Adèle de Ponthieu*, de La Place.
—	Thoas.	*Iphigénie en Tauride*, de G. de La Touche.
1758	Pygmalion.	*Aſtarbé*, de Colardeau.
1760	Montalde	*Caliſte*, du même.
—	Craſſus	*Spartacus*, de Saurin.
1762	Zorac.	*Zarucma*, de Cordier.
—	Mathurin..	*L'Ecueil du Sage*, de Voltaire.
—	Maître Nicolas. . . .	*Le Tambour nocturne*; de Deſtouches, retouché par Belle-Cour.
1763	Clénard.	*Dupuis & Deſronais*, de Collé.
—	Tamzy	*Manco-Capac*, de Le Blanc.
1764	Gorju.	*L'Homme ſingulier*, de Deſtouches, retouché par Belle-Cour.
1765	Ambléteuſe.	*Le Siége de Calais*, de De Belloy.
—	Grégoire	*Le Tuteur dupé*, de Cailhava.
1768	Un Militaire.	*Les Valets maîtres*, de R. de Chabannes.
1769	Clément.	*Julie*, de Denon.
—	Claudius..	*Hamlet*, de Ducis.

JEAN SAUVÉ

dit DE LA NOUE

1742 — 1757

SAUVÉ, connu au théâtre & dans la littérature ſous le nom de De La Noue, eſt né à Meaux, le 20 octobre 1701, dans une famille d'artiſans. Le cardinal de Biſſy, qui l'avoit pris ſous ſa protection, lui fit commencer ſes études dans le collége des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, & l'envoya plus tard à Paris, pour les terminer, au collége d'Harcourt. Eſt-ce, ainſi qu'on l'a dit, par dépit de s'être vu enlever une place de précepteur qui lui avoit été promiſe, que le jeune Sauvé, qui ſe deſtinoit à l'enſeignement, ſe fit comédien? Quelque invraiſemblable que ce fait

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Chriſtophe, de Meaux, pour l'année mil ſept cent un : « Ce vingt-troiſième jour d'octobre, a été baptiſé *Jean*, né le vingtième du préſent mois, & fils de Louis Sauvé, chaudronnier, & de Louiſe-Angélique Bourjot, ſes père & mère. »

DE LA NOUE

1742-1757

paroiſſe, il eſt certain qu'étant à peine âgé de vingt ans, il débutoit à Lyon par les premiers rôles. Après avoir longtemps parcouru les provinces & dirigé pendant cinq années le théâtre de Rouen, aſſocié à Mlle Gauthier, qui avoit le privilége du ſpectacle de cette ville, La Noue, appelé par Frédéric II qui lui promettoit de grands avantages, partit pour la Pruſſe, emmenant avec lui une troupe de comédiens (1). Mais la guerre de 1741 ayant empêché le roy de tenir ſes engagements, De La Noue fut obligé de congédier & de payer de ſes propres deniers ſes acteurs éconduits. Il vint alors à Paris & débuta, le 14 mai 1742, à la Cour, alors à Fontainebleau, par le rôle du comte d'Eſſex, dans lequel il plut aſſez pour que la Reine

(1) On lit dans une lettre autographe, du 3 janvier 1741, les paſſages ſuivants : « ... Les préparatifs ſont tout faits, la troupe de « Sa Majeſté eſt complète & j'en- « verrai à Berlin, quand on voudra, les engagements de tous « les ſujets... En un mot, la troupe « du Roi eſt formée; il ne s'agit « plus que de ſavoir ce qu'elle deviendra. Mon état, au ſujet du « contre-ordre que j'ai reçu, m'inquiète beaucoup moins que l'éclat horrible que va cauſer un « tel incident. J'ai dit tout haut, « j'ai écrit que Sa Majeſté avoit « daigné me choiſir pour me mettre à la tête de ſes ſpectacles. « Que répondrai-je à ceux qui me « demanderont les ſuites de ma « commiſſion? aux protecteurs qui « voudront me retenir en France? « Ce n'eſt pas tout. Quinze comédiens ou comédiennes perdront, « en quelque lieu qu'ils aillent, « un engagement formé au ſervice « de Sa Majeſté; ces mêmes acteurs vont revenir ſur moi, me « traduiront devant les magiſtrats « pour ſe faire tenir leurs engagements : Je ſerai contraint de « produire mes ordres. Mes lettres « & celles de M. de Voltaire ſont « préciſes... »

(*Collection Laverdet. Cat.* 1861.)

exprimât le désir qu'il fût immédiatement reçu : ce qui eut lieu le lendemain même. Il ne réussit pas moins à la ville, où il obtint toujours, depuis, un accueil favorable. Il faut toutefois attribuer cette bienveillance que lui témoignoit le public, moins à un talent supérieur comme comédien, qu'à sa réputation d'homme d'esprit, connoissant bien son métier & montrant, d'ailleurs, de la finesse & de l'intelligence dans son jeu. J.-J. Rousseau, avec qui il fut en rapport pour la représentation de *Narcisse* (1), dit : « que

(1) *Narcisse*, ou l'*Amant de lui-même*, comédie en un acte & en prose, jouée le 18 décembre 1752. Cette pièce ne fut jouée que deux fois. Au sortir de la représentation, Rousseau entra dans le café Procope & dit tout haut : « La pièce nouvelle m'a ennuyé; elle est de Rousseau de Genève, & c'est moi qui suis Rousseau. » Il avoit dû à La Noue la réception de cet ouvrage à La Comédie-Françoise. A cette occasion, il lui écrivit la lettre qui suit : Ce mardy, 26 décembre 1752. « Nous brouillés, Monsieur, que dites-vous? Croyez que si mon estime & mon amitié pour vous peuvent augmenter, tous vos bons procédés auroient produit cet effet. J'ai été malade, & je le suis encore, &, de plus, fort occupé; c'est ce qui m'a empêché de vous voir. Aussitôt que j'aurai un moment à donner à mon plaisir, j'irai manger votre soupe & vous prier de me croire moins de légèreté dans l'esprit & de foiblesse dans le cœur que vous ne m'en soupçonnez.

« A l'égard du petit pécule qui me revient, je vous prie d'engager ces messieurs à trouver bon qu'il soit employé à quelques petites réparations dont la salle a besoin; je serois bien aise, entr'autres, qu'il y eût quelque lisière en gance aux portes de l'orchestre, pour y garantir du froid ceux qui y vont. J'irois avec plaisir admirer vos talents à tous. Adieu, mon cher ami, je n'appellerai jamais un mauvais succès ce qui m'a procuré des marques d'amitié de votre part. Mille respects, je vous prie, à Madame. »

« c'étoit un homme de mérite. » Cependant les avantages phyſiques lui faiſoient défaut, car Grimm, dans ſa correſpondance, s'exprime ainſi ſur ſon compte : « Figure, voix, il avoit tout contre lui. » Et un paſſage d'une lettre de Voltaire, adreſſée à M. de Cideville, vient à l'appui de ce témoignage : Ce La Noue, « écrit-il, paroît un très-honnête garçon. Mlle Gau- « thier (dont il eut les bonnes grâces) aura voulu ré- « compenſer en lui le mérite ; car ce n'eſt pas à la « figure qu'elle s'eſt donnée. » Et dans une autre lettre : « La Noue, avec ſa phyſionomie de ſinge, a joué « Mahomet (1) bien mieux que ne l'eût joué Dufreſne. » Plus tard, il l'appeloit ironiquement le *Lettré chinois* ou le *Magot*.

Il diſoit auſſi, à propos de la froideur de cet acteur, qu'il faudroit le mettre en eſpalier, expoſé au plus ardent ſoleil. Malgré ſon extérieur ingrat, les rôles froids & qui n'exigeoient que de la fineſſe & du raiſonnement, tels que ceux du Diſtrait, d'Ariſte dans le *Philoſophe marié* & d'*Eſope à la Cour*, convenoient à ce comédien.

Les ſoins de ſon état ne l'empêchèrent pas de ſe livrer aux travaux du cabinet. En 1738, tandis qu'il étoit attaché au théâtre de Strasbourg, il compoſa la tragédie de *Mahomet II*, qui fut repréſentée à Paris le 23 février 1739. On a prétendu, mais bien injuſtement, qu'une collaboration anonyme ne fut pas

(1) *Mahomet ou le Fanatiſme*, repréſenté à Paris le 3 août 1742. Il avoit d'abord été joué à Lille en 1741.

étrangère à la compoſition de cette œuvre. Déjà, en mars 1734, De La Noue avoit fait jouer pour ſon coup d'eſſai, ſur le théâtre de cette même ville, *Les Deux Bals*, comédie en un acte & en vers libres, où l'on trouve de l'eſprit & de la gaîté. Le 20 décembre 1735, il donna avec beaucoup de ſuccès, à la Comédie-Italienne, à l'occaſion des fêtes célébrées pour le mariage du Dauphin, le *Retour de Mars*, pièce épiſodique en un acte & en vers libres. *Zéliska*, comédie-ballet en trois actes, jouée à la Cour le 3 mars 1746, réuſſit complètement & valut à ſon auteur, à titre de récompenſe, la place de répétiteur des ſpectacles des petits appartements avec mille livres de penſion (1). Le duc d'Orléans, qui honoroit auſſi La Noue de ſa protection, le chargea de la direction de ſon ſpectacle de Saint-Cloud.

La *Coquette corrigée*, comédie en cinq actes & en vers, jouée pour la première fois le 23 février 1756, ajouta encore à ſa réputation, quoique cette pièce fort intéreſſante n'ait, dans l'origine, obtenu que peu de ſuccès (2), & ſeulement neuf repréſentations. Mais,

(1) La Noue, inſtruit que l'on attribuoit dans le monde ſa pièce à un autre que lui, fit répandre une lettre dans laquelle il avertit le public qu'il ſe trouve dans ce divertiſſement deux airs dont il n'a pas fait les paroles : le premier, *C'eſt dans ces beaux lieux;* le ſecond, placé dans le troiſième intermède, l'*Amour dans ces lieux*. Hors les endroits cités, il affirme que la pièce eſt de lui en entier.

(2) « On a expliqué cet inſuc-
« cès par la mauvaiſe diſtribution
« du rôle de *Clitandre*, que La
« Noue s'étoit attribué. On ſait
« combien peu étoit avantageux
« le phyſique de cet acteur, dont

retouchée avec ſoin par l'auteur & repriſe le 27 novembre ſuivant, cette comédie fut reçue avec plus de faveur & eſt toujours demeurée au théâtre.

Sans ſe montrer auſſi ſévère que La Harpe, qui qualifia de *ſcandale* le ſuccès que cette œuvre dramatique obtint, il faut reconnoître cependant qu'elle a joui d'une réputation ſupérieure à ſon mérite. Froide en elle-même, tant qu'elle n'eſt pas ſoutenue par le jeu d'excellents acteurs, elle eſt raiſonnablement conduite & renferme quelques jolis vers, dont pluſieurs ſont devenus proverbes, entre autres ceux-ci :

« Le bruit eſt pour le fat, la plainte eſt pour le ſot;
« L'honnête homme trompé s'éloigne & ne dit mot. » (1).

Quelques années après la mort de La Noue, Mme Denis, nièce de Voltaire, prétendit que la *Coquette corrigée* n'étoit qu'un compoſé d'emprunts faits à une mauvaiſe comédie qu'elle n'avoit jamais pu faire repréſenter.

Cette production fut la dernière de ſon auteur; du moins il ne mit plus rien au théâtre, & ſa ſanté, fort affoiblie, l'obligea de quitter ſa profeſſion d'acteur. Il fit ſes adieux au public le 28 mars 1757 (2), par le

« le public apprécioit, d'ailleurs, « la haute intelligence ; mais qui « avoit plus l'air d'un martyr que « d'un amoureux. »
(*Grimm. Correſp. littéraire*).

(1) La Noue eſt le premier auteur qui ait eu l'idée d'indiquer dans ſes pièces imprimées la place des acteurs en ſcène.

(2) C'eſt lui qui étoit, cette année-là, chargé du compliment de clôture, qu'il termina ainſi :

rôle de Polyeucte qu'il avoit toujours bien rendu, quoi qu'en ait dit Collé, qui prétend qu'il y apportoit « une « vilaine effigie de martyr ou de roué. » Il se retira avec la pension de mille livres & passa dans la retraite le peu d'années qu'il vécut encore ; il est mort à Paris, le dimanche 15 novembre 1761.

« ... Une santé affoiblie & peu « capable des efforts qu'exige l'art « que j'exerçois sous vos yeux, me « réduit à une retraite précipitée... « Accoutumé à toutes les preuves « de votre bienveillance, j'en reçois « aujourd'hui les derniers témoi- « gnages. Permettez-moi de vous « en marquer la reconnoissance la « plus vive & la plus sincère. Mais « ce seroit abuser de cette bien- « veillance généreuse que de vous « entretenir plus longtemps d'une « perte qui ne doit être sensible « que pour moi. »

La Noue put comprendre par la chaleur avec laquelle ce compliment fut accueilli combien le public le regrettoit.

(*Biblioth. nouv. Manuscrit déjà cité*).

ROLES CRÉÉS PAR DE LA NOUE

1742	Séïde.	*Mahomet*, de Voltaire.
1744	Dorville.	*L'Epoux par supercherie*, de Boissy.
—	Doligni fils.	*L'Ecole des Mères*, de La Chaussée.
1745	Le Baron..	*Le Médecin par occasion*, du même.
1746	Jaffier.	*Venise sauvée*, de La Place.
1747	Sainville fils.	*La Gouvernante*, de La Chaussée.
—	Ariste.	*Le Méchant*, de Gresset.
1750	Alamont..	*Calisle*, de Séran de La Tour.
—	Dorsainville	*Cénie*, de Mme de Graffigny.
—	Amasis.	*Aménophis*, de Saurin.

1751	Panmès.	*Zarès*, de Paliſſot de Montenoy.
1752	Caton.	*Rome ſauvée*, de Voltaire.
1753	Cléon.	*Le Diſſipateur*, de Deſtouches, retouché par Belle Cour.
1754	Le Goût.	*Les Adieux du Goût*, de Patu & Portelance.
—	Damis.	*Les Mépriſes*, de P. Rouſſeau.
—	Iphis	*Les Troyennes*, de Châteaubrun.
1756	Clitandre.	*La Coquette corrigée*, de De La Noue.

CLAIRE-JOSEPH LERIS, *dite* HIPPTE LEGRIS DE LATUDE

MADEMOISELLE CLAIRON

1743 — 1766

CLAIRE Léris naquit ſur la paroiſſe Saint-Wanon, à Condé, le 25 janvier 1723. Tous les noms pompeux dont s'étoit affublée la vanité exceſſive qui la dirigea toute ſa vie,

---

Extrait des regiſtres de l'Etat civil de la ville de Condé : « *Claire-Joſeph* Léris, fille illégitime de François-Joſeph Déſiré, ſergeant de la Meſtre de camp du régiment de Mally (Mailly), & de Marie-Claire Scana-Piecq (*), de cette Paroiſſe, laquelle a déclaré par ſerment à Marie Delierre, ſage-femme juré (*sic*), être des œuvres de François-Joſeph Déſidéré (pour Déſiré) Léris, née le 25 janvier mil ſept cent vingt-trois, à cinq heures du ſoir, fut baptiſée le même jour dudit mois. Le parrain, Jean-François Auvray, ſergeant des grenadiers au régiment de Mally ; la marraine, Marie-Eliſabeth Bury, de la paroiſſe ; leſquels ont ſigné avec nous. P.-J. Du Chaſteau, vicarius. »

(*) La famille PIECQ, n'eſt pas éteinte ; tous ſes membres ſont encore aujourd'hui *bateliers*, comme la tradition dit qu'ils l'étoient, lors de la naiſſance de Clairon. Quant au mot *Scana*, qui ne préſente aucun ſens, il ne peut être qu'un de ces ſobriquets que ſe donnoient entre eux les bateliers flamands.

MADEMOISELLE CLAIRON

1743-1766

tombent devant l'acte de naiſſance qui lui donne pour père un ſergent au régiment de Mailly, & pour mère, une femme de la plus baſſe condition, vulgairement ſurnommée la *Clairon*, ſobriquet que devoit plus tard illuſtrer l'actrice qui l'adopta. Des deſcendants de ſa famille exiſtent encore aujourd'hui à Condé, où ils exercent le métier de batelier. L'anecdote ridicule qu'elle rapporte dans ſes prétendus *Mémoires*, à propos des circonſtances de ſon baptême, n'eſt pas moins apocryphe que ne le ſont les détails qu'elle donne ſur ſon origine. Ce ne fut pas le curé, mais un vicaire de la paroiſſe qui la baptiſa (1).

On penſe bien que déshéritée des ſoins qu'on donne à l'enfance (c'eſt elle-même qui nous l'apprend) ; que, n'ayant ſous les yeux que de mauvais exemples, la jeune Claire ne reçut aucune inſtruction ; c'eſt à peine ſi à onze ans elle ſçavoit lire. Ayant en averſion tout travail manuel, elle ne voulut jamais toucher une aiguille, malgré les mauvais traitements de ſa mère, dont l'ambition étoit d'en faire une couturière. Par quel concours de circonſtances, celle-ci abandonna-t-elle ſucceſſivement Condé & Valenciennes, où elle avoit été demeurer pendant quelques mois, pour

(1) Informations priſes dans la localité, la tradition repréſente cet abbé Du Chaſteau comme un homme trop ſérieux, comme un prêtre trop régulier, pour qu'il ſoit permis de le ſuppoſer capable d'avoir oublié le reſpect dû à ſon caractère & à ſes devoirs, en s'affublant d'un traveſtiſſement

venir à Paris? Sans doute elle eſpéroit y trouver pour vivre les reſſources qui lui avoient manqué juſqu'alors.

Le haſard l'inſtalla dans une maiſon ſituée vis-à-vis de la demeure de la célèbre comédienne Dangeville. Renfermée dans ſon galetas, Claire paſſoit tout ſon temps à la fenêtre, d'où ſes regards avides plongeoient dans l'appartement de l'actrice. Un jour, elle la voyoit répétant une leçon de danſe; elle l'entendoit, un autre jour, déclamer une ſcène de Molière. Ce fut aſſez pour que la jeune fille ſentît naître en elle le déſir de l'imiter. Ayant une fois été conduite à la Comédie, le bouleverſement qui s'opéra dans ſon eſprit fut ſi extraordinaire, qu'elle a dit depuis qu'il ne lui auroit jamais été poſſible de rendre ce qu'elle avoit éprouvé. Elle déclara au retour qu'elle ne prendroit pas d'autre état que celui de comédienne. Il fallut céder. De Heſſe, acteur de la Comédie-Italienne, qui la vit, lui ayant reconnu des diſpoſitions, lui donna quelques leçons & la fit débuter à ſon théâtre, le 8 janvier 1736, dans le rôle de la Suivante, de l'*Iſle des Eſclaves*; elle n'avoit pas encore treize ans accomplis. Au bout d'un an environ, elle s'engagea au théâtre de Rouen, dirigé alors par La Noue & Mlle Gauthier; elle y reſta quatre années. C'eſt pendant ſon ſéjour en cette ville que parut ce pamphlet dégoûtant, intitulé *Hiſtoire de Mlle Cronel, dite Frétillon*, qu'on a injuſtement attribué au comte de Caylus, tandis qu'il étoit l'œuvre de la baſſe vengeance d'un ſoupirant dé-

daigné. Ce libelle fut pour la jeune actrice une ſource de chagrins & ne fut pas étranger à ſon départ de Rouen.

Elle ſe rendit à Lille, puis à Gand, d'où elle s'échappa clandeſtinement. Arrivée à Dunkerque, elle reçut, peu de temps après, de Paris, un ordre de début pour doubler à l'Opéra Mlle Lemaure. Son apparition ſur cette ſcène eut lieu en mars 1743. Quelques jours auparavant elle avoit été préſentée à ſes nouvelles camarades; après les avoir gracieuſement ſaluées, elle s'exprima en ces termes : « Meſdemoiſelles, je chercherai toutes les occaſions de vous « être agréable ; mais quiconque m'appellera *Frétillon*, je proteſte que je lui f...lanquerai le meilleur « ſoufflet qu'elle ait reçu de ſa vie. »

Malgré l'étendue de ſa voix, comme elle avoit une profonde inexpérience en muſique, Mlle Clairon comprit que ſa véritable place n'étoit pas à ce théâtre ; elle ſollicita donc & obtint un ordre de début pour la Comédie-Françoiſe, où elle devoit doubler Mlle Dangeville. Les règlements impoſant l'obligation de jouer les deux genres, elle déclara qu'elle s'y conformeroit, mais qu'elle entendoit commencer les épreuves par la tragédie, ce qui ne laiſſa pas de paroître ſingulier de la part d'une actrice qui juſqu'alors n'avoit joué que les rôles de *ſoubrettes*.

Mlle Clairon, voulant frapper un coup d'éclat, choiſit pour ſon premier début le rôle de Phèdre, qui étoit le triomphe de Mlle Du Meſnil. On ſourit de ſa

prétention, mais quand elle parut ſur la ſcène (19 ſeptembre 1743), dès les premiers vers qu'elle prononça, on l'admira. Il ſembloit qu'une transformation complète ſe fût accomplie en elle ; ſa petite taille avoit diſparu : ſa phyſionomie piquante avoit emprunté un caractère de majeſté peu ordinaire. Elle fit entendre un organe plein, ſonore, dirigé par une profonde intelligence ; enfin, la ſurpriſe fut générale & ſe changea bientôt en enthouſiaſme. Aux termes des règlements, elle joua alternativement Dorine, du *Tartuffe*, & le rôle de la Nouveauté, dans la pièce de ce nom (1) ; Zénobie, Cléanthis de *Démocrite*, Ariane, Céliante du *Philoſophe marié*, & l'Electre de Crébillon. On la reçut le 22 octobre, à un quart de part, & le 26 décembre ſuivant, elle avoit la demi-part.

Mlle Clairon comprit tout ce qui lui manquoit ſous le rapport de l'inſtruction, & à partir de ce moment, elle lut beaucoup, fréquenta les gens les plus propres à la façonner & ſe livra à des études opiniâtres qui déceloient en elle du jugement, de la ſagacité & une contention d'eſprit peu commune.

Les auteurs venoient à l'envi lui offrir les plus beaux rôles, & Voltaire lui-même, oubliant ce qu'il devoit au talent de Mlle Du Meſnil, alloit diſant partout : « Je ſuis claironien. »

Le célèbre Garrick ſe montra plus juſte appréciateur de cette tragédienne & de ſa rivale. Dans le pre-

(1) Comédie en un acte & en proſe, de Legrand, jouée le 13 janvier 1727.

mier voyage qu'il fit en France, il avoit vu Mlle Clairon au théâtre de Lille. Elle chantoit bien, danſoit agréablement, jouoit les *ſoubrettes* avec intelligence. Garrick, qui s'y connoiſſoit, proclama ce qu'elle deviendroit un jour. Dans un ſecond voyage, c'eſt à Paris qu'il la retrouva ; il fut quelque peu ſurpris de voir *Liſette* ou *Marton* métamorphoſée en *reine*. Quelqu'un lui ayant demandé quelles étoient, parmi les actrices, les femmes auxquelles il accordoit le plus de talent, il nomma Du Meſnil, Dangeville & Sophie Arnould. Étonné qu'il eût omis le nom de Clairon, ſon interlocuteur voulut en connoître la raiſon : « Elle « eſt *trop actrice*, répondit Garrick, & l'art d'un grand « acteur eſt de faire oublier juſqu'à ſon nom, quand « il paroît ſur la ſcène. »

En effet, Mlle Clairon ne joua jamais un rôle ſans l'avoir ſoumis à l'analyſe la plus minutieuſe. Elle ſe rendoit compte de l'intonation qu'elle devoit donner à chaque vers, à chaque phraſe, à chaque mot ; où & quand elle devoit s'aſſeoir, ſe lever, marcher. En un mot, ſon jeu étoit le réſultat du travail le plus ardu, le plus méticuleux ; mais elle gravoit ſur l'airain, & lorſqu'elle avoit définitivement adopté la marche & la phyſionomie particulière d'un rôle, elle ne varioit jamais dans l'exécution. Clairon & Du Meſnil n'étoient pas ſeulement rivales : c'étoient deux ſyſtèmes en préſence. La première ſe ſoumettoit toujours aux calculs de l'art ; la ſeconde s'abandonnoit excluſivement aux inſpirations de la nature.

Il eſt regrettable que dans l'ouvrage qu'elle a intitulé ſes *Mémoires*, Mlle Clairon n'ait pas mieux déguiſé cette jalouſie dont elle ne put jamais ſe défendre contre l'actrice inimitable que Le Kain nommoit ſa *chère reine*, & que Voltaire, qui avoit des flatteries pour tout le monde, appeloit ſa *bonne Du Meſnil* (1).

Après avoir fourni une glorieuſe carrière de vingt-deux ans, Mlle Clairon, encore dans ſa force & dans tout l'éclat de ſa renommée, quitta tout-à-coup le théâtre par un coup de tête dont la vanité étoit toujours le mobile. Un événement, aſſez mince en lui-même, décida de ſa réſolution. Le duc de Richelieu, qui avoit la haute main ſur la Comédie-Françoiſe, n'ayant pas approuvé l'excluſion de la Société prononcée par les Comédiens françois contre un de leurs camarades (2), convaincu d'avoir fait un faux ſerment dans un procès aſſez ſcandaleux, intenté contre lui

(1) Dans ſa correſpondance que nous avons eue ſous les yeux, on voit conſtamment percer le ſentiment de haine qu'elle portoit non-ſeulement à ſa rivale, mais auſſi à Le Kain. Ainſi, dans une lettre, adreſſée à La Rive, alors attaché au théâtre de Bruxelles, on lit ce paſſage : « On a rouvert le théâtre « par *Alzire*. Tout le monde a été « confondu de la lenteur, de l'in- « attention, de l'oubli de Le Kain. « Jamais, à ce qu'on dit, il n'a « montré moins de talent. » Dans une autre, elle s'exprime ſur ſon compte dans les termes ſuivants : « *Ce beau monſieur* joue partout où « il trouve une troupe. Je ne peux « pas vous envoyer le compliment « qu'il a fait à Arles ; il eſt trop « long pour que je vous le tranſ- « crive ; mais c'eſt un chef-d'œu- « vre d'abſurdité, de pathos & de « platitude. »

(2) L'acteur Dubois, né en 1716, mort en 1775. Il avoit débuté le 19 octobre 1736.

par un chirurgien qui réclamoit ſes honoraires, ceux-ci ſe refuſèrent à jouer avec lui. Le *Siége de Calais* (1), tragédie de De Belloy (2), qui avoit obtenu un ſuccès prodigieux à la clôture de l'année théâtrale, devoit être repréſenté le jour de la rentrée (lundi 15 avril 1765). Dubois rempliſſoit dans cet ouvrage le rôle du comte de Melun. Le Kain, Belle Cour, Brizard, Molé, apprenant que cet acteur y conſervoit ſon rôle, quittèrent inſtantanément le théâtre, & Mlle Clairon dit hautement : « qu'elle ne joueroit pas avec un homme déſhonoré. » Nous ne raconterons pas quelle irritation ce propos, répandu dans la ſalle, excita parmi le public ; les détails en ſont connus. Les tragédiens récalcitrants furent envoyés le ſoir même au For-l'Evêque. Mlle Clairon, dont le nom ne figuroit pas dans l'ordre de M. de Sartines, ſe crut d'abord épargnée ; mais le

(1) Cette tragédie, repréſentée pour la première fois à Paris, le mercredi 13 février, fut jouée à Verſailles, le 21 du même mois, en préſence du Roi & de la famille royale. Elle fut redemandée à la Cour, le 7 mars ſuivant, & cinq jours après, Louis XV ordonna que cette pièce patriotique fût donnée en ſpectacle gratis au peuple. Il avoit accepté la dédicace de cet ouvrage & fit don à ſon auteur d'une médaille d'or, frappée au grand coin & d'une gratification de mille écus.

(2) Pierre-Laurent Buirette, dit De Belloy, né à Saint-Four, en Picardie, le 17 novembre 1717, d'abord avocat, puis comédien en Ruſſie, membre de l'Académie françoiſe. Il eſt mort à Paris, dans un âge peu avancé. C'eſt dans la rue Princeſſe, où il habitoit, qu'il fut atteint de la maladie de langueur, à laquelle la miſère contribua autant que le chagrin cauſé par la chute de *Pierre-le-Cruel*. La Comédie-Françoiſe informée de ſa cruelle poſition, donna une repréſentation à ſon bénéfice & le Roy lui envoya une gratification de cinquante louis.

lendemain elle partagea le ſort de ſes camarades & alla les rejoindre. Elle ſortit au bout de cinq jours & dut garder les arrêts chez elle pendant trois ſemaines. Elle déclara qu'elle ne remonteroit plus ſur la ſcène, & elle tint parole ſans que rien ait pu la détourner de ſa réſolution, funeſte à l'art. Elle n'avoit alors que quarante-deux ans. Par déférence pour le duc d'Aumont, elle conſentit ſeulement à ne ſignifier ſa retraite à ſes camarades qu'au commencement de l'année théâtrale 1766. Le 3 avril de cette année, ſon congé de retraite lui fut accordé, avec la penſion de mille livres, conformément aux ſtatuts. Deux jours auparavant, les Comédiens voulant s'aſſurer de l'irrévocabilité de ſa réſolution, & tenter pour la retenir un dernier effort, lui déléguèrent leurs camarades Belle Cour, Préville, Brizard, Molé & Dauberval; mais tous leurs raiſonnements échouèrent contre un parti pris. Son caractère altier fut cauſe qu'ils ne la regrettèrent point, &, choſe étrange ! le public lui-même, aux plaiſirs duquel elle avoit tant contribué, ne parut prendre qu'une médiocre part à ſon éloignement définitif de la ſcène qu'elle illuſtroit.

Mlle Clairon eut pour adverſaire Fréron, qui fut pour elle un critique ſans pitié. Lors de l'apparition de la *Bête du Gévaudan*, il publia une lettre, & la malignité publique crut reconnoître, à certaines alluſions, la célèbre tragédienne dans la deſcription de cette *bête*, qui occupoit alors l'attention. Vainement Fréron proteſta-t-il contre cette interprétation dans trois lettres

adreſſées ſucceſſivement au maréchal de Richelieu. Celui-ci les envoya aux Comédiens qui les dépoſèrent dans leurs archives. Ce renvoi étoit accompagné des quelques lignes ſuivantes : « La rétractation du ſieur « Fréron & les bontés de la Reine pour lui ne dimi- « nuent rien à l'exemple de la peine que le Roy avoit « prononcée, ni à l'exemple public, puiſque le Roy « donne de ſes bontés pour vous un témoignage dont « les preuves reſteront dans vos archives. » Le maréchal de Richelieu écrivit aux Comédiens françois « que « S. M. avoit ordonné la punition la plus ſévère du « ſieur Fréron, que ne ſauveroit pas la protection de la « Reine... » Néanmoins, celle-ci fut la plus forte, & grâce à elle, le Roy conſentit que ſon ordre n'eût pas de ſuite.

Depuis cette époque, Mlle Clairon ne joua plus en public. Elle reparut ſeulement dans une repréſentation qui eut lieu ſur le théâtre particulier du baron d'Eſclapont, au bénéfice de Molé (février 1767), & en 1770, ſur le théâtre de la Cour, où elle ſe montra deux fois conſécutives (19 & 20 novembre) dans *Hypermneſtre*, de Lemierre, à l'occaſion des fêtes célébrées pour le mariage du Dauphin. Elle s'occupoit auſſi, vers le même temps, de former deux élèves, Delarive & Mlle de Raucourt.

Au milieu de ſes triomphes, la penſée inceſſante de cette actrice avoit été de relever ſa profeſſion de l'état d'abaiſſement où de vieilles coutumes la retenoient. Auſſi ſon premier ſoin, dès qu'elle ſe vit libre, fut-il

d'eſſayer de tous les moyens pour faire lever l'excommunication dont tous les Comédiens françois étoient frappés. C'eſt dans ce but qu'elle fit préſenter au Roy, par l'intermédiaire du duc de Duras, une requête tendant à ce que la Comédie-Françoiſe fût autoriſée à prendre le titre d'*Académie royale de déclamation* (1). Cette requête demeura ſans réponſe. Déjà quelques années auparavant, elle avoit fait publier un Mémoire rédigé par un avocat, nommé Huerne de la Motte (2). Cette brochure, mal digérée & fort mal écrite, renfermoit d'ailleurs des recherches curieuſes qu'on prétendit, au reſte, avoir été fournies par un tiers; mais comme on y parloit, en termes au moins déplacés, de la ſévérité de l'Eglise envers les Comédiens, le Mémoire ſouleva des réclamations & porta malheur à ſon auteur; car il fut déféré à la Grand'Chambre & le nom d'Huerne rayé du tableau des avocats (3). M. de Choiſeul, moins ſcrupuleux, créa dans ſon miniſtère un bureau particulier, à la tête duquel il le plaça avec 3,800 livres d'appointements & un logement dans Verſailles. L'actrice, non découragée, tenta encore de lutter; mais tous ſes efforts vinrent échouer contre la

(1) A la rentrée de 1766.

(2) En voici le titre : *Liberté de la France contre le pouvoir arbitraire de l'excommunication* (contre les Comédiens). Conſultation ſignée, Huerne de La Motte, avocat au Parlement.

(3) Par arrêt du 22 avril 1761. Le lendemain, 23, l'écrit fut lacéré & brûlé devant la cour du Palais par la main du bourreau, ſur la réquiſition d'Etienne-Adrien Dains, bâtonnier de l'Ordre.

(*Archives nationales.*)

force des préjugés, & les choſes reſtèrent au même point qu'avant cette échauffourée.

Mlle Clairon avoit mis à profit ſes loiſirs pour faire, au mois d'août 1765, le voyage de Ferney. Elle y paſſa un mois, & Voltaire lui paya en flatteries, en petits vers élogieux, en encens, la complaiſance qu'elle apporta pendant ſon ſéjour auprès de lui, à jouer les rôles de ſes tragédies. Il l'encouragea vivement à perſévérer dans la réſolution de ne plus ſe montrer ſur la ſcène.

La fortune de notre actrice le lui permettoit d'ailleurs, puiſque, à l'époque de ſa retraite, elle poſſédoit un revenu de dix-huit mille livres de rente qu'elle accrut encore par la vente de ſon mobilier, qui, commencée, le 6 février 1767, dura pendant ſix ſemaines & produiſit cinquante mille livres, ſomme énorme pour l'époque ; mais qui s'explique, d'ailleurs, par la popularité attachée au nom de l'actrice. Sa renommée étant très-répandue, les femmes les plus conſidérables affectoient d'avoir pour elle une vive paſſion. De ce nombre étoient la princeſſe Galitzin, la ducheſſe de Villeroy & cette Mme Berthier de Sauvigny, femme de l'intendant de la généralité de Paris, qui s'étoit gratuitement donné le ridicule de conduire, aſſiſe ſur ſes genoux, dans ſa propre voiture, la tragédienne récalcitrante au For-l'Evêque, après la ſoirée tumultueuſe du *Siége de Calais*.

Ce qui ne contribua pas peu à donner du relief à Mlle Clairon, c'eſt ce vernis philoſophique, ſi fort à la

Universitas
BIBLIOTHECA

mode dans ce temps-là, dont elle s'étoit parée. « Clai-
« ron étoit philoſophe (dit d'Alembert dans une de
« ſes lettres), & elle a été la ſeule parmi ſes camara-
« des qui ſe ſoit déclarée ouvertement contre la pièce
« de Paliſſot (1). »

Cette reine de théâtre, chez qui les orages du cœur avoient plus d'une fois troublé l'exiſtence, & qui s'étoit rendue fameuſe par la variété de ſes attachements, inſpira au margrave d'Anſpach, beaucoup plus jeune qu'elle, une paſſion ſi violente, qu'il devint impoſſible à ce prince de ſe priver de ſa ſociété. Il l'emmena dans ſa principauté, où elle paſſa dix-ſept années, jouant auprès de lui le rôle qu'avoit joué à la cour de Louis XV la marquiſe de Pompadour.

Elle revint en France aux approches de la Révolution & vécut très-obſcure, employant tous ſes loiſirs à écrire un livre improprement appelé ſes *Mémoires*, dont la publication raviva contre elle de vieilles inimitiés. Il eſt certain qu'elle s'y montra ſévère, injuſte même, pour des renommées conſacrées par le temps; & cependant il faut reconnoître que, dans le cours de ſa carrière théâtrale, bien qu'il ait été de notoriété (ce que confirme d'ailleurs la lecture de ſon livre) que Le Kain & elle ne s'aimoient pas, elle apporta néanmoins en tout temps, de concert avec lui, un ſoin ſcrupuleux à la bonne exécution des ſcènes où ils paroiſſoient

(1) Lettre du 22 ſeptembre 1760, adreſſée à Voltaire. La comédie des *Philoſophes* fut jouée le 2 mai de cette année.

enſemble, uniſſant leurs efforts pour que la repréſentation atteignît tout le degré de perfection dont elle étoit ſuſceptible. On ſçait que d'accord en cela avec ce grand tragédien, elle tenta d'introduire dans le coſtume une réforme indiſpenſable. C'eſt dans *l'Orphelin de la Chine*, repréſenté en 1755, qu'elle parut pour la première fois ſur la ſcène ſans paniers & en coſtume chinois. L'année ſuivante, elle joua *Roxane* à Verſailles, encore ſans paniers, habillée en ſultane & les bras à demi-nuds. L'étonnement fut extrême parmi l'auguſte aſſiſtance & l'on ſe demandoit : *Où allons-nous?* Enhardie par le ſuccès, huit jours après, elle joua l'*Electre*, de Crébillon, & s'y montra ſous le ſimple coſtume d'une eſclave, échevelée, & les mains chargées de fers. Elle fut moins bien inſpirée dans une autre circonſtance peu connue, où elle pouſſa ſi loin l'exactitude, ou ce qu'on nomme de nos jours le réaliſme, qu'au cinquième acte de *Didon*, elle ne craignit pas de paroître

. . . . . dans le ſimple appareil
D'une beauté qu'on vient d'arracher au ſommeil,

en chemiſe en un mot, & cela, afin d'indiquer le déſordre qu'avoit porté dans ſes ſens le ſonge qui la chaſſoit de ſon lit. Cette tentative, au reſte, n'eut pas de ſuccès, & la *Reine de Carthage* ne ſe riſqua plus devant le public dans une toilette auſſi légère.

On peut conclure de ce qui précède que Mlle Clairon étoit un eſprit hardi & novateur.

Mlle Clairon ne fut point étrangère, non plus, à la réforme du parterre, que provoqua & paya en partie de ſes deniers le comte de Lauraguais (1). Elle l'appuya de ſon opinion perſonnelle. « Un parterre aſſis, « diſoit-elle, eſt plus utile à l'acteur qu'un parterre « debout. Il fait régner l'ordre, la décence, les lu-

(1) Ce changement eut lieu le lundi 23 mai 1759. M. le comte de Lauraguais, en y contribuant de ſes deniers, s'étoit réſervé la propriété d'une petite loge.

Cette amélioration ne fut pas du goût de tout le monde. On lit dans le *Courrier des Spectacles*, des 6 & 7 novembre 1847, la lettre rétroſpective qu'un vieil amateur de la Comédie-Françoiſe écrivoit au dernier ſiècle aux Comédiens, pour proteſter contre cette réforme & réclamer le maintien du parterre debout.

Cette heureuſe modification avoit été annoncée au public, trois ſemaines auparavant, dans le diſcours de clôture prononcé par Brizard. Dans celui de rentrée, on rendit au comte de Lauraguais le tribut d'hommages qui lui étoit bien dû; & de plus la Comédie lui adreſſa, le 23 avril 1761, la lettre ſuivante :

« Monſieur le comte, remplis de « reconnaiſſance pour tout ce que « vous avez bien voulu faire pour « nous, nous avons l'honneur de « vous aſſurer du ſouvenir que « nous en garderons & de vous « prier de vouloir bien accepter « les preuves de notre gratitude. « Nous nous rappelons avec ſatiſ- « faction que vous aviez projeté « d'avoir une petite loge en de- « hors de l'Amphithéâtre. Nous « avons l'honneur de vous en of- « frir à jamais la jouiſſance. Nous « eſpérons que vous ne dédaigne- « rez pas l'hommage que vous « fait & que vous doit faire la « Comédie-Françoiſe, à l'établiſſe- « ment de laquelle vous avez eu « la bonté de contribuer. Rien ne « nous mortifieroit autant que le « refus de la ſeule choſe que nous « puiſſions vous préſenter comme « le garant le plus ſûr du profond « reſpect avec lequel nous ſom- « mes, &c. »

(*Bibl. nouv. Manuſcrit déjà cité.*)

« mières. » En cela, elle ne partageoit pas l'opinion de Le Kain. « Je ne jouerai jamais, disoit celui-ci, « devant un parterre assis ; je ne veux pas voir dormir « ni entendre ronfler mon auditoire. »

En 1798, Mlle Clairon, délaissée, habitoit le village d'Issy (1), près Paris, & languissoit dans un état voisin de l'indigence, & cependant, elle conservoit encore ces formes théâtrales, solennelles, qui étoient devenues pour elle une seconde nature. C'est de ce lieu qu'elle écrivoit, le 30 frimaire an VII, à Mérard de Saint-Just qui lui avoit envoyé des couplets dans lesquels il faisoit le triple éloge de Le Kain, de Mlle Du Mesnil & d'elle-même : « Le Kain est mort, je suis « mourante, Mlle Du Mesnil a quatre-vingt-six ans. « Il est vraisemblable, citoyen, que nous ne tarderons « pas à nous réunir tous trois. Dès que je les verrai, je « les prierai de se joindre à moi pour vous rendre « grâce de vos charmants couplets. En attendant, ci- « toyen, je vous prie de recevoir mes remerciements « pour nous trois. »

« Age, misère, infirmité
« Absorbent esprit & courage ;
« D'un instant de tranquillité

(1) La maison, alors résidence de la tragédienne presque octogénaire, avoit été acquise par le baron de Staël, ambassadeur, à Paris qui, ému de son état misérable, lui en fit don. Il s'étoit engagé à l'entretenir à ses frais ; mais il n'en fut rien, & le délabrement de cette maison étoit devenu tel, que le toit percé à jour, laissoit arriver l'eau du ciel dans la pauvre demeure.

« Recevez mon ſincère hommage,
« Qui fait ce qu'il peut,
« Jamais ce qu'il veut,
« Ne peut vous offrir davantage. »

On ne ſçauroit ſe défendre d'une certaine émotion à la lecture de ce billet.

Un autre bien plus navrant encore eſt celui qu'elle adreſſa, deux ans plus tard, pour ſolliciter un ſecours pécuniaire (1). Le miniſtre Chaptal y répondit par ces mots appoſés au bas de la demande : « *Chez madame de Vandael, rue Faubourg-Poiſſonnière, n° 33, maiſon Titon. Bon pour la ſomme de deux mille francs à payer de ſuite.*

Mais ce ſecours n'étoit que paſſager ; l'âge, les infirmités & le ſouvenir de ce qu'avoit été Mlle Clairon auroient exigé mieux. Tombée dans la dernière miſère, elle revint à Paris où elle trouva enfin un aſile (2) chez

(1) Voici cette lettre (*), où nous laiſſons ſubſiſter les fautes d'orthographe qui ſont dans l'original :

« Je cherche en vain depuis un « mois un protecteur qui m'aproche de vous ; mais s'il eſt vrai « que l'humanité vous ſoit chère, « c'eſt à vous ſeul que je dois m'adreſſer. Agée de 79 ans, accablée d'infirmités, prête à mencquer du néceſſaire, célèbre « autrefois par quelque talents, « j'attens à votre porte que vous « daigniez m'acorder un inſtant. »

Cette lettre eſt ſans date.

Toutes les lettres de Clairon ſourmillent de fautes groſſières d'orthographe. Une ſeule adreſſée à Marmontel, à l'occaſion de la ſuppreſſion du *Mercure*, en eſt exempte. Quelqu'un l'aura, ſans doute, corrigée.

(2) Rue de Lille, n° 73.

(*) Cabinet de M. Feuillet de Conches.

une dame de la Licanderie qui ſe prétendoit ſa fille. C'eſt là que, à la ſuite d'une chute faite de ſon lit, ceſſa de vivre le 9 pluviôſe an XI (29 janvier 1803) (1), dans l'obſcurité la plus complète, cette femme qui avoit jeté un ſi grand éclat ſur la ſcène françoiſe, & qui, fidèle à cette vanité qui avoit été le principe de ſa vie entière, légua par ſon teſtament ſon buſte à la nation, qui n'a tenu compte du legs. Sa ville natale s'eſt, du moins, montrée moins oublieuſe de ſa mémoire. La maiſon où eſt née Mlle Clairon eſt reſtée debout, grâce à la ſollicitude de l'édilité de Saint-Wanon, qui a fait placer ſur la façade une plaque de marbre avec une inſcription qui rappelle la date de la naiſſance de la tragédienne qui fut une des illuſtrations du dix-huitième ſiècle (2).

Lors de la ſuppreſſion du cimetière de Vaugirard, il fut décidé que les cendres de Mlle Clairon ſeroient transférées au cimetière de l'Eſt. Cette cérémonie a eu

(1) Quelque temps avant l'accident, cauſe de ſa mort, elle avoit récité une ſcène de *Phèdre*, en préſence de John Kemble, célèbre acteur tragique anglais, qui ſe montra fort étonné du talent qu'elle déploya.

(2) Voici quelle étoit cette inſcription :

Le 25 janvier 1723.

Ici eſt née Mademoiſelle Clairon, célèbre actrice françoiſe.

Depuis la publication de notre livre, cette maiſon a été démolie par ſuite de ſa vétuſté.

Elle ſe compoſoit d'un rez-de-chauſſée diviſé en trois chambrettes, d'une manſarde & d'une cour de quatre mètres carrés. Elle étoit ſituée dans la ruelle qui porte le nom de l'actrice, & qui, aujourd'hui, compte tout au plus une demi-douzaine de maiſons.

(Note due à l'obligeance de M. Caille, de Condé.)

lieu le 29 août 1847, en préſence d'une députation de la Comédie-Françoiſe.

Cette tombe, négligée depuis la tranſlation des cendres, a été reſtaurée en 1862, ſur l'initiative & par les ſoins de M. Edouard Thierry, alors adminiſtrateur général de la Comédie-Françoiſe. Il eſt regrettable que l'on n'ait pas rétabli ſur le marbre tumulaire qui recouvre les reſtes de cette grande tragédienne, ſes noms authentiques & réels, aux termes d'un jugement du Tribunal de première inſtance de la Seine, en date du 17 vendémiaire an XI (9 octobre 1802), qui a ordonné que dans l'acte de décès de Mme Léris, elle ſera nommée : *Claire-Joſeph Léris*, au lieu de *Claire-Hippolyte-Léris de Latude Clairon* & que cette rectification ſera tranſcrite ſur les actes de l'Etat civil.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle CLAIRON

1743	Iſménie.	*Mérope*, de Voltaire.
1745	Alzaïde.	*Alzaïde*, de Linant.
1746	Belvidera	*Veniſe ſauvée*, de La Place.
1747	Vanda.	*Vanda*, de Linant.
—	Ameſtris.	*Ameſtris*, de Mauger.
1748	Arétie.	*Denys le Tyran*, de Marmontel.
—	Fulvie.	*Catilina*, de Crébillon.
—	Azéma.	*Sémiramis*, de Voltaire.
1749	Léonide.	*Ariſtomène*, de Marmontel.
1750	Electre	*Oreſte*, de Voltaire.
—	Cléopâtre.	*Cléopâtre*, de Marmontel.

1750 Arthéfis. . . . . *Aménophis*, de Saurin.
1751 Calciope. . . . . *Zarès*, de Paliſſot.
— Zoraïde. . . . . *Varon*, de Grave.
1752 Olympie. . . . . *Les Héraclides*, de Marmontel.
— Amélie . . . . . *Rome ſauvée*, de Voltaire.
1754 Caſſandre. . . . . *Les Troyennes*, de Châteaubrun.
— Amalazonte. . . . . *Amalazonte*, de Ximénès.
— Tullie. . . . . *Le Triumvirat*, de Crébillon.
1755 Idamé. . . . . *L'Orphelin de la Chine*, de Voltaire.
— Sophie. . . . . *Philoctète*, de Châteaubrun.
1757 Adèle. . . . . *Adèle de Ponthieu*, de La Place.
— Iphigénie . . . . . *Iphigénie en Tauride*, de G. de La Touche.
1758 Aſtarbé . . . . . *Aſtarbé*, de Colardeau.
— Hypermneſtre. . . . *Hypermneſtre*, de Lemierre.
1759 Caſſandre. . . . . *Venceſlas*, de Rotrou, retouché par Marmontel.
1760 Amétis. . . . . *Zulica*, de Dorat.
— Emilie. . . . . *Spartacus*, de Saurin.
— Aménaïde. . . . . *Tancrède*, de Voltaire.
— Caliſte. . . . . *Caliſte*, de Colardeau.
1761 Progné . . . . . *Térée*, de Lemierre.
— Zulime. . . . . *Zulime*, de Voltaire.
1762 Zaruchma . . . . . *Zaruchma*, de Cordier.
— Zelmire. . . . . *Zelmire*, de De Belloy.
— Irène. . . . . *Irène*, de Boiſtel.
— Eponine. . . . . *Eponine*, de Chabanon.
1763 Cariclée. . . . . *Théagène & Cariclée*, de Dorat.
— Blanche. . . . . *Blanche & Guiſcard*, de Saurin.
1764 Erigone. . . . . *Idoménée*, de Lemierre.
— Olympie. . . . . *Olympie*, de Voltaire.
— Sophie . . . . . *Cromwell*, de Du Clairon.
— Eroxime. . . . . *Timoléon*, de La Harpe.
1765 Aliénor . . . . . *Le Siége de Calais*, de De Belloy.

ROSE-PERRINE LE ROY DE LA CORBINAIS

dite MADEMOISELLE BEAUMENARD

Femme de G. COLLESON

dite MADAME DE BELLE COUR

1749 — 1791

PERRINE de La Corbinais, ſi connue au théâtre ſous le nom de Mme de Belle Cour, eſt née à Lamballe, diocèſe de Rennes, le 20 décembre 1730. Comme on le voit par l'acte au-

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Jean, à Lamballe : « *Roze-Perrine* (*), fille légitime de noble homme (**) François-Michel Le Roy,

(*) L'acte mortuaire énonce *Petronille*, au lieu de *Perrine*; mais c'eſt indubitablement une faute de copie.

(**) La qualification de *noble homme* ne ſuffiroit pas pour établir la *nobleſſe* de ſa famille, car, à cette époque, les gentilshommes bretons prenoient tous le titre de *Meſſire*; mais il réſulte de nos recherches que ces Le Roy de La Corbinais ſortoient d'une branche cadette *noble*, qui s'eſt eteinte depuis.

MADAME DE BELLE COUR

1749-1791.

thentique de ſa naiſſance, rapporté ci-deſſous, & qui énonce la profeſſion de ſon père en même temps que les titres ariſtocratiques de ſa famille, Mme de Belle Cour n'étoit pas, ainſi qu'on l'a prétendu, la fille des comédiens de campagne en ſociété deſquels elle ſe trouvoit, lorſque J. Monnet, directeur de l'Opéra-Comique de la Foire-Saint-Germain, en 1743, les attacha à ſon théâtre, le père comme acteur, & la mère en qualité de receveuſe de billets. Comment la petite Beauménard (c'eſt le nom qu'elle portoit alors) ſe trouva-t elle, à l'âge de treize ans, ſéparée des ſiens & livrée à des mains étrangères? C'eſt là un myſtère des deſtinées humaines, que nous n'avons pu approfondir, malgré les recherches auxquelles nous nous ſommes livrés à cet égard.

Quoi qu'il en ſoit, ſa mine éveillée, ſa jeuneſſe, ſon naturel piquant, notamment dans le rôle de Gogo (du *Coq de Village*), dont le ſurnom lui reſta pendant longtemps, lui valurent un ſuccès complet & mérité. Cependant, elle quitta ce ſpectacle en 1744, pour ſuivre dans les provinces ſon prétendu père, que Monnet avoit jugé trop mauvais comédien pour pouvoir le conſerver. Mlle Beauménard revint à Paris au bout

---

ancien capitaine d'artillerie, & de damoizelle Roze-Françoiſe Bouillard de Bois-David, ſieur & dame de La Corbinais, née le vingtieſme décembre préſent mois & an mille ſept cent trente, & baptiſée ce jour lendemain en l'égliſe paroiſſiale de Saint-Jan, par le ſouſſignant recteur, a eu pour parrain Meſſire Pierre Guillemet, chevallier, ſieur de Vauvert, & damoizelle Françoiſe Labe de Grand Pré pour marrainne.

de cinq années, vers le commencement de 1749, & parut à l'Opéra, où elle ne réuſſit pas. Le 11 mars, elle débutoit à la Cour par le rôle de Finette, dans les *Ménechmes*, & celui de Claudine, dans le *Colin-Maillard;* le 17 avril ſuivant, à Paris, dans le *Tartuffe* & dans le *Galant Jardinier*, par les rôles de Dorine & de Marton.

Reçue le 14 octobre de la même année, elle fut très-appréciée du parterre, même à côté de Mlle Dangeville; & pourtant c'eſt au milieu même de ſes ſuccès qu'elle diſparut, à la clôture de 1757, ſans qu'aucun motif connu expliquât la bruſquerie de ſon départ, & ſans que rien vînt révéler le lieu de ſa retraite. Peut-être auroit-il fallu en rechercher la cauſe dans les goûts émancipés de cette actrice, à qui la chronique galante a prêté plus d'une aventure & qui fut, dit-on, une des nombreuſes maîtreſſes que le maréchal de Saxe menoit à ſa ſuite ſur les champs de bataille.

Clément, dans ſes *Nouvelles littéraires*, s'exprime ainſi ſur ſon compte : « On lui reproche de porter « une main un peu groſſe au bout d'un bras aſſez « long ; mais ſa taille eſt déliée : de petits yeux « ronds, un nez carré, une lèvre relevée & une mine « charmante, voilà ce qui fait les grandes paſ- « ſions. »

Auſſi, Mlle Beauménard en inſpira-t-elle! Et le fermier-général Daugny, entre autres, qui l'avoit pour maîtreſſe, lui ſacrifia-t-il une partie de ſa fortune. C'eſt

pour elle qu'il fit conſtruire un magnifique hôtel (1) dont il voulut faire une demeure ſplendide, quaſi royale. Elle ne ſçut pas conſerver ce que la fortune lui avoit donné, & les infidélités de paſſage, dont le financier ne prenoit pas d'abord ſouci, devinrent ſi nombreuſes qu'il ſe ſépara d'elle avec éclat.

C'eſt vers cette époque qu'elle s'éprit de de Belle Cour, qu'elle épouſa le 26 janvier 1761, & qui eut ſoin de dévorer les dernières épaves qu'elle avoit ſauvées de ſon naufrage.

Enfin, après une éclipſe de quatre années, le 31 mars 1761, on vit tout-à-coup Mme de Belle Cour rentrer à la Comédie-Françoiſe. La Comédie avoit été aviſée de cette rentrée par l'ordre du maréchal de Richelieu, du 12 novembre précédent (2).

Le rôle de Liſette, dans le *Légataire univerſel*, & celui de la fauſſe Comteſſe, dans l'*Epreuve réciproque*, furent ceux qu'elle choiſit pour reparoître. On la revit avec plaiſir, & les vrais connoiſſeurs ſe réjouirent de

(1) Cet hôtel eſt celui dans lequel eſt inſtallée aujourd'hui la mairie du 9e arrondiſſement, à l'angle des rues Drouot & Roſſini.

(2) « La demoiſelle de Belle Cour, « ayant été obligée de quitter la « Comédie pour raiſons de ſanté, « en 1757, & nous ayant repréſenté qu'elle étoit aujourd'hui « en état de remplir ſes devoirs, « Nous....., &c., ſous le bon plaiſir « du Roy, avons rétabli la demoiſelle de Belle Cour dans la place « qu'elle occupoit à la Comédie-Françoiſe & dans la jouiſſance de « la demie (*sic*) part qui lui avoit « été accordée par mon ordre, du « ſeize octobre mil ſept cent quarante-neuf.

« *Signé:*
« Maréchal De Richelieu.
(*Archives nationales.*)

retrouver en elle la même fineſſe, mais mieux réglée, la même gaîté, mais avec moins de bruſquerie.

Un rôle dans lequel elle fut très-goûtée, eſt celui de Zerbinette, dans les *Fourberies de Scapin*.

Le 8 juin ſuivant, on remit le *Bourgeois gentilhomme*. Chargée de repréſenter Nicole, elle s'acquitta de ce perſonnage avec un naturel parfait & une façon de rire ſi vraie, que cette hilarité ſe communiqua inſtinctivement à toute la ſalle. Perſonne, au reſte, n'a poſſédé au même degré que cette actrice le don d'une gaîté expanſive & perſonne mieux qu'elle n'a joué ce rôle de Nicole, qui n'eſt qu'un éclat de rire d'un bout à l'autre.

Dans ſa carrière théâtrale de quarante-deux années, Mme de Belle Cour ne compta que des ſuccès. Elle étoit fort aimée du public, parce qu'à une figure charmante, à une phyſionomie expreſſive, elle joignoit un jeu ſpirituel, animé & plein de franchiſe. Auſſi étoit-elle plus favorablement placée dans les *ſervantes* de Molière que dans les *ſoubrettes* muſquées du répertoire de Marivaux.

Un mérite qui fut propre à cette actrice, eſt d'avoir ſçu s'habiller conformément à l'eſprit du rôle qu'elle avoit à remplir. Elle fit en ſorte, ſous ce rapport, d'arriver autant que poſſible à l'imitation complète de la nature ; & l'on doit lui tenir compte, ainſi qu'à ceux de ſes camarades, en très-petit nombre, il eſt vrai, qui tentèrent de la ſuivre dans cette voie, des efforts qu'elle fit pour atteindre à la vérité.

Elle avoit eu (d'après Grimm) une grande part à la pièce intitulée *Zulima*, repréſentée à la Comédie-Italienne le 9 mai 1778, & qui étoit tirée d'une pièce de La Noue, ayant pour titre *Zéliska, ou l'Art & la Nature*. Le ſamedi 19 juin 1790, on joua ſur le même théâtre *Ferdinand, ou la Suite des Deux Pages*, comédie mêlée d'ariettes, paroles & muſique de Dezède, à laquelle cette actrice ne fut point étrangère. Elle paſſa pour avoir également pris part, avec ſon camarade Dugazon, à la pièce d'ouverture (*Molière à la nouvelle ſalle*, ou *les Audiences de Thalie*) de la ſalle du faubourg Saint-Germain, depuis l'*Odéon*, quoique cette pièce ne porte que le nom de La Harpe.

Aucun nuage n'avoit troublé ſon union avec de Belle Cour juſqu'en 1769; l'ayant, à cette époque, ſurpris en trop bonne intelligence avec une fille de campagne, aſſez ruſtique, qui lui tenoit lieu de compagne & même de femme de chambre, elle ſe ſépara de ſon mari. « Celui-ci (rapporte Bachaumont), fut ſi « honteux de ſa méſaventure, dont le bruit ſe répan- « dit, que pendant longtemps il n'oſa plus reparoître « en public, ce qui n'a pas peu contribué à ébruiter « ce qui n'étoit juſqu'alors connu que dans les foyers « de la Comédie (1). »

Mme de Belle Cour ſe retira à la clôture de 1791, avec une penſion de 3,700 livres, qui, jointe à une

(1) Bachaumont ſe trompe quand il dit qu'il s'agiſſoit, en cette occurence, d'une ſœur de Mme Belle-Cour. Celle-ci a eu ſeulement deux frères, nés, l'un le 8 mars 1727; l'autre, le 22 août 1728.

autre de 2,000 livres qu'elle devoit à la munificence royale, lui auroit permis de vivre heureuſe dans ſa retraite ; mais la Révolution ſurvint, & l'ancienne comédienne, à qui elle enleva ſes penſions & qui n'avoit pas ſçu s'aſſurer, par des économies, des reſſources pour l'avenir, ſe trouva tout-à-coup dans une miſère affreuſe (1). Auſſi, eſt-ce avec joie & empreſſement qu'elle accepta la propoſition qui lui fut faite de remonter ſur la ſcène ; le 18 décembre 1798, elle reparut au théâtre Feydeau, où l'entrepreneur Sageret avoit raſſemblé une notable fraction des membres de l'ancienne Comédie-Françoiſe. Elle y joua ce même rôle de Nicole, qui, vingt ans auparavant, lui concilioit tous les ſuffrages. Attirée par le nom juſtement célèbre de l'actrice, l'affluence fut énorme & ſe renouvela pendant quelques repréſentations. Mais com-

(1) Mme de Belle Cour avoit obtenu, ſur la demande des comédiens françois, une penſion de l'adminiſtration Portarieu. Lorſque Sageret prit le théâtre Feydeau où il réunit, comme on ſait, les débris épars de l'ancienne Comédie-Françoiſe, il fut accuſé de ſe refuſer à faire les frais de cette libéralité & d'avoir par cela même contraint l'ex-comédienne, ſeptuagénaire & preſque aveugle, à compromettre ſa vieilleſſe & ſa réputation en reparoiſſant ſur la ſcène, afin de ne pas mourir de faim. Sageret repouſſa cette accuſation, en alléguant que Mme de Belle Cour avoit touché le tiers dans chacune des repréſentations du *Bourgeois Gentilhomme*. Savoir : le 28 frimaire, 1,752 fr. — Le 6 nivoſe, 1,158 fr. — Le 18 nivoſe, 880 fr. 18 ſols. — En tout, 3,821 fr.

Les comédiens françois proteſtèrent de nouveau contre cette allégation menſongère de Sageret, dans une note inſérée le 7 octobre 1800 au journal des *Petites-Affiches*.

(*Archives nationales.*)

bien fut grande la déception ! L'âge & les infirmités avoient paralyſé la verve de la comédienne émérite & n'avoient pas épargné ſa figure ; auſſi ces repréſentations n'eurent-elles pas de ſuite.

Soit que le chagrin cauſé par cette déconvenue, ſoit que le dénuement abſolu dans lequel elle retomba bientôt, aient abrégé ſes jours, Mme de Belle Cour, déchue de ſes ſplendeurs paſſées, dont le rêve fantaſtique dut plus d'une fois faire le déſeſpoir de ſa vieilleſſe, & n'ayant pour ſubſiſter que les modiques ſecours qu'elle recevoit d'un de ſes frères, qui ne l'abandonna point à ſon lit de mort, ſuccomba dans une chétive manſarde de la rue Barbette, à Paris, le 5 août 1799.

Le portrait de cette actrice a été donné à la Comédie-Françoiſe, le 26 février 1818, par Mlle Adèle Pourrier, petite-nièce de M. de Cormeille, caiſſier du théâtre.

ROLES CRÉÉS PAR Mme DE BELLE COUR

1762	Nérine.	*Le Caprice*, de J.-J.-C. Renou.
—	Iras.	*Cléopâtre*, de Marmontel.
1764	Marine.	*L'Epreuve indiſcrète*, de Bret.
—	Liſette.	*Le Cercle*, de Poinſinet.
1765	Marton	*Le Tuteur dupé*, de Cailhava.
1768	Martine.	*Les Valets maîtres*, de R. de Chabannes.
—	Julie.	*La Gageure imprévue*, de Sedaine.
—	Laurette.	*Les Deux Frères*, de Moiſſy.

1771	Marton	*Le Bourru bienfaiſant*, de Goldoni.
1773	Thalie.	*L'Aſſemblée*, de Schoſne.
—	Thalie.	*La Centenaire*, d'Artaud.
1777	Marton	*L'Egoïſme*, de Caillhava.
—	Mme de Martigues. . .	*L'Amant bourru*, de Monvel.
—	Liſette.	*L'Inconſéquent*, de Laujon.
1778	Liſette.	*L'Aveugle par crédulité*, de Fournel.
1779	Thalie.	*Les Muſes rivales*, de La Harpe.
1780	La Comteſſe.	*Le Bon Ami*, de*** (Legrand).
1782	Nicole.	*Les Journaliſtes anglois*, de Cailhava.
—	Marton	*L'Homme dangereux*, de Paliſſot.
—	Cidaliſe.	*Les Journaliſtes anglois*, de Caillhava.
—	Marton	*Les Courtiſanes*, de Paliſſot.
—	Liſette.	*Les Rivaux amis*, de Forgeot.
—	Mme Armand.	*Le Vieux Garçon*, de Du Buiſſon.
1783	Liſette.	*Les Aveux difficiles*, de Vigée.
1784	Marceline.	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais
—	Liſette.	*La Fauſſe Coquette*, de Vigée.
1785	La Comteſſe.	*L'Oncle & les Tantes*, de La Salle.
1787	La Foreſt	*La Maiſon de Molière*, de Mercier.
1788	Liſette.	*La Belle-Mère*, de Vigée.
—	Liſette.	*L'Entrevue*, du même.
1789	Lisbeth	*Les Deux Pages*, de Dezède.
1790	Sœur Bonaventure. .	*Le Couvent*, de Laujon.

MADEMOISELLE GUÉANT

1749-1758.

VICTOIRE-MÉLONE GEAYANT

dite MADEMOISELLE GUEANT

1749 — 1758

MADEMOISELLE GUEANT, née à Paris, le 20 août 1733, étoit nièce de Mlle de Seine, depuis Mme Quinault-Dufresne, actrice renommée de la Comédie-Françoise. Elevée pour le théâtre, elle parut, encore enfant, en février 1746, dans le rôle de la petite fille, du *Moulin de Javelle*. Trois ans plus tard, le 25 ou le 27 septembre 1749, elle débuta en forme par le rôle de Junie, dans *Britannicus*, & de Julie, dans *la Pupille*. Elle possédoit le double avantage de la jeunesse & d'une très-jolie

---

Extrait des registres de la paroisse Saint-Sulpice, à Paris : « Le vingt août mil sept cent trente trois, a été baptisée *Victoire-Melone*, fille de Jean Geayant, officier de bouche de M. de Moras, & de Françoise du Pré, sa femme, demeurant rue Mazarine. »

figure, & il n'eſt pas douteux que c'eſt à cela qu'elle dut la bienveillance avec laquelle on l'accueillit; car il lui étoit difficile de réuſſir dans un emploi que tenoit en chef & d'une manière ſi brillante, Mlle Gauſſin. C'eſt ce que Mlle Guéant eut le bon eſprit de comprendre, & elle diſcontinua ſes débuts, afin de ſe livrer à de nouvelles études. Le lundi 31 mai 1751, deuxième tentative de ſa part, qui ne réuſſit pas mieux que la précédente. Malgré cet échec itératif, cette actrice perſévéra, &, le ſamedi 16 novembre 1754, elle reparoiſſoit dans les rôles de la *Pupille* & de Mélite du *Philoſophe marié*, où elle réuſſit beaucoup. Elle fut reçue à la demi-part, le 16 décembre ſuivant.

Sans avoir un talent tranſcendant, Mlle Guéant s'étoit rendue néceſſaire par un travail aſſidu & une grande envie de bien faire, qui, ainſi que l'a dit Grimm à propos d'elle : « réuſſiſſent toujours aux perſonnes « qui ont de la grâce & de la beauté ».

Elle mourut de la petite vérole, le lundi 30 octobre 1758, à l'âge de vingt-cinq ans & deux mois. Comme elle n'avoit pas reçu les ſacrements, le curé de Saint-André fit quelque difficulté de lui donner la ſépulture; mais les grands-vicaires de l'archevêché décidèrent de l'enterrer à l'ordinaire : tolérance que déſapprouvèrent les janſéniſtes, prétendant que l'excluſion de la ſépulture eſt preſcrite dans ce cas par les canons, quand les comédiens n'ont pas promis de renoncer au théâtre.

Sa mort fut regrettée des amateurs de comédie, qui tenoient cette actrice plus capable que Mlle Hus de remplacer un jour Mlle Gauſſin. Dorat a déploré ſa perte dans ſon poëme la *Déclamation*, en des termes qui donnent à entendre que Mlle Guéant auroit pu devenir, même pour cette dernière actrice, une rivale dangereuſe.

Le peu de temps qu'elle paſſa au théâtre ne lui permit pas d'établir beaucoup de rôles nouveaux.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle GUÉANT

1753	Arſinoé	*Le Diſſipateur*, de Deſtouches, retouché par de Belle Cour.
1755	Orphiſe.	*Le Jaloux*, de Bret.
1758	Julie	*Le faux Généreux*, du même.
—	Silvie	*L'Iſle déſerte*, de Collet.

HENRI-LOUIS CAIN

dit LE KAIN

1750 — 1778

CAIN, ſi célèbre dans les faſtes de l'art théâtral ſous le nom de Le Kain (1), eſt né à Paris, le jeudi 31 mars 1729; il eſt mort dans la même ville, le 8 février 1778. Son père, iſſu

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Euſtache : « *Henry-Louis*, baptiſé le dimanche 3 avril 1729, né de jeudy dernier. Fils de Henry Caïn, marchand orfèvre, & d'Anne-Louiſe Letellier, ſa femme, rue de la Fromagerie.

(1) Il eſt à remarquer que le grand-père s'appeloit *Kaïn*; que les enfants de celui-ci ajoutèrent la particule à leur nom, & que plus tard le frère & les ſœurs de notre acteur retranchèrent cette particule & ſubſtituèrent un C au K, comme le prouvent les actes authentiques. Quant à lui, il écrivit toujours *Le Kaïn*, ainſi qu'il réſulte des ſignatures autographes que nous avons eues ſous les yeux; nous avons préféré toutefois laiſſer ſubſiſter, dans cette notice, le nom tel qu'il eſt univerſellement connu, & tel que la prononciation en dicte l'orthographe.

LE KAIN

1750-1778

d'une famille angloiſe, qui profeſſoit la religion catholique & qui vint s'établir à Paris vers l'année 1693, étoit fabricant diſtingué en orfévrerie, & le deſtinoit à lui ſuccéder dans ſon induſtrie; mais tenant en même temps à cultiver ſon eſprit, il le fit étudier au collége Mazarin : c'eſt là qu'il prit le goût de la déclamation. Il étoit alors d'uſage, dans les colléges, de faire précéder la diſtribution des prix par la repréſentation d'une pièce de théâtre. Le jeune Le Kain, dont le père n'étoit pas aſſez riche pour le défrayer de ſes coſtumes, ne pouvoit prendre part à cette ſolennité qu'en qualité de ſouffleur; mais déjà l'inſtinct tragique qui ſe révéloit en lui, à ſon inſçu, lui inſpiroit des réflexions & des conſeils ſur la manière de ſentir & d'interpréter les divers rôles, que ſes condiſciples recherchoient & s'approprioient avec avidité. Revenu à l'atelier de ſon père, dont il ſecondoit les travaux dans la meſure de ſes forces, avec autant d'intelligence que de zèle, l'apprenti orfèvre n'ambitionnoit pas de plus douce récompenſe, à la fin d'une ſemaine de labeurs, que d'aller au parterre de la Comédie-Françoiſe pour applaudir aux chefs-d'œuvre de la ſcène. Bientôt cette diſtraction lui devint inſuffiſante, &, jaloux de donner l'eſſor à ce penchant impérieux qui l'entraînoit vers la déclamation, il s'aſſocia pour jouer la comédie *en bourgeoiſie*, ſelon ſa propre expreſſion, à pluſieurs jeunes gens de ſon âge. Cette ſociété, dont Le Kain fit partie depuis le 27 décembre 1747 juſqu'au 21 février 1750, donnoit ſes repréſentations tantôt ſur le

théâtre de la rue Beaubourg (1), tantôt à l'hôtel Jabach, tantôt & plus fréquemment encore, à l'hôtel de Clermont-Tonnerre. Le ſuccès de cette petite troupe d'amateurs prit bientôt de telles proportions, que la Comédie-Françoiſe s'en effaroucha au point de demander la ſuppreſſion de ces repréſentations : ce qu'elle obtint. Voltaire avoit eu occaſion d'y entendre Le Kain, & il avoit deviné en lui le germe de ſon talent futur. Il voulut ſe le faire préſenter, &, à partir de ce jour, il ſe déclara ſon protecteur. Il tenta d'abord de le détourner du deſſein de ſe faire comédien; mais, l'y voyant bien réſolu, il ſe chargea de le défrayer de tout & l'aida de ſes conſeils pendant plus de ſix mois; en ſorte que l'on peut dire que c'eſt de Voltaire lui-même que Le Kain reçut les premières leçons de l'art qu'il devoit illuſtrer (2).

En attendant que ſon protégé pût paroître ſur la ſcène françoiſe, il le fit jouer ſur un petit théâtre qu'il avoit fait conſtruire dans ſa maiſon, & ſur celui de la ducheſſe du Maine, à Sceaux (3). Enfin, le 14 ſeptembre 1750, Le Kain fut admis à débuter, dans la

(1) Dans la chambre même où mourut, le 1er décembre 1751, Nicolas Boindin, procureur du Roy au bureau des finances de la généralité de Paris, auteur de trois pièces repréſentées.

(2) Longchamps, qui fut longtemps ſecrétaire de Voltaire, ſe vante à tort dans ſes *Mémoires ſur Voltaire* (tome II, p. 289), d'avoir procuré à Le Kain la connoiſſance de ce grand homme & de les avoir mis en rapport. Trop de confiance en ſa mémoire, ou de complaiſance pour ſon amour-propre, l'a égaré dans ſon récit.

(3) Dans l'une de ces repréſentations, donnée le 20 juin 1750,

tragédie de *Brutus*, par le rôle de Titus. On ſçait que ſes commencements furent auſſi pénibles que brillants : ſes débuts ſe prolongèrent pendant dix-ſept mois, le laiſſant ainſi dans l'incertitude la plus cruelle de ſon ſort; car jamais acteur n'excita plus de diſſentiments. « Comment, s'écrioient ſes détracteurs, & ils étoient nombreux, comment auroit-il du talent avec une figure comme la ſienne? Comment pourroit-il être comédien du Roi, avec des dehors ſi peu ſoignés? » Ses adverſaires, parmi leſquels figuroit en première ligne la Comédie-Françoiſe preſque entière, qui, mettant tout en œuvre pour le décourager, avoit fait venir exprès de Bordeaux, de Belle Cour, afin de le lui oppoſer; ſes adverſaires, diſons-nous, lui refuſoient la chaleur, la voix & juſqu'à l'intelligence. Ses partiſans, mieux inſpirés, faiſant la part de l'inexpérience, excuſoient ſes défauts & proclamoient en lui l'homme de génie qui feroit oublier les Baron, les Dufreſne, ſes prédéceſſeurs.

Mlle Clairon, à force de menacer la Cour & la Ville de ſa retraite, ſi on ne le congédioit, réuſſit, par ſes intrigues, à faire interdire l'entrée du théâtre à Le Kain depuis le 11 novembre 1750 juſqu'au 21 février 1751 (1). Fatigué de tant de perſécutions, il avoit

on joua la tragédie de *Rome ſauvée*. Voltaire y remplit le rôle de Cicéron ; celui de Céſar étoit joué par le marquis d'Adhémar ; celui de Caton par M. de Vallier, & Le Kain étoit chargé du petit rôle du conjuré Statilius.

(1) Journal manuſcrit de Le Kain. (*Bibliothèque nationale.*)

renoncé à l'eſpoir d'être reçu, & étoit ſur le point de ſe rendre à l'invitation du roy de Pruſſe; cependant, la princeſſe de Robecq, qui l'aimoit & le protégeoit, s'unit à Voltaire pour le détourner de ſon deſſein. Secondée par quelques femmes puiſſantes, *quoique honnêtes* (1), elle prit tellement en pitié le malheureux ſort de Le Kain, que, malgré la cabale indigne & les diatribes injurieuſes de ſon iraſcible adverſaire, le duc de Geſvres lui donna un ordre pour débuter une ſeconde fois à la Ville & à la Cour.

Le Kain dut céder devant des inſtances auſſi honorables pour lui; mais ce fut ſeulement après avoir obtenu de Grandval, & non ſans peine, de jouer le rôle d'Oroſmane, à Fontainebleau, qu'il eut enfin ſon ordre de réception, dont il fut redevable au ſuffrage du roy Louis XV. On s'étoit efforcé de prévenir contre lui ce prince, dont heureuſement le goût étoit juſte & naturel. Après cette repréſentation, qui fut donnée le jeudi 11 octobre 1751, il parut étonné qu'on parlât ſi mal de l'acteur qu'on venoit d'entendre: « Il m'a fait pleurer, dit-il, moi qui ne pleure guères. « Je le reçois. » Tous les obſtacles devoient tomber devant cette parole auguſte; & pourtant Le Kain ne fut admis que le 24 février 1752, quoique ſon ordre de réception fût ſigné depuis le mois de novembre 1751. On lui attribua un quart & demi de part; le

(1) Journal manuſcrit de Le Kain.
(*Bibliotheque nationale.*)

moins poſſible! Juſque-là, il n'avoit reçu que douze cents livres par an.

Les ennuis multipliés, les obſtacles inceſſants qu'il avoit rencontrés ſur ſa route, n'avoient fait qu'irriter ſon ardeur, & il appliqua déſormais tous ſes ſoins, toute ſa vigilance à ſe corriger de ſes défauts. On lui reprochoit les imperfections de ſon viſage & de ſa voix; il voulut que le travail & l'art vinſſent à ſon aide pour les réformer. Il s'accoutuma à donner à ſa phyſionomie une expreſſion vive & marquée qui en fit diſparoître les déſagréments; il ſçut dompter ſon organe & l'aſſouplir au point que les critiques les plus éclairés de ſon temps déclarent n'avoir jamais entendu voix humaine dont les inflexions fuſſent plus ſûres & plus variées, d'un pathétique plus touchant & plus terrible à la fois. Enfin, il atteignit au point de produire une illuſion telle que, dans les moments de paſſion, il n'étoit pas rare d'entendre les femmes s'écrier, auſſitôt qu'il avoit parlé : « Ah ! qu'il eſt beau ! »

Idolâtre de ſon art, Le Kain y conſacroit tout ſon temps, toutes ſes penſées, toutes ſes reſſources. Non moins familiariſé avec la pratique du deſſin qu'avec l'étude de l'hiſtoire, il entreprit, ſecondé dans cette tentative par Mlle Clairon, de réformer le coſtume qui, juſqu'alors, offroit l'image d'une friperie burleſque. S'il n'y réuſſit pas complètement, il faut toujours lui tenir compte de ſes efforts & des améliorations qu'il introduiſit. C'eſt par le rôle d'Oreſte, dans *Andromaque*, qu'il voulut commencer ſes réformes. Il ſe deſſina un

coſtume grec, qui, tout imparfait qu'il fût encore, laiſſoit déjà bien loin le tonnelet, les gants blancs & la culotte bouclée. Cette innovation fit événement dans les couliſſes, parmi ſes camarades, & Dauberval (1), l'un d'entre eux, ne pouvant contenir ſon admiration, s'écria en l'apercevant : « Ah ! que ce coſtume eſt beau ! « la première fois que je jouerai un *Romain*, je m'ha- « billerai *à la grecque*. »

C'eſt Le Kain encore qui provoqua la ſuppreſſion des banquettes dont la ſcène étoit encombrée. Il eſt vrai que la libéralité du duc de Lauraguais contribua puiſſamment à trancher favorablement la queſtion. D'un autre côté, on peut lui reprocher d'avoir, le premier, donné l'exemple regrettable, ſi fort uſité depuis chez les comédiens, d'aller donner des repréſentations en province (2). Sa fortune y gagna, ſans doute, mais

(1) Etienne-Dominique Bercher, dit *Dauberval*, avoit été reçu le 19 mai 1760, & ſe retira le 30 juin 1789, avec une penſion de 500 livres. Il rempliſſoit les *troiſièmes* rôles, les *Raiſonneurs* & les *Confidents*. Il étoit très-aimé du public, à cauſe du ſoin conſciencieux qu'il apportoit dans l'accompliſſement de ſon devoir. Dauberval, dont nous ignorons le lieu de naiſſance, mourut le 5 août 1800, à Poinchy, près de Chablis, chez ſon fils, danſeur de l'Opéra.

(2) Le Kain, traverſant Aix en Provence, y donna, le 16 ſeptembre 1775, une repréſentation (qui fut la ſeule) de *Tancrède*. C'eſt pendant cette repréſentation que ſurvint un orage tel, que de mémoire d'homme, on n'en avoit pas vu à Aix. Il en réſulta les plus grands déſaſtres, & pourtant on ne ſe douta de rien dans la ſalle. Durant de longues années, le ſouvenir de cet événement fut conſervé, parmi les bonnes gens, ſous le nom du *Déluge de Le Kain*.

(*Hiſtoire des rues d'Aix, par Roux-Alphérand.*)

Nous donnerons un autre exemple de la faſcination qu'exerçoit Le

les jouiſſances du public ſe reſſentirent de ſes abſences, devenues trop fréquentes dans les dernières années de ſa vie, & que ne juſtifioit pas ſuffiſamment l'état de ſa ſanté.

Dans les ſituations les plus exaltées, cet acteur ſu-

Kain ſur le public. A cette époque, le parterre de la Comédie, à Paris, étoit debout, comme il l'eſt encore dans la plupart des villes de province. On rapporte qu'à certains moments, la terreur produite par l'acteur tragique étoit telle, que le flot des ſpectateurs, ondoyant dans tous les ſens, cherchoit les iſſues pour ſe précipiter hors de la ſalle.

Une autre anecdote également peu connue, eſt plus concluante encore. Dans un voyage que Le Kain fit à Nancy, en 1776, il vouloit débuter par le rôle de Bayard. Il fit demander à l'officier ſupérieur qui commandoit le régiment du Roy, douze hommes d'un extérieur impoſant. L'officier choiſit lui-même parmi ſes ſoldats douze hommes de cinq pieds dix pouces, qui tous avoient vu l'ennemi de près. Le Kain les amena au théâtre, trois heures avant le ſpectacle & les rangea ſur la ſcène dans la poſition qu'ils devoient occuper. Son regard, ſa voix, ſa taille même, tout avoit pris en lui des proportions giganteſques. « Mes amis, leur dit-il, le « ſort des armes nous a renfermés « dans une place forte : la faim « nous y preſſe; de nombreux ba- « taillons nous y entourent. Leurs « chefs viennent à moi, Bayard, « qui vous commande, me propo- « ſer une baſſeſſe : Vos fortifica- « tions ſont ruinées, me diſent-ils. « Rendez-vous, ou, dans un mo- « ment, vous n'aurez plus de rem- « parts; & moi, je me retourne « vers vous, camarades » (& en « diſant ces mots, il faiſiſſoit la « main de l'un d'eux,) & je m'é- « crie :

« Voici d'autres remparts dont vous ne [parlez pas!
« Voyez ces vieux guerriers, fiers de [leurs cicatrices,
« De vingt aſſauts bravés, mémorables [indices,
« Ils ne veulent ſortir de ces foſſés ſan- [glants
« Que par un pont formé d'ennemis expi- [rants. »

« Oui... Tous ! tous ! » s'écrièrent ces ſoldats, en appuyant leur mouvement d'enthouſiaſme d'un mot énergique que nous ne répéterons pas.

(*Souvenirs inédits de Deſprez.*)

blime ſçut toujours contenir les élans de ſa voix. Dans les *Fureurs d'Oreſte*, il ne parloit qu'avec une voix concentrée qui exprimoit une horrible oppreſſion, & il ne pouſſoit que deux cris en diſant :

Tiens! tiens! voilà le coup que je t'ai réſervé!

& ces deux cris faiſoient frémir la ſalle.

Le Kain poſſédoit au plus haut degré le ſentiment des convenances. Pendant une leçon qu'il donnoit à un jeune acteur, celui-ci porta la main ſur la robe de ſon interlocutrice : « Monſieur, lui dit Le Kain, vou- « lez-vous avoir l'air paſſionné? ayez l'air de craindre « de toucher la robe de celle que vous aimez. » Auſſi, la princeſſe d'Hénin diſoit-elle « qu'il n'étoit que deux « hommes ſachant parler aux femmes : M. de Vau- « dreuil & Le Kain. »

Une autre anecdote vient encore à l'appui. Mlle Du Meſnil jouoit Agrippine; dans la grande ſcène du fauteuil, elle arrive au vers :

Vous êtes un ingrat, vous le fûtes toujours!

En prononçant ces paroles, la célèbre tragédienne s'oublia au point de frapper ſur l'épaule de Néron. Mais Le Kain, toujours maître de lui-même, ſe leva ſoudain & lança à Agrippine un regard indigné qui la pétrifia. Le public ſaiſit avec intelligence l'intention du tragédien & manifeſta ſon enthouſiaſme par

les plus vifs tranſports. N'oublions pas que ce rôle de Néron n'avoit été, juſqu'à lui, qu'un rôle ſecondaire, & que, grâce à ſa pantomime, auſſi puiſſante que ſa déclamation, il ſçut préſenter « la vive & frappante « image de la jeuneſſe d'un tyran échappant, pour « la première fois, aux liens de la contrainte & de « l'habitude. »

Dans les deux dernières années de ſa vie, auſſitôt que le public l'apercevoit, d'immenſes applaudiſſements éclatoient dans toutes les parties de la ſalle. Cet acteur, que la faveur du public enivroit, mais qui n'aimoit pas qu'on ſe ſouvînt de Le Kain quand il repréſentoit le perſonnage, ſe tenoit alors dans le fond de la ſcène pour y jouir pleinement de l'hommage adreſſé à ſa perſonne; & ce n'eſt que lorſque les applaudiſſements alloient en s'appaiſant, qu'il s'avançoit ſur le devant du théâtre.

C'eſt dans le rôle de Vendôme, qu'il affectionnoit, que ce tragédien ſublime ſe montra pour la dernière fois, le ſamedi 24 janvier 1778 (1). Il y fut générale-

(1) Cette année théâtrale 1777-1778, fut l'année de la Comédie la plus longue & la plus fructueuſe qu'il y ait eue depuis longtemps. Elle donna 342 repréſentations & produiſit 764,219 livres de recettes. Il eſt vrai que c'eſt dans le cours de cette année que l'empereur Joſeph II & Voltaire étoient à Paris, & que l'on avoit la paix.

Les repréſentations tragiques dominent dans ce nombre. C'étoit alors un genre fort goûté, & l'on étoit bien loin de ce temps où un ordre du Roy, du 27 octobre 1742, s'exprimoit ainſi : S. M. étant informée que les comédiens ſe diſpenſent, autant qu'ils le peuvent, de jouer des tragédies & ne jouent que des pièces comiques, ce qui eſt contraire à l'uſage ordinaire & au plaiſir du public, nous or-

ment trouvé ſupérieur à lui-même. A la ſuite de cette repréſentation, il ſe déclara chez lui une violente inflammation d'entrailles, qui ſe compliqua bientôt de la gangrène, & contre laquelle, dès lors, toute la ſcience de Tronchin fut impuiſſante. Depuis le début de ſa maladie juſqu'au jour de ſa mort, le parterre ne ceſſa de demander de ſes nouvelles au commencement du ſpectacle; &, lorſque, le 8 février au ſoir, il lui fut répondu par Monvel ces deux mots: « Il eſt mort! » une ſtupeur générale ſuccéda, & tous les ſpectateurs ſortirent à l'inſtant même de la ſalle en répétant: « Il eſt mort! »

Le Kain n'étoit pas dépourvu d'inſtruction (1); il avoit beaucoup étudié ſur ſon art & n'avoit rien négligé pour acquérir toutes les connoiſſances relatives au but qu'il pourſuivoit. Il étoit pénétré de l'impor-

donnons à nos dits comédiens de jouer alternativement une pièce ſérieuſe & une pièce comique, à peine de 300 livres d'amende.

(*Arch. nation. Com. Franç.*)

On peut auſſi conſtater ſes ſentiments religieux, fruit de l'éducation chrétienne qu'il avoit reçue dans ſa famille, & qu'il conſerva toute ſa vie. Mais, loin de vouloir, comme Mlle Clairon, faire de l'éclat à propos de l'excommunication des comédiens, Le Kaïn ſe contentoit, à l'époque de la clôture annuelle, de ſe rendre par le coche à Avignon, domaine du Saint-Siége, y faiſoit ſes Pâques & revenoit *en France* reprendre l'exercice de ſa profeſſion.

(1) Quand Le Kaïn mourut, ce fut Boutet, premier ſemainier de la Comédie-Françoiſe, qu'elle chargea d'aller porter en ſon nom cette triſte nouvelle au premier gentilhomme de la Chambre. Celui-ci en rendit compte auſſitôt au Roy qui voulut bien témoigner un grand regret de la perte de ce grand tragédien; la Reyne même témoigna de ſa mort une vive affliction; rien enfin ne manqua à ſa gloire.

tance de fonder un établiſſement où l'on pût diriger les études ſpéciales à ceux qui ſe deſtinoient à la carrière théâtrale. Le 4 ſeptembre 1756, il préſenta aux premiers Gentilshommes de la chambre un Mémoire tendant à conſtater *la néceſſité d'établir une école pour y faire des élèves qui puſſent exercer l'art de la déclamation dans le tragique & s'inſtruire des moyens qui forment le bon acteur comique* (1).

Dévoué à ſon art, il y avoit peu de pièces où Le Kain ne fut prêt à remplir au beſoin deux ou trois rôles. Ainſi, dans ſa jeuneſſe, on l'a vu repréſenter Châtillon dans *Zaïre*, Théramène dans *Phèdre*, Pyrithoüs dans *Ariane*, & toujours diſpoſé, pour aſſurer la bonne exécution d'un ouvrage, à accepter un rôle en dehors de ſon emploi. C'eſt ainſi que dans le *Brutus* de Voltaire il jouoit Arons, tandis que La Rive jouoit Titus, & l'on ne s'apercevoit pas, dit le *Mercure*, qu'Arons fut un ſecond rôle.

Son jugement étoit droit & ſain ; mais il avoit beſoin de méditer longuement & profondément. Sa converſation annonçoit un eſprit ſage & réfléchi, mais elle n'offroit rien de ſaillant. Cependant il avoit, à l'occaſion, l'eſprit d'à-propos, & ſans reproduire ici ſa

(1) Les concluſions de ce Mémoire ne furent pas adoptées, mais un arrêt du Roy attribua une penſion de 500 livres à ceux de ſes comédiens qui, par un enſeignement particulier, auroient formé pour la ſcène quelque bon élève.

C'eſt ainſi que Le Kaïn reçut une penſion de 500 livres pour avoir mis au théâtre Mme Veſtris ; quelques années plus tard, Mme Préville fut l'objet de la même récompenſe, au ſujet de Mlle Contat.

réponſe, pleine d'une énergique fierté, à certain chevalier de Saint-Louis, nous rappellerons celle qu'il fit à la Reine, qui lui ayant un jour demandé : « Comment, monſieur Le Kain, la Comédie s'y prend-elle « pour recevoir tant de mauvaiſes pièces? — Madame, « lui répondit-il, c'eſt le ſecret de la Comédie. » Nous citerons encore une répartie moins connue, mais plus concluante peut-être. Un auteur, qui avoit éprouvé des revers, au temps des repréſentations du *Siége de Calais*, critiquoit vivement cette pièce au foyer des comédiens, & ſoutenoit qu'il n'y avoit pas un paſſage à citer. Le Kain lui repréſenta modeſtement ſon injuſtice en lui diſant que cette tragédie renfermoit de très-beaux vers. « Citez-m'en un ſeul, reprit l'auteur « tombé, & je paſſe condamnation. » Alors Le Kain s'avança de ſon côté en lui diſant ce vers :

Vous fûtes malheureux, & vous êtes cruel!

(Acte V, ſcène x.)

Ce vers, qui rappeloit à l'auteur envieux la chute de ſa tragédie, le força de ſe retirer au milieu des rires, & la préſence d'eſprit de Le Kain lui valut des applaudiſſements de toutes les perſonnes préſentes.

On connoît auſſi le bon tour qu'il joua à Marmontel, à propos du *Venceſlas* retouché par celui-ci. Ne tenant compte de ſes corrections, lors de la repréſentation de cette pièce à la Cour, où elle avoit été demandée, il rétablit le rôle original du poëte, & plus l'auguſte aſſiſtance redoubloit de compliments pour

Le Kain, croyant applaudir en même temps le rôle de Ladiſlas retouché par Marmontel, plus celui-ci, déconcerté, concentroit ſon dépit & ſa rage.

Le Kain eut, dans le cours de ſa carrière, quelques déboires à ſubir, dont ſon inconteſtable ſupériorité ne le préſerva pas. Une de ſes mortifications les plus ſenſibles fut ſon empriſonnement pendant quinze jours au For-Lévêque, à la ſuite de l'incident orageux qui ſignala, en 1765, une des repréſentations de la pièce de De Belloy.

Par une fatalité bien étrange, Voltaire, qui fut pour ainſi dire ſon maître, ne l'a jamais vu jouer depuis ſes débuts ſur la ſcène de la Comédie-Françoiſe. C'eſt le jour même de l'inhumation de Le Kain que ſon illuſtre Mécène rentra dans Paris, après tant d'années d'abſence.

Le Kain avoit été marié. Avant de débuter, étant à peine âgé de vingt ans, il avoit épouſé par inclination une jeune fille (1), qui débuta à la Comédie-Françoiſe, le 3 mars 1757, par le rôle de Cléanthis, dans *Démocrite*, & celui de Liſette, dans *les Folies amoureuſes*. Devenue ſociétaire en 1761, elle ſe retira en 1767 & mourut en 1775.

Deux fils naquirent de ce mariage (2). L'aîné a

(1) *Chriſtine-Charlotte-Georgette Sirot*, fille mineure (elle n'avoit que ſeize ans), de Charles Sirot & de Mariette Pion.

(2) *Bernardin*, l'aîné des deux fils, naquit le 12 mai 1752; *Louis-Théodore*, le 3 avril 1754.

(*Dictionnaire critique de biographie & d'hiſtoire, par A. Jal.*)

publié les *Mémoires* de ſon père, ſuivis d'une correſpondance (inédite) de Voltaire, Garrick, Colardeau, &c. Paris, Colnet, an IX, 1 vol. in-8°. — Une autre édition, précédée de *Réflexions ſur cet Acteur & ſur l'Art théâtral*, par *F. Talma*, a paru chez Ponthieu, en 1825, 1 vol. in-8°. Elle fait auſſi partie de la *Collection des Mémoires ſur l'Art dramatique*. Ces Mémoires ont été reproduits dans *la Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'Hiſtoire de France*, t. VI, par F. Barrière. Paris, Didot, 1846-49, in-12. — Il a paru, en 1816, une brochure intitulée : *Le Kain dans ſa jeuneſſe, ou Détails hiſtoriques ſur ſes premières années, écrits par lui-même*. Brochure in-8°. — Journal [manuſcrit autographe (1)] des *Repréſentations de Le Kain*, & la copie, certifiée authentique par ſon fils aîné, d'une *Deſcription de toutes les villes* qu'il avoit parcourues dans ſes voyages, ſoit en France, ſoit à l'étranger, in-4° de 355 pages.

(1) Le manuſcrit original que poſſède la Bibliothèque nationale, n'eſt qu'un fragment. Nous en avons vu paraître une ſuite dans une vente publique, où elle fut adjugée au prix de 250 fr., bien qu'il y manquât une cinquantaine de pages.

ROLES CRÉÉS PAR LE KAIN

1750	Amenophis.	*Aménophis*, de Saurin.
1751	Antipater	*Antipater*, de Portelance.
—	Soſtrate.	*Varon*, de Grave.
1752	Catilina.	*Rome ſauvée*, de Voltaire.
—	Sthelenus.	*Les Héraclides*, de Marmontel.
1753	Druſus	*La Mort de Néron*, de Ximenès.
—	Abderis.	*Egyptus*, de Marmontel.
1754	Oroſès.	*Paros*, de Mailhol.
—	Amalfred	*Amalazonte*, de Ximenès.
1755	Octave	*Le Triumvirat*, de Crébillon.
—	Pyrrhus.	*Philoctète*, de Châteaubrun.
—	Gengis-Kan	*L'Orphelin de la Chine*, de Voltaire.
1756	Telegone	*Aſtianax*, de Châteaubrun.
1757	Meledin.	*Adèle de Ponthieu*, de La Place.
—	Oreſte.	*Iphigénie en Tauride*, de G. de La Touche.
1758	Bacazar	*Aſtarbé*, de Colardeau.
—	Lyncée	*Hypermneſtre*, de Lemierre.
1759	Achille.	*Briſéis*, de P. de Sivry.
—	Namir.	*Namir*, de Thibouville.
1760	Zulica.	*Zulica*, de Dorat.
—	Spartacus	*Spartacus*, de Saurin.
—	Un Interlocuteur . .	*L'Ecoſſaiſe*, de Voltaire.
—	Tancrède.	*Tancrède*, du même.
—	Lothario.	*Caliſte*, de Colardeau.
1761	Agathyſe	*Térée*, de Lemierre.
—	Antenor.	*Zelmire*, de De Belloy.
—	Comnène.	*Irène*, de Boiſtel.
—	Mucien	*Eponine*, de Chabanon.
1762	Siamek	*Zaruchma*, de Cordier.
—	Ajax.	*Ajax*, de Poinſinet de Sivry.
1763	Thyamis	*Théagène*, de Dorat.
—	Criton.	*La Mort de Socrate*, de B. de Sauvigny.

1763	Huaſcar.	*Manco-Capac*, de Le Blanc.
—	Guiſcard	*Blanche & Guiſcard*, de Saurin.
—	Warwick	*Le Comte de Warwich*, de La Harpe.
1764	Idamante	*Idoménée*, de Lemierre.
—	Caſſandre.	*Olympie*, de Voltaire.
—	Montroſe	*Cromwell*, de Du Clairon.
—	Octave	*Le Triumvirat*, de Voltaire.
—	Timophane	*Timoléon*, de La Harpe.
1765	Edouard.	*Le Siége de Calais*, de De Belloy.
—	Valamir.	*Pharamond*, de La Harpe.
—	Vendôme	*Adélaïde Du Gueſclin*, de Voltaire.
—	D'Eſparville fils. . .	*Le Philoſophe ſans le ſçavoir*, de Sedaine.
1766	Guſtave.	*Guſtave Vaſa*, de La Harpe.
—	Arbace	*Artaxerce*, de Lemierre.
—	Guillaume Tell . . .	*Guillaume Tell*, du même.
1767	Athanaſe	*Les Scythes*, de Voltaire.
—	Hyaſcar	*Hirza*, de B. de Sauvigny.
—	Coſroès	*Coſroes*, de Le Fèvre.
1771	Bayard	*Gaſton & Bayard*, de De Belloy.
1772	Enmon	*Les Druides*, de Le Blanc.
—	Edouard.	*Pierre le Cruel*, du même.
1773	Le Génér. de Melp.	*La Centenaire*, d'Artaud.
—	Térée.	*Terée & Philomèle*, de Renou.
1774	Maſſiniſſa	*Sophonisbe*, de Mairet, arr. par Voltaire.
1775	Le Connétable. . . .	*Le Connétable de Bourbon*, de Guibert.
1776	Lorédan.	*Lorédan*, de Fontanelle.
—	Menzikoff	*Menzikoff*, de La Harpe.
1777	Fayel	*Gabrielle de Vergy*, de De Belloy.

DE BELLE COUR

1750-1778

JEAN-CLAUDE GILLES-COLLESON

dit DE BELLE COUR

1750 — 1778

GILLES-COLLESON, dit de Belle Cour, né à Paris, le 16 janvier 1725, eſt mort dans la même ville, le 19 novembre 1778. Fils d'un peintre en miniatures, il ſembloit deſtiné à la même profeſſion. Après avoir étudié pendant pluſieurs années, chez les Pères de l'Oratoire, il entra dans l'atelier du célèbre Carle Van Loo, où il montra, dès le principe, d'heureuſes diſpoſitions, & ſes progrès furent aſſez rapides pour donner à croire qu'il auroit

---

Extrait des regiſtres de la Paroiſſe Saint-Etienne-du-Mont : « Le mardy ſeizième janvier mil ſept cent vingt-cinq, fut baptiſé par moy, preſtre ſouſſigné, *Jean-Claude*, fils de Jean-Baptiſte Gilles-Colleſon, peintre en miniatures, & de Marie Duchange, ſa femme. »

quelque jour du talent en peinture (1). Mais le haſard, qui déjoue tant de projets, avoit décidé que l'élève peintre deviendroit comédien. Entraîné par ſon goût pour la comédie, qu'il jouoit quelquefois par délaſſement, il prit tout-à-coup congé des pinceaux & de la peinture, & malgré les ſages repréſentations de ſon maître, malgré les conſeils de ſes amis, malgré l'oppoſition de ſon père, qui ne voulut plus le revoir, il perſiſta dans ſon deſſein & partit pour la province, n'emportant pour toute garde-robe qu'une culotte en ſoie noire & une bourſe à cheveux, qu'il tenoit, l'une de Mlle Clairon, l'autre de Grandval. Après avoir parcouru maintes bourgades en compagnie de comédiens nomades, & avoir connu cette vie précaire dans tout ce qu'elle avoit alors de plus aventureux, Colleſon qui, en changeant d'état, avoit emprunté le nom de de Belle Cour, ſeule conceſſion qu'il eût faite à ſa famille, trouva enfin un engagement pour le théâtre de Bordeaux. C'eſt dans cette ville que la cabale

(1) Un de ſes frères, Jean-François Gilles-Colleſon, né à Dijon, le 2 mars 1733, fut d'abord peintre comme ſon père, & peintre de talent. Dans la ſuite, le duc de Bouillon, auquel il avoit été préſenté, ſe l'attacha en qualité de directeur-ordonnateur de ſes bâtiments. Il étudia l'architecture & la ſculpture & exécuta dans ces deux genres différents travaux pour embellir la propriété de Navarre. Jean-François eſt mort à Paris, le 22 mars 1803.

Un troiſième frère, Nicolas Gilles-Colleſon, qui porta auſſi le nom de de Belle Cour, né à Lyon, eſt mort à Paris, le 3 juin 1805, à l'âge de 74 ans & 10 mois, à l'inſtitution de Sainte-Perrine de Chaillot, où il s'étoit retiré.

qui combattoit les débuts de Le Kain, alla le chercher afin de l'oppoſer aux ſuccès de cet acteur, dont le génie perçoit à travers les obſtacles ſous leſquels un parti puiſſant, que dirigeoit le maréchal de Richelieu, cherchoit à l'étouffer. Le 21 décembre 1750, de Belle Cour débuta dans *Iphigénie en Aulide*, par le rôle d'Achille, & par celui de Léandre, dans le *Babillard*. Cette première épreuve ſuffit pour démontrer juſqu'à l'évidence toute la diſtance qui le ſéparoit, dans la tragédie, de l'acteur auquel on vouloit l'impoſer comme rival. De Belle Cour, il faut lui rendre cette juſtice, eut la ſageſſe de le reconnoître, & ſi bien, qu'il refuſa de continuer ſes débuts & annonça, dès le lendemain, ſon intention de retourner à Bordeaux. Ce ne fut qu'à grand'peine qu'on le retint ; mais, comprenant la ſupériorité de Le Kain, dont il devint lui-même un des plus fervents admirateurs, il déclara qu'il ne vouloit à aucun prix être le complice & l'inſtrument d'une lutte inégale & qui préſentoit, d'ailleurs, le caractère de la perſécution. Ce procédé prouvoit chez de Belle Cour une certaine généroſité de ſentiments qui pendant le cours de ſa carrière théâtrale ſembla, du reſte, toujours le diriger. On rapporte qu'en effet, loin de chercher à briller aux dépens des acteurs qui étoient en ſcène avec lui, il ſe faiſoit, au contraire, une étude & un devoir de les faire valoir : abnégation bien rare au théâtre, & dont on citeroit peu d'exemples à côté du ſien.

De Belle Cour fut reçu à demi-part le 2 novembre

1751 (1). Il ſe conſacra preſque excluſivement à la comédie, ne jouant plus dans la tragédie que le ſecond emploi. Les rôles de l'*Homme à bonnes fortunes*, du *Joueur*, du *Somnambule*, du Marquis entre deux vins, dans *Turcaret*, & dans le *Retour imprévu*, & du *Diſſipateur*, où il faiſiſſoit parfaitement le ton & l'air d'un mauvais ſujet de bonne compagnie, furent joués par cet acteur avec un talent des plus diſtingués ; &, ſans faire oublier Grandval, dont il ne poſſédoit pas les grandes qualités, il ſçut occuper une place fort honorable auprès de lui. Il n'avoit pas de naturel, mais le travail & une longue expérience du théâtre lui en avoient donné l'équivalent ; il entendoit merveilleuſement le perſifflage & la raillerie ; il avoit beaucoup de nobleſſe dans la tenue, & ſa figure, qui étoit fort belle, ſa taille avantageuſe, ajoutoient encore au plaiſir qu'on prenoit à le voir dans les rôles que nous venons de citer. Les défauts qui lui ont été reprochés par les critiques contemporains, entre autres La Harpe & Grimm, conſiſtoient dans un organe ingrat & une

(1) « Du deuxième de novembre, mil ſept cent cinquante & un... Nous..., avons reçu ſous le bon plaiſir de Sa Majeſté, dans la troupe des comédiens françois du Roy, le ſieur de Belle Cour, pour jouer, tant dans le tragique que dans le comique, les différents rôles auxquels il pourra être propre, & nommément, pour doubler dans le comique les ſieurs Grandval & Lanoue, dans les rôles qui leur ſont attribués, juſqu'à ce qu'il en ſoit ordonné autrement, & nous avons accordé au ſieur de Belle Cour la demi-part.

« *Signe :* Le Duc de Gesvres. »

(*Archives génér. de l'État.*)

certaine ſéchereſſe dans la voix. Sa prononciation, quoique nette & bien articulée, offroit parfois de la monotonie dans les inflexions. Dans le drame, ces défauts devenoient plus ſaillants encore, parce que ſes moyens ne convenoient pas au genre expanſif & ſe prêtoient mal à l'expreſſion des ſentiments violents. Il avoit encore le défaut de geſticuler plus du bras droit que du gauche; ce qui lui arrivoit dans les moments d'abandon qui étoient ceux qui lui convenoient le moins (1).

Bien qu'il y ait eu du vrai dans ces obſervations, il faut dire que Grimm & La Harpe n'étoient pas favorables à cet acteur & lui ont peu épargné les critiques malveillantes. Voltaire ne l'aimoit pas non plus. Dans une de ſes lettres (10 avril 1754), voici en quels termes il s'exprime ſur ſon compte : « Je n'ai point reçu de « nouvelles de M. le maréchal de Richelieu, touchant « ſon *bellâtre* de de Belle Cour. » Et dans une autre, du 11 mai ſuivant : « J'écris directement à M. le maréchal « de Richelieu au ſujet de ce comte d'Olban (rôle que « de Belle Cour vouloit jouer dans *Nanine*); je ne con- « çois pas cette rage de paroître en public quand on « déplaît au public. »

(1) Ce défaut pouvoit provenir d'une paralyſie qu'il avoit eue à l'âge de quatorze ans & qui avoit affecté tout le côté gauche. Cet accident fut alors attribué à un excès de travail & d'application, ayant été chargé de compoſer & de débiter un compliment de bienvenue devant l'Evëque de Montpellier qui devoit paſſer à Pézenas, où il étoit en penſion chez les Oratoriens.

Ce fut pourtant ce même acteur qui, après la mort de Le Kain (qui lui fit une profonde impreſſion à cauſe de l'attachement qu'il avoit toujours eu pour lui), ſe vit chargé de préſenter ſes camarades à Voltaire, rentré en France, comme on ſçait, le jour même qu'on inhumoit le célèbre tragédien : « Voilà, dit-il, en les lui mon- « trant, tout ce qui reſte de la Comédie-Françoiſe. »

De Belle Cour eut la velléité d'écrire pour le théâtre. Il fit jouer avec ſuccès, le 17 août 1761, les *Fauſſes Apparences*, comédie en un acte & en proſe qui n'eut que ſix repréſentations. Les tracaſſeries qui lui furent ſuſcitées à cette occaſion par de baſſes inimitiés, le détournèrent de donner ſuite à ſes tentatives littéraires, ainſi que le prouveroient le plan inachevé & quelques fragments d'une comédie qui devoit s'intituler l'*Ecole des Pères* (1). Il ſe borna à retoucher les dénouements de *la Coquette* de Baron, & du *Muet* de Palaprat, & à dégager le *Tambour nocturne* (2), le *Double Veuvage* & la *Fauſſe Agnès* d'une foule de détails qui en rendoient la repréſentation fatigante, & que ces modifications, opérées avec diſcernement, permettoient de remettre au courant du répertoire.

C'eſt ce que conſtate une lettre que Préville écrivit au *Mercure* (3) après la mort de de Belle Cour, lettre

(1) Il l'avoit lue à l'aſſemblée des comédiens, le lundi 19 janvier 1756.

(2) Quoique compriſe dans les œuvres de Deſtouches, publiées de ſon vivant, cette comédie ne fut jouée à Paris que le 18 octobre 1762.

(3) 18 janvier 1779.

dans laquelle il apprécie avec une remarquable ſagacité le talent & les qualités de ſon camarade défunt, ſur le compte duquel il trouve que le journaliſte n'a été « ni impartial, ni juſte (1). »

C'eſt de Belle Cour qui fut chargé, par ſes camarades, de faire, *article par article*, une réponſe au Mémoire par lequel les auteurs dramatiques réclamoient des comédiens une plus forte répartition de leurs droits. Sa réplique, en la dégageant de ce qu'elle avoit peut-être de trop amer, ne laiſſe rien à déſirer par ſa clarté & la force des arguments. Il y démontre péremptoirement l'impoſſibilité d'accepter le nouveau règlement propoſé par les auteurs, & les ſources de tracaſſeries qui naîtroient de ſon application (2).

De Belle Cour, bien qu'il ne fût plus jeune, s'étoit vivement épris de Mlle Vadé (3), fille du poète de ce nom. « Avant de lui ſacrifier ſa vie, dit Grimm, il lui « avoit ſacrifié ſa fortune & ne laiſſa pas même de « quoi ſe faire enterrer. »

(1) De Belle Cour avoit voulu ſe retirer dès 1769; mais le maréchal de Richelieu s'y refuſa. « Le ſervice de la Cour & du public « exige que le ſieur de Belle Cour « continue de leur conſacrer ſes talents, en qualité de comédien du « Roi. Nous n'avons pu lui accorder le congé de retraite qu'il « nous a demandé; mais nous lui « avons accordé un congé de trois « mois dans le cours de l'été prochain, pour ſon rétabliſſement.

« Verſailles, 19 février 1769. » (*Biblioth. nation., Ms. déjà cité.*)

(2) Mémoire Ms. du ſieur de Belle Cour en réponſe au Mémoire des auteurs. (*Arch. de l'État.*)

(3) Louiſe-Zizine, née à Paris, vers 1758. Elle avoit débuté à la Comédie-Françoiſe, le 3 mars 1776, dans *Iphigénie en Aulide*. Elle mourut, le 17 janvier 1780, à l'âge de 22 ans.

ROLES CRÉÉS PAR DE BELLE COUR

1749	Le Comte d'Olban. .	*Nanine*, de Voltaire.
1751	Sardanapale.	*Zarès*, de Paliſſot.
1753	Florimond.	*Le Diſſipateur*, de Deſtouches.
—	Mercure.	*Les Hommes*, de Saint-Foix.
1754	Dainval.	*Les Mépriſes*, de P. Rouſſeau.
1755	Mécène.	*Le Triumvirat*, de Crébillon.
1756	Dormainville	*La Gageure du Village*, de Seillans.
1757	Montalban.	*A. de Ponthieu*, de La Place.
—	Pylade	*Iphigénie en Tauride*, de Guim. de la Touche.
1758	Zopire	*Aſtarbé*, de Colardeau.
—	Ariſte.	*Le faux Généreux*, de Bret.
—	Saint-Albin	*Le Père de Famille*, de Diderot.
—	Léandre.	*La fauſſe Agnès*, de Deſtouches.
—	Ferdinand.	*L'Iſle déſerte*, de Collet.
1759	Patrocle.	*Briſéis*, de Poinſinet de Sivry.
1760	Damis.	*Les Philoſophes*, de Paliſſot.
—	Lorédan.	*Tancrède*, de Voltaire.
—	Nauticus.	*Spartacus*, de Saurin.
—	Altamont	*Caliſte*, de Colardeau.
—	Le Marquis.	*Les Mœurs du temps*, de Saurin.
—	Saint-Albin	*Le Père de Famille*, de Diderot.
1761	Le Marquis	*Le Financier*, de Saint-Foix.
—	Le Roi.	*Le Rival ſuppoſé*, du même.
1762	Le Baron	*Le Tambour nocturne*, de Deſtouches.
—	Verville.	*Le Bienfait rendu*, de Dampierre.
—	Servigny.	*Le Caprice*, de Renou.
1763	Brumton.	*L'Anglois à Bordeaux*, de Fâvart.
—	Verville.	*Le Bienfait rendu*, de Dampierre.
—	Forlife.	*La Manie des Arts*, de Rochon de Chabannes.
1764	Antigone	*Olympie*, de Voltaire.
—	Monck.	*Cromwell*, de Du Clairon.

1764	Sans-Pair	*L'Homme ſingulier*, de Deſtouches.
—	Clarendon.	*Eugénie*, de Beaumarchais.
—	A. Melchtal	*Guillaume Tell*, de Lemierre.
1768	Valſain	*Les fauſſes Infidélités*, de Barthe.
—	Genicourt.	*Les Valets maîtres de la maiſon*, de R. de Chabannes.
—	Leuſon	*Béverley*, de Saurin.
—	D'Etieulette	*La Gageure imprévue*, de Sedaine.
—	Le Marquis	*Les Deux Frères*, de Moiſſy.
1770	Saint-Alban	*Les Deux Amis*, de Beaumarchais.
1771	Dorval	*Le Bourru bienfaiſant*, de Goldoni.
—	Vilmon	*La Mère jalouſe*, de Barthe.
1773	Alceſte.	*La Centenaire*, d'Artaud.
1774	Sully	*La Partie de chaſſe*, de Collé.
1775	Almaviva	*Le Barbier de Séville*, de Beaumarchais.
1776	Dépermont	*Le Malheureux imaginaire*, de Dorat.
1777	Deſalouais.	*L'Inconſéquent*, de Laujon.
—	Philémon.	*L'Égoïſme*, de Caillhava.

ADÉLAÏDE-LOUISE-PAULINE

MADEMOISELLE HUS

1753 — 1780

MADEMOISELLE HUS, plus célèbre par ſes attraits que par ſes talents, étoit née à Rennes, le 31 mars 1734. Son biſaïeul étoit bourgmeſtre de la ville de Francfort. Des affaires de religion l'obligèrent de s'expatrier & il vint ſe réfugier en France. François Hus, ſon fils, devint intendant de la princeſſe de Rohan-Guéménée. Après la

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Etienne : « Adélaïde-Louiſe-Pauline, fille de N. H. (noble homme) François Hus & de damoiſelle Françoiſe-Nicole Du Hauſay, ſon épouſe, née ce jour, a été baptiſée par le recteur & tenue ſur les SS. fonts par haut et puiſſant Meſſire Chriſtophe Pons de Robin, chevalier, ſeigneur dudit lieu, baron de Lormanguer, vicomte de Keramberg, &c., conſeiller du Roy, préſident à mortier au Parlement de Bretagne, & haute & puiſſante dame Louiſe-Jeanne de Robin, ſon épouſe, &c. »

MADEMOISELLE HUS.

1753-1780

mort de celle-ci, ſe trouvant ſans fortune, ce qui faiſoit honneur à ſa probité d'intendant, & ſans aucune reſſource, il ſe fit comédien. Sa fille embraſſa plus tard la même profeſſion & débuta à la Comédie-Françoiſe, le 26 juillet 1751, par le rôle de *Zaïre*, dans lequel elle ſe montra d'une foibleſſe extrême, quoique elle eût reçu les leçons de Mlle Clairon. Elle ne fut pas admiſe. Deux années plus tard, elle ſe préſenta, &, le 22 janvier 1753, débutoit de nouveau dans Hermione, d'*Andromaque*. Elle joua ſucceſſivement les rôles de Monime (27 janvier), de Chimène, d'Agnès & celui d'Agathe dans les *Folies amoureuſes* (31 janvier). Après quatre mois d'épreuves, elle fut définitivement reçue, le 21 mai de la même année. Entourée d'actrices éminentes au milieu deſquelles elle reſtoit preſque inaperçue, Mlle Hus, jugeant avec raiſon que les auteurs ne viendroient point à elle, s'adreſſa à un pauvre diable nommé Mailhol (1), qui avoit écrit une tragédie intitulée *Paros*, &, diſpoſant à ſon gré de la caiſſe d'un financier opulent (2), elle propoſa au poëte de payer

(1) Gabriel Mailhol, né à Carcaſſonne, le 25 juillet 1725; député aux Etats-Généraux de Languedoc. Mort à Saint-Papoul, le 4 juin 1793.

(2) M. Bertin, fermier général, receveur des parties caſuelles. Ce qui n'empêchoit pas que Mlle Hus n'eût encore de nombreux *ſigisbés* qui remplaçoient le financier, que ſes affaires retenoient chez lui. Il ſeroit trop long de raconter les ſcènes amuſantes qui ſe paſſèrent dans la petite maiſon de Bertin, à Paſſy. Il naquit de leurs relations un fils qui porta le nom de *Bertin d'Antilly* & cultiva les lettres. Il ſe nommoit Léveillard, & devint par la ſuite directeur des eaux de Paſſy.

La liaiſon de Mlle Hus, avec le financier Bertin fut bruſquement rompue au moment où Mlle Hus ſe

le ſuccès de ſa tragédie, s'il conſentoit à lui en vendre le rôle principal. C'eſt ainſi que cette actrice put jouer le rôle d'Aphiſe (21 janvier 1754), dans lequel il ſeroit ſuperflu de dire qu'elle fut très-applaudie; car il lui étoit tout auſſi facile, grâce à la libéralité de ſon traitant, de ſalarier des applaudiſſeurs que d'acquérir, à beaux deniers comptants, l'œuvre d'un poëte famélique. Cet ouvrage, très-médiocre, n'atteignit que huit repréſentations.

Nous devons ajouter, pour l'honneur des lettres,

croyoit plus en pied que jamais. Voici ce qu'on lit à ce ſujet dans un livre intitulé : *Les Mémoires d'un Inſpecteur de police*, publiés à Bruxelles en 1863 :

« M. Bertin, tréſorier des parties « caſuelles, ſoupçonnant depuis « quelque temps Mlle Huffe (*sic*), « de lui manquer avec différents « particuliers, & voulant abſolu- « ment s'en éclaircir, prétexta « avec un air de vérité, il y a « mercredi huit jours, d'être obligé « d'aller en campagne. Cette de- « moiſelle qui déſiroit une ſembla- « ble abſence, *donna toute entière « dans la boſſe*. Effectivement, « après le ſouper, M. Bertin partit « pour Paris, afin de diſpoſer tout, « à ce qu'il lui dit, pour le voyage « du lendemain; mais non pas « ſans avoir pris l'attention de « donner des ordres à un domeſ- « tique affidé de l'obſerver ſcru- « puleuſement A deux heures du « matin, il apprit qu'elle était cou- « chée avec le fils du maître des « eaux de Paſſy.

« Il s'y rendit ſur les cinq heu- « de la matinée, avec un de ſes « amis & pluſieurs domeſtiques. « Ayant frappé à la porte, on ne « voulut pas lui ouvrir. Il envoya « chercher un ſerrurier & ordonna « de jeter la porte au dedans; « cet ouvrier fit ſon devoir. Un « jeune homme ſortit l'épée à la « main. M. Bertin monta à l'ap- « partement de la demoiſelle « Huffe & lui dit avec beaucoup « de ſang-froid : « Mademoiſelle, « après la preuve que je viens « d'acquérir, vous penſez bien que « votre préſence eſt ici de trop. « Habillez-vous, faites des paquets « de votre garde-robe, de vos « bijoux & de tout ce qui « vous appartient. Vous trouverez

que Mlle Hus ne rencontra pas la même condeſcendance chez tous les auteurs, & Clairefontaine (1) entre autres, à qui le ſuccès apparent d'Aphiſe n'avoit point impoſé, aima mieux renoncer à l'emploi qu'il occupoit dans les bureaux de Bertin, que de faire la cour au protecteur de l'actrice, en offrant à celle-ci le rôle principal dans la tragédie d'*Hector*, aux dépens de la pièce.

Mlle Hus, malgré les mécomptes de ſon amour-propre, ne continua pas moins à jouer la tragédie juſqu'au moment où, voulant traiter d'égale à égale avec Mlle Clairon, elle reçut de cette dernière une leçon dont elle eut la ſageſſe de profiter. En l'année 1762, les comédiens ſe propoſant de reprendre le *Comte d'Eſſex*, le rôle de Marguerite d'Anjou fut revendiqué par Mlle Clairon. — « Non pas! s'écria « Mlle Hus, le rôle m'appartient & je ne le cède pas.

« à huit heures à la porte une « charrette pour les emporter & « pour vous un fiacre, ma voiture « n'étant plus faite pour vous con- « duire. »

« La demoiſelle Huſſe a beau- « coup larmoyé; mais il lui a « tourné le dos, & a été ſe pro- « mener dans le jardin fort tran- « quillement. Sur les neuf heures « cette demoiſelle s'eſt retirée; en « traverſant le village, elle a été « huée par tous les payſans. »

11 ſeptembre 1761.

Dans un rapport ſubſéquent, l'inſpecteur de M. de Sartines ajoute :

« La demoiſelle *Huſſe* (ſic), ſe « conſole de cet échec avec le duc « de Bedford, qui a pour elle *des* « *bontés très-avantageuſes*. »

(1) Pelou de Clairefontaine avoit d'abord été ſecrétaire du duc de Villars. Indépendamment d'*Hector*, dont les intrigues de Mlle Hus, irritée de ſon refus, empêchèrent la repréſentation, il eſt auteur de deux tragédies, *Buſiris* & *les Adieux d'Hector & d'Andromaque*.

« — Soit, répliqua la célèbre tragédienne; je jouerai « la confidente, c'eſt mon fait. » Le jour de la repréſentation, elle tint parole, au grand étonnement de ſa compétitrice, qui fut toute décontenancée & n'en joua que plus mal. A partir de cette méſaventure, elle renonça à la tragédie & s'en tint excluſivement à la comédie.

Cette actrice a, de tout temps, été conſidérée comme médiocre. Voltaire, parlant d'elle dans une lettre adreſſée à M. d'Argental, s'écrie : « Pauvres Pariſiens, vous n'avez que des Hus! »

Sa charmante figure lui tenoit lieu de talent, & durant les vingt-ſept années qu'elle paſſa au théâtre, elle lui dut d'y être vue ſans déplaiſir. Aucune actrice n'a joué ſi peu de rôles nouveaux dans un ſi long eſpace de temps. Rochon de Chabannes fut un des rares auteurs qui recoururent à ſes ſervices; il lui confia le rôle de Mme de Lisban, dans *Heureuſement*, & elle s'y diſtingua, moins il eſt vrai, par ſon jeu, que par l'eſprit d'à-propos dont elle fit preuve un ſoir que le prince de Condé aſſiſtoit à la repréſentation de cette petite pièce, & que, ſe tournant gracieuſement vers lui, elle lui adreſſa ces mots deſtinés à Lindor : « Je vais donc « boire à Mars. »

Malgré la doſe de vanité dont elle étoit pourvue, Mlle Hus eut la pudeur de ſe refuſer à laiſſer inſcrire ſon nom en tête d'un roman (1) que Reſtif de la Bre-

(1) Intitulé *Lucile*.

tonne vouloit lui dédier. Elle le remercia en ces termes : « Monſieur, ſoyez perſuadé que j'ai trouvé votre ou- « vrage fort agréable & je ſuis très-ſenſible à l'honneur « que vous me voulez faire ; mais vous ne devez pas « trouver étonnant que je ne l'accepte pas. Quoique « très-joli, votre roman eſt d'un genre un peu licen- « cieux, ce qui ne permet pas à quelqu'un de connu « que ſon nom ſoit en tête. Je vous prie de ne pas « l'exiger & de me croire, &c. »

Mais la vie ſi diſſipée de Mlle Hus devoit avoir un terme. Après avoir longtemps ébloui par ſon faſte & ſes prodigalités (1), cette actrice entreprit de réformer ſa conduite &, abjurant ſes vieilles erreurs, de ſe réhabiliter par le mariage. Le 8 octobre 1774, elle épouſa, à Saint-Léonard, commune dépendant du diſtrict de Senlis, un ſieur Lelièvre (2), perſonnage aſſez mauſſade, qui la rendit fort malheureuſe & avec lequel elle

(1) En 1762, on évaluoit ſon mobilier à plus de 500,000 livres. Lorſqu'elle ſe retira en 1780, on vendit chez elle publiquement, aux enchères, 4,000 paires de ſouliers & 800 robes.

On voit que Bertin-Turcaret n'avoit rien épargné pour plaire à ſa belle.

(2) Diſtillateur & fils de l'inventeur du baume qui porta ſon nom. Cet original, qui avoit ſes entrées à la Comédie-Françoiſe, étoit tous les ſoirs placé au balcon de gauche, où il avoit un ſiége réſervé. Il applaudiſſoit rarement &, au dire d'un contemporain, lorſqu'il y étoit porté, il ſe bornoit, afin de ſe moins déranger, à tirer une de ſes mains enſouie dans ſa veſte & en frappoit une certaine partie de ſon individu que ſon attitude nonchalante laiſſoit à moitié à découvert, & ſur laquelle une claque n'eſt pas un ſoufflet.

Il n'a jamais applaudi Mlle Contat qu'une ſeule fois, & de cette manière, ce qu'elle ne pouvoit lui pardonner.

eut hâte de divorcer, auſſitôt que la loi de ſeptembre 1793 le lui permit.

Elle s'étoit retirée à la clôture de 1780, avec 1,500 livres de penſion, &, voulant, ſans doute, faire oublier les égarements de ſa vie paſſée, elle ſe conſacra tout entière à des œuvres de bienfaiſance, pouſſant même ſi loin l'exercice de cette vertu que, ſur la fin de ſa vie, elle s'étoit dépouillée en faveur des pauvres de tout ce qu'elle poſſédoit. Ces ſentiments de charité n'étoient pas, du reſte, nouveaux chez Mlle Hus qui déjà, dans l'hiver rigoureux de 1776, avoit fait diſtribuer aux indigents ſix cents livres de pain par ſemaine.

La voyant tombée dans un dénuement preſque abſolu (1), ſes anciens camarades lui vinrent en aide en donnant, le 25 floréal an VII (14 mai 1799), une repréſentation à ſon bénéfice ſur le théâtre du Marais. Elle mourut le 18 octobre 1805, âgée de 74 ans. La Rochelle fut le ſeul membre de la Comédie qui aſſiſtât à ſon miſérable convoi.

La mère de Mlle Hus, d'origine noble, étoit devenue, on ne ſçait par quel concours de circonſtances, comédienne de campagne. En janvier 1760, elle avoit

(1) Le 6 vendémiaire an VI (26 ſeptembre 1795), le miniſtre fit demander à la Comédie-Françoiſe des renſeignements ſur le mérite & le talent de la demoiſelle Hus, dont la poſition eſt des plus lamentables, afin de le mettre en état de déterminer le droit qu'elle peut avoir aux récompenſes que la loi accorde aux artiſtes qui ſe ſont diſtingués dans l'exercice de leur profeſſion.

Le 16 octobre ſuivant, a lieu l'envoi des renſeignements demandés, avec les preuves à l'appui.

(*Archives nationales.*)

débuté à la Comédie-Françoiſe, dans les rôles *à caractère* & ne fut pas reçue. Elle eſt l'auteur d'une comédie intitulée *Plutus, rival de l'Amour*, jouée avec ſuccès à la Comédie-Italienne, le 2 ſeptembre 1756.

Mlle Hus a eu un frère, danſeur à l'Opéra pendant quelques années, puis ſucceſſivement maître de ballet en province & dans pluſieurs Cours de l'Europe.

Auguſte Hus, littérateur, chanſonnier, publiciſte connu de nos jours, & qui avoit commencé par être lui-même danſeur & profeſſeur de danſe, étoit un neveu de l'actrice qui fait l'objet de cette notice.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle HUS

1753	La Folie	*Les Hommes*, de Saint-Foix.
1754	Aphiſe	*Paros*, de Mailhol.
—	Polixène.	*Les Troyennes*, de Châteaubrun.
—	Célie	*Les Mépriſes*, de P. Rouſſeau.
1755	Sophie	*Philoctète*, de Châteaubrun.
1756	Colette	*La Gageure de Village*, de Seillans.
1760	Roſalie	*Les Philoſophes*, de Paliſſot.
—	Léonor	*Le Rival ſuppoſé*, de Saint-Foix.
—	Julie	*Les Mœurs du temps*, de Saurin.
1762	Mme de Lisban . . .	*Heureuſement*, de R. de Chabannes.
—	Sophie.	*Le Caprice*, de Renou.
1763	Clariſſe	*L'Anglois à Bordeaux*, de Favart.
—	Angélique.	*Le Bienfait rendu*, de Dampierre.
—	Une Comteſſe. . . .	*La Manie des Arts*, de R. de Chabannes.
1764	Lucile	*Le Cercle*, de Poinſinet.
—	Julie	*L'Homme ſingulier*, de Deſtouches.
1768	L'Amour	*Hylas & Silvie*, de R. de Chabannes.

1769	La Comteſſe.	*Les Etrennes de l'Amour*, de Cailhava.
1770	Amélie	*Le Marchand de Smyrne*, de Chamfort.
1771	Lucile.	*Le Perſiffleur*, de B. de Sauvigny.
1773	Angélique.	*La Centenaire*, d'Artaud.
—	Phalaé	*L'Amour à Tempé*, de Mme Falconnet.
1774	Agathe	*La Partie de Chaſſe*, de Collé.
1777	Fanchette.	*L'Inconſéquent*, de Laujon.

DUBUS-PRÉVILLE
1753-1786.

PIERRE-LOUIS DUBUS

dit PRÉVILLE

1753 — 1786

DUBUS, ſi célèbre ſous le nom de Préville, eſt né à Paris, le 19 ſeptembre 1721, & eſt mort à Beauvais, le 18 décembre 1799, à l'âge de ſoixante-dix-huit ans & trois mois.

Son père, à l'époque de ſa naiſſance, étoit marchand & maître tapiſſier, rue des Mauvais-Garçons. Ce n'eſt que beaucoup plus tard qu'il devint contrôleur de la princeſſe de Bourbon-Condé, abbeſſe du Petit-Saint-

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Sulpice : « Le dimanche, vingt & un ſeptembre mil ſept cent vingt & un, a été baptiſé *Pierre-Louis*, né d'avant-hier, fils de Pierre Dubus, marchand tapiſſier, & de Magdeleine Lechaume, ſon épouſe, de cette paroiſſe. »

Antoine. Chargé d'une nombreuſe famille (1), il élevoit avec peine ſes enfants, dont celui qui fait l'objet de cette notice étoit le plus jeune, & la gêne dans laquelle il vivoit, aigriſſant encore ſon caractère naturellement peu indulgent, il ſe montroit vis-à-vis d'eux dur & rigoureux. Il advint de cette façon d'agir que, dès que ceux-ci ſe ſentirent aſſez forts pour conquérir leur liberté, ils s'enfuirent d'un commun accord de la maiſon paternelle. Le petit Louis voulut imiter l'exemple de ſes frères ; mais vingt-quatre heures ne s'étoient pas écoulées, que ces jeunes étourdis, qui s'étoient d'abord réfugiés dans le jardin du Luxembourg, commencèrent à ſentir les atteintes de la faim & réſolurent de retourner au logis paternel : ſeul, le plus jeune déclara qu'il ne les ſuivroit pas.

Séparé de ſes frères, le petit bonhomme erra dans le Jardin & arriva du côté du couvent des PP. Chartreux où travailloient des maçons. Leur ayant demandé s'il vouloient l'employer à leur ſervice, ceux-ci y conſentirent, & voilà notre futur comédien gâchant & portant l'auge comme s'il n'avoit jamais fait que ce métier-là. Le P. Dom Népomucène, procureur du couvent, ayant eu occaſion de l'apercevoir tandis qu'il venoit inſpecter les travaux, s'intéreſſa à la figure du

(1) Il eut ſept enfants, deux filles & cinq garçons : Deux des frères de Préville prirent à ſon exemple, la carrière du théâtre : Gabriel Dubus, qui fut attaché à la Comédie-Italienne, de 1749 à 1769, & Nicolas-François-Hyacinthe, danſeur figurant à l'Opéra, de 1754 à 1767.

jeune manœuvre & le prit en affection. Inſtruit par lui de ſon eſcapade enfantine, il le retira des mains des ouvriers & voulut l'engager à retourner chez ſon père, que le bon religieux avoit informé du lieu de ſa retraite ; mais il rencontra, ſur ce dernier point, une ſi grande réſiſtance chez ſon protégé, qu'il n'inſiſta pas davantage (1). Dom Népomucène avoit un frère, M. de Vaumorin, qui jouiſſoit d'une honnête aiſance & dont tous les inſtants étaient conſacrés à la lecture & à l'étude : il lui confia le jeune Dubus. M. de Vaumorin entreprit de refaire ſon éducation, qui avoit été fort négligée. Il prit plaiſir à lui donner des leçons d'écriture, de grammaire françoiſe & même de latin ; puis il l'envoya, comme externe, dans une penſion du quartier de l'Eſtrapade. Lorſqu'il eut atteint ſa dix-ſeptième année, ſes protecteurs le placèrent chez Me Bidault, procureur au Châtelet, & plus tard chez un notaire nommé Macquer. Il y rempliſſoit ſes devoirs avec zèle & exactitude ; mais la nature ſe plaît ſouvent à déjouer les plans les plus ſages, les combinaiſons les mieux arrêtées : il étoit écrit que Dubus ſeroit comédien ! Et cependant, M. de Vaumorin qui, de temps à autre permettoit qu'il allât à la Comédie-

(1) Le père de Préville mourut le 28 mai 1738, & fut inhumé le même jour en l'égliſe Saint-Pierre, ſituée dans l'enclos extérieur de l'abbaye Saint-Antoine, en préſence de Jean Du Bus, ſon fils aîné, de Pierre-Louis Du Bus ; (*Jal. Dictionnaire critique d'hiſtoire & de biographie*), ce qui donneroit lieu de penſer qu'il y avait eu rapprochement entre le père & les fils.

Françoiſe, ayant remarqué en lui un penchant prononcé pour l'imitation, n'avoit rien négligé pour combattre ce goût, qu'il blâmoit fort, & avoit même fini par lui interdire tout à fait le ſpectacle. Il mourut, & ſon protégé, religieux obſervateur des volontés de celui qu'il avoit regardé comme un ſecond père, n'oſa pas les tranſgreſſer. Plus d'une année s'étoit écoulée depuis qu'il l'avoit perdu, lorſque quelques camarades l'entraînèrent malgré lui voir le *Légataire univerſel*, dans lequel Poiſſon, l'acteur alors en vogue, rempliſſoit le rôle de Criſpin. Le lendemain, Dubus le reproduiſit avec tant de fidélité, que ſon patron lui-même ne put réſiſter au déſir de l'entendre. Dès ce moment, la vocation du jeune homme étoit décidée : vainement le prudent praticien tenta de le détourner de ſa réſolution. Au bout de ſix mois qu'il avoit employés à prendre ſecrètement des leçons de Deheſſe (1), il quittoit ſon notaire, après l'avoir remercié de ſes bontés, &, adoptant le nom de *Préville*, il s'engageoit dans une troupe de campagne, tellement miſérable, qu'elle faiſoit payer le prix des places en légumes & autres denrées alimentaires. Il joua enſuite à Straſbourg, à Dijon, à Rouen & fut partout très-goûté. C'eſt dans cette dernière ville que ſurvint un incident qui ne laiſſa pas d'exercer une ſalutaire influence ſur ſon avenir. Seul, parmi les ſpectateurs qui l'applau-

(1) Acteur aſſez médiocre de la Comédie-Italienne, où il jouoit les *Valets;* réputé bon profeſſeur.

diſſaient, un petit boſſu, très-aſſidu aux repréſentations, donnoit des ſignes d'improbation à l'adreſſe de Préville. Celui-ci, que cette critique inquiétoit, voulut en avoir le cœur net & pria le boſſu de s'expliquer : « Vous avez ſans doute du talent, lui répondit ſon « cenſeur ; mais vous faites fauſſe route : vous jouez « la farce & non la comédie. »

Monnet, ſur le bruit de ſa réputation, alla le voir à Rouen & il l'engagea pour la Foire Saint-Laurent, où Préville débuta, le 8 juin 1743, dans le rôle de Colin dans la *Servante juſtifiée*. Il ne fit, d'ailleurs, qu'un ſéjour paſſager ſur cette ſcène & la quitta pour aller diriger le théâtre de Lyon. Arnould Poiſſon étant mort le 25 août 1753, Préville fut appelé à la Comédie-Françoiſe pour le remplacer. A cette époque, cet acteur étoit déjà bien près de la perfection ; il s'efforçoit ſurtout de ſaiſir le naturel ſimple, la vérité dans le débit & s'appliquoit à n'être la copie de perſonne. Auſſi n'eut-il pas de peine à faire oublier celui auquel il ſuccédoit, acteur plaiſant ſans contredit, mais toujours uniforme.

Ses rôles de débuts furent Criſpin dans le *Légataire univerſel* (20 ſeptembre 1753), où il dépaſſa toutes les eſpérances, & Saint-Germain, de la *Famille extravagante*. Il parut ſucceſſivement dans un grand nombre d'ouvrages & ſon ſuccès alla toujours en augmentant. Cependant, ſelon le *Mercure de France*, trois rôles auroient fait exception : le Marquis, du *Joueur*, & les Valets, dans la *Surpriſe de l'Amour* & dans cette même

Famille extravagante qu'il avoit choiſie pour ſon début ; il y fut jugé médiocre. Mais la pièce de Bourſault, le *Mercure galant*, remiſe par lui au courant du répertoire, lui fournit l'occaſion de ſe relever de ce petit échec par un coup d'éclat. Le ſuccès qu'il y obtint dans les cinq rôles, particulièrement dans ceux de l'abbé Beaugénie & de La Riſſole fut prodigieux. Dans ce dernier perſonnage, où l'état d'ivreſſe & le ton libre de la ſoldateſque auroient pu offrir l'écueil d'une imitation trop baſſe, Préville ſçut le contenir dans des limites dont n'eut point à gémir le bon goût. La prononciation, le geſte, le regard, juſqu'au ſilence même, tout étoit vrai & pris ſur le fait. Louis XV l'ayant vu dans cette pièce, qu'il joua à Fontainebleau le 20 octobre, & dans Soſie d'*Amphytrion*, rôle qu'il affectionnoit, dit au maréchal de Richelieu : « Juſqu'ici j'ai reçu « les comédiens pour vous; je reçois celui-ci pour « moi. Vous pouvez le lui annoncer. »

Préville reprit, peu de temps après, le rôle de Germon dans *Nanine ;* rôle preſque effacé dans les mains de Deſchamps (1), qui l'avoit établi, il devint dans les ſiennes le plus important de cette comédie.

Il joua d'origine le rôle de Freeport dans l'*Ecoſſoiſe* (1761), loin des yeux de Voltaire & ſans ſes conſeils ; mais ſon jugement étoit ſi ſûr, qu'il ne craignit pas de ſoumettre à l'illuſtre auteur quelques obſerva-

(1) Acteur qui avoit débuté en 1742 & qui mourut en 1754. Il n'étoit pas ſans quelque talent.

tions que celui-ci accueillit & dont il fit ſon profit.

Bientôt le talent de Préville ne connut plus de bornes & il ſe montra l'acteur le plus varié, tant dans l'ancien répertoire que dans le nouveau. Figaro, du *Barbier de Séville*, M. Jourdain, Criſpin, Hartley d'*Eugénie*, où il portoit le pathétique au plus haut degré; Michaud, de la *Partie de chaſſe*, le *Bourru bienfaiſant*, *Turcaret*, M. Pincé, M. de Clainville, Antoine, du *Philoſophe ſans le ſçavoir;* tous ces rôles de caractères ſi oppoſés atteſtèrent la flexibilité du jeu de ce comédien, qui mérita ſi bien d'occuper le premier rang parmi ceux qui honorèrent la ſcène françoiſe. Les étrangers ne peuvent lui oppoſer que Garrick (1) dans l'art ſi difficile & ſi rare de plier ſon talent à tous les genres & de ſaiſir tous les tons. Cette univerſalité eſt le triomphe de l'art : elle tient au ſentiment juſte & à l'étude approfondie du cœur humain. C'eſt là que Préville puiſoit cette étonnante vérité d'action, ce naturel exquis, cette force d'illuſion qui trompoit les yeux les moins complaiſants. On connoît l'anecdote du factionnaire placé dans les couliſſes, qui, le voyant un ſoir ſous l'habit de La Riſſole, la pipe à la bouche & dans l'attitude d'un homme ivre, s'oppoſoit à ſon entrée ſur la ſcène en lui diſant : « Camarade, ne « paſſez pas ! vous me ferez mettre aux arrêts (2). »

(1) Garrick, qui fut l'ami de Préville, appeloit celui-ci l'*Enfant de la nature*.

(2) « La perfection de ſon jeu « étoit telle, a dit D'Azincourt, « dans ſon *Eloge de Préville*, qu'il « étoit impoſſible de lui faire raiſonnablement la moindre obſer-

Préville pouſſoit ſi loin l'amour de ſon art, qu'en 1777, les ſifflets ayant été interdits par ordre, il eut le courage de le regretter hautement « pour les oc- « caſions, diſoit-il, où il lui arrivoit de commettre « des fautes. »

Au profond ſentiment de ſes rôles, ce grand comédien joignoit le talent de bien couper, de bien parler les vers ; il en faiſoit ſentir le nombre, ſans peſer ſur les ſyllabes. Cet art fut pouſſé par lui juſqu'à la perfection.

Après une carrière ſi bien remplie, de trente-trois années, Préville qui, depuis quelque temps déjà, ſongeoit à ſe repoſer, ſe retira le 11 mars 1786 (1). Lui & ſa femme allèrent habiter Senlis où ils jouiſſoient d'une honorable aiſance, due aux penſions qu'ils te-

« vation .. Jamais il ne ceſſa d'ê- « tre aux yeux des ſpectateurs le « perſonnage qu'il repréſentoit. « Préville ne dédaignoit pas un « petit rôle; il l'embelliſſoit & le « faiſoit déſirer par les premiers « comiques. »

Lu à la ſéance du Lycée, le 19 ventôſe, an VIII (10 mars 1800).

(1) Préville, fut à cette occaſion, l'objet d'une diſtinction bien flatteuſe de la part de ſes ſupérieurs :

« .....Avons accordé au ſieur « Préville, conformément aux rè- « glements, la penſion de 2,475 « livres, à raiſon de trente-trois « années de ſervice, & lui avons « accordé la permiſſion de ceſſer « ſon ſervice à la Cour & à la « ville.

« Satisfait, autant qu'on peut « l'être, de ſa conduite & de ſon « zèle, & voulant lui donner des « preuves de notre contentement, « & ajouter à ſon congé des grâces « & des faveurs qu'il a méritées, « nous le conſervons ſur les états « de la Maiſon du Roy, comme « attaché particulièrement à ſon « ſervice.

« Maréchal DE RICHELIEU, « DUC DE DURAS. »

(*Archives nationales.*)

noient de la Comédie & de la munificence royale (1).

Dès la première année de ſa réſidence dans cette ville, Préville prit à cœur d'y fonder la Société philanthropique, chargée de ſecourir les indigents. Telle étoit l'eſtime qui l'entouroit, qu'il fut nommé, en 1788, officier de l'élection : qu'en 1789, il fit partie du Comité permanent, inſtitué pour la ſûreté de Senlis, & qu'en 1790 & 1791, il devint membre de la Municipalité.

Il avoit acquis aux portes de la ville, du fruit de ſes économies, une belle propriété où il menoit avec ſa femme une exiſtence heureuſe & conſidérée, étant à l'envi, l'un & l'autre, recherchés dans les meilleures maiſons de la ville & des environs, & honorés des bontés particulières du prince de Condé. Rien ne devoit donc faire préſumer que Préville remontât jamais ſur le théâtre. Cependant, en 1791, cinq ans après ſa retraite, il conſentit, ſur les ſollicitations des Comédiens françois, qui ne jugèrent pas de moyen plus propre à conjurer leur mauvaiſe fortune, à donner pluſieurs repréſentations qui attirèrent, en effet, l'affluence. Mais ſa mémoire lui faiſant complètement défaut, Préville retourna à Senlis. Peu de temps après, il eut la douleur de perdre un fils & une fille (2). Il

(1) Il faut croire que l'union de Préville & de ſa femme n'avoit pas été exempte de nuages; car, nous voyons dans l'*Almanach des Spectacles*, que, pendant l'eſpace de cinq années, de 1765 à 1770, ils n'habitoient plus ſous le même toit.

(2) Cette fille avoit épouſé Levacher de Charnois, littérateur, que ſes opinions royaliſtes firent maſſacrer au 2 ſeptembre.

ne lui reſta plus de ſes enfants que ſa fille aînée qui avoit épouſé le payeur général du département de l'Oiſe (1). C'eſt auprès d'elle, à Beauvais, qu'il ſe retira après la mort de ſa femme, à qui il avoit toujours été tendrement attaché, & c'eſt dans cette ville qu'il finit ſes jours.

Malgré l'affoibliſſement de ſes organes, Préville avoit voulu s'aſſocier à la joie de ſes anciens camarades que le 9 thermidor rendoit à la liberté, & il accourut de nouveau ſe joindre à eux dans la belle ſalle du faubourg Saint-Germain. Il y reſta depuis le 20 août 1794 juſqu'au 11 février 1795 ; mais c'eſt tout ce qui lui fut permit de tenter. Depuis aſſez longtemps déjà, ſa raiſon, troublée par les chagrins, par l'appréhenſion des événements, par les malheurs privés, l'abandonnoit fréquemment. On raconte qu'à une des repréſentations du *Mercure galant*, lorſque la ſalle retentiſſoit encore du bruit des applaudiſſements qu'il y avoit mérités, il dit à ſon neveu Champville (2) : « Il « eſt tard... nous voici dans la forêt; vois comme elle « eſt noire... Nous aurons de la peine à nous en tirer. « — Hé ! mon oncle, lui répondit celui-ci, c'eſt une « toile peinte qui vous trompe. Vous venez de jouer

(1) De ce mariage eſt iſſu un homme de lettres, romancier, Alexandre-Furcy Gueſdon, connu dans la première moitié de ce ſiècle ſous le pſeudonyme de *Mortonval*.

(2) Ce Champville étoit Etienne, fils de Jean Dubus. Il débuta à la Comédie-Françoiſe, le 7 mai 1783 & ne fut reçu qu'en 1792. Ce comédien, dont l'emploi étoit moins brillant qu'utile, ne s'éleva jamais au-deſſus de la médiocrité. Il eſt mort le 5 avril 1802.

« La Riſſole ; vous traverſez le théâtre pour aller vous « habiller en procureur & en abbé. — Tu as raiſon, « reprit Préville, revenant à lui-même. Ne me quitte « pas. C'en eſt fait ! je ne jouerai plus la comédie. » Il acheva la pièce & ne reparut plus déſormais ſur la ſcène.

Incapable de jalouſie, placé trop haut, d'ailleurs, pour être acceſſible à ce ſentiment, ce grand comédien ne ſe montra jamais avare de ſes conſeils : il aimoit à encourager, à développer les talents. Il forma trois élèves qui, toutes, ont laiſſé un nom dans les faſtes de la Comédie-Françoiſe : Mlles Luzy, Jolly & Louiſe Contat. Dans ſa vieilleſſe, tous les acteurs de ſon théâtre l'appeloient *papa*. Il voyoit dans cette expreſſion le témoignage de leur affection & de leur reſpect. Chaque fois qu'un d'eux alloit lui dire : « Papa, « j'ai un rôle nouveau à étudier... Voulez-vous me « donner une leçon ? — Volontiers, répondoit-il ; « mets-toi là & cauſons-en. »

C'eſt à Préville que l'on auroit pu appliquer ces vers de la *Métromanie* :

« C'eſt un fort galant homme, excellent caractère,
« Bon ami, bon mari, bon citoyen, bon père. »

Ainſi que quelques-uns de ſes collègues, Préville avoit été nommé, à la formation de l'Inſtitut, membre de la 3e claſſe.

ROLES CRÉÉS PAR PRÉVILLE

1753	Paſquin	*Le Diſſipateur*, de Deſtouches.
1754	Un Muſicien.	*Les Adieux du Goût*, de Patu & Portelance.
—	Criſpin	*Les Tuteurs*, de Paliſſot.
1756	Blaiſe	*La Gageure de Village*, de Seillans.
1758	Le Fermier	*Le faux Généreux*, de Bret.
—	Verner	*Les Amants généreux*, de R. de Chabannes.
1759	Deſmazures.	*La fauſſe Agnès*, de Deſtouches, retouché par de Belle Cour.
1760	Criſpin	*Les Philoſophes*, de Paliſſot.
—	Freeport	*L'Ecoſſaiſe*, de Voltaire.
—	Géronte.	*Les Mœurs du temps*, de Saurin.
1761	Alcimon.	*Le Financier*, de Saint-Foix.
—	Criſpin	*Les fauſſes Apparences*, de de Belle Cour.
1762	Le Bailli	*L'Ecueil du Sage*, de Voltaire.
—	Daſmana	*Le Caprice*, de Renou.
—	Pincé.	*Le Tambour nocturne*, de Deſtouches.
—	Lisban.	*Heureuſement*, de R. de Chabannes.
1763	Sudmer.	*L'Anglois à Bordeaux*, de Favart.
—	Orgon	*Le Bienfait rendu*, de Dampierre.
—	Dumont.	*La Manie des Arts*, de R. de Chabannes.
1764	Lépine	*L'Epreuve indiſcrète*, de Bret.
—	Paſquin	*L'Amateur*, de Barthe.
—	Mowbrai	*La Jeune Indienne*, de Chamfort.
—	Le Médecin.	*Le Cercle*, de Poinſinet.
—	Paſquin	*L'Homme ſingulier*, de Barthe.
1765	Merlin.	*Le Tuteur dupé*, de Caillava.
—	Fraſte.	*L'Orpheline léguée*, de Saurin.
—	Antoine.	*Le Philoſophe ſans le ſçavoir*, de Sedaine.
—	Germon.	*La Bergère des Alpes*, de Deſfontaines.
1767	Hartey	*Eugénie*, de Beaumarchais.
1768	Mondor.	*Les fauſſes Infidélités*, de Barthe.
—	Rigaudon.	*Les Valets maîtres*, de R. de Chabannes.
—	Stukely	*Beverley*, de Saurin.

1763	Clainville	*La Gageure imprévue*, de Sedaine.
—	Frontin	*Les Deux Frères*, de Moiſſy.
1769	L'Abbé & le Financier	*Les Etrennes de l'Amour*, de Cailhava.
—	Franck	*L'Orphelin anglois*, de Bongal.
—	Frontin	*Le Mariage interrompu*, de Cailhava.
1770	Aurelly	*Les Deux Amis*, de Beaumarchais.
—	Kaled.	*Le Marchand de Smyrne*, de Chamfort.
1771	David.	*Le Fabricant de Londres*, de F. de Falbaire.
—	Un vieux Payſan. .	*L'Heureuſe Rencontre*, de Mmes Chaum. & Rozet.
—	Géronte.	*Le Bourru bienfaiſant*, de Goldoni.
1772	Eraſte.	*L'Anglomane*, de Saurin.
1773	Soſie..	*La Centenaire*, d'Artaud.
—	Dave.	*Alcidonis*, de La Sauſſaye.
—	Saint-Alban.	*Le Vindicatif*, de Dudoyer.
—	Michau	*La Partie de Chaſſe*, de Collé.
1775	Tezèle	*Albert Ier*, de Le Blanc.
—	Figaro.	*Le Barbier de Séville*, de Beaumarchais.
—	Saint-Géran.	*Le Célibataire*, de Dorat.
1776	Saint-Brice.	*Le Malheureux imaginaire*, du même.
1777	Polidor	*L'Egoïſme*, de Cailhava.
—	Saint-Germain. . . .	*L'Amant bourru*, de Monvel.
—	Le Mis des Alluets. .	*L'Inconſéquent*, de Laujon.
—	Gercour.	*L'Homme perſonnel*, de Barthe.
1778	Borchamp.	*L'Impatient*, de Lantier.
—	Lord Arlington . . .	*Le Chevalier françois à Londres*, de Dorat.
—	Le Baron	*L'Amour françois*, de Rochon de Chabannes.
1779	Momus	*Les Muſes rivales*, de La Harpe.
1782	Molière.	*Molière à la nouvelle ſalle*, du même.
—	Paſquin.	*L'Homme dangereux*, de Paliſſot.
—	Un Cocher	*Les Courtiſanes*, du même.
1783	Frontin	*Les Aveux difficiles*, de Vigée.
1784	Brid'oiſon	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.

MAGDELEINE-MICHELLE-ANGÉLIQUE DROUIN

Femme de P.-L. DUBUS

dite MADAME PRÉVILLE

1753 — 1786

MADEMOISELLE DROUIN, née au Mans, le 17 mars 1731, étoit comédienne au théâtre de Lyon, où elle eut pour camarade Préville. Celui-ci étoit joli homme & ſon jeu annonçoit un acteur de talent. Il lui plut & elle s'attacha à lui. Leur liaiſon fut légitimée quelques mois après par leur mariage qui eut lieu le 31 octobre 1750, à Saint-Laurent, pendant un voyage qu'y fit Préville pour voir à Paris, ſa mère, reſtée veuve. Ils retournèrent enſuite

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Benoît, au Mans : « Le dix-ſept mars mil ſept cent trente & un naquit, &, ce même jour, fut baptiſée *Magdeleine-Michelle-Angélique* Drouin, du légitime mariage de Jacques Drouin & de Michelle Salle. »

MADAME PREVILLE

1753-1786

à Lyon. Préville ayant été appelé à la Comédie-Françoiſe à la mort de Poiſſon, elle vint le rejoindre trois mois après, &, le 28 décembre 1753, elle débuta par le rôle principal d'*Inès de Caſtro*. Elle joua enſuite Henriette dans *les Femmes ſçavantes*, Julie dans *la Pupille*, Agnès dans *l'Ecole des Femmes*, Roſalie dans *Mélanide*, & termina ſes débuts, le 12 janvier 1754, par le rôle de Zaïre.

On reconnut chez cette actrice de la décence & un grand uſage de la ſcène; mais on la jugea froide & elle ne fut pas admiſe (1). Cependant, le rang élevé que déjà Préville avoit conquis dans ſa Société, l'autorité que lui donnoient ſon talent & ſa ſupériorité, aplanirent les obſtacles devant ſa femme qui, à la clôture de 1756, fut reçue à l'eſſai. Elle reparut par le rôle de la confidente Stratonice dans *Polyeucte* (le lundi 5 juillet). Moins d'une année après, le 8 mars 1757, elle reçut ſon ordre de réception, & toujours grâce à l'influence qu'exerçoit ſon mari, avec un quart de part. Mme Préville s'efforça de juſtifier par un zèle ſoutenu la faveur dont elle avoit été l'objet, & ſe réſigna aux humbles rôles de confidentes, qu'elle ne ceſſa de remplir avec tout le ſoin & l'application dont elle étoit ſuſceptible. Bien qu'en agiſſant de la ſorte, elle ne fît qu'accomplir un devoir, il n'en eſt pas moins

(1) On lit dans une lettre inédite du chevalier de Mouhy adreſſée à Cizeron-Rival, libraire à Lyon, le 16 novembre 1754, le paſſage ſuivant: « Préville demande à ſe retirer « à cauſe des refus conſtants qu'on « fait de ſa femme. »

certain qu'elle rendit, par ſon abnégation d'amour-propre, un réel ſervice à l'art; car ceux qui connoiſſent le théâtre, n'ignorent pas combien un bon *confident* ſert un premier rôle; combien il contribue à l'effet de la repréſentation. Outre cet emploi ſecondaire, Mme Préville jouoit encore en double les *petites amoureuſes*. Plus tard, après la retraite de Mlle Gauſſin, elle aborda avec ſuccès les *grandes coquettes*. Elle ſuccéda enſuite à Mlle Du Meſnil dans l'emploi des *mères nobles*, & c'eſt de cette époque ſurtout, que date ſa réputation.

Dans l'ancien répertoire, elle joua le rôle de la Baronne dans *Nanine*, de manière à y laiſſer des ſouvenirs; il en fut ainſi de celui d'Elmire dans le *Tartufe*. Cette actrice eut également toutes les qualités néceſſaires pour bien jouer le rôle de Célimène, auquel elle renonça trop tôt; mais elle fut guidée, en prenant cette réſolution, par un ſentiment de modeſtie peu commun. Elle craignit, dit-on, d'être trop marquée pour un rôle qui exige, il eſt vrai, une figure jeune, mais bien plus encore un talent conſommé. En 1760, lorſque Mme Grandval ſe retira, Mme Préville s'empara du rôle de la Marquiſe, que la première jouoit ſi bien dans *la Surpriſe de l'Amour*, & elle s'en acquitta avec aplomb, eſprit & fineſſe. Elle ſe montra parfaite dans la Comteſſe, du *Legs* (1), même après Mlle Dangeville, & il ne falloit rien moins que l'appui de ſon

(1) Repréſenté le 11 juin 1736.

talent, uni à celui de ſon mari dans le rôle du Marquis, pour rendre attachante la repréſentation d'un ouvrage qui demande, pour être ſupportable, à être joué avec perfection. Un de ſes bons rôles fut encore celui de la Baronne dans *Turcaret*, qui n'eſt au fond que celui d'une courtiſane adroite, & dont elle ſçavoit adoucir les teintes, un peu forcées, avec une habileté & un tact remarquables.

La Comédie-Françoiſe offrit, le 22 mars 1781, deux ſingularités qui amuſèrent beaucoup le public & qui avoient été motivées par la néceſſité d'empêcher ce ſoir là le relâche dont la Comédie ſe trouvoit menacée par l'indiſpoſition de quelques acteurs & le ſervice de la Cour. Mme Préville, après avoir joué dans *Nanine* le rôle de la marquiſe d'Olban, où elle étoit ſi remarquable, ſe montra ſous la robe de bure de Martine, la femme de Sganarelle; & Mlle de Raucourt qui avoit joué le rôle de la vieille Baronne, dans la première pièce, remplit celui de la Nourrice dans la ſeconde.

Mme Préville étoit très-aimée & très-eſtimée du public. Dans le printemps de 1766, une maladie grave la tint longtemps éloignée du théâtre. Lorſqu'elle y fit ſa rentrée, le 9 juillet, dans *l'Écoſſoiſe* & dans *le Legs*, les applaudiſſements qui l'accueillirent l'empêchèrent de parler. Ce témoignage de la ſympathie des ſpectateurs s'adreſſoit moins encore au talent de l'artiſte qu'à la perſonne elle-même. Son émotion fut ſi vive qu'elle ne put retenir ſes larmes, & reſta quelque temps avant de pouvoir commencer ſon rôle. Auſſi

peut-on affirmer, ſans exagération, que ſa retraite, qui eut lieu en 1786, le même jour que ſon mari, excita des regrets univerſels. Tous deux s'établirent à Senlis.

Entourés de leur famille & jouiſſant d'une honorable aiſance, due à leurs travaux, ils y auroient coulé des jours heureux, ſi les malheurs publics n'étoient auſſi venus les atteindre dans leur exiſtence & rendre pénibles leurs dernières années.

Abreuvée de chagrins par la perte ſucceſſive de deux de ſes enfants, par celle d'une partie de ſa fortune & par l'altération des facultés mentales de ſon mari, Mme Préville mourut à Senlis, le 7 mai 1794, laiſſant après elle la mémoire d'une actrice « qui fut « un modèle de décence, de dignité, de nobleſſe, « d'eſprit & d'intelligence (1), » &, ce qui eſt mieux encore, la réputation d'une femme de bien.

(1) Diſcours de clôture, prononcé par Saint-Phal, le 1er avril 1786.

ROLES CRÉÉS PAR Mme PRÉVILLE

1754	Céliane.	*Le Jaloux*, de Bret.
—	Clio	*Les Adieux du Goût*, de Patu & Portelance.
1759	La Baronne.	*La fauſſe Agnès*, de Deſtouches.
1760	Fanie	*Tancrede*, de Voltaire.
—	Cidaliſe.	*Les Mœurs du temps*, de Saurin.
—	Sérame	*Zulime*, de Voltaire.
1762	Fauſtine.	*Irène*, de Boiſtel.

1762	Dorimène	*L'Ecueil du Sage*, de Voltaire.
—	Ema.	*Zémire*, de De Belloy.
—	La Bar^ne de Folmont.	*Le Caprice*, de Renou.
1763	Julie	*Le Bienfait rendu*, de Dampierre.
—	Mme Forlife	*La Manie des Arts*, de R. de Chabannes.
—	Laure.	*Blanche & Guiscard*, de Saurin.
1764	Céliante.	*L'Amateur*, de Barthe.
—	Araminte	*Le Cercle*, de Poinsinet.
1765	Bélise	*L'Orpheline léguée*, de Saurin.
—	Germaine.	*La Bergère des Alpes*, de Desfontaines.
1767	Mme Murer	*Eugénie*, de Beaumarchais.
—	Zélide	*Les Deux Sœurs*, de Bret.
1768	Dorimène.	*Les fausses Infidélités*, de Barthe.
—	Mme Verneuil	*Les Valets maîtres*, de R. de Chabannes.
—	Mme Béverley	*Béverley*, de Saurin.
—	Mme de Clainville. .	*La Gageure imprévue*, de Sedaine.
—	Mme Dorigny	*Les Deux Frères*, de Moissy.
1771	Mme Sonbrige	*Le Fabricant de Londres*, de F. de Quingey.
—	Mme Daunay.	*Les Amants sans le sçavoir*, de Mme de ..... (Saint-Chamont.)
—	La Marquise.	*Le Persiffleur*, de B. de Sauvigny.
—	Mme d'Alancourt. . .	*Le Bourru bienfaisant*, de Goldoni.
—	Mme de Melcour. . .	*La Mère jalouse*, de Barthe.
1773	Eupolie.	*Alcydonis*, de La Saussaye.
1774	Margot.	*La Partie de Chasse*, de Collé.
1775	La Marquise.	*Le Célibataire*, de Dorat.
1778	Mme de Melson. . . .	*L'Homme personnel*, de Barthe.
—	La Comteffe.	*Le Chevalier françois à Turin*, de Dorat.
—	La Préfidente	*L'Amour françois*, de R. de Chabannes.
1779	Calliope	*Les Muses rivales*, de La Harpe.
1780	Julie	*Clémentine & Déformes*, de Monvel.
1782	Mme Melcour	*Le Flatteur*, de Lantier.

FRANÇOIS-RENÉ

MOLÉ

1754 — 1802

FRANÇOIS-RENÉ MOLÉ eſt né à Paris, le 24 novembre 1734, & eſt mort dans la même ville, le 11 décembre 1802. Quelques biographes, entre autres Le Mazurier, ont cru que ſon nom propre s'écrivoit *Molet :* c'eſt une erreur, dont il eſt facile de ſe convaincre par la vérification des actes civils.

On a dit également que ſon père étoit graveur, ce qui n'eſt pas plus exact ; il exerçait la double profeſſion de peintre & de ſculpteur. Atteint d'une maladie de poitrine qui l'enleva jeune encore, ſon talent

---

Extrait des regiſtres de Saint-Barthélemy : « *François-René*, né le 24 novembre 1734, baptiſé le lendemain 25, fils de François Molé, maître peintre-ſculpteur, & de Louiſe Sciot, ſa femme, de cette paroiſſe. »

MOLÉ

1754-1802

étoit d'ailleurs peu productif. Molé n'avoit que quatorze ans lorſqu'il le perdit : auſſi ſon éducation avoit-elle été fort négligée. Cependant, M. Blondel de Gagny, intendant des finances, s'intéreſſant à lui, l'admit dans ſes bureaux avec des appointements modeſtes, il eſt vrai, mais bien ſuffiſants pour rémunérer le travail à peu près négatif de ſon commis. En effet, Molé, dont c'étoit la moindre préoccupation, préludant à ſes ſuccès futurs, employoit preſque tout ſon temps à réciter des fragments de tragédie & de comédie, après avoir rangé autour de ſon bureau les chaiſes deſtinées à remplacer les ſpectateurs abſents, au lieu de faire les écritures dont on le chargeoit. C'eſt au milieu d'un ſemblable exercice que M. Blondel de Gagny le ſurprit un jour ; mais loin de ſe fâcher, ayant, au contraire, crut reconnoître en Molé des diſpoſitions particulières, il ſe plut à les encourager &, à partir de ce moment, lui laiſſa toute liberté de s'abandonner à ſes goûts favoris, pouſſant même la bonté juſqu'à lui conſerver ſon traitement.

Molé ne manqua pas d'uſer de cette facilité, &, chaque ſoir, le parterre de la Comédie-Françoiſe le comptoit au nombre de ſes plus fidèles habitués. Bientôt cela ne lui ſuffit plus & il brûla du déſir d'eſſayer ſes propres forces. S'étant affilié à une ſociété d'amateurs qui jouoient la comédie au Temple, il y montra des diſpoſitions ſi brillantes, que les Gentilshommes de la chambre crurent devoir lui accorder un ordre de débuts, quoiqu'il n'eût pas atteint ſa vingtième année

& n'eût jamais joué ſur un théâtre de province : ce qui étoit contraire à tous les uſages.

Le 7 octobre 1754, il débutoit donc à la Comédie-Françoiſe par les rôles de Britannicus & d'Olinde dans *Zénéide* (1). Il joua enſuite ceux de Séide & de Néreſtan. On lui trouva une jolie figure & de la grâce ; mais ſa voix parut foible & ſa déclamation ampoulée, défauts que l'expérience & l'âge pourroient corriger. Le parterre avoit alors le droit d'être difficile ; auſſi ſes arrêts étoient-ils reſpectés. Le débutant fut encouragé, mais ne fut point reçu.

Six ans plus tard, le lundi 28 janvier 1760, Molé, qui avoit paſſé tout ce temps ſur les ſcènes de province, tenta une ſeconde épreuve dans le rôle d'Andronic. On jugea qu'il avoit acquis, &, en 1761, il fut reçu pour les troiſièmes rôles tragiques & comiques. Une fois entré dans la place, Molé n'eut plus qu'une ambition : celle de conquérir le titre de *ſociétaire de la Comédie-Françoiſe* que, dès ſon enfance, il tenoit pour l'apogée de la gloire humaine. Il ſe livra à un travail inceſſant & ſes progrès devinrent ſi rapides, en moins de ſept années écoulées depuis ſon admiſſion, qu'il étoit regardé comme un des membres les plus diſtingués de ſa Société. Moins d'un an après ſa réception, il avoit obtenu la part entière. Bien que Grandval & Belle Cour lui laiſſaſſent rarement l'occaſion de les remplacer, il trouva dans ſon emploi des

(1) Comédie en un acte & en vers, de Cahuzac, jouée le 13 mai 1743.

rôles qui le mirent à même de prouver ſon aptitude, &, dès lors, les auteurs n'héſitèrent plus à l'employer dans les pièces nouvelles. La première dans laquelle il excita une impreſſion très-vive, fut *Heureuſement*, comédie en un acte, de Rochon de Chabannes, repréſentée le 29 novembre 1762. Il s'y chargea du rôle de Lindor, que l'auteur vouloit d'abord donner à une femme; &, grâce à la perfection de ſon jeu, cet ouvrage, aſſez inſignifiant par lui-même, obtint un ſuccès de vogue. Il en fut de même du *Cercle* (1) qui, au moins, avoit le mérite de peindre fidèlement les mœurs de l'époque. Molé y rempliſſoit le rôle du colonel qui fait de la tapiſſerie, & il ſut reproduire avec une vérité ſi piquante les ridicules des jeunes nobles, que ceux-ci, au lieu de ſe corriger, accoururent en foule pour l'étudier & ſe perfectionner d'après lui.

Il ſeroit trop long d'entrer dans le détail des rôles établis par cet acteur éminent pendant le cours d'une carrière théâtrale de quarante-deux années. Rappelons ſeulement les principaux : Deſronais (1763); Wanderk fils du *Philoſophe ſans le ſçavoir* (1765); Dormilly des *fauſſes Infidélités* (1768), rôle qu'il affectionnoit particulièrement; Béverley (1768), compoſition amphibie, dans laquelle il produiſit des effets ſi déchirants, que Mlle Clairon, qui n'étoit pas prodigue d'éloges, ne put s'empêcher de lui rendre un témoignage

(1) Comédie en un acte & en proſe, de Poinſinet, jouée le 7 ſeptembre 1764.

éclatant ; Saint-Albin du *Père de famille* (1761) ; Morinzer de l'*Amant bourru* (1777), dont le ſuccès opéra, ſur la ſcène même, une réconciliation entre lui & Monvel, diviſés depuis lontemps pour des raiſons qui ſont reſtées inconnues.

Après la mort de de Belle Cour, ſurvenue en 1778, Molé hérita de ſa ſucceſſion & ſe trouva en chef dans le grand emploi de la comédie ; & afin de répondre par un coup d'éclat aux alarmes, vraies ou fauſſes, miſes en avant par ſes partiſans & ſes envieux, il s'attaqua au rôle coloſſal du *Miſanthrope*, &, dès le premier jour, il y excella. Il n'avoit pas encore tout à fait renoncé à la tragédie ; mais à la repriſe, en 1781, du *Nicomède* de Corneille, & du *Pyrrhus* de Crébillon, il reſta au-deſſous de Le Kain (1) & de Dufreſne, & ces deux tentatives, également infructueuſes, le convainquirent qu'il devoit ſe renfermer dans le genre comique où il avoit égalé Grandval & ſurpaſſé de Belle Cour.

Nous allions omettre un épiſode de la vie de Molé qui ſert peut-être autant à peindre les mœurs du temps qu'à conſtater à quel degré de faveur il étoit monté dans les ſympathies du public. Ayant été atteint, au mois d'octobre 1766, d'une fluxion de poitrine, tout

(1) « Le Kain mettoit dans le rôle de *Nicomède* cette ironie amère d'une grande âme, profondément bleſſée d'être méconnue : Molé y apportoit un perfilage piquant qui ſe rapprochoit plus du ton de la comédie que de la nobleſſe de la tragédie. »

(*Lettre autographe de Coſte à Antoine.*)

Paris fut en peine; il ſembla qu'une calamité publique étoit imminente. Chaque ſoir le parterre demandoit des nouvelles de ſon acteur chéri; & tous les matins, une longue file de voitures les attendoient à ſa porte; lors de ſa convaleſcence, ſur le bruit qui ſe répandit que ſon médecin lui avoit preſcrit l'uſage de vins généreux, plus de deux mille bouteilles lui furent envoyées par des perſonnages de la plus haute condition. Bien plus, afin de l'indemniſer des frais cauſés par ſa maladie, on organiſa une repréſentation à ſon bénéfice (1) & le prix du billet fut fixé à un louis. On raconte, à ce ſujet, que ſi l'impatience étoit grande chez le public de revoir Molé, celui-ci n'étoit pas moins impatient de reparoître ſur la ſcène. « Il ne ſera jamais aſſez tôt « pour ma gloire! » diſoit-il au docteur Bouvard, ſon médecin. — « Prenez garde, lui répondit celui-ci; « on a blâmé Louis XIV d'avoir abuſé de ce mot... « *ma gloire!* (2). »

(1) Cette repréſentation eut lieu, le 18 février 1767, ſur le théâtre particulier du baron d'Eſclapon, à la barrière de Vaugirard. Elle produiſit 24,000 livres. Elle étoit compoſée de la tragédie de *Zelmire* & de l'*Epoux par ſupercherie*. Les forces de Molé ne lui permettant pas de jouer le rôle d'Ilus, dans la tragédie, il y fut remplacé par Le Kain. Clairon, quoique retirée du théâtre, tint à y jouer le rôle de Zulime.

(2) Il reprit ſon ſervice, le mardi 10 janvier 1767, dans le rôle de Sainville fils, de la *Gouvernante;* les applaudiſſements l'accueillirent avec la dernière vivacité. Il s'arrêta d'abord un inſtant dans le fond du théâtre & vint enſuite ſur le devant de la ſcène, où après avoir demandé la permiſſion à Mme la comteſſe de La Marche & à Mme la princeſſe de Lamballe, qui étoient dans la même loge, il dit d'une voix baſſe & pénétrée :

Comme il eſt un revers aux plus belles médailles, les épigrammes ne ſe firent pas faute de châtier la ſuperbe du comédien, & les Mémoires de Bachaumont n'ont eu garde d'omettre une chanſon ſatirique, attribuée au chevalier de Boufflers, qui courut le monde à propos du grand ſinge de Nicolet, tombé malade à la même époque, & dans laquelle les alluſions mordantes ne ſont pas épargnées. Nous citerons ce couplet :

« L'animal, un peu libertin,
« Tombe malade un beau matin;
« Voilà tout Paris dans la peine...
« On crut voir la mort de Turenne ;
« Ce n'étoit pourtant que Molet,
« Ou le ſinge de Nicolet (1). »

Molé étoit naturellement d'un caractère affable & enjoué ; mais on croira facilement que des ſuccès auſſi prolongés que les ſiens aient fini par lui inſpirer une

« Meſſieurs, je dois à vos lumières « mes progrès, ma ſanté à vos « ſoins empreſſés. Il eſt des mo- « ments heureux où l'expreſſion « manque ; je ne puis que ſentir. »

(*Manuſcrit de la Bibliothèque nationale.*)

(1) « Inſtruit de la facilité avec « laquelle les comédiens chargés « de l'examen des pièces du Bou- « levard, les laiſſent paſſer, nous « autoriſons le choix fait, par le « comité, des ſieurs Molé & Mon- « vel, en leur enjoignant d'être « plus ſtricts à ne laiſſer paſſer au- « cune pièce qui puiſſe reſſembler « à une comédie.

« 6 août 1781.

« Maréchal DE DURAS. »

(*Arch. nation.*)

Comme on voit, Molé avoit là un moyen de vengeance bien commode ! On ne dit pas qu'il en ait uſé.

certaine doſe de fatuité. On connoît l'anecdote du rouleau de papier blanc, prétendu manuſcrit, que lui avoit remis un auteur qui déſiroit avoir ſon avis, & que le comédien lui reſtitua, de guerre laſſe, & après d'interminables délais, en exprimant ſon opinion ſur l'ouvrage qui n'exiſtoit pas. Ce fait, qui n'eſt peut-être qu'un conte inventé à plaiſir, a donné lieu à un proverbe intitulé : *La Matinée du Comédien de Perſépolis* (1). Caſimir Delavigne a tiré un aſſez heureux parti de cette hiſtoriette dans ſa pièce des *Comédiens*.

Cependant le talent de Molé mûriſſoit avec l'âge, &, ſans avoir rien perdu de ſa grâce, gagnoit en profondeur (2). L'*Optimiſte*, les *Châteaux en Eſpagne*, Alceſte du *Philinte de Molière*, qu'il jouoit d'une manière ſupérieure, & Dubriage du *Vieux Célibataire*, mirent le ſceau à ſa réputation. Ce rôle fut le dernier qu'il établit juſqu'à l'incarcération des Comédiens françois, dont il eut le tort impardonnable de ne pas partager le ſort.

Molé, dès 1789, avoit adopté les idées révolutionnaires (ſans toutefois les mettre par lui-même en pratique), & ce fut à cauſe de ſon *civiſme* bien connu qu'il échappa à la captivité de ſes camarades, quoiqu'à

(1) Par Audriette, 1783.

(2) Il avoit, malgré les années, conſervé une figure aimable, une phyſionomie douce & riante, un organe net, un ſon de voix qui alloit au cœur. Sa figure & ſon talent avoient ſurvécu à ſon âge, & il auroit pu dire ce que Moncrif répondit à Louis XV qui lui donnoit quatre-vingts ans :

« C'eſt mon baptiſtaire qui « les a. »

cette époque, il ſe ſoit répandu dans le public, pour expliquer cette exception, certains bruits dont nous ne voulons pas réveiller le ſouvenir. Du reſte, ce n'étoit pas un méchant homme que Molé, & il eſt permis de croire que la peur entroit pour beaucoup dans ſon jacobiniſme (1).

Son état de fortune n'étoit pas ce qu'il auroit dû être à la ſuite d'une carrière auſſi brillante (2); auſſi

(1) Ce qui le prouveroit, c'eſt le ſoin qu'il prit alors d'inſcrire ſur ſon logis (rue du Sépulcre, aujourd'hui rue du Dragon) : « C'eſt « ici que demeure le républicain « Molé. »

(2) « Le citoyen Molé a des « dettes occaſionnées par la perte « de ſon privilége du ſpectacle de « Rouen, acquis en mai 1789, « pour ſauver à ſon frère aîné (*) « l'horreur d'une banqueroute.

« Il a ſervi quarante ans le pu- « blic françois; il a perdu ſes « places de profeſſeur & ſes pen- « ſions, faiſant 11,400 livres par « an.

« Il a une maiſon lourde & ne « peut l'alléger, parce qu'elle eſt « ancienne & compoſée de braves « frères & de ſœurs qui ſont chez « lui depuis 15, 20 & 26 ans, ſa « fille, l'enfant de ſa fille, ſon frère « & les indigents qui s'offrent à lui.

« Il a pour 34,000 livres d'enga- « gements faits, et 8,000 livres « par an, & 25,000 livres de det- « tes éparſes.

« Il vient de ſigner pour le théâ- « tre du faubourg Germain une « ſouſcription de 6,000 livres par « an d'appointements; il l'auroit ſi- « gnée à moins, tant il eſt confiant « dans la juſtice du Comité de

(*) Molé d'Alainville débuta à la Comédie-Françoiſe en 1758; il n'y fit qu'un ſéjour paſſager. En 1770, d'Alainville reparut ſur cette ſcène, mais malgré la protection de ſon frère, il fut obligé, une ſeconde fois, de retourner en province où il ne ceſſa de végéter juſqu'à ſa mort, arrivée en 1818.

Calixte-Auguſtin, ſon jeune frère, qui avoit également embraſſé la carrière théâtrale, où il ne fut qu'un très-médiocre comédien, y renonça & trouva un petit emploi aux Invalides de Verſailles. Cette reſſource étant venue à lui manquer, il tomba dans la miſère & mit fin à ſes jours en ſe jetant dans la Seine, le 4 ſeptembre 1818.

La Comédie-Françoiſe faiſoit à Mme Raymond, fille du célèbre Molé, une penſion de 1,200 fr. dont en 1817, elle conſentit à abandonner le tiers à ſon oncle Calixte.

ſe vit-il contraint par la néceſſité, en pleine Terreur, d'accepter un engagement peu rétribué dans la troupe formée par la demoiſelle Montanſier. Ce fut ſur cette nouvelle ſcène qu'il ne rougit pas de proſtituer ſon beau talent dans l'ignoble rôle de Marat (1), tandis que preſque tous ſes anciens camarades gémiſſoient en priſon.

Après le 9 thermidor, il rejoignit ceux d'entre eux qui s'étoient réfugiés au théâtre Feydeau. C'eſt là qu'il établit ſon dernier rôle, celui du Père, dans le *Confident par haſard* (2), où le public ſaiſiſſoit avec empreſſement l'application que lui offroit ce vers :

« Mon acte de naiſſance eſt vieux... & non pas moi. »

pour couvrir de ſes applaudiſſements ce grand comédien.

« Salut public, qui ne voudra ni « ſon déshonneur, ni qu'il trahiſſe « les devoirs ſacrés de la probité. « Le citoyen Molé a ſoixante « ans. »

(*Archives nationales. Mémoire du citoyen Molé, artiſte du théâtre, au Comité de Salut public. Ecrit vers la fin de l'an II.*)

(1) Dans *les Catilinas modernes*, par Féru fils, 1793. Ce Féru fut réduit par la ſuite à ſe faire écrivain public & mourut dans la dernière miſère.

Il convient, cependant, d'ajouter que Molé eut honte de ſon aviliſſement, & qu'il prétexta une indiſpoſition pour n'y plus reparoître. L'auteur déſeſpéré de l'interruption de ſa pièce, adreſſa à l'acteur une épître élégiaque, que terminoit ce vers :

« Reſſuſcite Marat, tu me rends à la [vie ! »

(2) Peu de mois avant ſa mort, en l'an x, Molé, s'étant arrangé pour paſſer deux mois de congé à Toulouſe & à Lyon, avoit ſolli-

Lorſque la réunion du 11 prairial an VII (30 mai 1799) fut définitive, Molé devint le doyen de la Compagnie, &, malgré ſon âge avancé, il déploya tout le zèle & toute l'ardeur d'un jeune débutant. C'eſt de lui que Mlle Contat diſoit : « Il a ſoixante-« cinq ans, & il n'exiſte pas un jeune homme qui ſe « jette ſi bien aux genoux d'une femme. » Molé conçut, en 1801, la fantaiſie de reparoître dans le répertoire tragique auquel il avoit renoncé depuis longtemps. Il joua Auguſte de *Cinna*. Mais ſon jeu ſe reſſentit du défaut d'habitude & il ne reprit ſes avantages qu'au cinquième acte, où il ſe montra acteur conſommé.

C'eſt à peu près vers cette époque que ſe paſſa un incident aſſez ſingulier & qui témoigne de la haute eſtime où le public tenoit le talent de Molé. Nous empruntons la relation de ce fait au *Courrier des Spectacles*, de Lepan :

« Le 6 février 1801, on donnoit au Théâtre-Français la première repréſentation de l'*Aimable Vieillard*, comédie en cinq actes. Le public fatigué demandoit

cité l'autoriſation du miniſtre de l'intérieur. Celui-ci répondit en ces termes :

« J'ai reçu votre lettre, citoyen, « & je n'ai garde d'acquieſcer à la « demande que vous faites ; l'ar-« tiſte qui, comme vous, eſt par-« venu au plus haut degré de ſon « art, doit reſter au milieu de ceux « qui s'honorent de le compter « parmi leurs camarades. — Je « préfère donc pour l'art en lui-« même, vous indemniſer des per-« tes que je vous occaſionne & « vous conſerver à Paris pour la « jouiſſance du public & les pro-« grès de l'art. »

Signé : CHAPTAL.

le rideau à partir du troiſième acte. On n'en tint compte. Au cinquième, les cris redoublèrent, & Molé qui étoit alors en ſcène, prit une attitude impoſante, qu'il conſerva pendant plus de dix minutes, ſans que les clameurs de la ſalle parvinſſent à le décontenancer. Alors, il ſe lève ; on crut que c'étoit pour ſortir : point du tout ! Il s'avance vers les ſpectateurs ; on refuſe de le laiſſer parler. Vingt fois il eſſaye de calmer l'orage, mais inutilement. Enfin, de guerre laſſe, le public s'apaiſe & Molé en profite pour s'exprimer en ces termes : « Citoyens (le mot étoit encore à l'or-« dre du jour), j'ai mal rempli ma miſſion, ſi dans « mon *à parte* avec Volicour, je n'ai pas fait ſuffiſam-« ment ſentir que la propoſition que je lui adreſſois « & qui a ſoulevé votre mécontentement, n'étoit « qu'une feinte ; je vais recommencer. » Molé retourne à ſon fauteuil & veut, en effet, reprendre la ſcène ; mais ici le public ne voulut point céder & ſe prononça d'une manière ſi accentuée, que le comédien ſe lève & ſe retire aux cris de : *Bravo pour l'acteur ! A bas la pièce !*

« Certes, il ne falloit rien moins que l'eſtime « & la bienveillance que le public porte à Molé « pour lui donner la patience étonnante dont il fit « preuve. »

Molé avoit toujours beaucoup aimé le faſte ; il étoit généreux & poſſédoit même des inclinations charitables ; mais il avoit peu d'économie & encore moins d'ordre ; les dernières années de ſon exiſtence ſe reſ-

ſentirent de cette incurie. La Comédie-Françoiſe lui accorda une repréſentation à bénéfice qui produiſit trente mille francs. Quelques jours après, il éprouva pendant la nuit une foibleſſe qui ſe prolongea, & bientôt ſon état s'aggrava au point qu'on jugea urgent de le faire tranſporter d'Antony, ſa réſidence habituelle, à Paris. La gangrène s'étant déclarée, tout eſpoir de guériſon s'évanouit : il demanda & reçut à ſon lit de mort les ſecours de la religion (1). A l'iſſue d'un ſervice religieux, célébré avec pompe à Saint-Sulpice, ſes dépouilles mortelles, eſcortées de tout le perſonnel de la Comédie-Françoiſe, furent ramenées dans ſa maiſon des champs, par les ſoins de l'abbé Chaiſneau, curé d'Antony & ami du défunt. Une quête fut faite, à la ſuite de l'inhumation, pour les pauvres du village.

Molé avoit été marié, le 10 janvier 1769, à

(1) Il ſuccomba le 11 décembre 1802. Entre autres écrits auxquels donna lieu ſa dernière maladie, il parut une brochure en vers, intitulée : *Epitre à Maloet, médecin de Molé*, par A. R***, qui ſe termine ainſi :

Et ſi la mort ne veut qu'un comédien [fiflé,
Livre lui Dugazon & laiſſe-nous Molé.

Lorſqu'il eut ſuccombé, Grimod de la Reynière propoſa publiquement « qu'il fût donné ſur le « théâtre de la nation une repré- « ſentation ſolennelle d'un de nos « chefs-d'œuvre, & que ce jour, « tous les ſpectateurs, ſans diſtinc- « tion d'âge, de rang, ni de ſexe, « paruſſent dans la ſalle avec un « crêpe au bras. »

Il n'eſt pas beſoin d'ajouter que cette propoſition, émanée d'un cerveau exalté, ne fut point entendue.

Le 2 juin 1804, on donna ſur le théâtre de la Porte Saint-Martin une repréſentation au bénéfice de ſa ſucceſſion, qui n'atteignit pas le but qu'on s'étoit propoſé.

Mlle d'Epinay (1), jeune actrice du Théâtre-François : il la perdit en 1782. On a dit, à tort, qu'il s'étoit remarié depuis à une jeune femme, devenue fort épriſe de lui, quoiqu'il fût ſexagénaire.

Il avoit formé pluſieurs élèves, parmi leſquelles Mlle d'Oligny fut une des plus remarquables.

Molé voulut auſſi s'eſſayer dans les lettres. Il donna, le 26 ſeptembre 1781, le *Quiproquo*, comédie en un acte & en proſe. Cette pièce n'a pas été imprimée ; malgré quelques traits heureux & un ſtyle aſſez facile, & bien qu'elle eût été jouée par l'élite des acteurs, le peu de ſuccès qu'elle obtint fit comprendre à ſon auteur que là n'étoit pas ſa voie & il eut le bon eſprit de retirer ſa pièce après la troiſième repréſentation.

Il a compoſé, en outre, quelques diſcours de clôture & de rentrée où, ſelon l'opinion de La Harpe, « beaucoup de verbiage s'allie à beaucoup d'eſprit » ; un éloge de Préville ; celui de Mlle Dangeville, qu'il prononça dans une ſéance publique du *Lycée des Arts*, dont il faiſoit partie depuis pluſieurs années, & qui renferment, le premier ſurtout, des obſervations judicieuſes ſur l'art du comédien. Sa Notice ſur Le Kain eſt également bonne à conſulter. Il eſt encore auteur d'un *Éloge de Mlles Du Meſnil & Clairon*, dans leſquels il donne des détails ſur leur vie privée ; mais où

(1) Pierrette-Hélène Pinet, qui avoit débuté le 21 janvier 1761 ; elle étoit fille de Claude-André Pinet, perruquier, & de Catherine Wey, rue de la Grande-Truanderie. Née le 14 juin 1740, elle eſt morte le 17 ſeptembre 1782.

il ſe garde bien de ſe prononcer ſur la prééminence de l'une ou de l'autre.

Molière ne fut point de l'Académie françoiſe ; Molé, plus heureux, fut nommé, le 6 décembre 1795, membre de la 3e claſſe de l'Inſtitut (1).

Nous terminons cette notice ſur François-René Molé par les vers que Vigée avoit conſacrés à la perfection inimitable de ſon jeu :

Tour à tour ſublime & charmant,
Des cœurs il a trouvé la route la plus ſûre ;
On eſt tenté de croire, en le voyant,
Que l'Art, en formant ſon talent,
Avoit donné le mot à la Nature.

(1) Il écrivoit *modeſtement* à Chaptal, en lui recommandant un ſien protégé : « Si vous ne pouvez, « mon cher confrère, faire pour « lui ce que je vous demande, « veuillez le recommander à notre « collègue, le premier Conſul. »

ROLES CRÉÉS PAR MOLÉ

1760	Noricus	*Spartacus*, de Saurin.
—	Dorante.	*Les Mœurs du temps*, du même.
1761	Valère	*Les fauſſes Apparences*, de de Belle Cour.
1762	Ilus	*Zelmire*, de De Belloy.
—	Germance.	*L'Ecueil du Sage*, de Voltaire.
—	Conſtantin.	*Irène*, de Boiſtel.
—	Le Marquis	*Le Tambour nocturne*, de Deſtouches.
—	Lindor	*Heureuſement*, de R. de Chabannes.

1763	Deſronais.	*Dupuis & Deſronais*, de Collé.
—	Darmont	*L'Anglois à Bordeaux*, de Favart.
—	Verville.	*Le Bienfait rendu*, de Dampierre.
—	Dorilas	*La Manie des Arts*, de R. de Chabannes.
—	Oſmont.	*Blanche & Guiſcard*, de Saurin.
—	Edouard.	*Warwick*, de La Harpe.
1764	Ergaſte	*L'Epreuve indiſcrète*, de Bret.
—	Valère.	*L'Amateur*, de Barthe.
—	Belton.	*La Jeune Indienne*, de Chamfort.
—	Richard.	*Cromwell*, de Du Clairon.
—	Le Colonel	*Le Cercle*, de Poinſinet.
1765	Harcourt	*Le Siége de Calais*, de De Belloy.
—	Damis	*Le Tuteur dupé*, de Cailhava.
—	Fonroſe.	*La Bergère des Alpes*, de Desfontaines.
—	Damis.	*L'Orpheline léguée*, de Saurin.
—	Nemours	*Adélaïde Du Gueſclin*, de Voltaire.
1766	Vanderk fils.	*Le Philoſophe ſans le ſçavoir*, de Sedaine.
—	Artaxerce	*Artaxerce*, de Lemierre.
1767	Monréal fils	*Hirza*, de B. de Sauvigny.
—	Melcourt.	*Les Deux Sœurs*, de Bret.
—	Mirzanès	*Coſroës*, de Le Fèvre.
1768	Dormilly	*Les fauſſes Infidélités*, de Barthe.
—	Orobaze.	*Améliſe*, de Ducis.
—	Génicourt.	*Les Valets maîtres*, de R. de Chabannes.
—	Béverley.	*Béverley*, de Saurin.
—	Le Chevalier.	*Les Deux Frères*, de Moiſſy.
—	Hylas.	*Hylas & Sylvie*, de R. de Chabannes.
1769	Th. Spencer.	*L'Orphelin anglois*, de Bongal.
—	Damis	*Le Mariage impromptu*, de Cailhava.
—	Damis.	*Julie*, de Deſnon.
—	Hamlet	*Hamlet*, de Ducis.
1770	Mélac fils	*Les Deux Amis*, de Beaumarchais.
—	Haſſan	*Le Marchand de Smyrne*, de Chamfort.
—	Montalban.	*La Veuve du Malabar*, de Lemierre.
—	Rodrigue	*Florinde*, de Le Fèvre.
1771	Vilſon.	*Le Fabricant de Londres*, de F. de Falbaire.
—	Vilſain.	*Le Perſiffleur*, de B. de Sauvigny.
—	Valentin.	*L'heureuſe Rencontre*, de Mmes Roſet & Chaum.

1771	Gaſton	*Gaſton & Bayard*, de De Belloy.
—	Sainville.	*Les Amants ſans le ſçavoir*, de Mme Saint-Chamond.
—	Terville.	*La Mère jalouſe*, de Barthe.
1772	Clodomir	*Les Druides*, de Le Blanc.
—	Dom Pèdre	*Pierre le Cruel*, de De Belloy.
—	Roméo	*Roméo & Juliette*, de Ducis.
—	Arminius	*Les Chéruſques*, de Bauvin.
—	Damis.	*L'Anglomane*, de Saurin.
1773	Lélie	*La Centenaire*, d'Artaud.
—	Alcidonis	*Alcidonis*, de L. de La Sauſſaye.
—	Licinius.	*Régulus*, de Dorat.
—	Damis.	*La Feinte par amour*, du même.
—	Arcès.	*Orphanis*, de Blin de Sainmore.
1774	Scipion..	*Sophonisbe*, de Voltaire.
—	Sir James.	*Le Vindicatif*, de Dudoyer.
—	Pepin.	*Adélaïde de Hongrie*, de Dorat.
—	Teleim	*Les Amants généreux*, de R de Chabannes.
—	Richard.	*La Partie de Chaſſe*, de Collé.
1775	Wilkin	*Albert Ier*, de Le Blanc.
—	Terville.	*Le Célibataire*, de Dorat.
1776	Abdolonyme.	*Abdolonyme*, de Collet.
—	M. Coriolan.	*Coriolan*, de Gudin.
—	Sémours.	*Le Malheureux imaginaire*, de Dorat.
1777	Zelifcar.	*Zuma*, de Le Fèvre.
—	Philémon	*L'Egoïſme*, de Cailhava.
—	Coucy	*Gabrielle de Vergy*, de De Belloy.
—	Morinzer	*L'Amant bourru*, de Monvel.
—	Saint-Phar.	*L'Inconſéquent*, de Laujon.
—	Zéangir.	*Muſtapha & Zéangir*, de Chamfort.
1778	Soligni.	*L'Homme perſonnel*, de Barthe.
—	Damon	*L'Impatient*, de Lantier.
—	Le Chevalier	*Le Chevalier françois à Turin*, de Dorat.
—	Le Chevalier	*Le Chevalier françois à Londres*, du même.
1779	Apollon	*Les Muſes rivales*, de La Harpe.
—	Damis.	*L'Amour françois*, de R. de Chabannes.
—	Argide	*Agathocle*, de Voltaire.
—	Luzi.	*Laurette*, de D'Oiſemont.
—	Verville.	*Roſeïde*, de Dorat.

1779	Menzikoff	*Pierre le Grand*, du même.
1780	Deformes.	*Clémentine & Deformes*, de Monvel.
—	Lifimon	*Le Bon Ami*, de Legrand.
—	Ferville	*Antipathie pour l'Amour*, de Dudoyer.
1781	Le Comte d'Orfon. .	*Le Jaloux ſans amour*, d'Imbert.
1782	Damis	*Les Epreuves*, par Forgeot
—	Dolcy.	*Le Flatteur*, de Lantier.
—	Henri IV.	*La Réduction de Paris*, de Desfontaines.
—	Sophanis	*L'Ecueil des Mœurs*, du même.
—	Vibius.	*Tibère*, de Fallet.
1783	Edgar.	*Le Roi Lear*, de Ducis.
—	Cléante.	*Les Aveux difficiles*, de Vigée.
—	Damis.	*Le Déjeûner interrompu*, de Mme de Montenclos.
—	Le Marquis	*Le Séducteur*, de Bièvre.
1784	Le Chevalier	*Le Jaloux*, de R. de Chabannes
—	Saint-Robert.	*Le Bienfait anonyme*, de Pilhes.
—	Almaviva	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.
—	Florval	*La fauſſe Coquette*, de Vigée.
—	Merval	*Le Mariage ſecret*, de Desfaucherets.
1785	Florville.	*L'Oncle & les Tantes*, de Lafalle.
1786	Florimond.	*L'Inconſtant*, de C. Harleville.
—	Merval.	*Le Mariage ſecret*, de Desfaucherets.
—	Bayard	*Les Amours de Bayard*, de Monvel.
1788	Plinville.	*L'Optimiſte*, de C. Harleville.
—	Terval	*La Jeune Epouſe*, de Cubières.
—	Le Marquis	*L'Entrevue*, de Vigée.
1789	Valère	*Le Précepteur*, de Fabre d'Eglantine.
—	Dorlanges.	*Les Châteaux en Eſpagne*, d'E. d'Harleville.
1790	André.	*L'Honnête Criminel*, de Fenouillot de Falbaire
—	Alceſte	*Le Philinte de Molière*, de F. d'Eglantine.
—	Valère.	*Le Préſomptueux*, du même.
1792	Dubriage.	*Le Vieux Célibataire*, de C. Harleville.
—	Almaviva	*La Mère coupable*, de Beaumarchais.
—	Le Baron	*Le Retour du Mari*, de Ségur.
1793	Marat.	*Les Catilinas modernes*, de Féru fils.
1795	J. Andrews.	*Pamela*, de F. de Neufchâteau.
—	Morin.	*Le bon Fermier*, de Ségur.

1795	Dorimond père. . .	*Le Tolérant*, de Demouſtier
1798	Falkland.	*Falkland*, de Laya.
—	Orphémon	*Les Dangers de la Préſomption*, de Desfaucherets.
1799	Michel Montaigne. .	*Michel Montaigne*, de Gray.
1801	Blainville	*Le Confident par haſard*, de Faur.

BRIZARD

1757 - 1786

JEAN-BAPTISTE BRITARD

dit BRIZARD

1757 — 1786

BRITARD, dit Brizard, né à Orléans, le 7 avril 1721, dans une honorable famille bourgeoiſe, fut d'abord deſtiné à la peinture. On l'envoya fort jeune à Paris, auprès d'une parente de ſa mère, qui le fit admettre comme élève de Carle Vanloo, premier peintre du Roy. Il apporta tant d'ardeur dans ſes études & y fit des progrès ſi rapides, que ſon illuſtre maître le jugea en état, malgré ſa jeuneſſe, de concourir pour le grand prix. Tel ſembloit être l'avenir qui s'ouvroit devant lui lorſque le haſard

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Victor : « Le ſeptieſme d'avril, mille ſept cent vingt & un, a été par moi, curé de cette paroiſſe, baptiſé *Jean-Baptiſte*, né d'aujourd'hui, du légitime mariage d'honnête perſonne François Britard, bourgeois d'Orléans, & d'Eliſabeth Hulot. Signé Lenormant. »

le jeta dans une carrière où l'attendoient des ſuccès plus certains encore. Brizard, dans l'intention de ſe divertir, étoit allé à Valence en Dauphiné, où l'on avoit formé un camp de plaiſance. Une repréſentation théâtrale faillit manquer par le fait d'un des acteurs, trop gravement indiſpoſé pour remplir ſon rôle dans une tragédie dont l'Infant d'Eſpagne déſiroit avoir le ſpectacle. Brizard ayant, en maintes occaſions déjà, manifeſté ſon goût pour le théâtre, Mlle Deſtouche, directrice de ſpectacle, qui l'avoit connu à Paris, l'engagea vivement à remplacer l'acteur abſent. Son talent, plus encore que ſa complaiſance, lui ayant valu de grands applaudiſſements, cette circonſtance décida de ſon ſort : il ne retourna plus à l'atelier de Vanloo.

Engagé dans la troupe de Lyon, il joua enſuite ſur diverſes autres ſcènes de province pendant pluſieurs années. Ce n'eſt qu'en 1757, qu'il conſentit, à la ſollicitation de Mlles Du Meſnil & Clairon, à venir débuter à la Comédie-Françoiſe pour y tenir l'emploi des *rois* & des *pères-nobles*, que la retraite prochaine de Sarrazin alloit laiſſer vacant.

C'eſt le 1er août 1757, qu'il parut pour la première fois devant un auditoire éclairé & ſévère, dans le rôle d'Alphonſe, d'*Inès de Caſtro*, rôle peu favorable & dans lequel il obtint pourtant une réuſſite complète. Il le rejoua le 3 ; puis ſucceſſivement Titus, dans *Brutus* (les 8 & 10 août), Mithridate (le 13 & le 17), &, le 24 novembre ſuivant, pour ſon début à la Cour, il

joua le vieil Horace. Le 13 mars 1758, Brizard fut reçu au nombre des comédiens du Roy.

Pendant vingt-neuf années que cet acteur éminent fit partie de leur Société, il contribua au succès de la plupart des tragédies nouvelles représentées dans cet espace de temps. Il jouoit la comédie avec non moins de supériorité : *le Père de Famille*, *le Philosophe sans le sçavoir*, Henri IV, de *la Partie de Chasse*, sont les rôles dans lesquels il se fit le plus remarquer en ce genre. C'est dans le dernier de ces ouvrages qu'il prit, le 1er avril 1786, congé définitif du public dont les regrets le suivirent dans sa retraite; avant de paroître dans cette comédie, il avoit rempli le rôle d'Horace père, qui étoit un de ses plus beaux triomphes. Jamais peut-être il n'y déploya plus d'énergie, & cependant, cette énergie l'abandonna un moment, à ce passage :

Moi-même, en vous quittant, j'ai les larmes aux yeux.

L'émotion le gagna tellement, qu'il dut s'arrêter pendant quelques minutes afin de s'en rendre maître.

Dans les morceaux de raisonnement, il étoit souvent froid; mais quand cet acteur étoit emporté par la situation, il lui devenoit impossible de s'arrêter. Lorsque, dans *Mérope*, apprenant à la reine que Polyphonte avoit fait périr Cresphonte, son époux, il s'écrioit :

. . . . . Il en est l'assassin !

il ſe faiſoit dans la ſalle une telle exploſion, que jamais on n'a pu entendre les trois vers ſuivants, parce que Brizard n'a jamais attendu, pour les dire, que le public fût redevenu calme, tant la paſſion l'entraînoit!

Ainſi que Préville, Brizard devoit au naturel de ſon jeu les grands effets qu'il produiſoit, principalement dans la tragédie. Sarrazin, à qui il avoit ſuccédé, étoit, dit-on, plus pathétique, poſſédoit plus d'entrailles; mais Brizard eut plus de véritable grandeur. Doué d'une figure impoſante & vénérable, d'une taille élevée & majeſtueuſe, on ne pouvoit imaginer un plus beau vieillard; &, dès qu'il avoit ouvert la bouche, ce vieillard devenoit le plus énergique, ou le plus tendre, ou le plus terrible des pères, ſoit qu'il repréſentât Mithridate, Argyre (1), Luſignan ou le vieil Horace.

La ſimplicité de ſon débit étoit telle qu'il n'avoit jamais l'air de jouer devant le public, & qu'il paroiſſoit être toujours le perſonnage de ſon rôle.

Tel eſt le jugement porté ſur lui par les critiques

(1) Voltaire aimoit, comme on ſait, à jouer la tragédie; il ſe croyoit ſupérieur à Brizard dans les rôles de *Pères :* « On m'écrit, « diſoit-il, de Paris, que Brizard « eſt un cheval de carroſſe; moi, « je ſuis un fiacre, mais je fais « pleurer. » Dans une lettre à Thiriot, il diſoit en parlant du rôle d'*Argyre*, qu'il avoit joué à Ferney : « Je vous ferai plus d'impreſſion « que Brizard; je ſuis un excel- « lent *bonhomme de père.* » Il eſt avéré, au contraire, qu'il étoit outré & ridicule. C'eſt Voltaire qui diſoit encore en parlant de Brizard, que « c'étoit un acteur très-froid, « des yeux duquel il ne pouvoit « couler que de la neige. »

de ſon temps, à l'exception toutefois de La Harpe, qui, tout en reconnoiſſant ſon naturel précieux, dit dans ſa correſpondance : « qu'il a toujours été foible « d'intelligence & que ſes cheveux blancs ſont la « moitié de ſon talent. » L'effroi cauſé par un danger imminent auquel il s'étoit trouvé expoſé dans ſa jeuneſſe, avoit blanchi la chevelure de Brizard, & il eſt certain que ſon front empreint de grandeur, & ainſi ombragé, ajoutoit encore à l'illuſion qu'il produiſoit dans ſes rôles, & qui auroit été complète ſi ſon organe n'eût été parfois un peu voilé.

Quant au reproche adreſſé à ſon intelligence, rien ne paroît avoir été moins fondé. Brizard, homme du goût le plus éclairé, fut un de ceux qui ſe montrèrent les plus ardents à ſeconder la réforme du coſtume, entrepriſe par Le Kain & Mlle Clairon. Il refuſa de jouer *OEdipe chez Admète* (1), dont la première repréſentation avoit eu lieu à la Cour, avec un coſtume en ſoie bleu céleſte, dont le Roy lui avoit fait cadeau (2), & il revêtit la robe de laine deſtinée à un figurant.

Cet acteur étoit doué d'une rare préſence d'eſprit & de non moins de ſang-froid; voici deux anecdotes

(1) Tragédie de Ducis, jouée le 26 novembre 1778, dans les appartements de Monſieur, frère du Roy, & le 4 décembre ſuivant à la ville.

(2) L'uſage de la Cour, qui ſe prolongea fort avant dans le dernier ſiècle & qui trouva même quelques imitateurs au commencement de celui-ci, étoit de donner aux principaux comédiens l'habit de leurs rôles.

qui le prouvent. Un ſoir, tandis qu'il étoit en ſcène, le feu prit à ſon panache; averti par les cris du parterre, il retira ſon caſque avec nobleſſe, ſans s'interrompre, & le remit à ſon confident qui, moins maître de lui & peu ſoucieux de ſe brûler les doigts, le laiſſa proſaïquement tomber. Dans une autre circonſtance, il fut bleſſé à la main avec une arme tranchante, par la maladreſſe d'un acteur. Son ſang couloit, &, tout à ſon rôle, il ne s'en apercevoit pas. Il fallut que la clameur du public l'obligeât à laiſſer là le perſonnage de Danaüs & à ſe retirer.

C'eſt Brizard qui, à la ſixième repréſentation d'*Irène* (1), la dernière compoſition tragique de Voltaire, couronna de lauriers le buſte de ce grand homme, en ſa préſence même.

Comme Le Kain, comme Préville, Brizard emporta dans la retraite l'eſtime générale, due à la régularité de ſes mœurs.

Il recevoit 2,175 livres de penſion de la Comédie;

(1) Le 30 mars 1778. Lors des repréſentations de cette tragédie, la lettre ſuivante, ſignée par Augé, en ce moment premier ſemainier, fut inſérée dans les feuilles publiques : « La Comédie, informée que « pluſieurs perſonnes, à la pre- « mière repréſentation d'*Irène*, ont, « pour être placées, donné à ſes « employés, outre les ſix livres de « leur billet, ſeul prix que la « Comédie reçoive & entende re- « cevoir, quelques gratifications « généreuſes, ſupplie le public de « s'en tenir à cette ſeule rétribu- « tion, le ſurplus étant ſuſceptible « de mille inconvénients. Elle vient « de faire à ſes poſtes & à ſes ga- « giſtes les défenſes les plus ſévè- « res de ne rien prendre, la déli- « cateſſe de la Comédie étant « intéreſſée à ouvrir toutes ſes « places aux prix fixés. »

2,000 livres du Roy, dont moitié lui avoit été accordée en 1770 & l'autre le fut en 1783 (1); plus 500 livres comme profeſſeur de déclamation. Il ne jouit pas longtemps du fruit de ſes travaux; car, cinq ans après s'être retiré, il fut atteint de la maladie à laquelle il ſuccomba, le 30 janvier 1791, à l'âge de ſoixante & dix ans environ, laiſſant après lui la mémoire d'un homme de bien.

Ducis, qui fut ſon ami, a tracé l'épitaphe qui figure ſur la tombe de Brizard.

(1) « Penſion de mille livres eſt « accordée par le Roy aux ſieurs « Brizard, Préville & Molé, en « conſidération de leurs longs ſer- « vices, & comme récompenſe de- « vant les encourager à les conti- « nuer encore pendant pluſieurs « années. » 8 mai 1783. (*Arch. nation.*)

ROLES CRÉÉS PAR BRIZARD

1758	Narbal	*Aſtarbé*, de Colardeau.
—	Danaüs.	*Hypermneſtre*, de Lemierre.
1760	Zéangir.	*Zulica*, de Dorat.
—	Sciolto	*Caliſte*, de Colardeau.
—	Argyre	*Tancrède*, de Voltaire.
—	Bénaſſar.	*Zulime*, de Lemierre.
—	Théophraſte.	*Les Philoſophes*, de Paliſſot.
1761	D'Orbeſſon	*Le Père de Famille*, de Diderot.
—	Géronte.	*Le Financier*, de Saint-Foix.
1762	Polidore	*Zelmire*, de De Belloy.
—	Vodemar	*Irène*, de Boiſtel.

1763	Dupuis	*Dupuis & Deſronais*, de Collé.
—	Un Philoſophe . . .	*La Manie des Arts*, de R. de Chabannes.
—	Manco-Capac	*Manco-Capac*, de Le Blanc.
—	Bruzancourt.	*Le Bienfait rendu*, de Dampierre.
—	Siffredi	*Blanche & Guiſcard*, de Saurin.
1764	Idoménée.	*Idoménée*, de Lemierre.
—	L'Hiérophante. . . .	*Olympie*, de Voltaire.
—	Cromwell.	*Cromwell*, de Du Clairon.
1765	E. de Saint-Pierre. .	*Le Siége de Calais*, de De Belloy.
—	Vanderk père. . . .	*Le Philoſophe ſans le ſçavoir*, de Sedaine.
1766	Artaban.	*Artaxerce*, de Lemierre.
—	Pharamond	*Pharamond*, de*** (La Harpe.)
1767	Phaleſtar	*Coſroès*, de Le Fèvre.
—	Monréal père. . . .	*Hirza*, de B. de Sauvigny.
1768	Brillant	*Les Valets maîtres*, de R. de Chabannes.
—	Jarvis.	*Béverley*, de Saurin.
—	Oronte	*Les Deux Frères*, de Moiſſy.
1769	Frick	*L'Orphelin anglois*, de Bongal.
—	Liſimont.	*Julie*, de Denon.
—	Forlix	*Le Mariage interrompu*, de Cailhava.
—	Claudius	*Hamlet*, de Ducis.
1770	Mélac père	*Les Deux Amis*, de Beaumarchais.
—	Julien.	*Florinde*, de Le Fèvre.
1771	Avogare.	*Gaſton & Bayard*, de De Belloy.
—	Falkland.	*Le Fabricant de Londres*, de F. de Falbaire.
—	Melcour.	*La Mère jalouſe*, de Barthe.
—	Le comte d'Aurai. .	*Les Amants ſans le ſçavoir*, de Mme de S. Ch. (Chamont.)
1772	Du Gueſclin.	*Pierre le Cruel*, de De Belloy.
—	Syndonax	*Les Druides*, de Le Blanc.
—	Montaigu	*Roméo & Juliette*, de Ducis.
—	Liſimon.	*L'Anglomane*, de Saurin.
1773	Séſoſtris.	*Orphanis*, de Blin de Sainmore.
—	Fronton	*Alcidonis*, de L. de La Sauſſaye.
—	Régulus.	*Régulus*, de Dorat.
—	Lélie	*Sophonisbe*, de Mairet, arrangé p. Voltaire.
1774	Ricomer.	*Adélaïde de Hongrie*, de Dorat.
—	Le Juge.	*Le Vindicatif*, de Dudoyer.
—	Henri IV	*La Partie de Chaſſe*, de Collé.

1775	Monbrifon.	*Le Célibataire*, de Dorat.
1776	Ottobon.	*Loredan*, de Fontanelle.
1777	Saint-Cène	*L'Inconſéquent*, de Laujon.
—	Soliman.	*Muſtapha & Zéangir*, de Chamfort.
1778	Barmécide	*Les Barmécides*, de La Harpe.
—	Léonce	*Irène*, de Voltaire.
—	OEdipe.	*OEdipe chez Admète*, de Ducis.
1779	Ydaſan	*Agathocle*, de Voltaire.
—	Nelmours.	*Roſéïde*, de Dorat.
—	Pierre.	*Pierre le Grand*, du même.
1781	Monteſcal.	*Jeanne de Naples*, de La Harpe.
1782	Corneille	*L'Inauguration du Th. françois*, d'Imbert.
—	Lyſander	*Agis*, de Laignelot.
1783	Léar	*Le Roi Léar*, de Ducis.

MAGDELEINE-CÉLESTE FIEUZAL

dite MADEMOISELLE DURANCY

1759 — 1767

MADEMOISELLE DURANCY, née à Paris le 21 mai 1746, étoit fille de comédiens de province (1) &, dès ſon enfance, fut deſtinée à la profeſſion de ſes parents. N'étant à peine

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Laurent : « Le vingt-trois may mille ſept cent quarante-ſix, fut baptiſée *Magdeleine-Céleſte*, née le vingt & un du courant, fille de Jean-François Fieuzal, bourgeois de Paris, & de Françoiſe-Marine Deſſuſlefour, ſa femme. »

(1) Sa mère étoit connue en province ſous le nom de Darimat, comme une des meilleures actrices dans les rôles de *caractère*. Son père jouoit les valets & dans l'année même des débuts de ſa fille, le 15 novembre 1759, il débuta avec quelque ſuccès, le 1er avril 1760, à la Comédie-Françoiſe; il y fut reçu, mais il n'y fit qu'un ſéjour paſſager. C'eſt à tort que Lemazurier donne à cette actrice le nom de Froſſac.

MADEMOISELLE DURANCY

1759-1767.

âgée que de treize ans, elle débuta à la Comédie-Françoiſe, le 19 juillet 1759, par le rôle de Dorine dans le *Tartuffe*, & celui de Marinette, dans le *Florentin*. Elle s'y montra vive, aiſée, naturelle, ſurtout dans ce dernier rôle, dont elle fit reſſortir les détails avec beaucoup d'intelligence. Le dimanche ſuivant, elle continua ſes débuts dans le *Muet* & les *Folies amoureuſes ;* & le lendemain, par le rôle de Gnydie, dans *Zénéide*. Le 29, elle joua Babet dans le *Jaloux déſabuſé*. Le 5 août, Marinette, du *Dépit amoureux* & Liſette, des *Dehors trompeurs ;* & le 9, Cléanthis dans *Démocrite*. Quoique ayant été fort applaudie, on ne jugea pas, cependant, qu'elle annonçât des qualités de nature à faire eſpérer qu'elle pourroit un jour prétendre à remplir l'emploi que la célèbre Dangeville tenoit encore d'une manière ſi brillante. Cette jeune actrice tourna donc ſes vues vers l'Opéra, &, le 19 juin 1762, elle paroiſſoit ſur cette nouvelle ſcène ; les feuilles du temps s'accordent à reconnoître que ce fut avec un grand ſuccès. « Sa voix, ſuivant « le *Mercure*, étoit très-bien timbrée, d'une qualité « de ſon agréable & d'une ſingulière étendue, & elle « faiſoit preuve dans ſon jeu d'intelligence & d'ex- « preſſion. »

Malgré ces jugements favorables, Mlle Durancy, ſoit en raiſon des obſtacles qui lui étoient ſuſcités par des rivalités jalouſes, ſoit que ſa véritable vocation l'appelât à interpréter les chefs-d'œuvre claſſiques, revint à la Comédie-Françoiſe, lors de la

retraite de Mlle Clairon. Elle y reparut par le rôle de Pulchérie dans *Héraclius*, le 13 & le 15 octobre 1766; le 18, le 20 & le 22, dans Aménaïde de *Tancrède*. Le 25, le 27 & le 29, elle jouoit l'*Electre*, de Voltaire; le 1er décembre, Idamé; & Camille, le 13 du même mois. Le ſuccès qu'elle obtint, & principalement dans la tragédie d'*Oreſte*, engagea Voltaire, qui toujours étoit à l'affût des talents nés ou à naître, à la placer ſous ſon patronage. Il prit plaiſir à la nommer ſon élève, parce que, l'ayant vue enfant à Genève, il lui avoit promis de lui donner un rôle, ſi jamais elle entroit à la Comédie-Françoiſe. Lorſque par la ſuite cet événement ſe réaliſa, preſſentant combien le départ de Clairon alloit nuire à la repréſentation de ſes ouvrages, il jugea utile à ſes intérêts d'auteur de tenir ſérieuſement l'engagement qu'il avoit pris, ſigné même un jour en ſe jouant, & il confia à Mlle Durancy le rôle d'Obéïde dans la tragédie des *Scythes* (1). Il paroît qu'elle s'y montra foible à la première repréſentation; mais on ajoute qu'à la troiſième & à la quatrième, elle prit une revanche éclatante. On lui conſeilla ſeulement d'adoucir ſes inflexions de voix, qui ne furent pas trouvées toutes heureuſes.

Si les débuts de cette actrice eurent de nombreux partiſans, ils rencontrèrent auſſi des adverſaires obſtinés, & du choc de ces opinions divergentes naquirent

(1) Repréſentée pour la première fois le 26 mars 1767.

ſouvent des repréſentations tumultueuſes (1). Mlle Dubois, qui, depuis la retraite de Mlle Clairon, avoit été miſe en poſſeſſion des premiers rôles, ne reſta point étrangère à ces tracaſſeries. Elle l'emportoit de beaucoup, ſans doute, par la figure, ſur Mlle Durancy; mais elle ſe montra exceſſivement jalouſe d'un talent qui étoit ſupérieur au ſien, & ſuſcita à ſa rivale tous les ennuis poſſibles. Auſſi, rebutée par tant de contrariétés & ſe voyant ſacrifiée, celle-ci prit-elle le parti regrettable de renoncer à la ſcène françoiſe à laquelle elle ceſſa d'appartenir, le 5 octobre 1767; elle reparut le 23 du même mois à l'Académie royale de muſique, dont elle devint un des meilleurs ſoutiens : ce qui ne prouve, en aucune façon, qu'elle n'auroit pas réaliſé, au Théâtre-François, les eſpérances que ſes précédents débuts dans la tragédie avoient fait naître chez les amateurs de ce genre & chez les hommes de l'art. Nous citerons parmi ces derniers, Le Kain, partiſan très-déclaré de Mlle Durancy, & juge qu'on ne peut récuſer, qui aſſure « qu'aucune actrice ne lui parut plus capa« ble de remplacer Mlle Clairon. » Ces querelles inteſtines donnèrent lieu à des négociations & à une correſpondance aſſez curieuſes par la part qu'y ont priſe ce grand tragédien & Voltaire.

(1) Les opinions furent diviſées ſur ſon compte; les uns la trouvoient admirable, les autres, déteſtable. Monſeigneur (*) qui l'avoit vue, la mettoit à deux cents mille piques au-deſſus de Mlle Clairon.

(*Journal de Collé.*)

(*) Le duc d'Orléans.

Le jeu de Mlle Durancy réuniſſoit au même degré l'énergie, l'intelligence & la vérité; mais il lui manquoit la beauté du viſage, & peut-être eſt-ce là qu'il faut chercher les motifs de cet excès de ſévérité dont on la rendit victime. Les critiques contemporains, à l'exception du *Mercure*, dont nous avons rapporté l'opinion, lui ont auſſi reproché une voix dure & ſèche. Quoi qu'il en ſoit, Mlle Durancy a été regardée, de ſon temps, comme une des actrices les plus remarquables de la ſcène lyrique, qu'elle ne quitta plus juſqu'à ſa mort, arrivée le 28 décembre 1780, dans la trente-quatrième année de ſon âge.

Les Mémoires de Bachaumont donnent ſur ſa fin prématurée des détails qui ne ſont pas de nature à être reproduits ici. Dans le public, on l'attribua aux efforts incroyables qu'elle fit en chantant le rôle de Médée dans l'opéra de *Perſée*, au ſortir d'une criſe qui lui commandoit le repos.

ROLE CRÉÉ PAR Mlle DURANCY

1767 Obéïde. . . . . *Les Scythes*, de Voltaire.

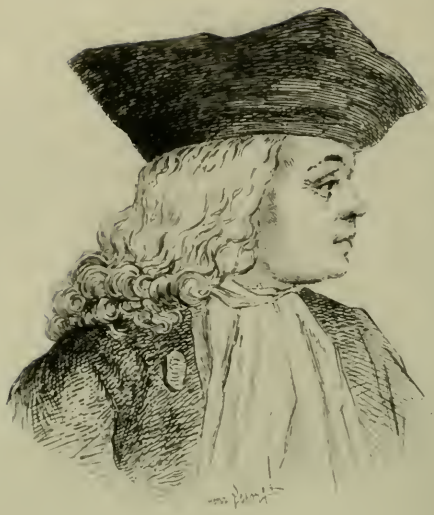

BOURET.

1762-1783.

ANTOINE-CLAUDE BOURRE

dit BOURET

1762 — 1783

BOURET naquit à Paris, le 6 décembre 1732. Une circonſtance particulière fit un comédien de ce jeune homme qui ne paroiſſoit pas deſtiné au théâtre. Ayant été chargé par ſon père de porter à Vadé, auteur grivois de l'opéra comique, une gaîne d'épée qu'il lui avoit vendue, celui-ci, qui travailloit alors à ſa pièce de *Nicaiſe* (1), fut frappé de la phyſionomie groteſque & de la voix naſillarde du meſſager, & s'écria : « Voilà mon Ni-

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Sulpice, à Paris : « Cejourd'hui, ſept décembre mille ſept cent trente-deux, a été baptiſé *Antoine-Claude*, né hier, fils de Claude Bourré, marchand, & de Marie Gueſſard, ſon épouſe, demeurant rue des Foſſés-Saint-Germain-des-Prés. »

(1) Opéra comique en un acte, repréſenté à la foire Saint-Laurent, le 7 février 1756.

« caiſe tout trouvé ! » Sans doute Vadé ne rencontra pas beaucoup de réſiſtance chez le jeune Bouret, non plus que dans ſa famille, puiſque très-peu de temps après, il le faiſoit recevoir dans la troupe qui devoit repréſenter ſon ouvrage.

Bouret reſta pendant pluſieurs années attaché aux théâtres de la Foire, où il obtenoit un très-grand ſuccès dans les rôles de *niais*. La qualité diſtinctive de ſon talent étoit la naïveté. La réputation qu'il s'y étoit acquiſe lui valut, le 12 novembre 1762, un ordre de début pour la Comédie-Françoiſe. Il y parut pour la première fois, le 2 décembre, dans les rôles principaux de *Turcaret* & de *Criſpin rival de ſon maître*. Déjà connu du public, il fut accueilli avec faveur, quoique la timidité dont il ne put ſe défendre, paralyſât la gaîté habituelle qui étoit le caractère diſtinctif de ſon jeu. Il y fut reçu à l'eſſai, le 11 du même mois. Le 15 janvier 1763, on l'admit aux grands appointements de 2,000 livres ; & enfin, il fut reçu ſociétaire, le 10 août 1764. L'emploi de cet acteur étoit celui qu'au théâtre on appelle les *bas-comiques*.

On ne s'accorde pas ſur ſon talent ; les uns le déclarent inimitable dans les rôles d'ivrognes, dans les Criſpin, les La Branche ; les autres, & La Harpe eſt du nombre (mais on ſçait que La Harpe étoit toujours mécontent), le tenoient pour aſſez mauvais comédien. Il faut raiſonnablement conclure, de ces jugements contradictoires, que cet acteur n'a mérité :

« Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. »

Dans les dernières années de ſa vie, le naſillement qu'on lui avoit toujours reproché, étoit devenu déplaiſant à l'excès & rendoit ſouvent ſon débit inintelligible. Toutefois, ce défaut même tournoit au profit de certains rôles, tels que celui d'Agnelet, dans l'*Avocat Patelin*, de Flamand, dans *Turcaret*. Sa phyſionomie épaiſſe & ſes ſourcils noirs & fournis donnoient au rôle de Pourceaugnac un cachet particulier : auſſi aimoit-on à l'y voir. On dit qu'il étoit encore excellent dans le rôle de Mirobolan, de *Criſpin, médecin*.

Bouret n'étoit pas ſans eſprit. Mlle Luzy, qui avoit été ſa camarade à l'Opéra-Comique, avant d'arriver, comme lui, à la Comédie-Françoiſe, tout en rendant juſtice à ſon talent, faiſoit un jour quelques reſtrictions, prétendant qu'il ne jouoit réellement bien que les *bêtes*. Celui-ci qui l'entendit, lui ripoſta vivement : « Je ſuis bien flatté de votre ſuffrage, Mademoiſelle. « Vous devez vous connoître en *bêtes*..... M. votre « père en faiſoit. » On penſe bien que les rieurs ne furent pas du côté de Mlle Luzy.

Bouret eſt mort à Paris, le 16 ſeptembre 1783 (1),

(1) Cet acteur étoit fort aimé de ſes camarades qui ſe cotiſèrent pour donner à ſa veuve une ſomme de mille livres & convinrent de penſionner ſes enfants juſqu'à leur vingtième année.

« De mémoire d'homme, lit- « on dans les *Mémoires ſecrets*, on « n'a point vu d'enterrement pareil « à celui de Bouret, non à raiſon « de la magnificence de la pompe, « mais par l'affliction qui régnoit « ſur tous les viſages. Tous ſes « camarades y ont aſſiſté, ſauf le « ſieur Molé qui faiſoit faire ce « jour-là un ſervice pour ſa femme, « le ſieur de la Rive & Préville. « Tous les divers officiers, ſuppôts,

à la ſuite d'une longue maladie & dans un âge peu avancé.

« valets du théâtre de la Comédie « s'étoient fait un devoir de s'y « rendre, &, tous pleuroient & « sanglottoient auſſi.

« Le ſieur Des Eſſarts s'eſt ſignalé par deſſus les autres & a « été tellement ſuffoqué de ſa douleur, qu'il s'eſt trouvé mal. »

(*Bachaumont*, t. XXIII, p. 212.)

ROLES CRÉÉS PAR BOURET

1758	La Brie	*Le Père de Famille*, de Diderot.
1762	Maître-Pierre , . . .	*Le Tambour nocturne*, de Deſtouches.
1763	La Violette	*Dupuis & Deſronais*, de Collé.
—	Allegro	*La Manie des Arts*, de R. de Chabannes.
—	Jaſmin	*Le Bienfait rendu*, de Dampierre.
1764	Dumon	*Le Cercle*, de Poinſinet.
—	La Fleur	*L'Homme ſingulier*, de Deſtouches.
1765	Un Clerc.	*Le Tuteur dupé*, de Cailhava.
—	Un Valet.	*Le Philoſophe ſans le ſçavoir*, de Sedaine.
1768	Un Provincial. . . .	*Les Valets maîtres de la maiſon*, de R. de Chabannes.
—	Un Notaire.	*La jeune Indienne*, de Chamfort.
—	Dubois	*La Gageure imprévue*, de Sedaine.
—	André.	*Le Marchand de Smyrne*, de Chamfort.
1771	Un Laquais.	*Le Fabricant de Londres*, de F. de Quingey.
1773	G. Dandin	*La Centenaire*, d'Artaud.
1774	Un Valet	*Les Amants ſans le ſçavoir*, de la M.ᵉ de S C.
—	Un Bûcheron	*La Partie de chaſſe de Henri IV*, de Collé.
—	Juſtin.	*Les Amants généreux*, de R. de Chabannes.
1775	Un Notaire	*Le Barbier de Séville*, de Beaumarchais.
1778	Dorlis.	*L'Impatient*, de Deſmahis.
—	Dumont.	*Le Jaloux ſans amour*, d'Imbert.
1782	La Brie.	*Le Flatteur*, de Lantier.
—	Martin	*Le Vieux Garçon*, de Du Buiſſon.
—	Un Garçon de café.	*Molière à la nouvelle ſalle*, de La Harpe.

AUGÉ

1763-1782

FRANÇOIS AUGÉ

1763 — 1782

AUGÉ commença de bonne heure à jouer la comédie, puiſque, dès l'année 1750, il parcouroit déjà les provinces en compagnie d'acteurs ambulants. Quelques années plus tard, il étoit attaché à une troupe de comédiens ſédentaires, établis à Vienne en Autriche. Il revint enſuite en France, fit partie de la troupe du théâtre de Lyon, & c'eſt pendant ſon ſéjour dans cette ville, où la comédie floriſſoit, qu'Augé, qui y tenoit avec ſuccès l'emploi de la *grande caſaque*, reçut, le 18 janvier 1763, un ordre de début de la Comédie-Françoiſe,

---

Extrait des regiſtres de l'égliſe paroiſſiale Saint-Etienne, à la Ferté-ſous-Jouarre : « *François*, fils de Joſeph Augé, & de Marie-Louiſe Mouſſeau, ſes père & mère, eſt né le dernier du mois paſſé & a été baptiſé le deux janvier mil ſept cent trente-quatre, lequel a eu pour parrain, Louis-François Salmont, & pour marraine, Iſabelle Belloi, qui a déclaré ne ſçavoir ſigner. »

à laquelle Armand (1) l'avoit ſignalé comme le ſeul comédien propre à lui ſuccéder : témoignage que venoit encore appuyer celui de Mlle de Champmeſlé.

Sa première apparition à Paris eut lieu, le 14 avril 1763, à la rentrée de Pâques, par les rôles de Dave dans l'*Andrienne*, & de Labranche dans *Criſpin rival de ſon maître*. Un maſque excellent prévint tout d'abord le public en ſa faveur. Sa voix bien timbrée, ſon geſte prompt & ſa répartie vive déterminèrent, dès le premier ſoir, une réuſſite que confirmèrent ſucceſſivement les rôles de Maſcarille dans l'*Etourdi;* de Merlin dans les *Trois Frères rivaux*, qu'il joua le 15 & le 17 avril, & enfin de Frontin, du *Muet*, par lequel il termina ſes débuts le 21 du même mois. Auſſi, les Gentilshommes de la Chambre l'admirent-ils aux grands appointements de 2,000 livres, qu'ils portèrent le mois ſuivant à la demi-part. Un quart en ſus (2) lui fut attribué le 4 avril 1767.

Augé juſtifia la faveur particulière dont il étoit l'objet & ſe fit une place honorable dans une Société qui comptoit alors tant de célébrités. Il étoit loin pourtant d'être ſans défauts; on lui reprochoit ſurtout de s'af-

(1) François-Armand Huguet, né à Richelieu en Touraine, en 1699, débuta en 1723. Il ſe retira le 7 mars 1765 & mourut le 26 novembre de la même année.

(2) « A la charge par lui de « jouer l'emploi des *payſans* & de « ſe prêter à toutes les choſes d'u- « tilité où nous jugerons à propos « de l'employer, dans l'intérêt du « ſervice. »

Signé : Maréchal de Richelieu & Duc de Duras.

(*Archives nationales.*)

franchir trop facilement des règles d'un goût ſévère & de la bienſéance, & de s'adonner à la charge. Ainſi, dans le *Feſtin de Pierre*, où il rempliſſoit le rôle de Sganarelle, il ne manquoit pas, en parodiant ſon maître, de demander à ſon tour à M. Dimanche « ſi le « petit Colin mordoit toujours aux jambes, & ſi le « petit chien Bruſquet faiſoit toujours bien du bruit « avec ſon tambour. » Dans le *Tartuffe*, on blâmoit les regards effrontés qu'il jetoit ſur Dorine, ainſi que les alluſions d'une crudité choquante qu'il ſe permettoit dans la ſcène principale du quatrième acte. Comme ces inconvenances excitoient, ſinon l'approbation, tout au moins la gaîté du parterre, Augé ne tenoit nul compte de la critique des gens éclairés, & perſiſtoit ; il faut dire toutefois qu'à part ces quelques taches, il étoit parvenu à rendre d'une manière ſupérieure ce rôle difficile.

On a prétendu en outre qu'Augé étoit complètement dépourvu d'inſtruction, & le témoignage de Le Kain ſembleroit le confirmer, dans un mémoire adreſſé au duc de Duras : « Il fait, diſoit-il, des fau- « tes terribles contre la langue françoiſe, dont il mé- « connoît les principes, la proſodie & la prononcia- « tion. » Dans le même écrit il s'exprime ainſi : « M. le Maréchal rendroit ſervice à la Comédie s'il « daignoit faire dire au ſieur Augé qu'il faut ſavoir « ſes rôles pour les réciter. »

Or, faut-il conclure de ceci que ces imperfections devoient être attribuées à ſon jugement ou à ſa diſtrac-

tion, lorſque, par exemple, dans le rôle de l'Intimé des *Plaideurs*, il diſoit, ſans ſourciller :

« . . . . . & ſi, dans la province,
« Il ſe donnoit en tout vingt coups de nerf de bœuf,
« Mon père pour ſa part en embourſoit *dix-huit.* »

ou bien lorſque, jouant Hector dans le *Joueur*, il s'écrioit :

« . . . . . il eſt, parbleu, grand jour. »

les yeux baiſſés vers la terre, & levant enſuite le nez en l'air, comme pour s'aſſurer de l'exactitude de ſa remarque ?

Quoi qu'il en ſoit, cet acteur ne ceſſa pas d'être goûté du public, pendant les dix-neuf années qu'il paſſa à la Comédie-Françoiſe. Il plaiſoit principalement dans les *Criſpin* & les *Frontin*, & bien qu'étant le plus honnête homme du monde, il ſavoit ſe donner au théâtre l'air auſſi fourbe, auſſi ruſé que le comportoient la plupart des rôles dont il étoit chargé.

Il joua excellemment Baſile dans le *Mariage de Figaro*, le Commandeur dans le *Père de famille*, lors de la repriſe de ce drame, & montra de la naïveté dans les payſans, tels que Lucas, de la *Partie de chaſſe de Henri IV*. En général, ſon jeu accuſoit plutôt la franchiſe & le naturel que la fineſſe d'intention.

Augé, ſelon l'uſage du temps, avoit également dé-

buté dans la tragédie. Le 19 février 1768, il avoit paru dans le rôle de Hiaſcar des *Illinois ;* puis, ſucceſſivement dans *Warwick* & dans *Rhadamiſte*. Mais il n'obtint pas de ſuccès & cette tentative lui prouva qu'il ſeroit ſage à lui de s'en tenir à la comédie.

Augé ne s'étoit point marié. Comme il menoit une exiſtence régulière, & étoit naturellement fort économe, il avoit amaſſé une certaine fortune. C'eſt ce qui l'engagea, ſans doute, bien que peu avancé en âge, à prendre prématurément ſa retraite, afin de jouir d'un repos qui étoit l'objet de ſes vœux les plus chers. Il quitta le théâtre en 1782, avec une penſion de 2,500 livres, qui formoit la moindre partie de ſon revenu. Une année s'étoit à peine écoulée depuis qu'il ſe livroit aux douceurs du *far niente* dans une habitation qu'il avoit acquiſe rue de Valois, au Roule, lorſque la ruine du prince de Guéménée, chez qui il avoit placé la plus grande partie de ſon avoir, l'entraîna dans le même déſaſtre. Il lui reſtoit néanmoins encore des reſſources ſuffiſantes pour vivre à l'abri du beſoin ; mais le chagrin que lui avoit cauſé cette cataſtrophe imprévue avoit été ſi violent, qu'il y ſuccomba, le 26 février 1783, après quelques jours ſeulement de maladie (1). Une vieille tante, qui avoit ceſſé de le voir depuis qu'il avoit embraſſé la profeſſion de comédien, hérita de 50,000 écus qu'Augé poſſédoit

(1) Grimm, à propos de cette mort, fait la réflexion ſuivante : « Un « Criſpin n'eſt pas tenu d'avoir plus de courage qu'un philoſophe. »

encore & qu'il lui laiſſa par teſtament, en réſervant toutefois une rente viagère de 3,000 livres à une amie qui l'avoit aſſiſté de ſes ſoins pendant ſa dernière maladie.

ROLES CRÉES PAR AUGÉ

1763	Un Gaſcon	*La Manie des Arts*, de Rochon de Chabannes.
—	Le Commandeur . .	*Le Père de Famille*, de Diderot.
1764	La Fleur	*L'Epreuve indiſcrète*, de Bret.
1765	L'Olive	*L'Orpheline léguée*, de Saurin.
—	Un Valet.	*Le Philoſophe ſans le ſçavoir*, de Sedaine.
—	Paſquin.	*La Bergère des Alpes*, de Desfontaines.
1767	Drinck	*Eugénie*, de Beaumarchais.
1768	La Fleur.	*Les Valets maîtres*, de Rochon de Chabannes.
—	Dubois	*La Gageure imprévue*, de Sedaine.
1769	Un Menuiſier. . . .	*L'Orphelin anglois*, de Longueil.
1771	Gerfac	*La Mère jalouſe*, de Barthe.
1774	L'Hôte	*Les Amants généreux*, de Rochon de Chabannes.
1775	Baſile.	*Le Barbier de Séville*, de Beaumarchais.
1778	Un Valet.	*L'Impatient*, de Lantier.
1780	Saint-Germain . . .	*Clémentine & Déformes*, de Monvel.

MADEMOISELLE D OLIGNY

1763-1783

LOUISE-ADELAÏDE BERTHON DE MAISONNEUVE

dite MADEMOISELLE D'OLIGNY

1763 — 1783

ADÉLAIDE DE MAISONNEUVE, née à Paris le 30 octobre 1746, étoit fille d'un joaillier-orfèvre de la Reine, & ſes parents, dans l'aiſance, jouiſſoient de la conſidération qui s'attache au commerce honorablement exercé. On pourroit donc ſe demander avec ſurpriſe, ſurtout ſi l'on veut ſe reporter aux mœurs de la bourgeoiſie dans le ſiècle dernier, par quel concours de circonſtances une jeune fille, élevée au ſein de ſa famille, ſoigneuſement écartée de la vie extérieure, a pu devenir comédienne? On trouveroit peut-être l'explication d'une carrière ſi fort oppoſée à ſa condition, dans les rapports qui

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Germain-L'Auxerrois : « Du mardy, premier novembre mil ſept cent quarante-ſix, fut baptiſée *Louiſe-Adélaïde*, fille de Pierre Berthon de Maiſonneuve, marchand orfèvre-joaillier, & de Louiſe-Marguerite Mielle, ſa femme, place du Vieux-Louvre. L'enfant eſt né de dimanche dernier, trente octobre.

s'étoient formés entre ſes parents & la célèbre Mlle Gauſſin, marraine de la petite Adélaïde, dont la mère, au dire de Bachaumont, auroit été femme de chambre de cette actrice. Au ſurplus, rien n'établit l'exactitude de ce renſeignement. Dans ſon enfance, la jeune Maiſonneuve avoit quelquefois paru ſous ce nom à la Comédie-Françoiſe dans des rôles appropriés à ſon âge. De là, ſans doute, le germe d'un goût qui ne fit que ſe développer ſur les théâtres de ſociété. Plus tard, elle alla jouer pendant quelque temps à Rouen, où elle fut vue avec plaiſir. De retour à Paris, ce ſuccès l'avoit fait engager dans la troupe de Manheim, lorſque l'abbé de Voiſenon, qui avoit eu occaſion de la voir & d'apprécier tout ſon mérite, enchanté de ſes grâces, obtint pour elle, par le crédit de la marquiſe de Pompadour, la nullité de cet engagement, & de plus, un ordre de début pour la Comédie-Françoiſe. Elle y parut le 3 mai 1763, ayant à peine atteint ſa dix-ſeptième année, dans les rôles d'Angélique de la *Gouvernante*, & de Zénéïde dans la pièce de ce nom qu'elle rejoua le 5 ; Molé lui avoit donné des leçons pendant deux mois. Dès le premier jour, ſon ſuccès ſe deſſina d'une manière très-prononcée, & elle fut reçue à l'eſſai aux appointements de 2,000 livres (1). Ses débuts ſe prolongèrent juſqu'au 20 du même mois.

(1) Collé qui, généralement, ne faiſoit pas profeſſion d'indulgence, dit dans ſon *Journal*, en parlant de cette actrice : « .... En un mot, il « m'a paru qu'elle avoit tous les « dons que l'on ne peut tenir que

Mlle D'Oligny (c'eſt le nom qu'elle avoit alors adopté), étoit de moyenne ſtature, d'une taille élégante & bien priſe ; ſon extérieur étoit des plus gracieux, &, ſans être préciſément jolie, ſa figure étoit fort agréable & offroit l'expreſſion d'une grande modeſtie. Elle avoit ſurtout dans la voix des accents de ſenſibilité d'un charme extrême : en un mot, cette actrice poſſédoit un don qui ne s'acquiert pas,

« Cette grâce, plus belle encor que la beauté. »

On lit dans le *Mercure* du temps : « La ſimplicité « qui fait le caractère dominant de ſon jeu n'eſt ja- « mais *niaiſerie* ni *ſtupidité :* c'eſt la primeur de la na- « ture, ornée de toutes les grâces qu'elle donne. » Ainſi s'exprime ſur le compte de Mlle D'Oligny le bonhomme La Place, & ſi ſon ſtyle n'eſt pas d'un excellent goût, au moins ſon jugement s'accorde-t-il avec celui de tous les critiques contemporains.

Un incident qui eut bien ſon côté comique, ſignala ſa première apparition ſur la ſcène. Au moment de rentrer dans la couliſſe, Mlle D'Oligny fit un faux pas & tomba de telle façon qu'il fallut toute la preſteſſe de Mme Belle Cour pour la dérober aux regards de l'aſſemblée. Il n'y eut perſonne de bleſſé, néanmoins,

« de la nature & qu'il ne lui man- « quoit que les agréments & les « perfections que l'art & l'expé- « rience peuvent & doivent faire « acquérir... Je n'ai point vu de « début auſſi brillant depuis que « je vais au théâtre. »

& tout ſe paſſa le plus gaiement du monde (1).

Le ſuccès de cette débutante ſe ſoutint ſi brillamment, que la jalouſie commença à s'agiter autour d'elle : auſſi, rebutée de toutes les tracaſſeries qu'elle eſſuyoit, Mlle D'Oligny avoit-elle réſolu de ne pas pourſuivre & elle étoit ſur le point de partir pour Bruxelles ; mais le duc de Duras, frappé de ſon mérite inconteſtable, la fit admettre, le 13 mai ſuivant, comme penſionnaire, aux grands appointements de 2,000 livres. Le 10 avril 1764, on la reçut ſociétaire à demi-part, & le 28 avril 1769, elle toucha part entière. Pendant vingt ans que Mlle D'Oligny paſſa au théâtre, elle conſerva, au même degré, la faveur du public; livrée excluſivement au genre comique, elle rendoit avec une intelligence égale les caractères de fille dévouée, d'amante ingénue, d'épouſe tendre, de femme aimable. Victorine, Eugénie (2) Roſine qu'elle

(1) Voici les premiers vers de la ſcène qui ſuivit cet incident :

— « Allons, il faut un peu faire tête à l'orage.
— « Non ! trop de confuſion a glacé mon courage.
— « L'amour eſt cependant fait pour en inſpirer.
— « Je ne puis que rougir, me taire & ſoupirer ;
. . . . . « Et quoi que je diſe,
« Je ne puis revenir d'avoir été ſurpriſe. »

On juge ſi tous ces vers en ſituation donnèrent lieu à de gaies alluſions de la part du public !

(2) Relevons, à propos de cette pièce, une erreur qui ſubſiſte dans toutes les éditions des *Œuvres de Beaumarchais*. On y aſſigne la date du 25 juin 1767, comme étant celle de la repréſentation de ce drame, qui avoit été joué le 29 janvier précédent.

« Le jeu diſtingué, décent & « émouvant de cette jeune & « aimable Doligny, ne contribua

joua d'origine, prouvèrent la ſoupleſſe & l'étendue de ſon talent ; mais le rôle où elle étoit incomparable, c'eſt celui de Liſette du *Glorieux*, dans lequel elle ſçavoit allier les nuances les plus oppoſées & arracher de douces larmes aux ſpectateurs, après avoir excité leur gaîté. Ce qui ne s'accorde guère avec le reproche que lui fait La Harpe « d'avoir un jeu mo-« notone. »

Cette actrice eſt une des premières qui rompirent avec la routine, en quittant l'éventail & les gants blancs qui, juſqu'à elle, avoient été l'apanage de rigueur dans tous les rôles d'*amoureuſes*, parce que l'on croyoit que, privé de ce maintien, le perſonnage ſeroit embarraſſé de ſes mains, « d'où il ſuit (lit-on dans un « recueil du temps) que cette innovation ne pouvoit « être tentée que par une actrice conſommée. »

Beaumarchais, enchanté de ſes talents, lui réſervoit le rôle de la comteſſe Almaviva, dans le *Mariage de Figaro*, ainſi que le prouve le paſſage ſuivant d'un billet à lui adreſſé par cette actrice, & conçu en ces termes : « C'eſt votre Roſine, c'eſt votre Pauline, « c'eſt votre *Comteſſe Almaviva* qui vous ſollicitent.

« pas peu à ſauver ce drame & à « le faire triompher avec éclat du « danger qui l'avoit menacé lors « de la première repréſentation. « Huit ans plus tard, elle créa « avec un très-grand ſuccès le « rôle de Roſine. »

Le *Barbier de Séville*, compoſé en 1772, repréſenté en 1775, avoit d'abord été mis en comédie à ariettes, que Beaumarchais deſtinoit à la Comédie-Italienne. La première repréſentation produiſit 3,367 livres de recette.

(*Mémoires de Beaumarchais*, publiés par Louis de Loménie.)

« J'oſe eſpérer que vous aurez égard à leur recom-« mandation... » Ce billet, écrit en 1779, atteſte que déjà, à cette époque, Beaumarchais avoit au moins tracé le plan de ſon *Mariage de Figaro*, & que Mlle D'Oligny devoit établir le rôle de la *Comteſſe*. Mais ſa retraite, qu'elle prit le 25 avril 1783, mit obſtacle à ce deſſein (1). Elle ſe retira avec une penſion de 1,500 livres de la Comédie & une autre de 500 livres ſur la caſſette particulière du Roy, qui, au bout de deux ans, la porta à 1,000 livres.

On eſſaya de faire revenir cette regrettable actrice ſur ſa réſolution. Les Gentilshommes de la Chambre, par exception cette fois, uniquement préoccupés de l'art, tentèrent, mais en vain, de la retenir ; elle perſiſta dans ſa détermination &, le 23 avril 1783, elle parut pour la dernière fois dans le rôle de Betty, de la *Jeune Indienne*.

Au mérite d'un talent ſupérieur, Mlle D'Oligny en joignit un autre bien plus honorable encore : celui d'une réputation irréprochable. On ſçait la réponſe qu'elle fit au marquis de Gouffier, qui éperduement amoureux d'elle, lui fit faire les propoſitions les plus brillantes & qui, ayant échoué de ce côté-là, & voulant la poſſéder à tout prix, la demanda en mariage & lui envoya le contrat prêt à ſigner. Plus prudente que lui, Mlle D'Oligny lui répondit qu'elle étoit pénétrée de reconnaiſſance, mais « qu'elle s'eſtimoit trop pour

(1) Le rôle fut joué par Mlle de Saint-Val, cadette.

« être ſa maîtreſſe, & trop peu pour être ſa femme. »

A ce titre ſeul, le nom de cette comédienne auroit été digne de prendre place dans les recueils biographiques, &, choſe étrange, il ne ſe trouve dans aucun (1).

« Elle s'eſt retirée aſſez riche, dit La Harpe dans ſa « *Correſpondance littéraire*, & ſa fortune eſt venue, « non ſeulement de ſes épargnes & de ſon économie « modeſte, qui contraſtoient avec le luxe de ſes com- « pagnes ; mais encore, des préſents conſidérables « qu'elle recevoit des femmes de la Cour qui, pour « récompenſer ſa ſageſſe, lui donnoient des habits « pour ſes rôles (2). »

A l'époque de la Révolution, Mlle D'Oligny perdit la plus grande partie de ſa fortune ; ſa penſion même ſe trouva ſuſpendue ſous le régime de la Terreur. Lors de la diſſolution de la Société des Comédiens françois & après le rétabliſſement de l'ordre, elle ne la toucha que juſqu'au 13 meſſidor an XIII (2 juillet 1805) (3).

(1) La *Biographie générale* publiée chez Didot, a réparé récemment cette omiſſion par un article de l'auteur de cette notice.

(2) Mlle D'Oligny quitta le théâtre en y laiſſant le ſouvenir d'un talent plein de charme & d'une moralité irréprochable, confirmé par tous les témoignages contemporains. On ſait que Fréron fut envoyé au For-l'Evêque pour avoir oppoſé un peu la ſageſſe très-connue de Mlle D'Oligny aux légèretés de Mlle Clairon.

(*Mémoires de Beaumarchais*, par Loménie, t. Ier, p. 215.)

(3) Vers la fin de 1815, Mlles D'Oligny & Faniez, réclamèrent collectivement la réintégration de la penſion de mille francs qui leur avoit été accordée par Louis XVI. Leur demande fut priſe en conſidération.

Le marquis Dudoyer de Gaſtels (1) avoit conçu pour cette charmante femme une paſſion des plus vives. Il lui adreſſoit ſes hommages en vers & en proſe : il avoit même compoſé, à ſon intention, une comédie intitulée : *Adélaïde, ou l'Antipathie pour l'amour* (2). Depuis pluſieurs années, il la preſſoit d'accepter ſa fortune & ſon nom ; Mlle D'Oligny s'y étoit toujours refuſée. Toute dévouée à ſa mère, elle avoit déclaré que tant que celle-ci vivroit, elle ne ſe marieroit pas (3). Cette union ne fut effectivement contractée qu'en 1795, quelques mois après ſon décès. Dudoyer mourut lui-même le 21 germinal an VI (10 avril 1798), &, en l'an XIII (1805), ſa veuve, alors âgée de plus de cinquante-huit ans, épouſa en ſecondes noces un ſieur Leverrier, chef de bataillon.

Au bout de quelques années, Mlle D'Oligny, étant devenue veuve de nouveau, vécut loin du monde, reſſerrant chaque jour le cercle de ſes relations. Bientôt

(1) Gérard Dudoyer, né à Champhol, dans le pays Chartrain, le 29 avril 1732, fils de Henry-Fr. Dudoyer, ſeigneur de Champhol, conſeiller du Roy, &c. Il eſt auteur de trois pièces de théâtre & de pluſieurs morceaux de poéſie, inſérés dans l'*Almanach des Muſes*.

(2) Comédie en deux actes & en vers de dix ſyllabes, repréſentée le 10 juillet 1780. Le rôle principal, que jouoit notre actrice, fut pour elle l'objet d'applications qui durent la flatter autant & plus encore que les applaudiſſements donnés à ſon talent dramatique.

(3) Mlle D'Oligny habitoit alors une jolie maiſon de campagne à Picpus, avec ſon père & ſa mère. A la mort de celle-ci, la maiſon fut vendue ; ſon père alla ſe fixer à Heſdin, en Flandre, & Mlle D'Oligny vint demeurer rue du Jardinet. C'eſt pendant le ſéjour qu'elle y fit, que ſon mariage avec Dudoyer eut lieu, le 3 février 1795.

elle ſe ſéqueſtra dans une retraite profonde, & dans les derniers temps de ſa vie, elle n'étoit plus guères connue que de ſon curé & des pauvres de ſa paroiſſe, dont elle ſoulageoit la miſère par d'abondantes aumônes. Elle eſt morte à Paris le 10 mai 1823.

Dorat, dans ſon poëme de la *Déclamation théâtrale*, rend un double hommage au talent & à la vertu de cette actrice, dans ce diſtique qui termine le paſſage qui lui eſt conſacré :

« L'Amour, ce Dieu léger qui brigue tes faveurs,
« Séduit par tes attraits, eſt fixé par tes mœurs. »

Il exiſte un très-beau portrait de Mlle D'Oligny, d'après Vanloo, au bas duquel on lit un quatrain compoſé par Dudoyer (1). C'eſt le portrait que nous avons eſſayé de reproduire dans cet ouvrage.

(1) Voici ce quatrain :

« Pour rendre plus touchants l'amour & la nature,
« D'Oligny leur prêta ſes accents enchanteurs ;
« Elle fut toujours vraie, intéreſſante & pure,
« Et mérita l'eſtime en gagnant tous les cœurs. »

ROLES CRÉÉS PAR Mlle D'OLIGNY

1764	Julie	*L'Epreuve indiſcrète*, de Bret.
—	Conſtance.	*L'Amateur*, de Barthe.
—	Betty	*La Jeune Indienne*, de Chamfort.
—	Lucile.	*Le Cercle*, de Poinſinet.

1765	Emilie.	*Le Tuteur dupé*, de Cailhava.
—	Victorine	*Le Philoſophe ſans le ſçavoir*, de Sedaine.
1766	Adélaïde	*La Bergère des Alpes*, de Desfontaines.
—	Sophie	*L'Orpheline léguée*, de Saurin.
1767	Eugénie.	*Eugénie*, de Beaumarchais.
—	Lucile.	*Les Deux Sœurs*, de Bret.
1768	Angélique.	*Les Fauſſes Infidélités*, de Barthe.
—	Henriette	*Béverley*, de Saurin.
—	Angélique.	*La Gageure imprévue*, de Sedaine.
—	Silvie	*Hylas & Silvie*, de R. de Chabannes
1769	Julie	*Le Mariage fait & rompu*, de Boiſſy.
—	Zirphé	*Les Etrennes de l'Amour*, de Cailhava
—	Molly	*L'Orphelin anglois*, de Bongal.
—	Julie	*Julie*, de Denon.
1770	Pauline	*Les Deux Amis*, de Beaumarchais.
—	Zaïde.	*Le Marchand de Smyrne*, de Chamfort.
1771	Fanni.	*Le Fabricant de Londres*, de F. de Quingey.
—	Sophie	*Le Perſiffleur*, de B. de Sauvigny.
—	Laurence	*L'Heureuſe Rencontre*, de Mmes Chaumont & Rozet.
—	Angélique.	*Le Bourru bienfaiſant*, de Goldoni.
—	Julie	*La Mère jalouſe*, de Barthe.
1772	Sophie	*L'Anglomane*, de Saurin.
1773	Glycéris.	*Alcydonis*, de La Sauſſaye.
—	Mélite.	*La Feinte par amour*, de Dorat.
1774	Miss Worthy	*Le Vindicatif*, de Dudoyer.
—	Henriette.	*Les Amants ſans le ſçavoir*, de Mme S.-Ch. (Saint-Chamont.)
—	Minna.	*Les Amants généreux*, de R. de Chabannes.
—	Catau.	*La Partie de chaſſe*, de Collé.
1775	Adeline	*Albert Ier*, de Le Blanc.
—	Roſine	*Le Barbier de Séville*, de Beaumarchais.
—	Julie	*Le Célibataire*, de Dorat.
1776	Myſis	*Abdolonyme*, de Collet.
—	Henriette	*L'Ecole des Mœurs*, de F. de Quingey.
—	Mme de Thémine. . .	*Le Malheureux imaginaire*, de Dorat.
1777	Conſtance.	*L'Egoïſme*, de Cailhava.
—	Amélie	*Le Veuvage trompeur*, de La Place.
—	Mme de Sancerre . .	*L'Amant bourru*, de Monvel.

1777	Mlle de Sainte-Cène.	*L'Inconſéquent*, de Laujon.
1778	Julie	*L'Homme perſonnel*, de Barthe.
—	Julie	*L'Impatient*, de Lantier.
—	Miss Adelſon.	*Le Chevalier françois à Londres*, de Dorat.
1779	Euphroſine	*Les Muſes rivales*, de La Harpe.
—	La Mme de Sernente.	*L'Amour françois*, de R. de Chabannes.
—	La Mme d'Olnifme . .	*Le Chevalier françois à Turin*, de Dorat.
—	Laurette.	*Laurette*, de d'Oiſemont.
—	Roſeïde.	*Roſeïde*, de Dorat.
1780	Adélaïde.	*L'Antipathie pour l'Amour*, de Dudoyer.
—	La comteſſe d'Orſon.	*Le Jaloux ſans amour*, d'Imbert.
—	Lucile.	*Le Bon Ami*, de Legrand.
—	Clémentine	*Clémentine & Deſormes*, de Monvel.
1782	Julie	*L'Homme dangereux*, de Paliſſot.
1783	Mélite.	*Les Aveux difficiles*, de Vigée.

DOROTHÉE

MADEMOISELLE LUZY

1763 — 1781

NÉE à Lyon, le 6 juin 1747, Mlle Luzy étoit iſſue d'une famille d'artiſtes. Elle fut deſtinée, dès ſon enfance, à la profeſſion de ſes parents, & n'avoit tout au plus que dix ans, lorſqu'elle fut admiſe à l'Opéra-Comique comme élève danſeuſe ; on lui confia même quelques petits rôles en rapport avec ſon âge. A la ſuppreſſion de ce ſpectacle, que l'on réunit en 1762 à la Comédie-Italienne, elle ne fit pas partie des artiſtes conſervés, & elle joua pendant quel-

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Nizier, à Lyon : « Aujourd'hui ſept juin, j'ai baptiſé (*) *Dorothée*, fille de Claude Luzy, muſicien, & de Juſtine Montal, ſon épouſe. »

(*) Il eſt à remarquer que cet acte, contrairement à l'uſage, ne mentionne pas le jour de la naiſſance, que le bulletin de l'état civil fixe au 6 juin.

MADEMOISELLE LUZY.

1763-1781.

que temps à Rouen. Elle revint enſuite à Paris & prit des leçons du célèbre Préville. Le 23 avril 1763, Mlle Luzy recevoit un ordre de début pour la Comédie-Françoiſe, où elle paroiſſoit, le 26 mai ſuivant, dans les rôles de Dorine de *Tartufe*, & de Liſette des *Folies amoureuſes*. Elle fut reçue à l'eſſai, le 14 juin, à 1,200 livres d'appointements, & le 10 avril 1764, il lui fut attribué une demi-part.

Ses débuts, qui eurent lieu concurremment avec ceux de Mlle D'Oligny, furent loin de produire la même ſenſation. Cette actrice, d'ailleurs, ſuccédoit à une comédienne inimitable, à Mlle Dangeville, dont la perte récente entraînoit un regret univerſel. Cependant, la nouvelle ſoubrette ne laiſſa pas d'être bien accueillie, moins encore pour les grâces de ſa perſonne, qui prévenoient en ſa faveur, qu'à cauſe des diſpoſitions qu'elle laiſſa entrevoir & qui motivèrent ſon admiſſion, le 29 juin ſuivant, aux grands appointements de 2,000 livres.

Il s'en faut que Mlle Clairon ſe montrât auſſi indulgente ſur le compte de cette actrice ſi l'on en juge par ce paſſage d'une de ſes lettres inédites, écrite en 1763, & dans laquelle nous liſons : « Pour l'élégance « de la taille & de la figure, je ne connois rien au « théâtre auſſi bien que Luzy. Sa démarche eſt noble, « ſes geſtes ſupportables, ſa prononciation excellente, « & dans le *medium* ſa voix eſt bien. Hors une dou- « zaine de vers dans tout le courant du rôle, dits à « peu près dans le ſens, & la lettre qu'elle a bien lue

« dans le cinquième acte, je ne crois pas qu'on ait « jamais rien vu d'auſſi plat, d'auſſi découſu, d'auſſi « chantant, d'auſſi bête, d'auſſi comique. » Le portrait n'eſt pas flatté, mais il n'eſt pas impartial.

Mlle Luzy, appréciant la diſtinction dont elle venoit d'être l'objet, chercha de plus en plus à s'en montrer digne, & elle parut ſucceſſivement dans les *Bourgeoiſes à la mode*, dans *Démocrite* (rôle de Cléanthis); dans Colette des *Trois Couſines*; dans Roſine du *Cocher ſuppoſé*; Liſette du *Légataire univerſel*, & elle termina ſes débuts par le rôle de Colette des *Trois Couſines*, qu'elle avoit déjà joué.

C'eſt dans cette dernière pièce que, quelques années plus tard, elle fit preuve de diſcernement & de goût, en revêtant un coſtume, à peu près vrai, de *payſanne*. Elle eut ainſi, une des premières, le mérite de faire un pas, hardi pour l'époque, vers la vérité. Le 23 avril 1767, on la recevoit ſociétaire à trois quarts de part, à charge de chanter & de danſer dans les *divertiſſements* & de ſe prêter à toutes les *utilités*.

Plus cette actrice ſe montra ſous les yeux du public, & plus les connoiſſeurs éclairés eurent lieu de reconnoître ſon envie de bien faire & furent à même de conſtater ſes progrès. Sa phyſionomie, remplie d'expreſſion & de vivacité, ſçavoit toujours ſe mettre en harmonie avec le dialogue. Son jeu ne manquoit ni de mordant ni de gaieté, mais il avoit plus de fineſſe que de naturel. Elle poſſédoit aſſez bien l'uſage de la ſcène & ſon inſtinct dramatique ſuppléoit habilement à l'in-

telligence du perſonnage, qui lui échappoit quelquefois. Malgré ſes qualités reconnues, elle n'obtint part entière que le 28 avril 1769.

A la clôture de 1771 (16 mars), tout le perſonnel féminin tragique ſe trouvant empêché par diverſes cauſes, Mlle Luzy, qui étoit toujours reſtée étrangère à la tragédie, ne recula pas devant le rôle de la tendre & malheureuſe Aménaïde, afin de ne pas priver le public d'une repréſentation de *Tancrède*, où Le Kain étoit annoncé (1). « Lorſque ce deſſein fut connu, dit Grimm, « tout le monde s'apprêta à rire & l'on étoit perſuadé « que la pièce ne ſeroit pas achevée. » L'actrice elle-même ſe ſentoit ſi peu raſſurée qu'elle fit, dans un compliment préliminaire, réclamer l'indulgence, en faiſant connoître à l'aſſemblée qu'il ne s'agiſſoit pas d'un début, mais d'une tentative, riſquée dans le but de ne pas priver le public du plaiſir de voir Le Kain.

(1) La mention du nom des acteurs ſur les affiches de ſpectacle, eſt d'inſtitution moderne. Juſqu'alors, il n'y avoit eu d'exception qu'en faveur de Le Kain, dont les repréſentations étoient toujours annoncées, parce que l'indication ſeule de ſon nom faiſoit accourir la foule.

Ce n'eſt qu'en 1791 que l'ordre fut intimé aux comédiens par le maire de Paris, d'indiquer les noms des acteurs jouant dans le ſpectacle du jour. Ils réſiſtèrent d'abord à cette injonction & on lit dans la *Revue rétroſpective* (t. IX. 2e ſérie), une délibération en ce ſens, faite en aſſemblée.

Il n'en eſt pas de même, quant aux noms des auteurs. Déjà en 1617, Théophile Viaud, auteur de *Pyrame & Thisbé*, pièce repréſentée avec un ſuccès prodigieux, avoit fait mettre ſon nom ſur l'affiche; Racan, ſuivit cet exemple, en 1618; puis enſuite Mairet, l'auteur de *Sophonisbe*, & Gombaud, en firent autant en 1621 & 1625.

Contre l'attente générale, Mlle Luzy ſe tira de cette épreuve avec beaucoup de bonheur. Son maintien fut plein de grâce, de nobleſſe & de dignité. Elle mit beaucoup de chaleur & de ſenſibilité dans pluſieurs paſſages de ſon rôle & eut ſouvent les accents vrais de la douleur, ſans négliger la vigueur & l'énergie que réclamoient les autres parties. Auſſi, quelque bonne diſpoſition que la majorité des ſpectateurs eût apportée à *rire*, l'actrice força les applaudiſſements. Elle joua enſuite la *Suivante* dans la petite pièce, chanta dans les divertiſſements, &, comme le dit Grimm : « Il ne lui manqua que de danſer une allemande pour « remporter, ce ſoir-là, une quadruple couronne. »

Malgré ce ſuccès, Mlle Luzy ne renouvela pas cette tentative, & elle expliqua publiquement ſes motifs d'abſtention dans une lettre inſérée au *Mercure*, peu de temps après cette repréſentation. Elle ſe renferma déſormais excluſivement dans l'emploi des *ſoubrettes*.

L'état précaire de ſa ſanté l'enleva prématurément à la ſcène (avril 1781), & bien avant l'âge où on ſonge ordinairement à la quitter. On répandit le bruit, à cette occaſion, qu'à l'inſtar de Mlle Gauthier (1), elle renonçoit au théâtre pour entrer en religion. S'il falloit ajouter foi aux anecdotes contemporaines, ſa retraite auroit été la conſéquence d'un dépit amoureux; nous aimons mieux croire que cette réſolution lui fut inſpi-

(1) Cette comédienne avoit débuté en 1716. En 1725 elle prit le voile au couvent des Carmélites de Lyon. Elle mourut le 28 avril 1757.

rée par la perte d'une fille de dix à douze ans qu'elle chériſſoit tendrement & dont la mort fut édifiante.

Quel qu'ait été le principe qui la fit agir, ſi Mlle Luzy n'emporta pas avec elle la renommée d'une actrice éminente, du moins ſon nom peut-il, avec juſtice, figurer honorablement parmi ceux des femmes de talent qu'a poſſédées la Comédie-Françoiſe.

Mlle Luzy avoit toujours profeſſé un goût très-vif pour le mariage. Déjà, en 1779, elle avoit dû épouſer un ancien avocat nommé Landry, & plus tard, elle voulut avoir pour époux ſon camarade Fleury. Ces deux projets de mariage manquèrent ſucceſſivement. Auſſi, dès qu'elle fut entrée dans la vie privée, ſon premier ſoin fut-il de prendre un mari. Malheureuſement, ſans doute, elle avoit apporté trop de précipitation dans ſon choix; car l'union qu'elle contracta alors fut loin d'être paiſible. « Jamais (dit Berryer dans ſes « Mémoires), je n'ai vu de métamorphoſe plus com- « plète que celle qui s'étoit opérée chez cette actrice « ſi folâtre... Ce mariage l'avoit rendue ſérieuſe, mo- « notone & même bizarre... » Auſſitôt que la loi le lui permit, elle ſe hâta de divorcer; mais, toujours poſſédée de la *matrimoniomanie*, & nullement découragée par un premier eſſai malheureux, elle contracta une ſeconde union (1) qui lui réuſſit mieux.

(1) Le 19 octobre 1795, avec un ſieur Jean-Gérard Maris, avoué au tribunal de première inſtance de la Seine. Elle avoit divorcé le 25 novembre 1794 avec Pierre-François Guillon, qu'elle avoit épouſé le 4 frimaire, an II.

Enfin, devenue veuve au bout de quelques années, elle paſſa le long intervalle qui s'écoula entre ſon veuvage & ſa mort, arrivée à Paris, le 23 novembre 1830, à l'âge de 83 ans, dans l'obſcurité la plus abſolue & livrée uniquement à des pratiques de piété & de bonnes œuvres que lui permettoit l'état honnête de ſa fortune.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle LUZY

1763	Une Comteſſe. . . .	*La Manie des Arts*, de R. de Chabannes.
1764	Nérine	*L'Epreuve indiſcrète*, de Bret.
—	Iſmène	*Le Cercle*, de Poinſinet.
—	Liſette	*L'Homme ſingulier*, de Deſtouches.
1765	Finette.	*L'Orpheline léguée*, de Saurin.
1767	La Suivante	*Les Deux Sœurs*, de Bret.
1768	Finette	*Les Valets maîtres*, de R. de Chabannes.
—	Laurette.	*Laurette*, de Dudoyer.
—	Doris.	*Hylas & Silvie*, de R. de Chabannes.
1769	L'Amour	*Les Etrennes de l'Amour*, de Cailhava.
—	Marton	*Le Mariage interrompu*, du même.
—	Une Nymphe. . . .	*Hylas & Silvie*, de Rochon de Chabannes.
—	Finette	*Julie*, de Deſnon.
1770	Agathe	*La Veuve*, de Collé.
—	Fatmé.	*Le Marchand de Smyrne*, de Chamfort.
1771	Betzy.	*Le Fabricant de Londres*, de F. de Quingey.
1773	L'Amour	*L'Amour à Tempé*, de Mme Chaumont.
1776	Nelly	*L'Ecole des Mœurs*, de F. de Falbaire.
—	Julie	*La Rupture*, de Legrand.
1777	Marton	*L'Inconſéquent*, de Laujon.
1778	Lady Steele.	*Le Chevalier françois à Londres*, de Dorat.

1779 Uranie . . . . . *Les Muſes rivales*, de La Harpe.
— La Suivante. . . . . *Laurette*, de d'Oiſemont.
— Fanny. . . . . *Roſéïde*, de Dorat.
1780 Liſette. . . . . *Le Bon Ami*, de*** (Legrand).
1781 Liſette. . . . . *Le Jaloux ſans amour*, d'Imbert.

PIERRE-PHILIBERT

GRANGER (*)

1763 — 1765

GRANGER, né à Paris le 23 décembre 1746, n'étoit pas deſtiné au théâtre. Des revers de fortune, ſurvenus dans ſa famille, lui firent embraſſer fort jeune la profeſſion de comédien. Il débuta à la Comédie-Françoiſe, le 12 décembre

---

Extrait des regiſtres de la Paroiſſe des Saints-Innocents : « Mardy, vingt-ſept décembre mil ſept cent quarante-ſix, a été baptiſé *Pierre-Philibert*, né le vingt-trois, fils de Guillaume Granger, bourgeois de Paris, & de Françoiſe Fillon, ſon épouſe, demeurant rue de la Féronnerie. »

(*) Quoique rigoureuſement, Granger n'ait pas appartenu à la Comédie-Françoiſe, nous avons cru devoir maintenir ici la notice ſur cet acteur, parce qu'ayant figuré à tort ou à raiſon, dans notre première édition, nous n'avons voulu, ſous aucun prétexte, encourir le reproche d'avoir amoindri ce nouveau volume.

GRANGER.

1763-1765.

1763, par les rôles d'Égyſthe dans *Mérope* & d'Olinde dans *Zénéide;* & continua ſes débuts, le 17 & le 23 du même mois, en jouant Séïde, & Darviane dans *Mélanide;* Britannicus, & Charmant dans l'*Oracle*.

Sa voix ne parut pas encore ſuffiſamment développée, mais il avoit de l'intelligence dans le débit, de la juſteſſe dans le geſte; enfin il fit preuve, malgré ſon inexpérience, d'un talent que ſon extrême jeuneſſe ne permettoit pas de ſoupçonner & qui, le 1er janvier 1764, le fit recevoir à l'eſſai. Belle Cour, Molé & même Grandval, qui étoit rentré quelques mois plus tard, ayant pris de l'ombrage à ſon ſujet, Granger ſe vit peu à peu relégué dans les rôles les plus infimes de l'emploi qu'ils tenoient en maîtres. Rebuté des obſtacles qu'il rencontroit, Granger réſolut de quitter la Comédie-Françoiſe où il étoit depuis deux ans à peine, & il partit pour la province où il paſſa vingt années. De retour à Paris au commencement de 1782, il entra le 5 mars à la Comédie-Italienne, & ſa première apparition eut lieu dans les rôles de Dorimon de l'*Apparence trompeuſe* & de Dorante de la *Coquette fixée*. Sa grande habitude du théâtre, la nobleſſe de ſon maintien, ſa ſenſibilité profonde l'y firent accueillir avec une grande faveur.

Pendant les huit premières années que cet acteur paſſa à la Comédie-Italienne, il y établit avec ſuccès pluſieurs rôles importants & il ſe montra véritablement ſupérieur dans *Tom Jones* & Dorſan de la *Femme*

jalouſe (1). Perſonne n'a joué mieux que lui ce dernier rôle.

Lorſqu'en 1790, ce théâtre ſe conſacra preſque excluſivement aux pièces à ariettes & que la comédie ne s'y montra plus que comme acceſſoire, Granger ne parut ſur la ſcène qu'à de rares intervalles & dans des rôles indignes de ſon talent. Vers 1795, il retourna en province & prit la direction du théâtre de Rouen, qu'il conſerva juſqu'en 1808, & qui bientôt devint, grâce à ſes ſoins, le premier théâtre des départements. Il put s'y faire applaudir dans le *Miſanthrope*, le *Menteur*, la *Métromanie*, l'*Homme à bonnes fortunes*, &c.

Granger n'étoit pas d'une taille élevée; mais elle étoit bien priſe, & il poſſédoit une diſtinction & une grâce naturelles qui ſçavoient la faire reſſortir. Sa phyſionomie étoit animée & expreſſive, quoiqu'il eût le nez un peu prononcé & deſcendant ſur la bouche, & que ſon œil gauche fût légèrement contracté & en déſaccord avec l'œil droit. Cet œil n'étoit pas de verre, comme on le croyoit de ſon temps & ainſi qu'on l'a toujours dit depuis. Granger ſe l'étoit crevé, étant écolier, d'un coup de canif, involontaire bien entendu; l'œil s'étoit conſervé en la forme apparente, mais il en avoit perdu complètement l'uſage.

Sa diction étoit ſçavante & chaleureuſe, & aucun

(1) Comédies en cinq actes & en vers, de Deſforges, repréſentées, la première, le 22 octobre 1782; la ſeconde, le 15 février 1785.

détail n'échappoit à ſon intelligence. Telle eſt la juſtice que lui rendent les témoignages contemporains qui, tous, s'accordent à regretter que ce comédien d'élite n'eût pas pris rang parmi les membres éminents de l'ancienne Comédie-Françoiſe.

Sa vieille réputation, ſon mérite reconnu, le firent nommer, en octobre 1819, membre du jury d'examen du ſecond Théâtre-François & profeſſeur de déclamation au Conſervatoire. Il conſerva ces fonctions juſqu'en 1824, époque à laquelle il ſe remaria & alla habiter une belle propriété qu'il avoit acquiſe aux environs de Vernon. C'eſt là qu'il eſt mort, le 15 octobre 1824, dans un âge avancé.

Granger, lors de la révolution thermidorienne, fut accuſé en plein théâtre d'avoir ſiégé à Bordeaux comme membre du Tribunal révolutionnaire. Indigné d'une telle inculpation, il quitta bruſquement la ſcène, & n'y remonta que quelques jours plus tard, après avoir, par tous les moyens poſſibles de publicité, fait conſtater que loin d'avoir jamais été partiſan de la Terreur, il s'étoit toujours comporté comme *un ami de l'humanité ſouffrante*. Ce ſont les propres termes du mémoire juſtificatif.

ROLES CRÉÉS PAR GRANGER

1764	Damis.	*L'Epreuve indiſcrète*, de Bret.
1782	Tom Jones	*Tom Jones à Londres*, de Desforges.
—	Solange.	*Céphiſe*, de Marſollier.
—	Valcour.	*Le Mariage in extremis*, de Piis & Barré.
—	De Lys	*L'Indigent*, de Mercier.
—	Anaximandre	*Anaximandre*, d'Andrieux.
1783	Dorville.	*Sophie de Francourt*, de***.
—	Saint-Cher.	*Le Vaporeux*, de***
—	Durimel.	*Le Déſerteur*, de Mercier.
—	Monroſe.	*Monroſe & Amélie*, de Faur.
—	Clairfond	*Les Deux Portraits*, de Desforges.
1784	Dorlis.	*L'Amour à l'épreuve*, de***.
—	Jullefort.	*La Brouette du Vinaigrier*, de Mercier.
1785	Deperny.	*Les Deux Frères*, de Milcent.
—	Dorſan , ...	*La Femme jalouſe*, de Desforges.
1786	Vanglenne.	*L'Habitant de la Guadeloupe*, de Mercier.
—	Dupont.	*Les Amis du jour*, de Beaunoir.
—	Dumon	*Les Dangers de la prévention*, de Marſollier.
1787	Tom Jones	*Tom Jones & Fellamar*, de Desforges.
—	De Clumar	*Natalie*, de Mercier.
—	Folleville.	*Les Etourdis*, d'Andrieux.
1788	Armand.	*Les Arts & l'Amitié*, de Bouchard.
1790	Frédéric.	*Ferdinand*, de Dezède.
1791	Le Mis d'Apremine. .	*Le Convaleſcent de qualité*, de F. d'Eglantine.

MADEMOISELLE FANIEZ

1764 1786

ALEXANDRINE-LOUISE

MADEMOISELLE FANIEZ

1764 — 1786

MADEMOISELLE FANIEZ, née à Cambray, le 26 octobre 1745, appartenoit à une honnête famille de la bourgeoiſie ; elle eut pour marraine Mlle de Boufflers. On ignore les circonſtances qui la mirent au théâtre. Elle débuta à la Comédie-Françoiſe, le mercredi, 11 janvier 1764, dans les rôles de Finette & de Liſette du *Diſſipateur* & du *Préjugé vaincu*. Elle les termina le 25 juin, par le rôle de Colette, dans les *Trois Couſines*. Elle n'avoit juſqu'alors paru ſur aucune ſcène, & malgré ſon inex-

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Martin, de Cambray : « L'an mille ſept cent quarante-cinq, le vingt-ſix d'octobre, eſt née & a été baptiſée *Alexandrine-Louiſe Faniez*, fille légitime de Charles-Joſeph & de Marie-Elenne Criſtallin, ſes père & mère. »

périence, elle ne laiſſa pas d'être bien accueillie. Reçue le 30 janvier (1), aux appointements de deux mille livres, admiſe à la demi-part, le 19 mars 1766, elle n'obtint la part entière que le 18 avril 1780. Mmes Belle Cour & Luzy ſe partageoient l'emploi des *ſoubrettes* où le public les voyoit, l'une & l'autre, avec plaiſir : cet obſtacle rendoit plus difficile la tâche de Mlle Faniez ; cependant, ſon zèle & ſes efforts l'en firent triompher. Rivale en beauté de Mlle Luzy, elle n'eut bientôt plus rien à envier au talent de cette actrice & la priorité de réception devint la ſeule ligne de démarcation qui exiſtât entre elles. La vivacité, la gaieté, la fineſſe caractériſoient le jeu de Mlle Faniez dont tous les ſoins tendoient, d'ailleurs, à n'imiter perſonne : ce qui dénote qu'elle avoit de la juſteſſe dans le goût. Elle s'attacha à donner, en effet, à tous les rôles de ſon emploi, ſurtout dans le répertoire moderne, une allure gaie & ſpirituelle, en obſervant une juſte meſure entre la froideur, ſi contraire à l'illuſion & à l'exagération qui la détruit. On rapporte une anecdote

(1) « Du 1er avril 1765, nous.., avons accordé à la demoiſelle Faniez, comédienne françoiſe, la ſomme de quatre mille livres, dont elle jouira à commencer de l'ouverture de la préſente année 1765 ; ſavoir : celle de deux mille, à titre d'appointements, qui ſeront répartis par le caiſſier de la Comédie, de mois en mois, & deux mille livres par forme de gratification, qui ſeront également répartis de mois en mois ; avec l'aſſurance que ladite demoiſelle Faniez continuera de mériter, par ſon application & ſes talents, d'être admiſe au nombre des comédiens du Roi. »

Signé : le Maréchal Duc de Richelieu, duc de Duras.

qui prouve auſſi que cette actrice poſſédoit une préſence d'eſprit ſingulière. La mémoire lui ayant fait défaut dans la *Métromanie*, où elle jouoit le rôle de Liſette, après ce vers :

« Et je prétends ſi bien repréſenter l'idole (1) »

& le ſouffleur ne venant pas aſſez promptement à ſon aide, elle improviſa le vers ſuivant :

« Mais j'aurai plutôt fait de regarder mon rôle »

ce qui étoit d'autant plus en ſituation, qu'elle repréſentoit une ſoubrette étudiant un rôle pour le jouer en ſociété ; puis, tirant naturellement de ſa poche le rouleau que déjà, dans un acte précédent, elle avoit montré en diſant :

« Témoin ce rôle encor qu'il faut que j'étudie »

elle eut le temps de ſe remettre & de rafraîchir ſes ſouvenirs, ſans que l'illuſion de la ſcène en ſouffrît.

A ces dons de l'intelligence, cette actrice joignoit une phyſionomie des plus piquantes ; ſa voix laiſſoit pourtant à déſirer plus de netteté & d'euphonie.

Malgré une ſanté fort délicate, Mlle Faniez fournit une aſſez longue carrière ; il eſt vrai qu'elle joua fort

(1) Acte II, ſcène II.

peu pendant les deux dernières années qu'elle paſſa au théâtre. Elle prit ſa retraite le 1er avril 1786. La repréſentation où elle parut pour la dernière fois, eut cela de remarquable qu'elle terminoit également la carrière théâtrale de Brizard, de Préville & de ſa femme. Deux penſions, l'une de 1,500 livres ſur la Comédie, l'autre de 1,000 livres, accordées en deux fois par le Roy (en 1783 & en 1786), furent le prix de ſes ſervices.

Mlle Faniez avoit tourné la tête à bien des gens & particulièrement à ce pauvre Dorat, qu'elle ne quitta qu'à ſon lit de mort, mangeant tous les ſoirs les confitures ſèches que Mme de Beauharnois apportoit tous les matins au malade. On a prétendu qu'un mariage ſecret l'uniſſoit à ce poète.

Après ſa retraite, elle épouſa, le 11 frimaire an 11 (1er novembre 1793), M. Gaſſe, qui a été huiſſier de la Chambre du Roy ſous la Reſtauration, & auprès de qui elle vécut heureuſe, réſiſtant à toutes les propoſitions qui lui furent faites, depuis ſon mariage, par Mlle Raucourt, par Sageret & d'autres directeurs de grands théâtres, pour la décider à remonter ſur la ſcène. Elle eut la ſageſſe de s'abſtenir.

Atteinte depuis longtemps d'une maladie chronique, Mlle Faniez paſſa les deux dernières années de ſon exiſtence dans une maiſon de ſanté à Montmartre, où elle eſt décédée le 3 juin 1821, à l'âge de ſoixante-ſeize ans.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle FANIEZ

1767	Betzy	*Eugénie*, de Beaumarchais.
1768	Finette	*Les Valets maîtres*, de R. de Chabannes.
—	Aglaé.	*Hylas & Silvie*, du même.
1769	Zirphé	*Les Etrennes de l'Amour*, de Cailhava.
—	Agathe	*Julie*, de Desnon.
1770	Fatmé.	*Le Marchand de Smyrne*, de Chamfort.
1771	Betzy	*Le Fabricant de Londres*, de F. de Falbaire.
—	Julie.	*Le Persiffleur*, de B. de Sauvigny.
—	Life.	*Les Amants sans le sçavoir*, de Mme de Saint-Chamont.
1772	Finette	*L'Anglomane*, de Saurin.
1773	Georgette.	*La Centenaire*, d'Artaud.
—	Dorine	*La Feinte par amour*, de Dorat.
1774	Fanchette.	*Les Amants généreux*, de R. de Chabannes.
—	Agathe	*La Partie de chasse*, de Collé.
1775	Nérine	*Le Célibataire*, de Dorat.
1776	Mme de Follange. . .	*Le Malheureux imaginaire*, du même.
1777	Fanchette.	*L'Inconséquent*, de Laujon.
1778	Lady Halifax.	*Le Chevalier françois à Londres*, du même.
—	Rose	*Le Chevalier françois à Turin*, de Dorat.
1779	Finette	*Roséide*, du même.
1782	Rosette	*Le Flatteur*, de Lantier.
1784	Marton	*Le Jaloux*, de R. de Chabannes.

LOUIS-HENRY

FEULIE

1764 — 1774

FEULIE, né à Paris, le 25 février 1736, eſt mort dans la même ville, le 17 octobre 1774. Il n'avoit jamais joué ſur un théâtre public, lorſque, entraîné par un goût décidé, il quitta l'établi de ſon père, modeſte tailleur en la Cité, pour débuter à la Comédie-Françoiſe, le mardi 8 mai 1764. Il y parut d'abord dans les rôles de Frontin du *Muet*, & de Labranche de *Criſpin rival de ſon maître*, ſucceſſivement dans le *Légataire universel*, l'*Impromptu de campagne*, le *Feſtin de Pierre*, la *Gouver-*

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Barthelemy ; « Le 26 février 1736, a été baptiſé par nous *Louis-Henry*, né le jour précédent, fils de Philibert-Henry Feulie, maître tailleur, & d'Eliſabeth-Jeanne Grevin, ſa femme, demeurant rue Saint-Louis, de cette paroiſſe. »

FEULIE

1764-1774

nante, les *Folies amoureuſes*, & enfin dans le rôle de Lolive du *Grondeur*. On lui reconnut des diſpoſitions innées, un jeu franc, gai, naturel, également éloigné de la charge & de la froideur ; en un mot, il montra qu'il y avoit chez lui l'étoffe d'un véritable comédien. Ce jugement favorable porté par le public ſur ſes premiers eſſais, lui valut un ordre de réception en 1766.

Ce comédien, doué d'un maſque convenable à ſon emploi, d'une taille agréable & dégagée, d'agilité & de preſteſſe dans ſes mouvements, vit ſon ſuccès s'accroître chaque jour & ne tarda pas à conquérir une réputation qui le plaça au rang des acteurs les plus goûtés de la Comédie-Françoiſe. La Harpe a dit dans le *Mercure de France*, auquel il travailloit alors, que « Feulie étoit un excellent comédien, ſaiſiſſant à mer« veille la caricature & le ridicule de ſon perſonnage « & le rendant avec une vérité ſingulière. » Cet éloge, ſous la plume de La Harpe, critique peu indulgent, acquiert de la valeur.

Un rôle dans lequel Feulie excella, fut celui de Tartufe. En s'y montrant tout auſſi profond qu'Auger, qui jouoit ce rôle en partage, il n'achetoit pas comme celui-ci, les ſuffrages du parterre par d'ignobles bouffonneries, & il ſçavoit y obtenir une réuſſite auſſi grande, mais plus déſirable, puiſqu'il n'en étoit redevable qu'à des moyens avoués par la bienſéance & le bon goût.

Feulie n'eut pas l'occaſion de prouver toute ſa capacité ; car il eſt reſté trop peu de temps au théâtre

pour avoir pu y établir beaucoup de rôles nouveaux. Le célèbre Préville, d'ailleurs, auroit pu, ainſi qu'Auger, revendiquer au beſoin des droits antérieurs à ceux de cet acteur. Il ne joua donc d'original qu'un petit nombre de rôles, & ceux dont il fut chargé dans le répertoire moderne, n'offrirent que peu d'importance. On ne peut guère citer que Picard dans le *Bourru bienfaiſant*, M. Jourdain dans la *Centenaire* (1), Liſimon, dans la *Feinte par amour*, & Lucas, dans la *Partie de chaſſe de Henry IV*; encore ne joua-t-il ce dernier rôle que dans la repréſentation que les Comédiens françois allèrent donner de cette comédie à la campagne de leur ancienne camarade, Mlle Dangeville; car, à cette époque, Louis XV avoit défendu qu'elle fût jouée ſur un théâtre public. Cette interdiction ne fut levée qu'après la mort du Roy; mais alors Feulie lui-même n'exiſtoit plus. Il y fut remplacé par Auger; la petite-vérole l'ayant enlevé au théâtre, pour lequel ſa mort prématurée fut une perte réelle & vivement ſentie.

(1) Comédie en un acte & en vers, d'Artaud, compoſée en l'honneur de Molière & repréſentée le 18 février 1773.

ROLES CRÉÉS PAR FEULIE

1764	La Garouffière. . . .	*L'Homme ſingulier*, de Deſtouches,
1765	Un domeſtique . . .	*Le Philoſophe ſans le ſçavoir*, de Sedaine.
1767	Robert	*Eugénie*, de Beaumarchais.
1768	L'Abbé	*Les Valets maîtres de la maiſon*, de R. de Chabannes.
—	Tomi.	*Béverley*, de Saurin.
1769	Mondor.	*Les Etrennes de l'Amour*, de Cailhava.
—	Dumont.	*Julie*, de Deſnon.
1770	André.	*Les Deux Amis*, de Beaumarchais.
—	Nébi	*Le Marchand de Smyrne*, de Chamfort.
1771	Uſtache.	*L'Heureuſe Rencontre*, de Mmes Roſet & Chaumont.
—	Germon.	*Les Amants ſans le ſçavoir*, de la Marquiſe de Saint-Chamont.
—	Picard.	*Le Bourru bienfaiſant*, de Goldoni.
1772	Lolive.	*L'Anglomane*, de Saurin.
1773	M. Jourdain.	*La Centenaire*, d'Artaud.
—	Liſimon	*La Feinte par amour*, de Dorat.

MARIE-HÉLÈNE BROQUAIN

dite Mlle DE LA CHASSAIGNE

1766 — 1803

NIÈCE de Mlle Lamotte, ancienne actrice de la Comédie-Françoiſe, Mlle de La Chaſſaigne débuta, le 6 janvier 1766, dans *Phèdre*, ſous le nom de *Sainval*, qu'elle quitta peu après, à l'arrivée de ſon homonyme, Mlle *de Saint-Val* l'aînée.

Elle parut une ſeconde fois dans le même rôle le 19 janvier. Le 23 & le 26, elle joua Alzire, & le 30,

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe de Saint-Valery, de Saint-Valery : « *Marie-Hélène*, fille légitime de Michel Broquain, écuyer, Sr de La Chaſſaigne, & de dame Marie-Catherine des Mottes, ſon épouſe, eſt née le ſeize janvier mil ſept cent quarante-ſept & a été baptiſée le lendemain. Son parrain, Jean-Baptiſte Broquain de La Chaſſaigne, ſon frère; ſa marraine, Mlle Marie-Hélène des Mottes, ſa tante, repréſentée par Geneviève Lendeud, fille de Louis Lendeud, capitaine de navire, &c., & ont ſigné avec nous, De Cailly, curé doyen. »

MADEMOISELLE DE LA CHASSAIGNE

1766-1803

Camille dans *Horace*. Ses débuts ſe prolongèrent juſqu'au 16 mars.

Après une interruption de quelques mois, elle les reprit en ſeptembre, & reparut dans le rôle de Mme Lélu, des *Bourgeoiſes de qualité*. Admiſe d'abord à l'eſſai, on lui attribua, le 1er avril 1768, les appointements de deux mille livres ; puis, le 15 mars, elle fut enfin reçue ſociétaire à demi-part (1).

Cette actrice joua ſimultanément les *confidentes tragiques*, les *amoureuſes* & les *utilités* en tout genre. Lors de la retraite de Mme Drouin, en 1780, elle lui ſuccéda dans l'emploi dit des *caractères*.

C'eſt à cette catégorie de rôles que Mlle de La Chaſſaigne, juſqu'alors comédienne fort ordinaire, dut de ſortir de ſon obſcurité. Elle ſut diſcerner avec tact la nuance ſi difficile à ſaiſir, qui ſépare le ridicule de la bouffonnerie ; & jamais, dans ſon nouvel emploi, elle ne ſe permit une charge de mauvais goût. Elle jouoit, ſinon avec entraînement, du moins avec aſſez de gaîté pour n'être pas vue ſans plaiſir. Son extérieur la ſecondoit d'ailleurs utilement, & elle ajoutoit encore à ce qu'il offroit de plaiſant par l'art avec lequel elle

(1) « Le mercredi 15 mars 1769, « Nous, Maréchal de Richelieu... « Nous, duc de Duras..., avons « reçu, ſous le bon plaiſir du Roi, « la demoiſelle de La Chaſſaigne, « dans la troupe des Comédiens « françois du Roi, à demi-part, « pour jouer les *premières & ſecondes amoureuſes en double*, « ainſi que les *premières & ſecondes confidentes*, & enfin tous « les rôles néceſſaires pour l'utilité « du ſervice. A Verſailles, 15 mars « 1769. Signé : Le maréchal de « Richelieu, le duc de Duras. » (*Journ. mſ.* du Théâtre-Franç.)

ſavoit ſe grimer, & habiller ſes perſonnages. Elle reproduiſoit ſurtout avec une certaine vérité l'importance de ces vieilles bourgeoiſes qui ſe mêloient de ſinger les airs de la Cour.

Entièrement dévouée aux intérêts de ſa Société, Mlle de La Chaſſaigne ne refuſa jamais un rôle, quelque inſignifiant, quelque mauvais qu'il fût; & elle mettoit à le jouer le même ſoin que s'il eût été propre à la faire briller. Elle joignoit à une grande habitude de la ſcène une bonne tradition de la plupart de ſes rôles : ſon débit étoit ſage : elle poſſédoit une connoiſſance parfaite de la langue & de la proſodie; avantages qui rendoient ſa diction d'une netteté remarquable.

Comme femme, elle s'étoit fait aimer pour ſes qualités ſociales, ſon eſprit conciliant & la bonté de ſon cœur.

La nature pacifique de ſes goûts & ſa modération auroient dû la mettre à l'abri des orages de la Révolution; & cependant elle fut incarcérée en 1793 avec la plupart de ſes camarades. Après ſa ſortie de priſon, cette actrice fit partie de la réunion du théâtre Feydeau, &, plus tard, de la Comédie-Françoiſe reconſtituée.

Elle joua pour la dernière fois le 22 octobre 1803. Sa repréſentation de retraite, donnée ſur la ſcène de l'Opéra, le 19 juin 1805, ſe compoſoit de la tragédie d'*Olympie*, de Voltaire; des *Mœurs du temps*, de Saurin, & du *Retour de Zéphir*, ballet danſé par Duport

& Mme Gardel. Cette repréſentation ne produiſit qu'un profond ennui & un réſultat pécuniaire négatif.

Mlle de La Chaſſaigne avoit fixé ſa réſidence à Saint-Mandé, aux portes de Paris. Elle y vécut très-ſolitaire, & très-modeſtement, à l'aide de la penſion de retraite & d'une penſion de ſix cents livres, qu'elle avoit, avant la Révolution, reçue du roi Louis XVI, & qui, ſur ſa demande motivée, lui fut rendue le 8 novembre 1814, par le gouvernement de la Reſtauration. Malgré la modicité de ſes reſſources, elle conſacroit la majeure partie de ſon avoir à de bonnes œuvres, & preſque tout ſon temps à des pratiques de dévotion.

Rappelons en paſſant que, lorſque Voltaire fut couronné ſolennellement à la Comédie-Françoiſe, après la première repréſentation d'*Irène*, c'eſt Mlle de La Chaſſaigne qui ſuggéra l'idée de cette ovation littéraire.

Les événements politiques de 1814 & l'irruption des Etrangers en 1815, frappèrent ſon imagination, & pendant les cinq années que ſon exiſtence ſe prolongea encore, ſes facultés intellectuelles éprouvèrent un grand affoibliſſement. Elle mourut le 23 juin 1820.

Cette actrice avoit été aimée, dans ſa jeuneſſe, par le prince de Lamballe. De ce commerce étoit née une fille qui débuta, en 1788, à la Comédie-Françoiſe, où elle ne fut pas reçue.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle DE LA CHASSAIGNE

1768	Une Modiſte.	*Les Valets maîtres*, de Rochon de Chabannes.
—	Une Nymphe. . . .	*Hylas & Sylvie*, du même.
1772	Flavie.	*Roméo & Juliette*, de Ducis.
1777	Félime.	*Muſtapha & Zéangir*, de Champfort.
1783	Marceline	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.
1784	Mme Robert	*Le Bienfait anonyme*, de Pilhes.
1785	La Préſidente. . . .	*L'Oncle & les Tantes*, de De Laſalle.
1786	Mme Syphon.	*La Phyſicienne*, de La Montagne.
—	La Breſſanne	*Les Amours de Bayard*, de Monvel.
1787	L'Hôteſſe	*Les Etourdis*, d'Andrieux.
1788	Mme de Plinville . .	*L'Optimiſte*, de C. d'Harleville.
—	Floriſe.	*Lanval & Vivianne*, d'André Murville.
1789	Mme Franval.	*Le Préſomptueux*, de F. d'Eglantine.
1791	Gertrude	*Alceſte à la campagne*, de Demouſtier.
—	Urſule.	*L'Intrigue épiſtolaire*, de F. d'Eglantine.
—	Mme Mondor.	*Le Conciliateur*, de Demouſtier.
—	Mme Gercourt	*Minuit*, de Déſaudras.
1793	Mme Bertrand	*Le Conteur*, de Picard.
—	Mme Dorville.	*Les Femmes*, de Demouſtier.
1795	Catherine	*Le Bon Fermier*, de Ségur.
1798	Flora	*Michel Montaigne*, de Guy.
1799	Anna	*Les Deux Frères*, de Kotzebué.
—	Jaquette.	*Les Précepteurs*, de F. d'Eglantine.
—	Marinette	*L'Abbé de l'Epée*, de Bouilly.
1800	Mme Cornebois . . .	*L'Intrigant dupé*, de Martelli.
—	La Fermière.	*Camille*, de *** (Mme de Salm.)
—	Marianne	*L'Abbé de l'Epée*, de Bouilly.
—	Françoiſe	*Caroline*, de Roger.
1803	Clotilde.	*Hermann & Verner*, de Favières.

Melle DE SAINT-VAL, L'AINÉE

1766 - 1779

MARIE-PAULINE-CHRISTINE
ALZIARY DE ROQUEFORT

dite MADEMOISELLE DE S^T^-VAL l'aînée

1766 — 1779

CHRISTINE Alziary, née à Courſegoules, bourg ſitué en Baſſe-Provence, dans la ſénéchauſſée de Graſſe, le 15 décembre 1743, appartenoit à une famille honorable du pays. Sa mère avoit été attachée à la perſonne de la Reine Marie Lecſinska ; ſon père étoit chevalier de Saint-Louis, & un de ſes frères (qui plus tard devoit acquérir une triſte renommée) étoit au ſervice. Elle reçut au couvent d'Antibes, ainſi que ſa ſœur, une excellente édu-

---

Extrait des regiſtres de l'état civil de Courſegoules : « L'an mille ſept cent quarante & trois, le quinze du mois de décembre, eſt née damoiſelle *Marie-Pauline-Chriſtine*, fille de Monſieur Honoré-Alziary de Roquefort & de dame Marie-Geneviève de Gazagnaire, & le ſeize à midi a été baptiſée. »

cation. Eſt-ce dans les repréſentations tragiques (tradition de Saint-Cyr) données par les penſionnaires à la fin de l'année d'études, & dans leſquelles la jeune Alziary ſe faiſoit remarquer par ſon intelligence précoce, qu'il faut chercher l'occaſion qui fit une comédienne de cette demoiſelle de condition, que ſon origine appeloit à une poſition autre que celle où elle s'eſt rendue célèbre? Eſt-ce, ainſi que des témoignages contemporains porteroient à le faire croire, dans le goût du théâtre, qui ſembloit être inné chez tous les membres de cette famille (1)? A tel point que le père, loin de comprimer les tendances de ſes filles, les favoriſa en exerçant leurs diſpoſitions ſur un petit théâtre de ſociété qu'il avoit dans le village de Saint-Paul.

Toutefois, ce ne fut pas ſans déplaiſir que, ſubiſſant à ſon inſçu l'empire des préjugés de ſon époque & de la caſte à laquelle il ſe targuoit d'appartenir, ce père vit ſes filles embraſſer décidément la carrière du théâtre, & il ne fallut rien moins que la réputation qu'elles ne tardèrent pas à y acquérir l'une & l'autre, pour faire taire ſes répugnances.

Après avoir d'abord joué la tragédie à Lyon, où elle étoit fort goûtée, Mlle de Saint-Val aînée fut mandée à Paris, afin de combler le vide qu'alloit laiſſer le prochain éloignement de Mlle Clairon. Elle

(1) Un frère de cette actrice débuta, ſous le même nom, à la Comédie-Italienne, le 30 juillet 1780. Il ne fut pas reçu. C'eſt vraiſemblablement ce frère dont nous diſons ci-après un mot en note, dans l'article relatif à Mlle de Saint-Val la cadette.

débuta à la Comédie-Françoiſe, le 5 mai 1766, par le rôle d'Ariane ; le 12, le 14 & le 17, elle joua Alzire, & le 21 du même mois, Aménaïde. Un accident malencontreux, quoique fort naturel, dut interrompre ſes débuts, qu'elle reprit au bout de quelques mois, le 8 novembre, par le rôle d'Hypermneſtre, &, le 15, par celui d'Iphigénie, dans *Iphigénie en Tauride*. Elle fut reçue l'année ſuivante à demi-part, avec promeſſe d'un troiſième quart à la fin de la ſeconde année, & de la part entière après deux ans révolus (1).

Bien que cette tragédienne ne poſſédât pas, au même degré, les qualités qui diſtinguoient l'actrice ſupérieure à qui elle ſuccédoit, & qu'elle fût à une diſtance plus grande encore de Mlle Du Meſnil, tout âgée qu'étoit déjà cette dernière, on reconnut dans la débutante de la nobleſſe & de l'intelligence. Elle rachetoit de grandes incorrections par l'expreſſion la plus heureuſe de la ſenſibilité, & malgré la monotonie, parfois lamentable, de ſa voix, malgré ſes traits preſque repouſſants, elle avoit des moments ſi beaux, qu'on lui pardonnoit ſes fautes, qui, d'ailleurs, échappoient à la multitude. Voltaire écrivoit au marquis de Thibouville :

(1) « Ce qui doit faire le plus « d'honneur à la débutante, dit le « *Mercure*, c'eſt que l'affluence a « été plus remarquable dans *Tancrède* (*), tragédie dont le ſort « avait paru dépendre du rôle « d'Aménaïde, établi avec tant d'éclat par la célèbre Mlle Clairon, « qu'il paroiſſoit douteux qu'on « pût voir la pièce ſans elle. »

(*) La recette fut, en effet, ce jour-là, de 2,633 livres ; le ſurlendemain, elle fut, pour cette même pièce, de 2,852.

« Voilà donc Mlle Saint-Val, une actrice ſublime, ſu-
« périeure à Mlle Du Meſnil (1) ! » La Harpe, de ſon côté, proclamoit dans le *Mercure* « que cette actrice
« étoit faite pour le grand pathétique & qu'elle l'at-
« teignoit quelquefois juſqu'à faire oublier les diſ-
« grâces de ſa figure & de ſon organe. »

Mlle de Saint-Val étoit, en effet, fort laide, & elle le ſçavoit ſi bien que ſon geſte le plus habituel tendoit à dérober au public l'aſpect de ſa figure, en ramenant le bras à la hauteur du viſage.

A l'inſtar de Mlle Du Meſnil, cette actrice avoit des tranſitions inattendues qui n'appartenoient qu'à elle & qui entraînoient les ſuffrages. L'on n'auroit jamais pu croire que tel mot dût produire l'enthouſiaſme; mais ce mot étoit préparé par un coup d'œil, un jeu de phyſionomie. Dans *Mérope* particulièrement, elle excitoit les tranſports du public avec quelques paroles, lorſqu'au moment de la reconnoiſſance, cette reine s'écrie, en voyant Poliphonte prêt à frapper Egyſthe :

« Barbare ! il eſt mon fils »

& qu'Egyſthe, ſe jetant à ſes pieds :

— Moi ! votre fils ?

— Tu l'es ! »

répond Mérope en l'embraſſant.

(1) Nouvelle preuve de la verſatilité des appréciations chez Voltaire.

Ces deux mots étoient jetés par Mlle Saint-Val avec un accent impoſſible à décrire. Elle ſembloit, en les prononçant, couvrir Egyſthe de tout ce qu'il y a de puiſſance & d'amour dans la maternité.

Dans la ſcène d'Emilie avec Cinna, lorſqu'on lui nomme ceux des conjurés qui ſont mandés par Auguſte, elle écoutoit, le bras gauche appuyé ſur ſon coude, dans l'attitude de la réflexion, & répondoit lentement, ſans les regarder & comme ſe parlant à elle-même :

« Mandés, les chefs de l'entrepriſe...
« Tous deux en même temps...

& tournant tout à coup la tête du côté de Cinna, elle lui diſoit vivement :

« Vous êtes découverts ! »

Cette gradation produiſoit un effet prodigieux, diſent les feuilles contemporaines.

Il en étoit de même dans *Sémiramis*, lorſqu'elle voyoit le billet aux mains d'Arſace & qu'elle lui diſoit :

« D'où le tiens-tu !
— Des dieux.
— Qui l'écrivit ?
— Mon père.
— Que dis-tu ? »

Ces mots étoient un des plus grands effets de Mlle Saint-Val.

Cependant, malgré le zèle dont elle étoit animée & le talent qu'elle montroit, il s'écoula dix années avant qu'on lui accordât la part entière à laquelle lui donnoient droit & ſon mérite inconteſtable & les promeſſes qui lui avoient été faites lors de ſon admiſſion dans la Société. Loin de là ! il n'eſt ſorte de déboires dont elle ne fut abreuvée. Elle avoit rencontré ſur ſa route, en Mme Veſtris, reçue depuis elle, une rivale jalouſe de ſes ſuccès & ardente à lui diſputer le terrain. Cette actrice, étayée par la protection du duc de Duras, qui avoit la haute main ſur la Comédie-Françoiſe, confiſqua à ſon profit la majeure partie des rôles qu'elle n'auroit dû jouer qu'en partage avec Mlle Saint-Val. Vingt-trois rôles ſeulement furent laiſſés à celle-ci, tandis que cent douze devenoient la part léonine de Mme Veſtris.

Le public, cependant, ſembloit pencher en faveur de la première de ces actrices, s'il faut en juger par ce qui ſe paſſa un ſoir que Mme Veſtris, qui devoit jouer Hypermneſtre, fut remplacée à l'improviſte par Mlle Saint-Val, à la ſollicitation des comédiens. Les ſpectateurs, qui ne s'attendoient pas à cette ſubſtitution (1), l'accueillirent par de bruyantes démonſtrations, qui témoignoient de leur plaiſir, ce dont l'actrice fut ſi touchée, qu'elle fut tout bonnement *ſublime* dans ſon rôle. Le lendemain de cette repréſentation, le puiſſant protecteur de Mme Veſtris fit menacer

(1) Nous avons déjà eu occaſion de dire que les noms des acteurs ne figuroient pas alors ſur les affiches.

Mlle Saint-Val de la priſon, ſi elle s'aviſoit de jouer déſormais, même pour rendre ſervice à la Société, d'autres rôles que ceux qu'un acte arbitraire lui avoit dévolus. On vouloit, à tout prix, l'anéantir & la contraindre, à force de dégoûts, à quitter la Comédie-Françoiſe, où ſa deſpotique rivale pourroit alors régner en ſouveraine.

Révoltée de tant d'injuſtice, Mlle de Saint-Val eſſaya de ſe défendre & de juſtifier ſa conduite dans un Mémoire rendu public & qui réſumoit toutes les pièces du procès (1). Cette tentative lui porta malheur, car elle fut rayée des cadres de la Comédie par un ordre exprès du Roy, & exilée en Beauvoiſis (fait unique dans les faſtes du théâtre), comme coupable d'avoir publié un *libelle* où elle inſultoit, en eſſayant d'avoir raiſon, ſes camarades & M. le duc de Duras, ſon ſupérieur.

Cependant, le public, toujours diſpoſé en général à épouſer la querelle de la victime, prit fait & cauſe pour l'actrice opprimée & fit cruellement expier à Mme Veſtris ſon injuſte triomphe. Pendant longtemps celle-ci ne pouvoit plus paroître en ſcène ſans être honnie, conſpuée ; &, plus d'une fois, il devint néceſſaire de doubler, de tripler même la garde aux repréſentations.

(1) *Lettres de Madame la comteſſe de Mal... à Madame la marquiſe d'A...*

Ces lettres étoient l'œuvre de la marquiſe de Saint-Chamond, cidevant Mlle Mazzarelli, amie de Mlle Saint-Val.

La diviſion s'introduiſit parmi les comédiens eux-mêmes. Les uns ſe mirent du parti de Mlle Saint-Val; les autres ſe rangèrent du côté de ſon adverſaire. C'eſt à cette occaſion qu'il circula une facétie, très-répandue déjà dans les couliſſes & que le monde accueillit avec empreſſement; elle avoit du moins, à défaut d'autre mérite, celui de deſſiner les deux camps (1).

Sur ces entrefaites, une affaire déplorable vint encore ajouter aux chagrins de Mlle Saint-Val & aggraver ce que ſa poſition avoit de pénible. Son frère, ſergent au régiment Lyonnois, fut accuſé d'avoir tué un de ſes camarades à l'occaſion d'un paſſe-droit. Il lui avoit, rapportoit-on, plongé ſon épée dans le cœur avant qu'il ne ſe fût poſé en garde. Ayant été mis en accuſation, il ne voulut rien confeſſer. On lui appliqua la queſtion qu'il ſubit avec courage, ne voulant pas infliger le déshonneur à ſa famille par l'aveu de ſon crime (2).

(1) Elle étoit intitulée : *Eſcadre blanche, Eſcadre rouge.*

Eſcadre blanche, portant le pavillon de la reine *Vénus :*

Amiral, Veſtris. — Servant ſous ſes ordres : Brizard, Préville, Des Eſſards, Larive, Ponteuil, Vanhove, Courville, Dugazon; Mmes Préville, Belle Cour, Luzy, Dugazon, Suin.

Eſcadre rouge, portant pavillon de de la reine *Melpomène :*

Saint-Val aînée, amiral. — Servant ſous ſes ordres : Molé, Auger, Monvel, Dazincourt, Fleury; Mmes Saint-Val jeune, D'Oligny, Faniez, Lachaſſaigne, Contat.

(Supp. à la *Gazette de France*, du 27 ſeptembre 1779.)

(2) Le 18 avril 1769, Mlle de Saint-Val s'étoit préſentée à l'aſſemblée tenue pour le répertoire. Son trouble annonçoit une âme vivement agitée & c'eſt avec une émotion toujours croiſſante, qu'elle s'exprima en ces termes : « Il m'eſt

On uſa alors d'un autre moyen, & dans l'eſpoir que le coupable ſe trahiroit, on fit tout à coup paroître à ſes yeux le cadavre de ſon ami ; mais le malheureux jeune homme, au lieu de ſuccomber devant cette nouvelle épreuve, conſerva aſſez d'empire ſur lui-même pour ſe précipiter ſur ce corps enſanglanté, en s'écriant : « Que ne peux-tu, ô mon ami, renaître à la vie pour

« revenu, Meſſieurs, que pluſieurs « de mes camarades avoient réſo- « lu de ne plus jouer avec moi « depuis la malheureuſe affaire de « mon frère. Soyez perſuadés pour- « tant, Meſſieurs, que dans cette « cataſtrophe affreuſe, il n'y a « rien qui caractériſe l'infamie ni « la baſſeſſe. C'eſt un jeune homme « de dix-huit ans qui s'eſt livré à « tout ce que la fougue de ſon « âge a pu lui ſuggérer ; mais, je « vous proteſte... » Mlle de Saint-Val n'en put dire davantage ; les ſanglots lui coupèrent la parole & elle tomba ſur ſon ſiége avec les ſymptômes du déſeſpoir. Les comédiens affectés de ſa douleur, mais n'oſant ſe mettre au-deſſus des préjugés que leurs cœurs, leurs conſciences réprouvent, réſolurent de s'en remettre directement à la déciſion de leurs ſupérieurs. Le lendemain 19, ils reçurent la réponſe des quatre premiers gentilshommes, ainſi conçue : « Nous, « duc d'Aumont, pair de France ; « nous, maréchal, duc de Riche- « lieu ; nous, duc de Duras ; nous, « duc de Fleury, tous premiers « gentilshommes de la Chambre « du Roi, approuvons la délicateſſe « des comédiens françois ; mais « l'affaire dont il eſt queſtion, eſt « d'une nature que nous trouvons « ne pouvoir ni devoir être impu- « tée à blâme par qui que ce ſoit « pour la famille de la demoiſelle « de Saint-Val. Non-ſeulement, « nous trouvons très-bon la ſenſi- « bilité de la Comédie pour la « triſte ſituation de la demoiſelle « de Saint-Val, mais eſtimons « qu'en les déterminant à la con- « ſerver parmi eux & ſous nos « ordres, nous leur fournirons les « moyens de faire un acte d'huma- « nité qui ne peut que leur faire « honneur & augmenter l'eſtime « dont nous avons toujours donné « des preuves à leur Société. »

Fait à Paris, &c. Suivent les ſignatures.

(*Manuſcrit de la Bibliothèque nationale*, déjà cité.)

« confondre mes ennemis, en leur diſant que je ſuis « un homme d'honneur. »

Les partiſans de l'actrice exilée, auxquels ſe joignit ſa ſœur, ne négligeoient cependant aucune démarche pour obtenir ſon rappel. Mais tous leurs efforts échouèrent contre une influence ſupérieure, & ce n'eſt qu'en novembre 1779 qu'il fut donné à la pauvre Saint-Val de voir ſon ordre d'exil révoqué; toutefois elle ne fut pas rétablie au nombre des comédiens du Roy. On lui laiſſa ſeulement la faculté de jouer ſur les théâtres de la province, dont elle parcourut les principales villes en triomphatrice (1).

Vers la fin de 1789, un ſoir & dans l'intervalle de la grande à la petite pièce, un ſpectateur fait la motion que Mlle de Saint-Val aînée ſoit invitée à rentrer au théâtre. Cette propoſition eſt appuyée avec feu par la ſalle entière, au grand déplaiſir de Mme Veſtris, & l'acteur Dunant vient annoncer que la Société porteroit à Mlle Saint-Val l'expreſſion des vœux du public. Le

(1) Après une repréſentation de *Médée*, ſur le théâtre d'Avignon, une colombe vint lui apporter une couronne à laquelle étoient attachés ces vers :

« Illuſtre ornement de la ſcène,
« Toi, dont l'âme excite en nos ſens
« Tous les ſublimes mouvemens
« Dont s'enorgueillit Melpomène !
« Saint-Val, reçois le juſte encens
« Que nous devons à ton génie ;
« Et revois ici ta patrie,
« Puiſqu'on y chérit les talents. »

Partout où cette tragédienne s'arrêtoit, elle étoit l'objet de ſemblables ovations.

27 ſeptembre, le journal de Prudhomme (*Révolutions de Paris*, n° XII) ayant fait appel aux comédiens françois, « pour qu'ils euſſent à réintégrer cette actrice « dans ſon ancienne poſition de ſociétaire, dont un « acte tyrannique l'avoit dépoſſédée, » Mlle Saint-Val, dans une lettre adreſſée à la *Chronique de Paris*, le 16 octobre ſuivant, déclare : « que ſi elle remonte « ſur la ſcène, à la demande du public, ce ſera ſur « tout autre théâtre que le Théâtre-François, qui l'a « repouſſée comme un ſujet *dangereux* & *fautif*, &c. »

Elle fit en effet partie, de 1791 à 1794, de la troupe de la Montanſier. C'eſt là que ſe paſſa une ſcène aſſez ſingulière & ſurtout inattendue, pendant la repréſentation de *Sémiramis*. Les deux ſœurs jouoient dans cette tragédie, l'aînée, *la Reine ;* la jeune, *Azéma*. Brouillées enſemble (parce que la première n'avoit pas pardonné à ſa ſœur d'être reſtée après elle à la Comédie-Françoiſe), depuis douze ans elles étoient devenues étrangères l'une à l'autre. Au moment où, dans la pièce, Azéma eſt embraſſée par la Reine, le public cria *bis !* & avec tant de chaleur, que les deux ſœurs attendries, cédant à leur vive émotion, ſe jetèrent dans les bras l'une de l'autre & ſe réconcilièrent ſous les yeux des ſpectateurs.

A partir de ce jour, Mlle Saint-Val l'aînée paroît avoir renoncé à l'exercice de ſa profeſſion, car on ne voit plus ſon nom figurer publiquement. Elle rentra dans la vie privée, quoique tenant, pour ainſi dire, maiſon ouverte & recevant dans ſon ſalon de la cour

des Fontaines, avec ce ton ſolennel qui ne l'avoit jamais abandonnée, tous ceux qui déſiroient lui être préſentés. Mais, toujours bizarre, elle avoit ſoin de ſe reléguer dans le coin le plus obſcur de ſon appartement, le viſage à demi-maſqué par un voile épais qui deſcendoit juſqu'à la bouche. Dans le monde même, où elle étoit recherchée à cauſe de ſon mérite, elle ne quittoit jamais ce voile.

Mlle de Saint-Val eſt morte à Paris le 13 juin 1830, à l'âge de quatre-vingt-ſix ans huit mois & quelques jours, laiſſant une fortune immobilière de plus de 300 mille francs.

Joanny (1) de la Comédie-Françoiſe, un des acteurs les plus diſtingués de notre temps, avoit été ſon élève.

(1) Jean-Bernard Briſſebarre, né à Dijon, le 2 juillet 1775 ; mort à Paris, le 5 janvier 1849. (Voir ſa notice dans notre *Troupe de Talma.*)

ROLES CRÉÉS PAR Mlle SAINT-VAL, L'AINÉE

1768	Amélife.	*Amélife*, de Ducis.
1770	Lanaſſa	*La Veuve du Malabar*, de Lemierre.
1772	Emirène.	*Les Druides*, de Le Blanc.
1773	Progné	*Térée & Philomèle*, de Renou.
1774	Argénice	*Adélaïde de Hongrie*, de Dorat.
1775	Barſénice	*Les Arſacides*, de Beauſſol.
1776	Véturie	*Coriolan*, de Gudin.
1777	Zuma.	*Zuma*, de Le Fèvre.
—	Antigone	*OEdipe chez Admète*, de Ducis.
1779	Médée.	*Médée*, de Clément.

MADAME VESTRIS

1768-1803

FRANÇOISE-ROSE GOURGAUD

MADAME VESTRIS

1768 — 1803

ISSUE d'une famille qui avoit autrefois compté parmi ſes membres des conſeillers du Roy & des chevaliers de Saint-Louis, Mlle Gourgaud, née à Marſeille le 7 avril 1743, étoit la ſeconde fille de Pierre-Antoine Gourgaud (1), exerçant, en 1747, l'emploi de directeur des hôpitaux militaires de Marſeille. Des revers de fortune changèrent ſans doute la poſition de cette famille, puiſque,

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Ferréol, à Marſeille : « *Françoiſe-Roſe Gourgaud*, fille de Pierre-Antoine, bourgeois, & de Marie-Catherine Dumay, née hier, a été baptiſée dans cette paroiſſe, aujourd'hui huitième avril 1743. »

(1) Ce Gourgaud avoit épouſé à Lille, le 18 novembre 1734, la fille d'un receveur des finances.

quelques années plus tard, nous retrouvons preſque tous ceux qui la compoſoient enrôlés *ſous les bannières de Melpomène & de Thalie*, comme on diſoit alors. L'actrice qui nous occupe commença par jouer la comédie ſur le théâtre de Stuttgard, dans le duché de Wurtemberg.

C'eſt pendant ſon ſéjour en cette ville qu'elle épouſa un des frères du fameux Veſtris, le *Dieu de la danſe*, très-médiocre acteur (1) attaché au même théâtre qu'elle, aſſez pauvre d'eſprit, mais fort joli garçon. Le Duc régnant, dont cette actrice étoit la favorite, la pria un jour d'embellir une fête qu'il donnoit à la campagne, en y jouant la comédie. Le lendemain matin, il la ſurprit avec Angiolo Veſtris dans un tête-à-tête équivoque, & le piſtolet ſur la gorge, il les força de ſe marier : ce qui eut lieu le jour même. Du même coup, le ſpectacle de Stuttgard fut ſupprimé, & les deux époux revinrent en France avec les débris de la troupe. Mais Mme Veſtris qui ne ſe piquoit pas autrement de fidélité conjugale, ne tint bientôt nul compte d'un mari qui n'avoit plus de charme pour elle depuis qu'il lui avoit été impoſé, &, accueillant les nombreux hommages que lui valoit ſa beauté, elle ne tarda pas à ſe ſéparer de lui tout à fait. Elle ſollicita un ordre de début pour la Comédie-Françoiſe, où elle aſpiroit à remplacer Mlle Clairon. Ses antécédents

(1) Angiolo-Marie-Gaſpard Veſtris, avoit débuté à la Comédie-Italienne, le 3 mai 1769, dans les rôles d'*amoureux*. Il y reſta juſqu'en 1781.

comme tragédienne n'offrant pas une garantie ſuffiſante, on réſolut de la faire jouer, à titre d'eſſai, ſur le théâtre des Menus, dans une repréſentation organiſée tout exprès, qui eut lieu le 26 avril 1768. *Andromaque* fut la pièce choiſie ; Le Kain jouoit Oreſte, & Molé, Pyrrhus. On lui trouva de l'intelligence, mais peu d'âme ; &, en effet, la ſenſibilité a toujours été une qualité étrangère au talent de cette actrice. Cependant, Mme Veſtris ſortit, à ſon honneur, de cette épreuve, & fut jugée capable de ſe préſenter ſur la ſcène françoiſe.

Pluſieurs mois s'écoulèrent pourtant encore, avant ſon apparition en public, parce que Le Kain étant forcé d'aller aux eaux à cauſe de ſa ſanté, les Gentilshommes de la Chambre décidèrent que les débuts de la nouvelle actrice ne commenceroient qu'après le retour de l'illuſtre tragédien, dont elle devoit recevoir les leçons avant de ſe produire ſous ſes auſpices.

Enfin, le 19 décembre 1768, Mme Veſtris débuta par Aménaïde. Ce rôle lui valut des applaudiſſements univerſels ; & le public, aſſez ingrat de ſa nature, alla même juſqu'à la mettre un moment au-deſſus de Mlle Clairon. Le rôle d'Ariane, qu'elle joua quelques jours après (28 décembre), & qui lui fut moins favorable ; celui d'Idamé (7 janvier 1769), où elle eſſuya preſque un échec, firent reconnoître à ce même public tout ce qu'il y avoit eu d'exagéré dans ſon enthouſiaſme irréfléchi.

Le 21 janvier ſuivant, Mme Veſtris reprit ſes avan-

tages dans Alzire, ainſi que dans Hypermneſtre, le 8 février.

Un fait qui prouve juſqu'à quel point les débuts de cette actrice firent événement, c'eſt que le dernier fut retardé par l'impoſſibilité momentanée où ſe trouvoit d'y aſſiſter, le duc de Choiſeul, empêché par des affaires importantes. Enfin, elle put jouer Zaïre avec le magnifique coſtume dont le Miniſtre lui fit préſent à cette occaſion.

Elle aborda également les premiers rôles de la haute comédie; elle parut ſucceſſivement, le 25 février, dans les rôles de Célimène, du *Miſanthrope;* le 6 mars, dans Mélanide & Iſabelle de l'*Ecole des Maris;* le 9, dans la Marquiſe de la *Surpriſe de l'Amour* & dans *Nanine;* mais tout en y réuſſiſſant, ſon ſuccès fut beaucoup moins prononcé que dans la tragédie.

Mme Veſtris avoit des traits éveillés, qui, au premier aſpect, ſembloient plus propres à l'emploi des *ſoubrettes* qu'à celui des *reines*. Sa figure, cependant, étoit ſi jolie, que le public oublioit bien vite le déſaccord de ſa phyſionomie avec le caractère de ſes rôles, & ſe laiſſoit entraîner par la ſéduction de l'interprète. Sa taille n'étoit peut-être pas plus en harmonie avec le caractère de ſon emploi; mais, ainſi que Mlle Clairon, elle rachetoit ſon exiguité par une belle repréſentation. Sa diction étoit juſte.

Une actrice qui, nous ſommes porté à le penſer, lui étoit véritablement ſupérieure, régnoit alors ſur la ſcène françoiſe, où elle avoit débuté deux ans auparavant,

avec éclat, dans le même emploi : Mlle de Saint-Val l'aînée (c'eſt d'elle que nous voulons parler), étoit depuis lors en poſſeſſion des grands rôles. Mme Veſtris, reçue en 1769, (1) fut admiſe au partage ; mais elle avoit ſur ſa rivale, l'avantage de la beauté, qui lui avoit valu l'intérêt de M. de Choiſeul & la protection, plus intéreſſée encore, du duc de Duras, tout-puiſſant à la Comédie-Françoiſe. Bientôt l'antagoniſme des deux tragédiennes prit des proportions giganteſques & diviſa & la Cour & la Ville. Si la Cour, par eſprit de corps, ſoutenoit la protégée du premier Gentilhomme de la Chambre, Mlle Saint-Val avoit dans ſon parti le public, qui, s'abandonnant autant à ſa ſympathie pour l'actrice qu'à ſon penchant inné pour l'oppoſition, épouſa ſa cauſe avec chaleur. Sans vouloir revenir ſur des détails que nous avons précédemment donnés, nous rappellerons ſeulement que la queſtion fut arbitrairement tranchée en faveur des prétentions de Mme Veſtris.

A partir de ce moment, la bienveillance du parterre échappa à cette tragédienne ; il lui fit durement payer, chaque fois qu'elle montoit ſur la ſcène, l'ordre injuſte qui avoit fait de Mlle Saint-Val aînée une victime du bon plaiſir. Les choſes en vinrent au point que, lorſque Mme Veſtris jouoit, il falloit doubler, tripler même

(1) Le mardi 31 janvier 1769, elle fut reçue, à l'eſſai, aux appointements de 1,800 livres. Peu de jours après, le 7 février, on la mit à 2,000 livres, avec droit de préſence, jetons & feux, à Verſailles ; & le 11 février, un ordre ſupérieur lui attribuoit une demi-part.

la garde, afin de maintenir la tranquillité parmi les ſpectateurs. En vain le célèbre Gerbier, qui étoit au mieux avec elle, publia-t-il un factum tendant à prouver la validité de ſon droit; il fut réfuté victorieuſement par Target, dans un mémoire ſigné de Tronſon du Coudray, où un perſifflage ſpirituel le diſputoit à la force des arguments.

Cette actrice, conſtamment jalouſe de tout ce qui lui faiſoit craindre une rivalité, eut auſſi, en 1784, des démêlés aſſez vifs avec Mlle Saint-Val cadette (1). Il ne fallut rien moins que la préoccupation produite par les événements, bien autrement graves, qui ſe paſſoient dans l'ordre politique, pour que le ſouvenir de cette guerre inteſtine s'effaçât & que la tragédienne recouvrât cette faveur que le public lui avoit accordée au début de ſa carrière théâtrale.

A l'aurore de la Révolution, Mme Veſtris, entraînée par l'exemple de ſon frère Dugazon, & oublieuſe de l'intérêt que la Cour, particulièrement la Reine, avoit daigné lui porter, quitta la vieille Comédie-Françoiſe

(1) Dans une lettre du 14 janvier 1784, Mlle de Saint-Val déclare que : « ne voulant pas être à la « Comédie-Françoiſe la très-humble eſclave de Mme Veſtris, elle « offre ſa démiſſion de *Sociétaire*, « voulant (ajoute-t-elle) donner à « Mme Veſtris le plaiſir de dire : « *Je me ſuis défaite des deux ſœurs.* »

Cette lettre, qui n'étoit pas deſtinée à la publicité, fut cependant imprimée ſans l'aveu de ſon auteur & répandue par les ſoins de Mme Veſtris, qui l'accompagna d'une réponſe amère, & plutôt ſpécieuſe que forte d'arguments; Mlle de Saint-Val, de ſon côté, n'eut garde de reſter ſans réplique & réfuta victorieuſement ſon adverſaire dans une nouvelle épître, en date du 4 février ſuivant.

& ſuivit au Théâtre de la rue de Richelieu la minorité républicaine qui s'étoit ſéparée de la Société-mère. Elle fut compriſe dans la fuſion générale de 1799 ; mais elle auroit agi plus ſagement en ſe retirant à cette époque ; car, dans le peu d'années qui s'écoula entre cette réorganiſation & le jour de ſa mort, ſes moyens avoient ſubi une telle décadence, que le public, alors preſque entièrement renouvelé, pour qui les ſouvenirs de l'ancien Théâtre-François étoient lettre cloſe, l'accueilloit avec une froideur glaciale : elle comprit, quoique un peu tard, que l'heure de la retraite avait ſonné pour elle.

Le 2 juin 1803, une repréſentation à ſon bénéfice eut lieu ſur le théâtre de l'Opéra, &, malgré l'augmentation conſidérable du prix des places, attira une énorme affluence de ſpectateurs (1).

Dix-huit mois après, le 5 octobre 1804, Mme Veſtris mouroit à la ſuite d'une maladie de langueur.

Cette actrice peut, avec raiſon, être placée au nombre de celles dont le nom mérite d'échapper à l'oubli. Elle obtint dans ſa carrière de grands ſuccès qui l'ont fait comparer à Mlle Clairon, à qui, cependant, elle étoit très-inférieure. Elève favorite de Le Kain, elle avoit aſſurément du talent ; mais n'étant pas aſſez richement dotée par la nature pour tirer des inſpirations de ſon propre fonds, ſes ſuccès furent preſ-

(1) Cette repréſentation ſe compoſoit d'*Eſther*, & de la première repréſentation de *Lucas & Laurette*, ballet-pantomime.

que toujours des réminiſcences. Elle avoit de l'apprêt, de l'emphaſe, des geſtes trop étudiés ; toutefois, douée d'un phyſique ſéduiſant & de moyens remarquables, elle produiſoit une grande ſenſation dans certains rôles à effet. Les amateurs de théâtres ſçavent quelles émotions elle excitoit, dans *Gabrielle de Vergy*, chez beaucoup de femmes qui ſanglotoient, tomboient en pamoiſon & qu'il falloit emporter.

Mme Veſtris paſſoit pour avoir de l'eſprit ; c'eſt ce qu'il ne faudroit pas cependant conclure de la réponſe ſi connue qu'elle fit à Voltaire, à propos de ſa tragédie d'*Irène*, & qui n'eſt qu'un bon mot déplacé (1).

(1) Une ſœur de cette tragédienne, connue ſous le nom de Mlle Dugazon (Marie-Anne Gourgaud), avoit débuté, le 12 novembre 1767 ; elle fut reçue en 1768, pour doubler Mlles Belle-Cour, Faniez & Luzy, & ſe retira en 1788, ſans avoir jeté d'éclat.

Elle avoit épouſé un ſieur Jean-Louis Galinié. Elle eſt morte le 30 pluviôſe an VII. (18 février 1799.)

ROLES CRÉÉS PAR Mme VESTRIS

1770	Lanaſſa	*La Veuve de Malabar*, de Lemierre.
—	Florinde.	*Florinde*, de Le Fèvre.
1771	Euphémie	*Gaſton & Bayard*, de De Belloy.
1772	Thuſnelde.	*Les Chéruſques*, de Bauvin.
1773	Marcie	*Régulus*, de Dorat.
1774	Sophonisbe	*Sophonisbe*, de Mairet, arr. par Voltaire.
—	Aliſe.	*Adélaïde de Hongrie*, de Dorat.
1775	Arſénie	*Menzikoff*, de La Harpe.

1776	Léonor Priuli. . . .	*Lorédan*, de Fontanelle.
1777	Gabrielle	*Gabrielle de Vergy*, de De Belloy.
—	Roxelane	*Muſtapha & Zéangir*, de Chamfort.
1778	Irène	*Irène*, de Voltaire.
—	Sémire	*Les Barmécides*, de La Harpe.
—	Alceſte	*OEdipe chez Admète*, de Ducis.
1779	Melpomène	*Les Muſes rivales*, de La Harpe.
—	La Prêtreſſe.	*Agathocle*, de Voltaire.
1781	Jeanne	*Jeanne de Naples*, de La Harpe.
1782	Otellide.	*Tibère*, de Follet.
1783	Helmonde.	*Le Roi Lear*, de Ducis.
1784	Véturie	*Coriolan*, de La Harpe.
1786	Atalide	*Scanderberg*, de Du Buiſſon.
1787	Auguſta.	*Auguſta*, de F. d'Eglantine.
1789	Ericie.	*Ericie*, de Fontanelle.
—	Mme Calas.	*Calas*, de Chénier.
—	La Béguine	*Marie de Brabant*, d'Imbert.
—	Catherine de Médic.	*Charles IX*, de Chénier.
1790	Frédégonde	*Macbeth*, de Ducis.
—	Marie d'Utrecht. . .	*Barneveldt*, de Lemierre.
1791	Anne de Boleyn. . .	*Henri VIII*, de Chénier.
—	Mme de Faublas. . .	*Mélanie*, de La Harpe.
1792	Cornélia.	*Caïus Gracchus*, de Chénier.
1793	Héloïſe	*Fénelon*, du même.
—	Epicharis	*Epicharis & Néron*, de Legouvé.
—	Junie	*Mutius Scevola*, de Luce de Lancival.
1797	Clytemneſtre. . . .	*Agamemnon*, de Lemercier.
1800	Jocaſte	*Etéocle & Polynice*, de Legouvé.

JACQUES-MARIE BOUTET

dit MONVEL

1770 — 1806

BOUTET, né à Lunéville, le 25 mars 1745, mort à Paris, le 13 février 1812, étoit fils d'un muſicien de l'*ordinaire* du Roy de Pologne, & non d'un comédien de province, ainſi qu'on l'a dit par erreur. Grâce à la protection dont ce bon prince entouroit toutes les perſonnes attachées à ſon ſervice, le jeune Boutet, élevé à ſes frais, reçut une éducation fort au-deſſus de celle qui étoit donnée, à cette époque, aux enfants de ſa condition. Lorſqu'il eut atteint

---

Extrait des regiſtres de l'Etat civil de Lunéville : « *Jacques-Marie*, fils légitime de François Boutet (*) & de Magdeleine d'Hôtel, ſon épouſe, de cette paroiſſe, eſt né & a été baptiſé le 25 mars 1745. »

(*) Une note additionnelle indique que le père exerçoit, comme ordinaire, dans la muſique de S. M. le Roy de Pologne, Staniſlas, Duc de Lorraine.

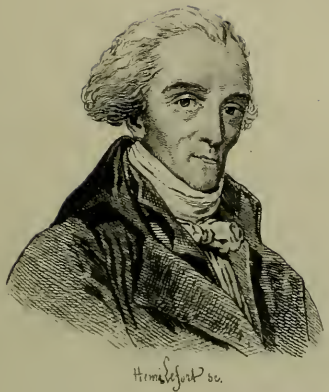

MONVEL

1770-1806

l'âge où l'on doit ſe donner un état, ſon goût très-prononcé pour la déclamation théâtrale lui fit ſolliciter un ordre de début pour la Comédie-Françoiſe. Il y parut pour la première fois, le 28 avril 1770, dans les rôles d'Egyſthe de *Mérope* & d'Olinde de *Zénéïde*, & fut reçu, en 1772, pour remplir les *ſeconds rôles* tragiques & de haut comique. Il annonçoit de l'intelligence & de la chaleur. Malheureuſement la nature lui avoit refuſé les avantages phyſiques (1); petit, grêle, meſquin, maigre à faire pitié, il reſſembloit, ſelon l'expreſſion pittoreſque d'une tragédienne célèbre : « à un amant à qui l'on a toujours envie de « faire donner à manger. » Ce n'eſt certes pas à lui que Mlle Clairon auroit pu adreſſer l'encouragement qu'elle donna un jour à ſon brillant élève Larive. Comme compenſation de ſon triſte extérieur, Monvel poſſédoit une âme de feu & à peine venoit-il de parler qu'on étoit forcé de reconnoître, ſous ſa chétive enveloppe, un homme ſupérieur & un eſprit des plus déliés. Auſſi finit-il par être fort aimé du public, à cauſe de ſes rares qualités & de ſon zèle pour les devoirs de ſon état.

(1) Plus de quinze mois après ſes débuts, on ne le voyoit entrer en ſcène qu'avec peine & preſque toujours ſon apparition étoit accueillie par des murmures; le public ne pouvoit ſe faire à ſa figure ingrate, à ſon extérieur chétif. Il faut dire qu'à cette époque, Monvel jouoit les *jeunes amoureux*, où il n'apportoit aucune des qualités qu'on exige dans les acteurs jouant cet emploi. Ce n'eſt que lorſqu'il fut mieux placé, qu'il fut mieux jugé. Molé ayant preſque abandonné la tragédie, Monvel prit un grand nombre de ſes rôles.

Ce jeune acteur ne tarda pas à prendre une des premières places parmi les gens de talent qui illuſtroient alors la ſcène françoiſe. Molé lui-même, trouva en Monvel un rival redoutable; plus d'une fois, ce dernier joua quelques-uns des rôles qui avoient contribué à la réputation de cet éminent comédien & il s'y fit applaudir autant que lui, quoiqu'il ne lui reſſemblât ſous aucun rapport. La tradition nous a tranſmis avec quelle perfection Molé établit le rôle de Charles Morinzer dans l'*Amant bourru* (1), où ſon talent prodigieux excitoit l'admiration. Hé bien, Monvel, dans ce même rôle, ſe montroit moins brillant ſans doute, mais plus pénétrant; il y étoit moins éclatant, mais d'une ſenſibilité plus exquiſe. En ſomme, ſon ſuccès ne le cédoit point à celui de ſon chef d'emploi. Rappelons incidemment que ce fut à l'iſſue de la première repréſentation de cette pièce, que Monvel & Molé, alors diviſés, ſe réconcilièrent ſous les yeux du public. Ramené ſur la ſcène par Molé, afin d'y recevoir cette eſpèce d'ovation, tant prodiguée depuis, mais dont les comédiens pouvoient, à cette époque, ſe glorifier avec raiſon, Monvel, après avoir ſalué l'aſſemblée, ſe jeta tout à coup dans les bras de ſon camarade. Sincère ou non, cette récon-

(1) Comédie en trois actes & en vers libres, jouée le 13 août 1777. Ainſi qu'on avoit fait avec La Noue pour ſa *Coquette corrigée*, on refuſa à Monvel la paternité de l'*Amant bourru*. Ce fut encore une dame qui revendiqua la propriété de cette pièce, dont elle prétendoit avoir confié ſept ans auparavant le manuſcrit.

ciliation bien jouée eut un grand ſuccès auprès du public.

Monvel n'étoit pas moins remarquable dans la tragédie que dans la comédie. Les feuilles du temps mentionnent une repréſentation de *Mahomet* de Voltaire, où cet acteur rempliſſoit le rôle de Séïde entre Brizard & Le Kain, celui-ci jouant Mahomet & l'autre Zopire. Avec de pareils interprètes, cette tragédie offroit le plus parfait enſemble & produiſit l'effet le plus extraordinaire. On rapporte à cette occaſion que Le Kain, qui, dans le cours de la soirée, avoit attentivement obſervé Monvel, dit : « Voilà un petit homme « qui perdra la tragédie. » Il eſt vrai que cet acteur avoit fréquemment ſacrifié les convenances théâtrales, & particulièrement la dignité tragique, au déſir de produire de l'effet par toutes ſortes de petits moyens. Ce que Le Kain lui reprochoit ſurtout, c'étoit de détailler trop ſes rôles, de dépecer & de décolorer les plus belles périodes poétiques, pour en faire de la proſe de converſation; de multiplier ſes geſtes à l'infini &, enfin, de poſer la main avec une exceſſive familiarité ſur ſes interlocuteurs. Le Kain, qui ne voyoit pas de tragédie là où il n'y avoit pas de majeſté, nommoit cela du *pathétique bourgeois*, du *naturel affecté* : en un mot, il trouvoit la méthode de Monvel étroite & meſquine.

Ce dernier, cependant, poſſédoit autant d'âme, autant de ſenſibilité, d'intelligence que ſon émule; mais, trahi par ſes moyens, il voulut ſe former une manière

qui leur fût proportionnée. A la mort de Le Kain, il revendiqua une part de ſa ſucceſſion tragique. Lorſqu'enſuite il tenta de diſputer ſur la ſcène cet héritage à Larive, il lui fallut reconnoître que l'intelligence la plus parfaite ne ſçauroit tenir lieu à un tragédien de force & de repréſentation. Monvel le ſentit d'ailleurs ſi bien, que, peu de temps après la mort de Le Kain, parlant de ce triſte événement en préſence de quelques amis, il s'écrioit : « Ah ! ſi j'avois eu les moyens « de cet homme, j'oſe croire que le public regrette- « roit moins un jour l'irréparable perte qu'il vient de « faire (1). »

A partir de ce moment, Monvel ſe renferma dans

(1) Monvel écrivit, à cette occaſion, une lettre qui vaut la peine d'être miſe ſous les yeux du lecteur, à cauſe du trait qui la termine. « Nous perdons un ancien camarade, un grand homme, peut- « être un des plus grands tragédiens qui exiſtera jamais..... Il « ne reſtera d'un talent ſouvent « ſublime, qu'une mémoire incertaine. Victime de l'envie, « jouet des gens ſans goût, en « proie aux journaliſtes, voilà la « part d'un grand acteur pendant « ſa vie; rien ne parle pour lui « après ſa mort..... Les Grecs vont « partager la dépouille d'Achille. « Je n'ai rien à prétendre à la dépouille pécuniaire ; mais ſouvenez-vous, pour *ſa loge*, que je « ſuis à un quatrième étage..... » (*Théâtre François*, par Ch. Maurice.)

Que la lettre écrite par Belle Cour nous ſemble plus touchante !

« La mort de mon camarade « Le Kain, ſi prompte, ſi inattendue, a dérangé ma pauvre tête. « Nous avons été reçus le même « jour. Demi-part, trois quarts de « part, part entière, tout nous a « été adjugé à jour pareil..... Sa « perte m'apprend qu'il faut mettre une diſtance entre ſes occupations & ſa mort..... Je ne ſuis « point riche, je ſuis pauvre même. « Je ne ſuis plus comédien, mais « je ſuis à tous votre ami. »

BELLE COUR.

un certain nombre de rôles, donnant la préférence à ceux où la ſçavante économie des détails, l'art de faire valoir les mots, devoient racheter la force qui lui manquoit. Nous citerons, entre autres, celui d'Auguſte, où la nature même ſembloit l'inſpirer, où le ſentiment & le goût régloient ſa diction & ſes moindres mouvements; & celui de Fénelon (1), dans lequel portant au plus haut degré l'onction de la parole, il ſe montra inimitable.

La *Veuve du Malabar* (2) qui, à l'origine n'avoit eu qu'une réuſſite très-conteſtée, fut remiſe au théâtre, le 29 avril 1780, avec un ſuccès tel qu'on ne peut lui comparer que celui du *Siége de Calais*. On la repréſenta pendant trois mois conſécutifs devant une affluence conſidérable. L'auteur avoit, ſans doute, introduit dans ſa pièce d'heureuſes modifications; mais Monvel, qui remplaçoit Molé dans le rôle du jeune Bramine, ne fut point étranger à la vogue de cet ouvrage.

Vers la fin de 1781, Monvel quitta clandeſtinement

(1) Tragédie repréſentée pour la première fois, ſur le théâtre de la République, le 9 février 1793.

(2) Repréſentée, pour la première fois, le 30 juillet 1770. Cette tragédie de Lemierre eut peu de de ſuccès; la ſixième repréſentation fut particulièrement orageuſe. Un plaiſant fit à cette occaſion l'épigramme ſuivante :

« J'ai vu cette veuve indéciſe;
« Ami, que veux-tu que j'en diſe!
« Son ſort eſt digne de nos pleurs.
« Du bûcher elle eſt délivrée;
« Mais c'eſt pour être déchirée
« Par le public & les acteurs.

la France (1). On ne connut pas d'abord, dans le public, les véritables motifs de sa fuite ; ses amis l'attribuèrent au mauvais état de ses affaires (2) & aux tracasseries qu'il éprouvoit de la part de la Société ; mais la malignité chercha à l'expliquer par d'autres causes, diversement interprétées. Le fugitif se rendit à Stockholm, où il resta pendant plusieurs années attaché à la personne du Roy de Suède en qualité de lecteur. Peu de mois après sa disparition, le bruit de sa mort s'étant répandu, il eut la jouissance de lire de son vivant, dans les gazettes, son panégyrique & le jugement anticipé de la postérité.

(1) Monvel n'étoit pas le plus maniable des comédiens du Roy, s'il faut s'en rapporter à la lettre qui suit & que nous mettons sous les yeux du lecteur.

« Je suis informé qu'on se plaint « depuis longtemps du Sr Monvel « qui, non-seulement, refuse sous « de faux prétextes les rôles de « son emploi, malgré les ordres « de ses supérieurs, mais encore « de se soumettre aux arrange- « ments prescrits par le dernier « arrêt du Conseil pour l'adminis- « tration de la police intérieure de « la Comédie-Françoise. Je vous « prie de vouloir bien lui enjoin- « dre, sous peine de punition, de « remplir à l'avenir plus exacte- « ment ses devoirs, tant comme « membre du Comité que comme « comédien, & de le prévenir « qu'indépendamment de la peine « qu'il subira, on lui retirera le « sauf-conduit qui ne lui a été ac- « cordé qu'à la demande de ses « supérieurs; & que, si par suite « de son humeur & de sa mauvaise « volonté, il demande sa retraite, « elle ne lui sera accordée qu'avec « défense de sortir du Royaume & « avec des précautions propres à « assurer l'exécution de cette dé- « fense. Versailles, 17 juin 1781.

« *Signé :* AMELOT. »

(*Archives nationales.*)

(2) Il écrivoit au ministre Amelot : « N'ayant pu encore parvenir « à désintéresser tous mes créan- « ciers, je vous prie de vouloir « bien prolonger le sauf-conduit qui « m'a été accordé. »

Notre acteur revint en France à l'aurore de la Révolution, dont il embraſſa les principes avec ardeur. Il fit ſa profeſſion de foi dans un diſcours qu'il prononça dans l'égliſe Saint-Roch, en faveur de la déeſſe *de la Raiſon*. Ce diſcours, qui eſt un étrange monument d'impiété, fut alors imprimé & répandu dans le public; mais on prétend que, depuis, Monvel, venu à réſipiſcence & témoignant un ſincère regret de ſes erreurs, en fit rechercher les exemplaires afin de les anéantir. En 1793, il avoit reparu ſur la ſcène des *Variétés amuſantes* (1) & il y retrouva ſes anciens ſuccès. A peine s'aperçut-on qu'il eût ceſſé depuis pluſieurs années de faire partie de la Comédie-Françoiſe. Sa haute & profonde intelligence, ſes connoiſſances réelles, ſon eſprit ſupérieur eurent bientôt comblé cet intervalle. Cependant, les années arrivèrent; Monvel perdit toutes ſes dents, que l'art ne put remplacer, parce que la conformation de ſa bouche y mettoit obſtacle; mais l'empire du talent eſt ſi grand, que le public l'écoutait avec une attention profonde, avec un religieux reſpect pour ainſi dire, &, de peur de l'interrompre, n'oſoit même ſe livrer aux applaudiſſements. Enfin, des infirmités prématurées & l'infidélité de ſa mémoire ne lui permirent plus l'exercice de ſon art qu'à des intervalles prolongés. Les jeunes acteurs y perdirent un modèle précieux; il put toutefois

(1) Devenue plus tard *Théâtre de la République*. Aujourd'hui la *Comédie-Françoiſe*.

les ſervir encore par ſes conſeils & par ſes leçons comme profeſſeur au *Conſervatoire*, où il fut l'un des premiers nommés, lors de la fondation de cet établiſſement.

Monvel prit ſa retraite définitive le 1er mars 1807 (1), léguant à la Comédie-Françoiſe, pour y perpétuer ſa mémoire, ſes deux filles, ſurtout celle qui prit le nom de Mars cadette (2). Ses obſèques eurent lieu à Saint-Laurent, au milieu d'un nombreux concours d'artiſtes, de gens du monde & de littérateurs. Une députation de l'Inſtitut (dont il faiſoit partie depuis le 15 décembre 1795) y aſſiſta : M. Joachim Le Breton, ſecrétaire perpétuel de la quatrième claſſe, & Lafon (3), ſociétaire, prononcèrent chacun un discours ſur ſa tombe.

Monvel a compoſé pluſieurs pièces de théâtre, preſque toutes jouées avec ſuccès, tant à la Comédie-Françoiſe qu'à la Comédie-Italienne (4). Comme écri-

(1) Sa part entière fut diſtribuée conformément aux us & coutumes de l'ancienne Comédie-Françoiſe, entre Deſprez, Lacaſe, Mmes Mars cadette & Deſroſiers.

(2) Mlle Mars (Anne-Françoiſe-Hippolyte Boutet), née à Paris, le 10 février 1779, & qui fit pendant quarante ans les délices de la ſcène françoiſe. Morte le 20 mai 1847.

L'épouſe légitime de Monvel ſe nommoit *Marie-Madeleine Dautel*. Elle avoit jadis débuté ſans ſuccès au Théâtre-François. Elle eſt morte à Paris, dans les derniers jours de décembre 1800.

(3) Lafon (Pierre), né à Linde (Haut-Périgord), le 2 ſeptembre 1773, débuta en 1800 dans les premiers rôles tragiques. Il eſt mort à Bordeaux, le 18 mai 1846.

(4) Une des productions de cet acteur-auteur, *Evrard de Rixleben*, drame héroïque en cinq actes & en proſe, tiré d'un drame de

vain il a peu d'invention & n'a pas de ſtyle ; mais ſes ouvrages renferment d'heureux détails & ſont adroitement faits. On voit que leur auteur a étudié le théâtre & ſentoit vivement ce qui eſt propre à y faire de l'effet. Il a arrangé les *Deux Nièces*, comédie de Boiſſy.

Il a laiſſé deux fils qui ont écrit pour le théâtre. L'un d'eux fut ſecrétaire particulier de l'archi-chancelier Cambacérès (1).

M. Boutet de Monvel, aujourd'hui ſavant profeſſeur de phyſique, attaché au Lycée Charlemagne, eſt ſon petit-fils.

Goëthe (*Götz de Berlichingen à la Main de fer*), devoit être jouée le 12 germinal an 11, au théâtre de la République. Déjà le théâtre avoit fait une ou deux fois *relâche* pour la répétition générale : mais la pièce, annoncée dans les journaux la veille pour le lendemain, ne fut pas jouée : le ſpectacle fut changé, & l'on prétend même que l'Autorité exigea de Monvel la deſtruction du manuſcrit.

(1) Ce fils, Noël-Barthélemy, eſt mort à Orléans, où il réſidait, en mai 1849, à l'âge de 81 ans.

ROLES CRÉÉS PAR MONVEL

1770	Un Bramine.	*La Veuve du Malabar*, de Lemierre.
1771	Sinclar	*Le Perfiffleur*, de B. de Sauvigny.
—	Tranſtamarre	*Pierre-le-Grand*, de De Belloy.
—	Candeuſe	*Les Amants ſans le ſçavoir*, de R. de Chabannes.
—	Valère.	*Le Bourru bienfaiſant*, de Goldoni.

1772	Ferdinand.	*Roméo & Juliette*, de Ducis.
—	Flavius.	*Les Chéruſques*, de Bauvin.
1773	Clitandre	*Le Centenaire*, d'Artaud.
—	Manlius	*Régulus*, de Dorat.
—	Floricourt.	*La Feinte par amour*, du même.
1774	Lord Delhi	*Le Vindicatif*, de Dudoyer.
—	Cléonime	*Adélaïde de Hongrie*, de Dorat.
1775	Walter	*Albert Ier*, de Le Blanc.
1776	Un Sénateur	*C. M. Coriolan*, de Gudin.
—	Florville.	*Le Malheureux imaginaire*, de Dorat.
1777	Le Chevalier.	*L'Egoïſme*, de Caillhava.
—	Coucy.	*Gabrielle de Vergy*, de De Belloy.
—	Montalais	*L'Amant bourru*, de Monvel.
1778	Valère.	*L'Aveugle par crédulité*, de Fournelle.
—	Mata	*Le Chevalier françois à Turin*, de Dorat.
—	Limeuil	*L'Homme perſonnel*, de Barthe.
—	Rocheſter	*Le Chevalier françois à Londres*, de Dorat.
—	Polynice.	*OEdipe chez Admète*, de Ducis.
1779	Mercure.	*Les Muſes rivales*, de La Harpe.
—	Volſimon	*Roſéïde*, de Dorat.
—	Amilka	*Pierre le Grand*, du même.
1780	Mirza	*Nadir*, de Du Buiſſon.
—	Valville	*Clémentine & Déformes*, de Monvel.
1789	Limeuil	*La Joueuſe*, de Pigault Lebrun.
—	Monmouth	*Le Duc de Monmouth*, de Bodard de Tezay.
—	Melcour.	*Le Danger des liaiſons*, de Beaunoir.
—	Le Peſſimiſte.	*Le Peſſimiſte*, de Pigault Lebrun.
—	Fernando	*Ellinore*, de***.
—	Valbourg	*L'Orpheline*, de Pigault Lebrun.
—	L'Inconnu.	*L'Inconnu*, de Collot-d'Herbois.
1790	Dorlis.	*L'Heureuſe Indiſcrétion*, de Monvel.
—	Calas.	*Calas*, de Laya.
—	Mondor.	*Amour & Raiſon*, de Pigault Lebrun.
—	Louis XII.	*Une Journée de Louis XII*, de Ronſin.
1791	Narzès.	*Abdélazis & Zuléma*, de Murville.
—	Almanzor	*Abdélazis & Zuléma*, du même.
—	Le Curé.	*Mélanie*, de La Harpe.
—	Crammer.	*Henri VIII*, de Chénier.
—	Hubert	*Jean Sans-Terre*, de Ducis.

1791	Fabrice	*La Jeune Hôteſſe*, de Flins.
1792	Virginius	*Virginie*, de La Harpe.
—	Caïus	*Caïus Gracchus*, de Chénier.
1793	Fénelon	*Fénelon*, du même.
—	Un Vieillard franç. .	*Le Jugement dernier des Rois*, de Sylvain Maréchal.
1794	Piſon	*Epicharis & Néron*, de Legouvé.
—	Fabius	*Quintus Fabius*, du même.
1795	Abufar	*Abufar*, de Ducis.
—	Ortagoras	*Timoléon*, de Chénier.
1796	Caton	*Caton d'Utique*, de S. Marcel.
—	Deſcartes	*René Deſcartes*, de Bouilly.
1797	Armand	*La Jeuneſſe de Richelieu*, de Duval & N. Lemercier (*).
—	OEdipe	*OEdipe à Colonne*, de Ducis.
1798	Andrews	*Falkland*, de Laya.
1799	Le comte d'Orlheim.	*Mathilde*, de Monvel.
—	OEdipe	*Etéocle & Polynice*, de Legouvé.
—	Blum	*Les Deux Frères*, de Kotzebue.
—	De l'Epée	*L'Abbé de l'Epée*, de Bouilly.
1800	Bragance	*Pinto*, de N. Lemercier.
—	Edmond	*Fedor & Wladimir*, de Ducis.
—	Egée	*Théſée*, de Mazoïer.
—	D'Epernon	*Montmorency*, de Carion-Niſas.
1803	Clovis	*Iſule & Orovèſe*, de N. Lemercier.
1804	D'Epernon	*Richelieu*, du même.
—	Globorff	*Pierre le Grand*, de Carion-Niſas.

(*) Quoique le nom de Monvel ſe liſe ſur la brochure imprimée, il n'avoit pris à cette œuvre d'autre part que quelques corrections indiquées en marge du manuſcrit original. La préface, placée en tête de cette comédie, révèle à ce ſujet des détails piquants.

JEAN-HENRY GOURGAUD

dit DUGAZON

1771 — 1807

GOURGAUD, dit Dugazon, eſt né à Marſeille, le 15 novembre 1746. Après avoir joué la comédie en province, pendant pluſieurs années, il regardoit, comme tant d'autres, la Comédie-Françoiſe comme le point de mire & le but unique de ſon ambition. L'immenſe réputation de Préville, le mérite relatif d'Auger & de Feulie qui tenoient avec ſuccès, à côté de ce grand comédien, l'emploi des *valets*, n'effraya pas Dugazon, qui, grâce au crédit de ſa ſœur, Mme Veſtris, reçut l'ordre de dé-

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe de Saint-Ferréol : « *Jean-Henry Gourgaud*, fils légitime du ſieur Pierre-Antoine Gourgaud & de Marie-Catherine Dumay, eſt né & a été baptiſé aujourd'hui quinze novembre mil ſept cent quarante-ſix, dans l'égliſe de cette paroiſſe. »

DUGAZON
1771-1807

but qu'il convoitoit ſi ardemment. Le 29 avril 1771, il ſe préſentoit devant ce parterre, redouté des comédiens dont il étoit le juge ſévère mais éclairé, dans les rôles de Criſpin du *Légataire univerſel* & du lord Houzey dans le *François à Londres*. Il joua ſucceſſivement Frontin du *Muet*, Criſpin des *Folies amoureuſes*, un des frères dans les *Ménechmes*, Soſie, Frontin de l'*Epreuve réciproque* & Paſquin de l'*Homme à bonnes fortunes*. Son maſque comique & ſpirituel, ſa répartie prompte & inciſive, ſon agilité en ſcène lui concilièrent tout d'abord la bienveillance du public. On lui reprochoit déjà, il eſt vrai, une propenſion à la charge qui ne fit qu'augmenter avec l'âge, parce que Dugazon manquoit eſſentiellement de cette qualité, ſi rare d'ailleurs, le goût : qualité que poſſédoit à un degré éminent Préville, à qui elle aſſura ſur ſes rivaux une ſupériorité inconteſtable & inconteſtée.

Dugazon fut reçu en 1772, & il prouva par la ſuite que la Société avoit recruté en lui un membre auſſi actif que zélé. Les circonſtances le ſecondèrent favorablement. La mort enleva, en 1774, Feulie, jeune acteur qui donnoit les plus belles eſpérances & qui vraiſemblablement auroit pris, s'il eût vécu, par l'autorité du talent, la première place après Préville. En 1782, Augé ſe retira. Dugazon n'eut plus pour concurrent dans ſon emploi que Dazincourt, nouveau venu comme lui ; mais leurs deux natures différoient ſi complètement, que rien n'étoit plus facile à établir entre eux que le partage des rôles. A Dazincourt, les valets

pincés & muſqués du répertoire de Marivaux : à Dugazon, les Criſpin, les Frontin, les Maſcarille, avec leur effronterie, leur *lazzi* & leur verve bouffonne. Un quatrain compoſé ſur Dugazon, en 1779, & mis au bas de ſon portrait, caractériſe bien le jeu de cet acteur :

« En fait de comédie,
« Le talent de Monſieur eſt la bouffonnerie ;
« Et le ſtyle comique eſt ſi fort de ſon goût
« Qu'il ne peut s'empêcher de bouffonner partout. »

Il n'eſſaya pas moins d'aborder les rôles du genre où brilloit ſon camarade ; mais le Figaro du *Barbier* & du *Mariage* trouvèrent en lui un très-foible interprète. Il fut bien plus mal inſpiré encore, lorſque, après la retraite de Préville, il voulut s'approprier quelques-uns des rôles empreints du génie de ce grand comédien, entre autres celui du *Bourru bienfaiſant*, où il échoua complètement.

Ce qu'il falloit à Dugazon, ç'étoient des rôles comme celui du *Roy de Cocagne*, franche caricature dont il renouvela le ſuccès : celui de Fougères, dans l'*Intrigue épiſtolaire*, & ceux enfin du Maître de danſe & du Maître d'italien, dans les *Originaux*, qui lui permettoient de donner impunément l'eſſor à ſon entrain naturel, que ne régloient pas toujours les convenances théâtrales. N'oublions pas ſurtout le Bernardille de la *Femme juge & partie*, où il déployoit toutes les reſſour-

ces de ſon talent & qui fut, en définitive, un de ſes triomphes.

Le parterre, qui paſſoit ſur les défauts de ce comédien en faveur de ſes qualités, aimoit fort à le voir. Auſſi regrettoit-on dans le public, lorſqu'on annonça, en 1776, la repréſentation de retraite de la célèbre Du Meſnil, qu'il n'eût pas trouvé ſa place dans cette ſolennité. Mais grande fut la ſurpriſe, lorſque, dans les *Fauſſes infidélités*, au coup de ſonnette d'Araminthe pour appeler un valet, on vit arriver Dugazon revêtu de ſa plus riche livrée. Il reçut des mains d'Araminthe la lettre qu'elle venoit d'écrire, la ſalua &, ſans avoir proféré une parole, comme l'exigeoit ſon rôle, perſonnage muet, ſortit plus applaudi que ne l'ont jamais été ſes ſucceſſeurs après avoir rempli les rôles les plus longs & les plus brillants de l'emploi (1).

C'eſt vers la même époque que Mlle Lefèvre (2), actrice de la Comédie-Italienne, où elle avoit débuté en 1774, devint la femme de Dugazon qui s'étoit profondément épris d'elle. Cette union ne fut pourtant pas heureuſe &, après avoir pendant longtemps vécu ſéparés l'un de l'autre, ils firent prononcer leur divorce auſſitôt que la loi le leur permit.

Le caractère de ce comédien étoit ſi facétieux, qu'il faiſoit profeſſion de myſtificateur. On ſçait qu'à ce titre il étoit fort recherché dans les ſociétés, où il diſ-

(1) *Indiſcrétions & Confidences*, par Audibert.

(2) Louiſe-Roſalie Lefèvre, née à Berlin, en 1755; morte à Paris, le 22 ſeptembre 1821. Cette actrice a joui d'une réputation méritée.

putait à Muſſon (1) le triſte privilége de faire rire aux dépens d'une victime déſignée à l'avance. Le nom de ſon camarade Des Eſſarts eſt devenu, ſous ce rapport, preſque inſéparable du ſien.

Durant les guerres inteſtines qui éclatèrent en 1789, à propos de la repréſentation de *Charles IX*, & qui diviſèrent alors les Comédiens françois, Dugazon ſe deſſina comme un des adverſaires les plus hoſtiles à la Compagnie. Nous ne reproduirons pas ici des détails connus de tout le monde. Ces tendances ſubverſives n'étoient que le triſte prélude de la ligne de conduite que cet acteur devoit tenir plus tard. Lorſque la Révolution éclata, il en embraſſa les principes avec effervescence ; en 1793, il ſe fit aide de camp volontaire de Santerre & prit en cette qualité une part très-active aux déplorables événements de l'époque. Déjà, en 1791, ſes opinions exaltées lui rendant inſupportables ſes rapports forcés avec la plus grande majorité des membres de la Comédie-Françoiſe, il avoit provoqué la défection de quelques-uns d'entre eux avec leſquels il alla fonder le *Théâtre de la République*. En ſorte, qu'on peut regarder Dugazon comme le premier auteur de la diſſolution des Comédiens françois (2).

(1) Pierre Muſſon, peintre, beaucoup moins connu comme tel, que comme *myſtificateur*, fort en vogue au commencement de ce ſiècle. Il étoit né à Orléans & eſt mort à Paris, à l'âge de 32 ans.

(2) Dugazon n'avoit pas toujours penſé de même : du moins, l'anecdote ſuivante donneroit lieu de le croire. « A la repréſentation donnée le 23 octobre 1781, en « l'honneur de la naiſſance du

Cependant, la réaction devoit avoir ſon tour, & quand, après le 9 thermidor, Dugazon parut en ſcène, il fut accueilli par des huées & ſe trouva en butte à toutes les avanies de la part du public, que ſa contenance, loin d'être celle de l'humilité, ne faiſoit encore qu'irriter. De guerre laſſe, un moment de calme ſurvint, & Dugazon s'avançant vers la rampe, s'adreſſa à la foule en ces termes : « Je ne ſuis plus que citoyen « & j'attends chez moi, de pied ferme, tous ceux « qui ont quelque reproche à me faire : ils trouve- « ront à qui parler. » A tort ou à raiſon, cette ſortie audacieuſe, pour ne pas dire plus, impoſa, & la pièce put être jouée.

Lorſque, après pluſieurs mois d'agonie, le Théâtre de la République fut contraint de ceſſer ſes repréſentations, les anciens camarades de Dugazon, réunis au Théâtre Feydeau, oubliant leurs griefs bien légitimes, conſentirent à le recevoir parmi eux. Le 7 avril 1797, eut lieu ſa rentrée, pour laquelle il avoit choiſi malencontreuſement le rôle de Dubois dans les *fauſſes Confidences*, rôle qu'il n'avoit jamais joué & qui étoit un des meilleurs de Dazincourt. Au moment où Lubin dit à Dubois : « Nous nous ſoucions bien de toi & de « ta race de canaille », les ſpectateurs faiſirent l'allu-

« Dauphin, la Comédie-Françoiſe « joua *Adélaïde Du Gueſclin* & la « *Partie de Chaſſe d'Henri IV*. « Dans cette dernière pièce, Du- « gazon avoit introduit une ſcène « de ſa compoſition, deſtinée à cé- « lébrer cet heureux événement & « qui obtint un ſuccès d'enthou- « ſiaſme. »

ſion & en firent une application cruelle à Dugazon, en ſaluant cette apoſtrophe par des applaudiſſements prolongés que celui-ci ſupporta, du reſte, avec ſon audace habituelle & ſans ſourciller.

Dugazon avoit été, en 1786, un des profeſſeurs de l'école de déclamation, où ſa première leçon eut lieu le 4 juin de cette année; lors de l'organiſation du Conſervatoire, il fut attaché, au même titre, à cet établiſſement. Beaucoup d'élèves ſont ſortis d'entre ſes mains, & deux principalement, Talma & Lafon, ont atteint une grande renommée. Contraſte étrange! Ce comédien bas & trivial, aux allures groteſques, n'a preſque formé que des tragédiens, & nul mieux que lui n'a donné l'enſeignement & les habitudes d'une tenue à laquelle il étoit lui-même ſi complètement étranger, que, chargé dans la pièce de *Pinto* (1) du perſonnage de l'ambaſſadeur d'Eſpagne, il s'y montra aſſez ridicule pour qu'on crût devoir ſupprimer le rôle.

Dugazon ne ſe borna pas à jouer la comédie, il voulut écrire. Voici les titres de ſes ouvrages : 1° *L'Avènement de Muſtafa, ou le Bonnet de vérité*, comédie en trois actes & en vers, en ſociété avec Riouffe, 1792; non imprimée. — 2° *L'Emigrant, ou le Père Jacobin*, comédie en trois actes & en vers, 1792; non imprimée. — 3° *Le Modéré*, comédie en trois actes & en vers, 1794.

(1) Comédie en cinq actes & en proſe, de Nép. Lemercier, repréſentée le 22 mars 1800.

Il a de plus, ainſi que nous l'avons déjà dit, ajouté à la comédie des *Originaux* deux ſcènes épiſodiques, qui ne ſe diſtinguent peut-être pas par un goût très-épuré, mais qui ſont reſtées au théâtre, parce qu'elles prêtent à rire.

La ſanté de Dugazon, affoiblie depuis aſſez long-temps, le força à prendre ſa retraite en 1807. Il alla habiter le village de Sandillon, dans le Loiret (1), où il paſſa les deux années qu'il vécut encore, dans un état preſque complet d'aliénation mentale. Il y eſt mort, le 11 octobre 1809, à l'âge de 63 ans.

Une repréſentation extraordinaire eut lieu au bénéfice de ſa veuve (2), le 15 avril 1812. Elle offrit cela de remarquable, que la plupart des acteurs qui jouèrent dans la tragédie d'*OEdipe chez Admète*, avoient été ſes élèves.

(1) On rapporte, mais le fait nous paroit apocryphe, qu'il avoit fait inſcrire au-deſſus de la porte d'entrée de la petite maiſon qu'il poſſédoit dans cette localité, ce diſtique, tiré de ſon rôle dans la pièce de *Démocrite :*

« Que maudit ſoit le jour où j'eus la fantaiſie
« De me faire valet de la philoſophie ! »

(2) Ainſi que nous l'avons dit plus haut, la première femme de Dugazon, Roſalie Lefèvre, qu'il avoit épouſée le 20 août 1776, divorça d'avec lui le 13 novembre 1794. Un mois après, le 12 décembre, il ſe remarioit à Céline-Geneviève Aubert, âgée de 28 ans, fille d'un architecte & ſœur de l'acteur Frogères; c'eſt elle dont il eſt queſtion ici.

ROLES CRÉÉS PAR DUGAZON

1773	L'Auteur	*L'Aſſemblée*, de Schoſne.
—	Momus	*La Centenaire de Molière*, d'Artaud.
1774	Juſtin	*Les Amants généreux*, de R. de Chabannes.
1775	La Jeuneſſe	*Le Barbier de Séville*, de Beaumarchais.
—	La Fleur	*Le Célibataire*, de Dorat.
1776	Un Valet	*Le Malheureux imaginaire*, du même.
1777	Durand	*L'Egoïſme*, de Cailhava.
1778	Frontin	*L'Aveugle par crédulité*, de Fournelle.
—	Le Notaire	*L'Impatient*, de Lantier.
1779	Un Valet	*Laurette*, de D'Oiſemont.
1780	Charles	*Clémentine & Deſormes*, de Monvel.
1782	Germain	*Le Flatteur*, de Lantier.
—	Criſpin	*Les Journaliſtes anglois*, de Cailhava.
1783	Zénarès	*Le Séducteur*, de Bièvre.
—	Fatras	*Le Réveil d'Epiménide*, d'O. de Flins.
1784	Frontin	*La fauſſe Coquette*, de Vigée.
1787	Marcelin	*L'École des Pères*, de Pieyre.
1788	Picard	*L'Optimiſte*, de Collin de Harleville.
1789	Victor	*Les Châteaux en Eſpagne*, du même.
1791	De Crac	*M. de Crac*, du même.
—	Fougères	*L'Intrigue épiſtolaire*, de Fabre d'Eglantine.
—	Le Marquis	*L'Hôtellerie de Worms*, de*** (Deſaudras.)
—	Edouard	*La Jeune Hôteſſe*, de Carbon Flins.
1792	Jacques	*Les Trois-Couſins*, de Champ-Rion.
—	Vilſac	*L'Obligeant maladroit*, de Famin.
1793	Le Pape	*Le Jugement dernier des Rois*, de Sylvain Maréchal.
—	Figeac	*La Moitié du chemin*, de Picard.
—	Modérantin	*Le Modéré*, de Dugazon.
1794	Le Limonadier	*Les Contre-Révolutionnaires*, de Dorvo.
1795	Boucliac	*Les Amis de collége*, de Picard.
—	Boneliac	*L'Agioteur*, d'Armand Charlemagne.

1796	Sans-Quartier	*Le Chanoine de Milan*, de A. Duval.
1797	Kerlebon	*Les Héritiers*, du même
—	Picard.	*Roſe & Picard*, de Collin Harleville.
—	Palmier	*La Paix*, d'Aude.
1800	Frontin	*Caroline*, de Roger.
—	L'Archevêque (*) . .	*Pinto*, de N. Lemercier.
1801	Deſchamps	*Caroline*, de Roger.
1803	Beaulieu.	*Mme de Sévigné*, de Bouilly.
1804	Véronne	*Richelieu*, de N. Lemercier.

(*) Rôle ſupprimé à la troiſième repréſentation.

MARIE-BLANCHE ALZIARY DE ROQUEFORT

dite Mlle DE SAINT-VAL la cadette

1772 — 1792

MADEMOISELLE DE SAINT-VAL la cadette naquit, ainſi que ſa ſœur, à Courſegoules, le 2 ſeptembre 1752. Entraînée ſans doute par ſon exemple & ſéduite par le bruit de ſa renommée tragique, elle embraſſa comme elle la carrière du théâtre. « Ses premiers eſſais, ſelon Grimm, « auroient eu lieu à Copenhague. » Elle jouoit avec une troupe d'acteurs à Grenoble, lorſqu'elle vint à Paris ſolliciter la faveur d'un début à la Comédie-Françoiſe : « Non pas, écrivoit-elle, avec le déſir ni

---

Extrait des regiſtres de l'état civil de Courſegoules : « L'an mil ſept cent cinquante-deux, & le ſecond du mois de ſeptembre, damoiſelle *Marie-Blanche*, fille légitime de Honoré Alziary de Roquefort, eſt née & a été baptiſée. »

Melle DE SAINT-VAL, LA CADETTE

1772-1792

« dans l'eſpoir d'une réception, mais à cauſe de l'in-
« fluence qu'exerceroit néceſſairement ſur un engage-
« ment en province l'avantage d'avoir paru ſur une
« ſcène illuſtrée par tant de talents de premier or-
« dre. » Le 27 mai 1772, cette actrice débuta dans le rôle d'Alzire. On raconte que Le Kain étoit tellement prévenu contre elle (par quelle raiſon? on ne le dit pas), qu'il refuſa même de la voir & que Molé dut le remplacer dans le rôle de Zamore. Son ſuccès, cependant, eut aſſez d'éclat pour qu'il ſe décidât à aller entendre la débutante à ſa ſeconde apparition dans cette tragédie; car l'uſage exigeoit alors que les débutants ſe montraſſent trois fois de ſuite dans le même rôle. Mlle Saint-Val ſatisfit Le Kain au point qu'à l'iſſue de la repréſentation, il s'empreſſa de la féliciter, & qu'à partir de cette ſoirée il joua avec elle pendant tout le cours de ſes débuts. Elle parut ſucceſſivement dans *Inès de Caſtro*, dans *Zaïre* (6 juin), rôle qui lui fut moins favorable que les précédents; dans *Iphigénie en Tauride* (le 10 & le 20), *Iphigénie en Aulide* (le 24). Dans ces deux derniers rôles, ſurtout, elle obtint un ſuccès décidé (1). Auſſi, Mme Veſtris & Mlle Dubois (2), effrayées de cette nouvelle concurrence,

(1) Mlle Clairon écrivoit à un de ſes amis : « J'ai été voir hier la « petite Saint-Val; ſon ſuccès eſt « prodigieux, mais elle le mérite. « Elle a un talent réel & char-« mant. »

(2) Actrice fort médiocre, qui avoit débuté en 1759 & ſe retira à la clôture de 1773. Elle étoit fille de ce Dubois, fameux par le ſcandale auquel il donna lieu, au temps des repréſentations du *Siége de Calais*. Elle eſt morte en 1779.

réunirent-elles tous leurs efforts afin de s'oppoſer à la réception de la débutante.

Mlle de Saint-Val cadette étoit loin d'être jolie, mais elle étoit bien moins laide que ſa ſœur. Sa phyſionomie avoit de l'expreſſion, & quoiqu'elle fût de petite taille, maigre & aſſez chétive, ſon maintien ne manquoit pas de dignité, & elle mettoit dans ſon jeu beaucoup de ſenſibilité & d'âme.

Une maladie qui, toutefois, n'offroit aucune analogie avec l'incident qui, quelques années auparavant, avoit interrompu les débuts de ſa ſœur, vint également ſe jeter à la traverſe des ſiens. Elle ne ſe trouva en état de les reprendre que le 10 février 1773, par le rôle d'Ariane; elle les continua le 13, par Chimène, & le 18, par Alzire.

Mais ſi les vents & les flots ſont changeants, le public ne ſe pique pas plus qu'eux de conſtance. Dans l'intervalle qui s'étoit écoulé entre ſa maladie & ſon retour ſur la ſcène, une nouvelle actrice, Mlle de Raucourt, avoit ſurgi, qui, ſi elle ne lui étoit pas ſupérieure ſous le rapport du talent, l'emportoit de beaucoup par l'éclat de ſa beauté. Le parterre n'eut plus d'yeux & d'hommages que pour le nouveau météore, & de Mlle Saint-Val il ne fut plus queſtion : bien mieux, il ne voulut plus voir que les défauts de celle que, huit mois auparavant, il avoit tant applaudie, & il s'en exagéra la portée au point d'en venir à ne plus ſupporter que difficilement la préſence de cette actrice ſur la ſcène. Mlle Saint-Val jugea à propos de retour-

ner en province, & le théâtre de Lyon, qui la reçut, retentit bientôt du bruit de ſes ſuccès. Lorſque Mlle Raucourt, dont l'aſtre avoit pâli à ſon tour, partit furtivement pour la Ruſſie (1), Mlle Saint-Val cadette fut rappelée à Paris, &, le 6 juillet, elle rentroit triomphalement à la Comédie-Françoiſe, par le rôle de Zaïre. Le 13 du même mois, elle jouoit Aménaïde, perſonnage dans lequel le public l'accueillit avec des applaudiſſements prodigieux, qui prenoient en partie leur ſource dans l'intérêt qu'inſpiroient les perſécutions dont ſa ſœur aînée étoit l'objet. Il lui donna une preuve évidente de ſes ſympathies, lorſqu'Aménaïde s'écria :

« On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage ! »

les ſpectateurs, ſaiſiſſant l'alluſion, mille voix s'élevèrent avec tranſport pour demander Mlle de Saint-Val l'aînée ; & les cris devinrent ſi vifs, ſi perſévérants, que l'amante de Tancrède, ne pouvant réſiſter à ſon émotion, tomba évanouie dans les bras de ſa confidente.

Nous avons rapporté précédemment pourquoi, malgré les preuves de dévouement données à ſa ſœur, celle-ci perſiſta à ne pas la revoir, & comment, au bout de tant d'années de ſéparation, une circonſtance fortuite les rapprocha ; nous n'y reviendrons pas.

(1) En juin 1776. Voir la notice ſur Mlle Raucourt.

Quoique Mlle Saint-Val la cadette, depuis ſon admiſſion à la Comédie-Françoiſe, n'eût pas eu l'occaſion d'aborder les rôles de la comédie, genre qui d'abord avoit été excluſivement le ſien ſur les ſcènes de province, Beaumarchais lui confia celui de la comteſſe Almaviva dans le *Mariage de Figaro* (1), & n'eut pas à s'en repentir, car elle y montra un talent qu'on ne ſoupçonnoit pas. Elle s'eſſaya également avec ſuccès dans *Nanine*, Agathe des *Folies amoureuſes*, & dans Iſabelle de l'*Ecole des Maris;* mais elle ne donna pas ſuite à ces eſſais & en revint excluſivement à la tragédie.

Mlle Saint-Val accomplit ſes vingt ans de ſervice & ne ſe ſépara de ſes camarades que lors de la diſſolution provoquée par les événements. Elle joua depuis ſur le théâtre de la Montanſier pendant deux ans. En 1802, elle ſe rendit à Saint-Pétersbourg : c'étoit vingt ans trop tard qu'elle entreprenoit ce voyage. On l'applaudit par égard pour ſon ancienne réputation, mais on la trouva un peu marquée pour repréſenter les *Iphigénie* & autres *jeunes princeſſes*. Elle revint pourtant en France chargée d'or & de préſents.

On n'avoit plus, depuis longtemps, entendu parler de cette actrice, retirée au fond de quelque province, lorſque les journaux & les affiches révélèrent ſon exiſtence en annonçant une repréſentation à ſon bénéfice,

(1) Rôle qui étoit, dans le principe, deſtiné à Mlle D'Oligny & que cette actrice auroit joué, ſi ſa retraite n'avoit pas eu lieu un an avant la repréſentation de la pièce.

pour le 11 octobre 1817. Elle eut lieu au Théâtre-Italien (ſalle Favart). Mlle Saint-Val avoit choiſi pour cette ſolemnité le rôle d'*Iphigénie en Tauride*, où, dès la première ſcène, à travers les injures irréparables du temps & le déſavantage d'un organe trop évidemment déshabitué de la déclamation tragique, il fut facile de reconnoître les traces de cette ſenſibilité touchante qui avoit formé le caractère diſtinctif de ſon talent, aux belles époques de ſa carrière théâtrale. Le récit du *Songe*, au premier acte, fut rendu avec âme & intelligence. Enfin, elle y produiſit beaucoup d'impreſſion. « Cependant, ajoute le journal auquel nous « empruntons tous ces détails, avant la fin de la tra- « gédie, la fatigue ſe faiſoit évidemment ſentir, & « l'effet des dernières ſcènes s'en eſt reſſenti. »

Mlle de Saint-Val avoit alors ſoixante-cinq ans !

Sa fortune, dont elle s'étoit moins préoccupée que ne l'avoit fait ſa ſœur de la ſienne, ſe réduiſoit à une penſion de 800 livres ſur la caſſette du Roy. Elle étoit, en outre, devenue propriétaire de l'Iſle Saint-Honorat (1). Elle s'y retira d'abord & y vécut, philoſophant en reine détrônée, ſous les voûtes ſilencieuſes de la plus ancienne abbaye des Gaules, qui produiſit de grands ſaints & des prélats illuſtres. Cependant, cédant aux vives inſtances de ſa famille, elle vint fixer ſa réſidence à Draguignan, chez un de ſes

(1) Ce domaine, enſemencé de blé & planté de quelques orangers & caſſis, produiſoit à peine 1,200 fr. de revenu à ſa propriétaire.

neveux, Conſeiller de préfecture, qui étoit l'objet de ſon affection toute maternelle, & elle paſſa encore plus de trente ans au milieu des ſiens, pour leſquels elle étoit une providence. C'eſt là qu'elle s'eſt éteinte, le 9 février 1836, à l'âge de 83 ans & quelques mois, laiſſant après elle le ſouvenir de ſa piété fervente & des excellentes qualités de ſon cœur aimant & généreux.

Mlle Saint-Val, depuis ſon retour dans ſon pays, y fut peu connue ſous ce nom. Elle s'étoit donné celui de *Saint-Ereyx*, qui avoit été probablement le nom d'un de ſes amants ou celui de ſon mari, car on a prétendu qu'elle fut mariée.

Son eſprit étoit très-orné & dénotoit un fonds d'inſtruction auſſi ſolide que variée. Elle prêta ſouvent le ſecours de ſa plume à l'un de ſes frères qui rempliſſoit de hautes fonctions publiques. Elle ne manquoit pas de facilité pour la poéſie, & l'on cite d'elle, entre autres compoſitions, une élégie empreinte d'âme & de ſenſibilité, écrite à l'occaſion de la mort d'un autre frère (1).

(1) Le premier des deux frères dont il eſt ici queſtion étoit inveſti, ſous le Directoire, près la Cour du département du Var, des fonctions d'accuſateur public, qu'il exerça avec beaucoup de diſtinction. On a conſervé à Draguignan le ſouvenir de ſes brillantes qualités & de ſon remarquable talent de déclamation. La connoiſſance qu'il poſſédoit de cet art avoit même donné lieu de ſuppoſer qu'il n'étoit pas entièrement étranger à la ſcène. Vers 1796, il ſe rendit avec ſa famille en Ruſſie, chargé d'une miſſion diplomatique. — L'autre frère périt ſous les murs de Gillette ; le myſtère qui entoura ſa fin n'a

La converſation de Mlle de Saint-Val cadette étoit pleine d'agrément. Elle aimoit à rappeler quelquefois le ſouvenir de ſon brillant paſſé, ſa liaiſon avec les beaux eſprits de l'époque, & notamment avec le chevalier de Boufflers, qui eſt peut-être l'auteur du quatrain ſuivant, qu'on lui a entendu citer plus d'une fois :

« Je ſuis ſans bien & ſans fortune :
« Auſſi, ſandis, belle Saint-Val,
« Pour te voir jouer Rodogune,
« J'ai mis en gage mon cheval. »

jamais été éclairci. On dit qu'après la bataille, tandis qu'appuyé contre un mur, il étanchoit la ſueur dont il étoit inondé, il tomba atteint d'un coup de feu tiré à bout portant. Avant d'avoir été enrôlé dans la garde nationale, où il avoit le titre de commandant, M. Alziary étoit avocat.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle DE SAINT-VAL, LA CADETTE

1772	Juliette	*Roméo & Juliette*, de Ducis.
1777	Azélie.	*Zuma*, de Le Fèvre.
—	Azémire.	*Muſtapha & Zéangir*, de Chamfort.
1778	Antigone	*OEdipe chez Admète*, de Ducis.
1779	Erato	*Les Muſes rivales*, de La Harpe.
—	Idace	*Agathocle*, de Voltaire.
—	Amétis	*Pierre le Grand*, de Dorat.
1780	Axiane	*Nadir*, de Du Buiſſon.
1782	Chélonis	*Agis*, de Laignelot.
1784	La Comteſſe.	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.

1786	Azémire.	*Azémire*, de Chénier.
1787	Yole.	*Hercule au mont OEta*, de Le Fèvre.
1788	Zulna.	*Odmar & Zulna*, de Maiſonneuve.
1789	Andromaque.	*Aſtyanax*, de Richefolles.
—	Marie.	*Marie de Brabant*, d'Imbert.
1791	Louiſe.	*La Liberté conquiſe*, de Harny.
—	Euphémie	*Rienzi*, de Laignelot.

MADEMOISELLE DE RAUCOURT

1772 - 1815

FRANÇOISE CLAIRIEN

dite FRANÇOISE-MARIE-ANTOINETTE SAUCEROTTE

MADEMOISELLE DE RAUCOURT

1772 — 1815

FRANÇOISE CLAIRIEN eſt née à Dombaſles, le 29 novembre 1753.

Vers le milieu du ſiècle dernier, un pauvre chirurgien-barbier de village avoit quatre filles dont l'avant-dernière, encore enfant, fut emmenée par un nommé Saucerotte, homme de moralité douteuſe, qui, après avoir été maître de poſte à Dombaſle, avoit quitté cette localité, par ſuite de mauvaiſes affaires, & s'étoit retiré à Varengeville, village ſitué à

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Nicolas, de Dombaſles : « Le vingt-neufvieſme de novembre mil ſept cent cinquante-trois, a été baptiſée dans l'égliſe de cette paroiſſe, *Françoiſe Clairien*, née le même jour, fille légitime de Joſeph Clairien, chirurgien-barbier, & de Barbe Manſuy, ſa femme. »

trois quarts de lieue de Dombaſles. Bientôt, abandonnant ſa femme & ſon fils, il diſparut emmenant avec lui la petite Clairien, & l'on apprit qu'il s'étoit fait comédien de campagne. Les 4 & 6 octobre 1762, il débutoit à Paris ſous le nom de Raucourt, qu'il avoit adopté, dans le rôle de Mithridate & dans celui de Chriſtiern de la tragédie de *Guſtave Waſa*. Il ne réuſſit pas & dut retourner en province. La jeune Clairien, qui paſſoit pour ſa fille, l'accompagnoit dans toutes ſes excurſions dramatiques & l'on rapporte qu'à l'âge de ſeize ans, elle joua à Rouen, avec un ſuccès qui eut du retentiſſement, le rôle d'Euphémie dans la tragédie de *Gaſton & Bayard*. Le bruit de ſa jeune renommée valut à la tragédienne en herbe un ordre de début pour la Comédie-Françoiſe ; mais, au préalable, on jugea utile de lui faire prendre les leçons de Brizard. C'eſt donc comme élève de ce célèbre acteur, qu'elle parut pour la première fois ſur la ſcène françoiſe, le 23 ſeptembre 1772, dans le rôle de Didon. On lui reconnut, dès le premier ſoir, une qualité rare, ſurtout chez une débutante, celle de ſavoir écouter. Le Roy aſſiſtoit à cette repréſentation, & bien qu'il ne fût que médiocrement partiſan de la tragédie, il reſta juſqu'à la fin du ſpectacle & ordonna qu'une gratification de cinquante louis fût comptée à la débutante (1).

(1) Les renſeignements nouveaux que nous donnons ici & qui contrediſent de tout point, ſous le triple rapport des nom & prénoms, de la date & du lieu de naiſſance, les détails reproduits par tous les bio-

L'enthouſiaſme qu'elle excita & qui prenoit ſa ſource, plus peut-être dans ſa beauté que dans ſon talent, alla juſqu'au délire. Jamais Clairon, dans les beaux jours de ſa gloire, n'avoit reçu la moitié des applaudiſſements, des acclamations & des couronnes qui furent prodiguées à la débutante, novice alors, comme on l'eſt à ſeize ans. Le parterre, oublieux des grands talents qu'il avoit applaudis juſqu'alors,

graphes qui ſe ſont occupés de cette célèbre actrice, ne repoſent, il eſt vrai, que ſur des préſomptions, mais qui paroiſſent au moins très-fondées. D'abord, il n'exiſte ſur les regiſtres des ſept paroiſſes de Nancy, au 3 mai 1756, non plus qu'aux années adjacentes, aucune mention quelconque d'une naiſſance ſous les noms de *Françoiſe-Marie-Antoinette Saucerotte*. Il n'eſt pas plus exact de dire qu'elle ſoit née à Paris, malgré la mention inſcrite ſur ſon acte de décès.

A Dombaſles, au contraire, malgré la diſtance qui nous ſépare aujourd'hui de ce fait, il eſt reſté comme tradition dans la localité, &, mieux encore, dans la famille de Joſeph Clairien, qu'une des leurs fut emmenée très-jeune par le nommé Saucerotte; que, plus tard, elle étoit devenue comédienne à Paris, & fort riche, & que la tragédienne *Raucourt* n'auroit été autre que cette demoiſelle *Françoiſe Clairien* qui, par la ſuite, ſoit dans l'intention de ſe dépayſer, ſoit par un ſentiment d'affection pour la Reine, avoit ajouté à ſon nom ceux de *Marie-Antoinette*. Cette opinion eſt encore populaire, de nos jours, à Dombaſles.

Or, quelle raiſon auroit-on d'argüer de fauſſeté ces documents, ſans pouvoir démontrer, par aucune raiſon, qu'ils ſont dénués de vérité? Car, pour détruire, au bout de tant d'années, une tradition de famille qui, certes, ne s'eſt pas établie ſans cauſe, il faut des preuves & ici, on n'en a pas à fournir contre ce que nous avançons.

Il reſte donc avéré pour nous, qui ſommes forts de cette tradition & des renſeignements recueillis dans la localité même, que la célèbre Raucourt, juſqu'à ce qu'on nous ait poſitivement démontré le contraire, a été une des filles du pauvre chirurgien de village.

n'eut déformais des yeux que pour la nouvelle venue dont les débuts, prolongés pendant une année, ne cessèrent d'attirer la foule, au grand déplaiſir des actrices en poſſeſſion du premier emploi, & notamment de Mme Veſtris (1). Ce qui ſembloit encore ajouter à l'intérêt qu'inſpiroit Mlle Raucourt, c'eſt l'auréole de vertu dont l'opinion publique entouroit ſon front; ce qui lui valoit des préſents conſidérables des grandes dames de la Cour & de la Ville que charmoit, ſans doute, la rareté du fait. Il eſt certain qu'à cette époque, la réputation de ſageſſe de Mlle Raucourt égaloit ſa renommée comme actrice. Voltaire lui adreſſa à cette occaſion, en 1773, une lettre en vers (2) où il la félicitoit; il eſt vrai que cette épître apologétique avoit pour but de détruire l'effet d'une autre lettre précédemment écrite & qui avoit été im-

(1) « Le public eſt ſi ſatisfait du » ſieur Brizard (dit Bachaumont en « parlant de ces débuts), qu'à « chaque fois il demande cet acteur « pour annoncer & le comble de « ſes applaudiſſements. »

(2)

Raucourt tes talents enchanteurs
Chaque jour te font des conquêtes;
Tu fais ſoupirer tous les cœurs,
Tu fais tourner toutes les têtes.
. . . . . .
L'art d'attendrir & de charmer
A paré ta brillante aurore;
Mais ton cœur eſt fait pour aimer
Et ce cœur n'a rien dit encore, &c.

Toute la pièce eſt ſur ce ton. Voltaire la termine ainſi : « Je ſuis « le vieil Eſon & vous êtes l'en- « chantereſſe Médée;..... il me « reſte à peine des yeux pour vous « voir, une âme pour vous admirer, « une main pour vous l'écrire. »

prudemment lue en préſence de Mlle Raucourt. Voltaire y diſoit que la jeune actrice, dont la vertu faiſoit alors rage, étant en Eſpagne où elle jouoit avec ſon père, avoit été la maîtreſſe d'un Genevois & qu'elle appartiendroit bientôt à quelque grand ſeigneur de la Cour (1). Le maréchal de Richelieu, à qui cette épître étoit adreſſée, la reçut à table, dans une maiſon où il dînoit avec Mlle Raucourt & le marquis de Ximénès. Il pria ce dernier d'en donner lecture à la compagnie. Quand arriva le paſſage qui la concernoit, la jeune fille, indignée, tomba évanouie. Grimm, qui nous rapporte cette anecdote, nous révèle que l'humeur de Voltaire provenoit de ce que les débuts de la belle Raucourt avoient fait reporter après Pâques la première repréſentation des *Lois de Minos*, qu'on étoit ſur le point de jouer : *Indè iræ !*

Mlle de Raucourt, à l'époque où ſe paſſa ce fait, ſe piquoit encore de ſageſſe, & ſon père putatif, vrai matamore de comédie, menaçoit de tuer quiconque oſeroit attenter à l'honneur de ſa fille. La chronique raconte qu'à Verſailles, où, ſelon l'uſage du temps, celle-ci avoit fait ſes premiers eſſais (2), lorſqu'elle ſe

(1) Cette lettre n'a pas été imprimée dans la correſpondance de Voltaire.

(2) C'étoit un uſage alors conſacré que les débutants à la Comédie-Françoiſe s'eſſayaſſent d'abord ſur le théâtre de Verſailles. En 1801, Chaptal crut devoir abolir cette coutume. Il y eut lutte de la part des comédiens; mais le miniſtre tint bon & déclara : « qu'il « ne ſçauroit revenir ſur ſa déci- « ſion & qu'à l'avenir nul ne ſeroit « tenu de commencer ſes débuts à « Verſailles. »

rendoit au théâtre, on la faiſoit entrer dans une chaiſe à porteurs, que le père précédoit, le piſtolet au poing (1).

Le bruit de cette anecdote s'étant répandu dans le public, ne fit qu'ajouter à l'engouement dont Mlle Raucourt étoit l'objet. Mais le jour de la réaction s'approchoit ; & cette actrice, vantée outre meſure, que l'on plaçoit, dès ſon début, au-deſſus des Du Meſnil & des Clairon, étoit deſtinée à devenir, ſous peu, l'exemple le plus frappant de l'inconſtance de la foule. Bientôt les détracteurs ſurgirent : ils proclamèrent que ſi la nouvelle venue poſſédoit de la beauté & de l'intelligence, en revanche, elle n'avoit pas d'âme ; que ſa déclamation étoit appriſe & forcée ; qu'on pouvoit, à bon droit, lui reprocher ſa profuſion de geſtes, une voix ſourde & l'abſence de retenue dans ſon jeu. Après avoir d'abord ainſi décrié ſon talent, on s'en prit à ſes mœurs & l'on attaqua ſa vie privée. Enfin, ſi jamais idole n'avoit été encenſée avec plus d'ivreſſe, jamais idole ne fut briſée avec plus de mépris. Il eſt vrai que Mlle Raucourt, ſe départant de la ligne de conduite qu'elle avoit juſqu'alors ſuivie, avoit fini elle-même par attacher trop peu de prix à la conſervation de ſa bonne renommée, & que, de foibleſſe en foibleſſe, elle en étoit arrivée à des éclats ſcandaleux & à

(1) Le 5 juillet 1796, Saucerotte s'eſt précipité du cinquième étage d'une maiſon de la rue Corneille, après avoir attaché à ſa veſte un billet par lequel il recommandoit qu'on n'inquiétât perſonne au ſujet de ſa mort.

contracter des dettes énormes (1). On ſe doute bien qu'avec une conduite auſſi diſſolue que celle qu'elle ne rougit plus d'afficher, loin de faire des progrès dans ſon art, elle ſe négligea même au point d'en oublier, pour ainſi dire, les premiers éléments. Après avoir, pendant deux années, excité l'admiration de tout Paris, Mlle Raucourt s'entendit huer ſur la ſcène par ces mêmes ſpectateurs qui l'avoient naguères acclamée. Abreuvée d'humiliations, contre leſquelles ne la protégèrent plus, ni ſon titre de femme ni le ſuccès de beauté qu'elle retrouva dans le rôle de la ſtatue de *Pygmalion* de J.-J. Rouſſeau, que Larive, qui avoit joué avec ſuccès ce rôle à Lyon, eut la fantaiſie de reprendre à Paris; en butte aux perſécutions de ſes innombrables créanciers, cette actrice prit, en juin 1776, le parti de quitter bruſquement la ſcène, au moment où elle étoit attendue pour jouer dans *Zuma*, tragédie de Le Fèvre, dont elle tenoit un des principaux rôles. Son nom fut immédiatement rayé, par ordre ſupérieur, du tableau de la Comédie-Françoiſe.

On raconte qu'elle ſe tint cachée pendant quelques jours dans les environs de Paris, chez un fermier à qui elle s'étoit préſentée traveſtie en dragon, lui di-

(1) Le mercredi-saint, 26 mars 1777, Mlle de Raucourt fut arrêtée au moment où elle alloit monter en voiture pour ſe rendre à la promenade de Longchamps. On la renferma au For-L'Evêque, où elle ne reſta que quelques heures, grâce à la protection de perſonnages puiſſants qui lui portoient de l'intérêt.

ſant qu'une affaire d'honneur l'obligeoit à s'enfuir & que ſon intention étoit de ſe rendre à Saint-Pétersbourg. Elle parcourut ſucceſſivement pluſieurs villes du Nord. Au bout de trois années de cet exil volontaire, Mlle Raucourt revint en France. Dans l'intervalle avoit eu lieu la fameuſe querelle entre Mlle Saint-Val & Mme Veſtris, querelle dans laquelle la première ſuccomba ; la néceſſité de combler le vide cauſé par ſon éloignement, fit fermer les yeux ſur les incartades paſſées de la fugitive, qui fut rappelée pour remplacer l'actrice exilée. Mlle Raucourt reparut à la Comédie-Françoiſe, le 28 juin 1779, dans ce même rôle de Didon, naguère ſon triomphe. Mais que les temps étoient changés ! Elle y fut horriblement maltraitée. Quelques jours après, elle joua Phèdre, & les applications qui lui furent faites de certains vers devinrent pour élle de ſanglantes injures. Le public eut le tort de ne pas ſe reſpecter lui-même, lorſqu'il interrompit l'actrice à ce vers :

« Et moi, triſte rebut de la nature entière ! »

par des applaudiſſements ironiques & des cris de *bis* qui ſe prolongèrent aſſez pour troubler le cours de la repréſentation. La Harpe, qui blâme avec énergie ces indignes procédés, dit qu'on attribua ces violences au parti de Mlle Saint-Val, qui ne voyoit dans Mlle Raucourt qu'une rivale qu'on lui vouloit oppoſer ; cette dernière dut recourir à la publicité pour déclarer dans

une lettre, pleine de meſure & de bon ſens, que jamais elle n'avoit eu pareille intention (1).

A partir de ce jour, l'hoſtilité dont elle étoit l'objet ſembla s'appaiſer & la tragédienne put alors chercher, par un travail ſérieux, à réparer le temps perdu.

Sans s'être élevée au rang des Du Meſnil & des Clairon, Mlle de Raucourt poſſéda des qualités précieuſes à côté de grandes imperfections. Sa voix, naturellement dure, avec l'âge, étoit devenue plus ſèche & plus âpre encore; mais ſa diction étoit toujours juſte, quoique ſans charme, parce qu'elle ignoroit l'art de varier ſes intonations, ce que Mlle Clairon nomme l'*éloquence des ſons*. Son âme manquoit d'expanſion, auſſi parvenoit-elle rarement à toucher; ainſi, elle ne put ja-

(1) La déciſion ſuivante intervint à ce ſujet :

« Sur le compte qui nous a été « rendu de la difficulté élevée « entre Mlles Raucourt & Saint-Val, « relativement aux droits d'ancienneté & d'emploi, ordonnons « que Mlle Raucourt, que le Roy a « rappelée parmi ſes comédiens, « joue l'emploi des *Reines* en chef. « Ordonnons, en outre, qu'elle « jouera dans l'emploi des *premiers* « *rôles* (ſans avoir de rang, « Mlle Saint-Val cadette étant double immédiate de Mme Veſtris), « ceux qui pourront lui revenir, « lorſque Mlles Veſtris & Saint-Val « ne pourront les remplir ſoit par « maladie, congé ou ſervice à la « Cour & qu'elle en ſera ſollicitée « par ſes camarades.

« Quant à l'ordre du tableau, le « nom de Mlle Raucourt y ſera « placé immédiatement après celui « de Mlle Saint-Val cadette ſans « que cela puiſſe jamais à l'avenir « tirer à conſéquence, ni ſervir « d'exemple pour aucune réclamation ſur ce qui eſt arrangé juſqu'à préſent.

« Réſervant, au ſurplus, à « Mlle Raucourt tous les droits à la « penſion, à compter du jour de « ſon début à la Comédie-Françoiſe.

» 12 octobre 1779.

« Maréchal DE DURAS. »

(*Archives nationales.*)

mais rendre d'une manière ſatisfaiſante le rôle de Phèdre, où Mlle Du Meſnil atteignoit à la ſublimité, & dans lequel nous avons tous admiré de nos jours Mlle Rachel. Mais ſi elle faiſoit peu répandre les larmes, elle excelloit dans les rôles de force & de profondeur; toutefois, ſes défauts paroiſſoient encore plus ſaillants dans les dernières années de ſa carrière théâtrale, & plus d'une fois ſon débit, mal dirigé & plus mal ſecondé par ſa voix, devenue de plus en plus rauque, excita chez le public le rire & le dégoût.

Cette actrice auroit dû quitter la ſcène à temps, dans l'intérêt de ſa gloire; & la mort qui la frappa dans la 62e année de ſon âge, auroit épargné à ſes contemporains, ſi elle l'eût trouvée dans la retraite, le déplorable ſcandale dont ſes obſèques donnèrent le ſpectacle affligeant.

Mlle de Raucourt, qui fut toujours très-dévouée à la monarchie, eut, comme la plupart des Comédiens françois, beaucoup à ſouffrir des orages de la Révolution. Incarcérée pendant pluſieurs mois, elle ne dut ſon ſalut qu'au dévouement de La Buſſière. Lorſqu'elle fut ſortie de priſon, elle entra au Théâtre Feydeau, où elle retrouva en grande partie les membres de l'ancienne Société. Mais elle ne fit parmi eux qu'un ſéjour paſſager; le refus d'un congé qu'elle avoit demandé, provoqua ſa démiſſion &, dans le but de ſe venger, elle réſolut d'opérer une ſciſſion & ſut profiter du mécontentement de pluſieurs de ſes camarades pour les attirer à elle. La Rive, Saint-Phal, Saint-Prix,

Naudet, Dupont; MM^mes Fleury, Thénard, Jolly & Mézeray la ſuivirent à la ſalle Louvois, dont l'inauguration eut lieu, le dimanche 25 décembre 1796, par les *Deux Sœurs*, pièce de Laya (1). Ce ſecond Théâtre-François, dont Mlle Raucourt s'étoit réſervé la direction, n'eut qu'une durée éphémère (2).

En 1799, elle entra dans la nouvelle Société de la Comédie-Françoiſe, reconſtituée telle que nous la voyons aujourd'hui. L'Empereur la chargea d'organiſer, en 1807 (3), une troupe de comédiens pour l'Italie; elle y reſta pluſieurs années, ne faiſant plus au Théâtre-François que de rares & courtes apparitions.

Elle paſſoit pour avoir de l'eſprit & ſa converſation étoit, d'après des témoignages contemporains, celle des gens du monde & du meilleur monde (4). Aimant les arts, elle s'étoit formé un cabinet curieux d'objets rares & choiſis. Elle voulut auſſi s'eſſayer dans les lettres : le vendredi 1er mars 1782, on joua à la Comé-

(1) Le 8 août 1798, à ſix heures du ſoir, au moment où on alloit lever le rideau pour jouer le *Barbier de Séville* & le *Médecin malgré lui*, l'ordre arriva de fermer incontinent le théâtre Louvois.

(2) Malgré cette fermeture forcée, on exerça contre elle des pourſuites afin de la contraindre à payer le dixième du droit des pauvres, dont elle étoit reſtée débitrice Ce fut en vain qu'elle réclama.

(3) « Le 15 novembre 1807, on « accorda un ſecours de 23,000 fr. « à Mlle Raucourt pour couvrir les « dépenſes d'une troupe d'acteurs « au-delà des Alpes. »

(4) « Mlle Raucourt n'avoit pas « reçu d'éducation première..... « Elle laiſſoit bien échapper de « légères fautes d'orthographe dans « ſes lettres; mais jamais dans la « converſation elle ne faiſoit de « fautes de langage. »

(*Lettre de M. de Failly à Mlle Poinſot.*)

die-Françoiſe une pièce en trois actes & en proſe, dont la réuſſite fut plus qu'équivoque. Ce drame, qui portoit pour titre *Henriette*, fut donné ſous le nom de cette actrice, bien que La Harpe, dans ſa correſpondance, l'attribue à Monvel ou à Du Roſoy. Le ſujet, que Grimm qualifie de *monſtrueux*, eſt tiré du théâtre allemand, ou bien d'une pantomime que Mlle Raucourt avoit vu jouer à Varſovie, durant ſes voyages dans le Nord (1). Certains paſſages, de nature à bleſſer le Roy de Pruſſe, eurent à ſubir de nombreux retranchements, à la demande de ſon miniſtre, malgré les démarches en ſens contraire du prince d'Hénin, qui s'intéreſſoit fort à la pièce, à cauſe de l'intérêt qu'il portoit à ſon auteur.

(1) C'eſt l'idée première de cette pièce que Scribe a reproduite dans ſon *Etoile du Nord*.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle DE RAUCOURT

1773	Melpomène	*L'Aſſemblée*, de Schoſne.
—	Orphanis	*Orphanis*, de Blin de Sainmore.
1774	Adélaïde.	*Adélaïde de Hongrie*, de Dorat.
1775	Barſénice	*Les Arſacides*, de P. de Beauſſol.
—	Galathée	*Pygmalion*, de J.-J. Rouſſeau.
1782	Henriette.	*Henriette*, de Mme de Raucourt.
1784	La Comteſſe.	*Le Jaloux*, de R. de Chabannes.
1786	Plautie	*Virginie*, de La Harpe.
1787	Déjanire.	*Hercule au mont OEta*, de Le Fèvre.

1789	La Mère d'Auguſte.	*Les Deux Pages*, de Dezède.
1790	La Mlle de St-Ser. . .	*Le Couvent*, de Laujon.
1791	Mme Nelſon.	*Washington*, de Sauvigny.
—	Julie	*Géta*, de Petitot.
—	Virginie.	*Virginie*, de Doigny.
1792	Eve.	*La Mort d'Abel*, de Legouvé.
—	Lucrèce.	*Lucrèce*, d'Arnault.
1795	Iſménie	*Pauſanias*, de Trouvé.
1797	Laurence	*Laurence*, de Legouvé.
—	Aſpaſie	*Sophocle & Ariſtophane*, de Favrel & Joly.
1800	Mlle de Condé. . . .	*Montmorency*, de Carrion-Niſas.
1807	Ameſtris.	*Pyrrhus*, de Le Hoc.
—	Médée.	*Théſée*, de Mazoïer.
1810	Brunehaut.	*Brunehaut*, d'Aignan.
1814	Catherine de Médic.	*Les Etats de Blois*, de Raynouard.

DENIS DECHANET

dit DES ESSARTS

1772 — 1793

DES ESSARTS, né à Langres, le 23 novembre 1737, étoit loin d'être deſtiné au théâtre. Il entra d'abord dans la pratique & exerça pendant pluſieurs années, dans ſa ville natale, la charge de procureur. Quelle raiſon le détermina, à un âge où les actions ne s'expliquent plus par l'entraînement de la jeuneſſe, à abandonner tout-à-coup une profeſſion qui lui rapportoit d'autant plus d'avantages, qu'appartenant à une honnête famille de la bourgeoiſie, il y jouiſſoit lui-même d'une certaine

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe de Saint-Pierre, à Langres : « Le vingt-trois novembre, mille ſept cent trente-ſept, a été baptiſé *Denis*, né du même jour, fils en légitime mariage de Nicolas Déchanet, muſicien à la cathédrale, & de Marguerite Sauvageot, ſes père & mère. »

DES ESSARTS.

1772-1793

conſidération? Ce ſont, la plupart du temps, de ces cauſes intimes qui échappent aux inveſtigations, & qui ne peuvent que donner lieu à des conjectures plus ou moins fondées. En ce qui concerne Déchanet, la tradition locale rapporte, cependant, qu'étant venu pour affaires à Paris, il ſortit un ſoir enthouſiaſmé de la Comédie-Françoiſe, où l'avoit mené un de ſes amis, & qu'il ſentit s'éveiller auſſitôt en lui un penchant irréſiſtible pour la ſcène. De retour à Langres, ſon premier ſoin fut de ſe démettre de ſon étude en faveur de ſon maître clerc, & malgré l'oppoſition des ſiens, malgré les conſeils de ſes amis, il s'engagea dans une troupe de province, ſelon l'uſage du temps, après avoir échangé ſon nom patronymique contre celui de *Des Eſſarts*, ſeule conceſſion qu'obtint de lui ſa famille. Il étoit attaché au théâtre de Marſeille, lorſque Belle Cour, chargé de chercher un acteur propre à remplacer Bonneval (1), que la Comédie venoit de perdre récemment, ſignala Des Eſſarts aux Gentilshommes de la Chambre, qui lui envoyèrent un ordre de début.

C'eſt le 14 octobre 1772, que cet acteur parut pour la première fois ſur la ſcène françoiſe, dans les rôles de Liſimon du *Glorieux* & de Lucas du *Tuteur* (2), où il n'obtint pas, d'abord, tout le ſuccès qu'on avoit eſ-

(1) Jean-Jacques Gimot, dit *Bonneval*, débuta en 1741, & ſe retira en 1773. Mort en 1783.

(2) Comédie en un acte & en proſe de Dancourt, repréſentée le 13 juillet 1697, pour la première fois.

péré. Il fut toutefois reçu l'année ſuivante : mais deux ou trois ans s'écoulèrent avant que le parterre lui tînt compte des ſoins qu'il apportoit à réformer ce qui avoit déplu dans ſon jeu & l'adoptât complètement. Des Eſſarts avoit de la bonhomie, de la gaîté ; au beſoin du mordant. Il étoit porteur d'une bonne mine & poſſédoit une voix excellente : auſſi le trouvoit-on mieux placé dans les pièces de Molière que dans le répertoire quinteſſencié de Marivaux. Le rôle du comte de Bruxhall dans les *Amants généreux* (1), qui fut un des premiers qu'il eut à établir, bien approprié à ſes moyens, acheva de le poſer favorablement auprès des habitués de la Comédie. Celui du Commandeur, dans le *Père de famille* (2), le mit tout à fait dans les bonnes grâces du parterre. Il étoit déjà aſſez avant dans celles de l'auteur, ainſi que le prouve le paſſage ſuivant d'une lettre que Diderot lui écrivoit en 1777 : « Monſieur Des Eſſarts, vous faites « merveille dans ce rôle du Commandeur. Comme « mon ouvrage ne m'a jamais rien rendu, ſi l'on « veut m'accorder une marque de reconnoiſſance à « laquelle je ſerai très-ſenſible, on le reprendra pour « vous (3). »

Des Eſſarts étoit d'une corpulence monſtrueuſe. On ſçait que, pour qu'il lui fût poſſible, en jouant Orgon

(1) Comédie en cinq actes & en proſe, de Rochon de Chabannes, repréſentée en 1774.

(2) Rôle créé d'origine par Augé, dans le drame de Diderot, le 19 janvier 1761.

(3) Collection de M. Charles Maurice.

dans le *Tartufe*, de ſe cacher ſous la table, on avoit été obligé d'en conſtruire une tout exprès, & faite de façon à lui permettre de s'y gliſſer & de s'y blottir ſur les genoux. Cet énorme embonpoint prêtoit toujours à rire dans certains ouvrages, où il formoit avec la ſituation un contraſte groteſque. Ainſi dans la *Réduction de Paris* (1), où il rempliſſoit le rôle du Prévôt des marchands & préſentoit au roy Henry IV « ſon peuple exténué par la famine », on juge que cette phraſe, débité par un affamé « gros comme un muids », ſelon l'expreſſion de La Harpe, excitoit l'hilarité parmi les ſpectateurs. Il en étoit de même dans les *Plaideurs* où, jouant le rôle de Petit-Jean, il s'écrioit :

« Pour moi, je ne dors plus; auſſi je deviens maigre...
« C'eſt pitié ! »

Nous ne raconterons pas les myſtifications que cette infirmité lui attira de la part de ſon facétieux camarade Dugazon. L'anecdote du duel ſurvenu entre ces deux comédiens, à propos de la ſurvivance de l'éléphant du Jardin du Roy, eſt trop connue pour que nous la rapportions ici. On connoît moins celle qui eſt relative à certain déjeûner d'huîtres, auquel Des Eſſarts avoit été invité, & qui faillit devenir pour

(1) Comédie en trois actes & en proſe, de Desfontaines, repréſentée en 1780.

lui une contrefaçon du ſupplice de Tantale, grâce à une porte d'entrée de dimenſion tellement étroite, qu'elle rendoit illuſoire pour ce coloſſe l'accès de la ſalle où l'on déjeûnoit, ſous ſes yeux, ce qui augmentoit encore ſon irritation. Dans cette dernière aventure, un duel ne s'enſuivit pas, parce que Dugazon, après s'être bien amuſé du déſappointement & du dépit de ſon camarade affamé, fit tranſporter le repas dans une ſalle plus acceſſible. Comme Des Eſſarts étoit très-fort mangeur, &, de plus, exceſſivement gourmand, ſon eſtomac ſatisfait ne mit pas d'entêtement à venger ſon amour-propre offenſé.

Il ne ſe montroit pourtant pas toujours auſſi accommodant ſur le chapitre de ſon embonpoint, & ſe formaliſoit parfois aſſez vivement des critiques qui y faiſoient alluſion. Fréron fils, qui avoit ſuccédé à ſon père, dans la rédaction de l'*Année littéraire*, ayant dit, en rendant compte du *Jaloux ſans amour*, d'Imbert, pièce tombée, que ſi le rôle du marquis de Rinville, dans cette comédie, n'avoit pas réuſſi, « c'étoit la faute du gros *ventriloque* qui l'avoit défiguré, » Des Eſſarts, fort de l'appui qu'il trouvoit dans la protection du duc de Duras, porta plainte contre le folliculaire. Fréron fut mandé chez le lieutenant de police, qui le réprimanda de la façon la plus outrageante ; on alla juſqu'à lui arracher ſon épée, en lui interdiſant de la porter à l'avenir.

Cette circonſtance n'a peut-être pas été étrangère à la fin prématurée de Des Eſſarts. Non moins oppoſé

aux idées de la Révolution que Mlles Raucourt & Contat, il donna, ainſi que ſes deux camarades, ſa démiſſion de ſociétaire, & partit pour Baréges, autant dans un intérêt politique que pour y aller prendre les eaux, en vue de ſa ſanté qui avoit, il eſt vrai, ſubi d'aſſez fortes altérations. C'eſt là qu'il apprit le triomphe des doctrines à l'ordre du jour & l'incarcération de la majeure partie de ſes collègues; il apprit également que Fréron, contre qui il avoit provoqué, quelques années auparavant, un ſi indigne traitement, figuroit au nombre des légiſlateurs, maîtres de la ſituation, & qu'il lui ſeroit facile, pour peu qu'il le voulût, de prendre une revanche cruelle. Toutes ces émotions cauſèrent à Des Eſſarts une révolution ſi forte, qu'il mourut ſuffoqué, le 8 octobre 1793, à l'âge de 56 ans.

ROLES CRÉÉS PAR DES ESSARTS

1773	Harpagon.	*La Centenaire*, d'Artaud.
1774	Bruxhall.	*Les Amants généreux*, de R. de Chabannes.
1775	Bartholo.	*Le Barbier de Séville*, de Beaumarchais.
1777	De Florimond. . . .	*L'Egoïſme*, de Cailhava.
1778	Orgon.	*L'aveugle par crédulité*, de Fournelle.
—	De Borchamp. . . .	*L'Impatient*, de Lantier.
—	Un Médecin.	*L'Homme perſonnel*, de Barthe.
1779	B. de Neufgermain.	*L'Amour françois*, de R. de Chabannes.
1780	Mondor	*Le Bon Ami*, de*** (Le Grand.)
1781	Rinville	*Le Jaloux ſans amour*, d'Imbert.
—	Le Prévoſt des March.	*La Réduction de Paris*, de Desfontaines.

1782	Richard.	*Le Flatteur*, de Lantier.
—	La Cabale.	*L'Inauguration du Th. françois*, d'Imbert.
—	Mondor.	*Les Courtiſanes*, de Paliſſot.
—	Sterling.	*Les Journaliſtes anglois*, de Cailhava.
1783	Orgon.	*Le Séducteur*, de Bièvre.
1784	Le Baron	*Le Jaloux*, de R. de Chabannes.
—	Bartholo.	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.
1785	Le Baron	*L'Oncle & les Tantes*, de Laſalle.
1786	Beſſoncourt	*Le Mariage ſecret*, de Desfauchérets.
—	Kerbanton.	*L'Inconſtant*, de Collin Harleville.
1787	Dermont père. . . .	*L'Ecole des Pères*, de Pieyre.
1788	Fernand.	*La Reſſemblance*, de Forgeot.
1790	L'abbé de St-Pierre.	*Le Journaliſte des Ombres*, d'Aude.
1791	Mondor.	*Le Conciliateur*, de Demouſtier.
1793	Duflos	*Le Conteur*, de Picard.

DELARIVE

1775-1790

JEAN MAUDUIT

dit DELARIVE

1775 — 1790

LARIVE, dont le nom de famille étoit Mauduit, né le 6 août 1747, à La Rochelle, où ſon père tenoit un commerce d'épiceries, eſt mort à Montlignon, dans la vallée de Montmorency, le 30 avril 1827. Une réprimande qu'il eſſuya le porta un beau jour à s'enfuir, à l'âge de neuf ans, de la maiſon paternelle & à ſe réfugier chez les religieux de Sept-Fonts, dans le Bourbonnois. On le plaça peu de temps après à Paris, chez un négociant ; mais l'enfant

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Sauveur, à la Rochelle : « Le ſeptieſme août mille ſept cent quarante-ſept, par moy, curé ſouſſigné, a été baptiſé *Jean*, né le jour précédent, fils légitime de M. Iſaac Mauduit, marchand, & de Marie Butel, ſa femme. »

ne répondant pas à ce qu'on exigeoit de lui, il fut embarqué pour les colonies, où ſon père avoit quelques relations commerciales. Après un ſéjour de cinq ou ſix ans à Saint-Domingue, il s'échappa pour revenir en France. C'eſt alors qu'ayant pris du goût pour le théâtre, il ſe préſenta chez Le Kain ſous le nom d'un Américain. Il lui récita, tant bien que mal, le rôle de Zamore & le quitta enchanté parce que le grand tragédien, par complaiſance plus que par conviction, lui dit qu'il n'étoit pas impoſſible qu'un jour il arrivât à être ſon *double* à la Comédie-Françoiſe. Sous l'impreſſion d'une pareille perſpective, Mauduit courut auſſitôt chez la demoiſelle Montanſier, qui voulut auſſi l'entendre, & ne le jugea pas indigne de gagner 600 livres par an. Il alla donc rejoindre à Tours la troupe de cette directrice ; c'eſt alors qu'il quitta ſon nom de famille pour adopter celui ſous lequel il s'eſt fait connaître. Il le tira, en l'abrégeant, du nom même du lieu où étoit ſituée la maiſon de commerce de ſon père, &

« De monſieur *De La Rive* il prit le nom pompeux. »

Au bout de deux ans de ſéjour en province, & notamment à Lyon, il revint à Paris, recevoir les leçons de la fameuſe Clairon, alors retirée, & débutoit, le 3 décembre 1770, par ce même rôle de Zamore, à la Comédie-Françoiſe, ſous les auſpices de cette tragédienne qui, en le faiſant répéter devant une grande dame, diſoit à ſon élève : « Allons, Monſieur Dela-

« rive, votre extérieur eſt fort beau ; montrez à Ma-
« dame la ducheſſe que votre intérieur ne le cède en
« rien à votre extérieur (1). » Par malheur, les applaudiſſements qui accueillirent d'abord le débutant allèrent toujours en déclinant juſqu'à la fin de la pièce. Larive, indigné, partit pour Bruxelles, & ce n'eſt qu'après quatre années de cet exil volontaire, qu'il fut rappelé à Paris ſur la demande de Le Kain, qui ne s'attendoit certes pas à retrouver en lui cet Américain ſuppoſé auquel il avoit jadis accordé une audition. Jamais ſurpriſe n'égala la ſienne, lorſque Larive, qui rapporte cette anecdote, lui révéla ſa petite ſupercherie.

Cet acteur reprit donc le cours de ſes débuts, le 29 avril 1775, & fut enfin admis (2). Cependant ſa tâche devenait d'autant plus laborieuſe, qu'il reparoiſſoit au moment où Le Kain, ayant triomphé de ſes ennemis,

(1) Dans l'intérêt que la Clairon témoignoit à La Rive, qu'elle appeloit *ſon fils*, il y avoit plus que de l'amour maternel. On en retrouveroit la preuve dans le dépit qu'elle reſſentit lorſqu'il lui écrivit pour lui apprendre qu'il alloit ſe marier. Sa jalouſie éclata en reproches amers : « Puiſſe ce qui m'ar-
« rive vous ſervir de leçon ſur
« l'inſtabilité des événements de la
« vie. Je diſois hier que je comp-
« tois ſur vous comme ſur moi-
« même ; que vous ſeriez le charme
« de ma vie & je ſuis forcée
« aujourd'hui de dire que nous
« ſommes perdus l'un pour l'au-
« tre, &c. »

(*Collection d'autographes.*)

(2) D'après le paſſage ſuivant d'une lettre que nous avons ſous les yeux & que nous reproduiſons : « Quoi, c'eſt pour vous offrir au
« bout de ſix ſemaines, que votre
« indignation contre les comédiens
« ſe change ſi vite en déſir de vous
« retrouver avec eux ? » Ce tragédien n'auroit pas tardé à regretter ſa première réſolution. Les conſeils de ſon amie le déterminèrent, cependant, à y perſévérer.

jouiſſoit ſans trouble de toute ſa renommée. Larive ne pouvoit certes prétendre à le remplacer; mais il pouvoit le doubler ſans trop de déſavantage & c'étoit déjà beaucoup. Le premier rôle qu'il eut à établir fut dans les *Arſacides*, tragédie en ſix actes, par Peyraud de Beauſſol (1), qui tomba à la première repréſentation.

En 1780, Larive, qui n'avoit pas revu ſon pays natal depuis ſon enfance, alla à La Rochelle & y donna pluſieurs repréſentations, dont *Tancrède* ouvrit la ſérie. La mort de Le Kain l'avoit mis, à la Comédie-Françoiſe, en poſſeſſion des premiers rôles; mais il ne parvint pas à faire oublier la perte de ce célèbre tragédien. La nature, ſi prodigue envers lui ſous le rapport des dons extérieurs, lui avoit refuſé la ſenſibilité &, diſons-le, cette intelligence que poſſédoit, à un degré ſi éminent, ſon prédéceſſeur. Il ne s'échauffoit que lorſqu'il étoit porté par la ſituation & il étoit loin de ſaiſir l'eſprit général d'un rôle. On ſe rappeloit, en l'entendant, ce mot de Garrick qui, voyant une actrice s'échauffer beaucoup dans un moment donné & ſe refroidir tout

(1) Cet auteur, dit la Harpe, étoit un pauvre diable, ancien profeſſeur de géographie au collége d'Harcourt, qui, après avoir été rebuté nombre de fois dans les tentatives qu'il fit pour la réception de ſa tragédie, étoit parvenu, on ne ſçait comment, à ce but, pourſuivi pendant tant d'années. Après deux repréſentations données au milieu des rires, les Comédiens, voyant que l'auteur perſiſtoit à vouloir être joué une troiſième fois, l'amenèrent, quoiqu'avec beaucoup de peine, & moyennant 1,200 livres, à ſe déſiſter de ſa prétention. Beauſſol eſt mort à Paris, le 4 août 1799, à l'âge de 83 ans.

à coup, dès qu'elle avoit fini le morceau où elle devoit peindre l'emportement, disoit assez plaisamment : « Voilà une femme qui a de la colère, mais qui n'a « pas de rancune. »

Aussi, Larive eut-il à souffrir de l'inconstance du public. Ayant été cruellement sifflé dans le rôle d'Orosmane, l'un de ceux qu'il préféroit jouer, bien que la comparaison ne pût que lui être défavorable, il déclara qu'il renonçoit au théâtre. Ses camarades, à l'exception de Molé, tentèrent en vain de le faire changer de résolution : « Les infâmes ne me reverront plus ! » s'écrioit-il. Mais il en est à peu près des comédiens, comme des marins qui durant la tempête, soupirent après l'instant du repos, que bientôt le calme importune & qui se prennent à regretter les orages. Aussi, deux ans n'étoient pas écoulés que Larive rentroit par le rôle d'OEdipe (4 mai 1790). Cette réapparition n'eut pourtant qu'une courte durée. Le secret chagrin qu'il conçut de voir la faveur publique se tourner vers Talma influoit d'une manière évidente sur son jeu, devenu chaque jour plus inégal.

Cependant, les événements politiques qui assombrissoient le présent & mettoient l'avenir en question, pesoient d'une manière désastreuse sur les recettes de la Comédie. Les camarades du tragédien, sentant la nécessité de réunir toutes leurs forces, firent auprès de lui des démarches tendant à obtenir sa réintégration dans la Société. Ils détachèrent une députation qui vint le trouver dans l'élégante demeure qu'il habitoit au

Gros-Caillou (1), pour le preſſer de venir au ſecours de leur détreſſe. Il finit par céder aux inſtances des Comédiens françois, mais en ſtipulant : qu'il joueroit ſans appointements fixes, ſans aucune part dans les revenus du théâtre ; qu'une rétribution, déterminée à l'avance, lui ſeroit attribuée pour chacune de ſes repréſentations ; qu'il ne prendroit point de participation dans les pièces nouvelles, & enfin qu'il auroit la faculté de ſe retirer auſſitôt que ſes forces le lui conſeilleroient.

Peu de temps après, il joua le *Miſanthrope*, ſans trop de ſuccès (2).

Incarcéré en 1793, avec la plupart de ſes camarades, quoiqu'il eût adopté, avec modération, il eſt vrai, les idées nouvelles, Larive ne recouvra ſa liberté qu'à la chute de Robeſpierre. Avant de ſe réunir à la

(1) Cette maiſon appartenoit à ſa femme. Arnault raconte, dans ſes *Souvenirs d'un Sexagénaire*, que, voulant offrir le rôle de Marius à notre acteur, il fut l'y trouver, muni d'une lettre d'introduction que lui avoit remiſe Paliſſot. Larive « le « reçut (dit-il), avec beaucoup de « dignité, dans une vaſte pièce où « ſon lit étoit dreſſé ſous une tente « que décoroient les portraits de « Gengiskan, de Bayard, de Tancrède, de Spartacus & de beau- « coup d'autres, *qui lui reſſembloient « tous*. Lui excepté, M. Delarive « n'étoit content de perſonne... »

(2) Il fut mieux placé dans le rôle de Don Juan, du *Feſtin de Pierre*, où il apportoit de belles manières, un jeu à la fois noble & enjoué. Il avoit, au reſte, déjà joué ce rôle longtemps auparavant & y avoit ſi franchement réuſſi que Belle Cour, dont ce rôle étoit un des plus brillants, mais qui n'avoit pas la foibleſſe de porter envie aux nouveaux venus, le lui avoit cédé, en lui diſant : « Vous y êtes trop « bien & le public vous y voit avec « trop de plaiſir pour que je ne « vous laiſſe pas les moyens de « faire votre réputation. »

fraction des Comédiens françois qui jouèrent à la ſalle Louvois, il retourna au commencement de 1796, à Lyon, dont le ſéjour devoit lui rappeler les ſuccès de ſa jeuneſſe (1). En effet, il y fut accueilli par le public avec une grande ſympathie, & l'empreſſement pour aller l'entendre fut ſi vif qu'on paya le billet de parterre juſqu'à mille francs... en *aſſignats*; ce qui, à cette époque, repréſentoit en numéraire trois à quatre francs : ſomme proportionnellement conſidérable en ce temps calamiteux (2).

(1) « Larive alla également donner des repréſentations à Bordeaux. Son ſuccès fut ſi grand, il y excita tellement les tranſports de la multitude, qu'à la ſortie du ſpectacle, cet acteur trouvoit les avenues de ſa demeure toutes parſemées de lauriers. » (*Hiſtoire des théâtres de Bordeaux*, par Detchévery.)

(2) Voici des vers inédits, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Péricaud aîné, ancien bibliothécaire de cette ville, qui furent adreſſés en plein théâtre, à Larive, le 1er juin 1773, jour de la repréſentation d'*OEdipe*, & qui prouvent de quel engouement cet acteur étoit l'objet.

« Interprète touchant de Melpomène en pleurs,
« Toi qui ſçais à ta voix intéreſſer les cœurs,
« Dis-nous quel Dieu puiſſant te pénètre & t'enflamme,
« Et porte dans nos ſens le trouble de ton âme !
« OEdipe, de ton être agitant les reſſorts,
« De la nuit du tombeau t'inſpire ſes remords.
« Tremblant, ſaiſi d'horreur, je vois tes pas timides
« Reculer à l'aſpect des fières Euménides.
« Tu vas peindre Oroſmane & paſſer tour à tour
« Des cris de la fureur aux ſoupirs de l'amour;
« Je m'attendris alors, & mon âme attentive,
« Au terrible Le Kain préfère Delarive.
« Tu fuis, ô ciel ! où fuis-je ! Adieu larmes, plaiſir.....
« Cher Larive, reviens !..... »

Le reſte eſt dans le même goût.

Larive qui, pendant ſon ſéjour à Bruxelles, avoit épouſé la ſeconde fille de d'Hannetaire, divorça en 1795 & contracta un ſecond mariage. Le bruit courut alors qu'il épouſoit Mlle de Sombreuil, d'héroïque mémoire &, quelque invraiſemblable que fût le fait qui y donnoit lieu, il ſe propagea avec une telle perſiſtance, qu'il crut devoir le démentir par une déclaration publique (1).

(1) Voici cette déclaration, inſérée dans le *Moniteur univerſel*, à la date du 1er mars 1795 :

« Je lis dans le journal intitulé : « *Courrier univerſel* d'hier : « On « publie que la citoyenne Som- « breuil, fille de l'ancien gouver- « neur des Invalides, qu'elle avoit « arraché par ſon courage & ſes « larmes des mains des ſeptembri- « ſeurs, & depuis maſſacré par le « Tribunal révolutionnaire comme « complice de Ladmiral & de la « fille Renaud, vient d'épouſer le « comédien Larive. Nous ne pou- « vons le croire. Comment, en effet, « imaginer qu'une femme puiſſe ſe « réſoudre à changer ainſi un nom « connu de toutes les âmes ſenſi- « bles, & qu'elle a illuſtré elle- « même par un trait de piété filiale « digne de la fille d'OEdipe ! »

« Je réponds que je penſe « comme le journaliſte. Il n'eſt pas « de nom plus précieux à conſer- « ver que celui qu'on a illuſtré par « ſes vertus, & perſonne, plus que « moi, n'a été à même de juger « de celles de la citoyenne Som- « breuil, dans l'inſtant fatal qui lui « arracha le plus aimé des pères. « J'ai pour elle le reſpect, l'amitié « & l'admiration que l'on doit à la « vertu : je n'ai jamais eu d'autres « prétentions ; je n'ai pas même « celle de repouſſer le mépris « que le journaliſte veut jeter ſur « mon nom. Trop heureux celui « qui n'a que ſon nom à défendre !

« MAUDUIT-LARIVE. »

Larive épouſa après ſon divorce, Mlle Van den Hove, fille d'un pharmacien de Bruxelles, qui venoit elle-même de faire rompre par le divorce le mariage qu'elle avoit précédemment contracté avec Van der Heen, horloger belge, établi à Paris, rue de l'Echiquier.

Trois enfants étoient nés du mariage de Van der Heen & de Mlle Van den Hove. Larive adopta le plus jeune, qui a dirigé le manége du Luxembourg.

Nommé membre correſpondant de l'Inſtitut, au moment où la claſſe des Beaux-Arts fut créée, il conſerva plus tard ce titre. Il faiſoit également partie de l'Académie royale de Naples, dont il fut réélu membre en 1817 (1).

Larive profeſſoit publiquement, en 1804, un cours de déclamation (2). Après avoir été nommé lecteur ordinaire du roy Joſeph, il revint en France lorſque ce prince échangea ſa couronne italienne contre le ſceptre eſpagnol.

On ne parloit plus de cet acteur depuis longtemps, lorſqu'une penſée regrettable le fit concourir, âgé de 69 ans, à une repréſentation extraordinaire donnée au théâtre Favart (le 25 avril 1816), au bénéfice des indigents. Il y parut dans le rôle de Tancrède, rôle mal approprié à ſon âge & dans lequel il ne fut applaudi qu'en ſouvenir de ſon paſſé.

Ayant toujours veillé au ſoin de ſa fortune, Larive avoit acquis à Montlignon une jolie propriété, dont il aimoit à faire les honneurs ; il s'y étoit formé des rela-

(1) Larive étoit jaloux d'honneurs académiques. Dans une lettre que nous avons ſous les yeux (lettre datée du 4 juin 1815), il ſollicite ſon admiſſion à l'Inſtitut ; « Quarante ans de travaux (écrit-il) & « un zèle infatigable pour les progrès du plus beau des arts, me « mériteront peut-être la ſeule ré« compenſe digne d'un artiſte qui « a conſacré ſa vie à chercher les « moyens de la perfectionner. »

(2) On pourroit s'étonner que Larive n'eût pas été compris au nombre des profeſſeurs du Conſervatoire, lors de ſon inſtitution par Napoléon Ier, s'il n'étoit avéré que l'Empereur profeſſoit une profonde antipathie pour le talent de cet acteur.

tions agréables dans ſon voiſinage, où il étoit bien vu & accueilli avec plaiſir (1). C'eſt dans cette charmante retraite que s'écoula doucement & patriarcalement la fin de ſa vie. Il étoit maire de la commune depuis pluſieurs années.

Larive employa utilement ſes loiſirs à écrire ſur ſon art. Voici les ouvrages qui ſont ſortis de ſa plume : I. *Pyrame & Thisbé*, ſcène lyrique. Paris, 1784, in-8°, & 1791, in-18. Cette ſcène, repréſentée le 2 juin 1783, étoit fidèlement imitée de la fable d'Ovide & formoit un tableau aſſez dramatique. II. *Réflexions ſur l'Art théâtral*. Paris, Rondonneau, an IX, br. in-8° de 59 pages (2). III. *Cours de déclamation, diviſé en*

(1) Charles Briſaut, de l'Académie françoiſe, raconte dans ſes *Souvenirs* une anecdote aſſez gaie ſur l'origine des relations de voiſinage de La Rive avec la marquiſe de Grollier qui habitoit Epinay : « ... Ayant été avec ſa ſociété viſiter Montlignon qui étoit un but de promenade, Mme de Grollier ramena avec elle La Rive dans ſa voiture, bien qu'il s'en défendît. On l'enivra de champagne & de louanges, & on lui témoigna le deſir de l'entendre dans quelques-unes de ſes ſcènes de tragédies & il ne réſiſta pas à des inſtances ſi flatteuſes. La ſoirée fut pour lui une ſoirée de triomphes & il quitta Epinay dans l'enchantement de ſon public improviſé. « Il fut particulièrement ravi de « l'Evêque de Tulle Ce prélat, qui « n'avoit jamais été de ſa vie au ſpectacle, fut du nombre de ceux qui « adreſſèrent les éloges les plus « enthouſiaſtes au tragédien. Deux « jours après, La Rive reparut armé « de deux gros volumes. C'étoit « ſon *Cours de littérature*, dont il « fit hommage au prélat qui l'accepta de très-bonne grâce & « oublia de l'emporter avec lui, « lorſqu'il quitta le château de la « marquiſe. »

(2) Parmi les anecdotes qu'il rapporte dans cet opuſcule, il s'en trouve une qui pourroit être racontée avec plus d'exactitude. Avant d'être attaché à la Comédie françoiſe, Larive, comme nous l'avons

douze ſéances. Paris, Delaunay, 1804, 1 vol. in-8°. Ce travail, aſſez informe dans le principe, fut confié par ſon auteur à Ginguené, qui le mit en état de paroître ſous les yeux du public, avec ce titre : *Cours de déclamation, prononcé à l'Athénée de Paris*. Delaunay, 1810, 2 vol. in-8°.

On a attribué à Larive, mais à tort, croyons-nous, un roman intitulé : *Thama, ou le Sauvage civiliſé, hiſtoire d'un Taïtien* (roman entièrement refondu & publié par J.-L. Melchior Porthmann). Paris, Lenormant, 1807 & 1812, 2 vol. in-12.

dit plus haut, avoit appartenu au théâtre de Lyon, où il jouiſſoit de la faveur publique. Il vit donc avec un déplaiſir extrême, Le Kain y venir donner quelques repréſentations. Un jour que ce dernier jouoit *Vendôme*, Larive, ſans avoir prévenu perſonne, parut ſous l'habit de *Nemours*. Son apparition inattendue provoqua des applaudiſſements aſſez vifs pour rendre ſenſible l'impreſſion qu'ils produiſirent ſur Le Kain. Les premiers mots que prononce Nemours ſont : « Où me « conduiſez-vous? » — « Devant « votre vainqueur » lui répond Vendôme. Cette réponſe, d'une application facile, paſſant par la bouche de Le Kain, fut la foudre tombant dans la ſalle, tant elle produiſit d'effet. Mais ce que n'ajoute pas Larive, pour compléter ſa narration, c'eſt combien il ſe trouva déconcerté, au point que toute l'exécution de ſon rôle s'en reſſentit.

ROLES CRÉÉS PAR DELARIVE.

1775	Tigrane	*Les Arſacides*, de P. de Beauſſol.
—	Verſeuil	*Le Célibataire*, de Dorat.
—	Pygmalion.	*Pygmalion*, de J.-J. Rouſſeau.
1776	Alexandre.	*Abdolonyme*, de Collet.
1777	Pizarre	*Zuma*, de Le Fèvre.
—	De Pienne	*L'Amant bourru*, de Monvel.
—	Muſtapha	*Muſtapha & Zéangir*, de Chamfort.
1778	Saint-Géran.	*L'Homme perſonnel*, de Barthe.
—	Admète.	*OEdipe chez Admète*, de Ducis.
—	Aaroun Raſchid. . .	*Les Barmécides*, de La Harpe.
—	Jaſon	*Médée*, de Clément.
—	Agis.	*Agis*, de Laignelot.
1780	Nadir.	*Thomas Koulikan*, de Du Buiſſon.
1781	Louis de Hongrie. .	*Jeanne de Naples*, de La Harpe.
1783	Pyrame.	*Pyrame & Thisbé*, de De La Rive.
—	Philoctète.	*Philoctète*, de La Harpe.
1784	Coriolan.	*Coriolan*, du même.
1786	D'Amboiſe	*Azémire*, de Chénier.
1787	Alcide.	*Hercule au mont OEta*, de Le Fèvre
1795	Pharax	*Pauſanias*, de Trouvé.

MADEMOISELLE CONTAT

1776-1809.

LOUISE-FRANÇOISE

MADEMOISELLE CONTAT

1776 — 1809

LOUISE CONTAT, cette célèbre actrice, du petit nombre de celles qui ont laiſſé un nom illuſtre dans les faſtes de la ſcène, naquit à Paris le 17 juin 1760. Elle entra fort jeune au théâtre. Il étoit d'uſage autrefois que les jeunes gens qui ſe deſtinoient à cette carrière allaſſent en province commencer leurs premiers eſſais; Mlle Contat, protégée par Mme Préville, dont elle étoit l'élève, fit d'emblée les ſiens à Paris. Elle ne cauſa d'abord de

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Germain-l'Auxerrois : « Le mercredi dix-huit juin mille ſept cent ſoixante, fut baptiſée *Louiſe-Françoiſe*, fille de Jean-François Contat, bourgeois de Paris, privilégié du Roy & cavalier de robe courte, & de Françoiſe-Madeleine Le Roy, ſa femme, rue Saint-Denis. L'enfant eſt né d'hier. »

ſenſation que par ſa raviſſante figure : ce dont le parterre, beaucoup plus exigeant alors qu'on ne l'a vu depuis, ne ſe contenta pas. La Harpe a dit à ce ſujet : « Mlle Contat a débuté avec une charmante fi-« gure, mais pas de voix & peu de talent. » On lui reprochait auſſi de ne pas ſavoir s'habiller & de manquer de décence dans le maintien : en un mot, de ſe donner les allures d'une griſette, plutôt que d'obſerver la tenue d'une jeune fille bien élevée. Cette actrice, qui devoit dans la ſuite devenir l'idole de ce même public, fut d'abord traitée avec une rigueur qui ne laiſſa pas que de lui être ſalutaire; car, loin d'être découragée par l'échec qu'elle avoit éprouvé dans le rôle d'Atalide de *Bajazet* (3 février 1776), joué par elle de la façon la plus médiocre, Mlle Contat, dévorée du déſir de parvenir, ne vit dans ſa méſaventure qu'un motif de plus pour redoubler d'efforts. Le 10 du même mois, elle joua Zaïre, & le 19, Junie dans *Britannicus*.

Nous avons dit qu'elle recevoit les leçons de Mme Préville, comédienne au jeu ſage, mais froid; dont la diction étoit franche, mais monotone; le maintien noble, mais contraint (1). Mlle Contat, tout en appréciant & en s'appropriant les qualités de ſon pro-

(1) Une penſion de 500 livres eſt accordée à la demoiſelle Préville, pour avoir mis au théâtre Mlle Contat : conformément à un arrêté qui concède cette penſion à ceux des comédiens qui auront fourni quelque bon élève.

8 may 1783.

(*Archives nationales.*)

feſſeur, comprit qu'étant douée d'une phyſionomie piquante, d'un regard reſpirant la malice & la gaieté, il y avoit pour elle une autre voie à ſuivre.

Elle fut reçue ſociétaire en 1777.

Le premier rôle dans lequel elle ſe fit remarquer fut celui de Cécile du *Père de famille ;* mais c'eſt dans le *Vieux Garçon*, de Dubuiſſon (16 décembre 1782), & dans les *Courtiſanes* de Paliſſot, que Mlle Contat obtint, pour la première fois, des applaudiſſements, dont on n'avoit guère été juſqu'alors prodigue envers elle. Dans la première de ces deux pièces, elle fit preuve de ſenſibilité, & dans la ſeconde, elle eut de la grâce & de la fineſſe. Enfin, chaque jour elle réuſſiſſoit davantage dans l'emploi des *ingénues*, que la retraite de Mlle D'Oligny lui laiſſa bientôt tout entier. Elle aborda la *Coquette corrigée*, rôle auquel ſon eſprit & ſa figure convenoient parfaitement, & où ſon jeu faiſoit oublier les défauts de l'ouvrage : puis, arriva peu après Suzanne dans le *Mariage de Figaro*.

Lorſque le bruit ſe répandit dans les couliſſes que Beaumarchais devoit donner ce rôle à Mlle Contat, quoique appartenant à l'emploi des *ſoubrettes*, Mlle Faniez écrivit à l'auteur (11 octobre 1781), pour le réclamer, alléguant qu'il n'étoit point du tout le fait de ſa camarade ; mais la perſpicacité de Beaumarchais le portoit à penſer que le caractère de Suzanne, tel qu'il l'avoit conçu, ſeroit au contraire parfaitement rendu par l'actrice à laquelle il le deſtinoit : auſſi ne tint-il aucun compte de la réclamation & perſiſta-t-il dans

ſon choix. On ſçait combien il eut à s'en applaudir & juſqu'à quel point cette circonſtance fut heureuſe pour Mlle Contat, dont la brillante réputation date ſurtout du *Mariage de Figaro* (1).

A l'iſſue de la première repréſentation, Préville enchanté vint embraſſer l'élève de ſa femme, en diſant : « Voilà la première infidélité que je fais à Mlle Dan- « geville. »

La renommée de cette actrice s'accrut rapidement & c'étoit, parmi les auteurs, à qui lui offriroit des rôles. Pendant vingt-quatre ans, ſa carrière ne fut qu'une ſérie de triomphes : pour ſe faire une idée de la ſupériorité de ſon jeu, il falloit (ſelon les critiques du temps) l'avoir vue dans Julie, du *Diſſipateur ;* dans Mme de Volmar, du *Mariage ſecret*, & dans Mme Evrard, du *Vieux Célibataire*. Ce dernier rôle appartient à la catégorie de ceux que l'âge lui fit adopter ; car Mlle Contat a rempli ſucceſſivement les trois emplois de femmes : *amoureuſes*, *grandes coquettes & jeunes mères*.

Mlle Contat ne ceſſa pas d'être dévouée à l'ancien régime. En 1789, la Reine ayant témoigné le déſir de voir à la Comédie-Françoiſe la *Gouvernante* (2), fit

(1) Comme ſi le *Mariage de Figaro* devoit ouvrir une ère de régénération, c'eſt à la première repréſentation de cet ouvrage que fut inauguré le nouveau mode d'éclairage, exécuté par *Quinquet*, d'après un procédé que lui avoit fourni Lavoiſier, & auquel, ainſi que cela ſe voit trop ſouvent, le nom ſeul du premier eſt reſté.

(2) Comédie en cinq actes & vers, de La Chauſſée, repréſentée le 18 janvier 1747 pour la première fois.

ſçavoir qu'elle ſeroit bien aiſe que cette actrice y remplît le rôle principal, qui n'étoit ni de ſon âge ni de ſon emploi. Afin de ſatisfaire à cette auguſte volonté, il falloit que Mlle Contat apprît près de cinq cents vers. Elle promit de faire l'impoſſible & tint parole : « J'ignorois (écrivoit-elle à la perſonne qui lui avoit « tranſmis les ordres de la Reine), où étoit le ſiége « de la mémoire : je ſçais à préſent qu'il eſt dans le « cœur. » Penſée délicate & d'autant plus méritoire que déjà, à cette époque, il n'étoit pas ſans quelque danger d'exprimer des ſentiments de dévouement à la famille royale. Auſſi cette lettre, publiée par ordre de la Reine, faillit-elle devenir plus tard fatale à ſon auteur. La Révolution ne put faire varier Mlle Contat dans les principes qui avoient été ceux de toute ſa vie (1). Échappée, comme par miracle, à la proſcription, elle ſe réunit d'abord à quelques-uns de ſes anciens camarades, placés ſous la direction de Sageret. Lors de la reconſtitution de la Comédie-Françoiſe, en 1799, elle

(1) Louiſe Contat, avoit été empriſonnée à Sainte-Pélagie avec la plupart de ſes camarades. Quelques jours avant la mort de Robeſpierre, elle compoſa les vers ſuivants & diſoit avec conviction qu'elle auroit la force de les chanter ſur l'échafaud.

« Je vais monter ſur l'échafaud,
« Ce n'eſt que changer de théâtre.
« Vous pouvez, citoyen bourreau,
« M'aſſaſſiner, mais non m'abattre.
« Ainſi finit la Royauté,
« La valeur, la grâce enfantine...
« Le niveau de l'égalité
« C'eſt le fer de la guillotine. »

vint prendre rang dans la nouvelle troupe. Elle retrouva ſur cette ſcène ſes ſuccès d'autrefois, &, bien qu'on lui ait reproché une préférence marquée pour le théâtre de Marivaux, elle prouva que Molière avoit en elle une interprète à la hauteur de ſes immortelles conceptions.

Depuis longtemps, après une carrière de trente-trois années, dont vingt-ſix avoient été pour elle une ſuite de triomphes, cette grande actrice aſpiroit au moment du repos. De l'emploi des *coquettes* elle étoit paſſée, en tenant compte du progrès de l'âge, à l'interprétation des rôles d'un caractère plus grave, dans leſquels elle conſerva toujours cette aimable aiſance, cette urbanité qui étoit le propre des ſalons du ſiècle dernier; car, bien que Mlle Contat n'eût pas reçu les bienfaits d'une éducation première, comme elle avoit conſtamment vécu au milieu des perſonnes du rang le plus élevé, elle en avoit retenu, avec un art admirable, le ton, le langage, les manières. Sa repréſentation de retraite eut lieu, le 6 mars 1809, & ſe compoſa d'*Othello* & des *Deux Pages*, comédie médiocre, qui tend à la glorification des aubergiſtes déſintéreſſés & des pages modèles de vertus; mais qui, en ſomme, amuſe parfois. Mlle Contat y remplit le rôle de l'Hôteſſe avec la grâce, la fineſſe & le talent qui l'avoient rendue chère au public. Tous les acteurs, ſes camarades, ſe firent un point d'honneur de figurer dans le cortége du roy, afin de rendre hommage à la femme célèbre qui alloit s'éloigner : tant il eſt vrai, qu'au moment de

la ſéparation définitive, toutes les meſquines rivalités de couliſſes s'évanouiſſent pour ne faire place qu'à un ſeul ſentiment, celui du regret.

Mlle Contat étoit à peine âgée de cinquante ans lorſqu'elle quitta la ſcène, où elle s'étoit fait un nom parmi les plus éminents du théâtre, & laiſſoit, ainſi que l'a dit Geoffroy : « la réputation d'une actrice « pleine de fineſſe & d'agrément, qui avoit porté au « plus haut point l'art du débit & la magie du jeu « théâtral. »

Le 26 janvier de cette même année 1809, elle avoit épouſé le chevalier de Forges de Parny, neveu du poëte élégiaque (1).

Le ſalon de Mlle Contat devint bientôt le centre de la meilleure compagnie ; elle en étoit l'âme. Ayant été mêlée, ainſi que nous l'avons dit, à l'élite de la ſociété du XVIIIe ſiècle, elle avoit acquis dans ſon commerce des connoiſſances que ſa cauſerie ſpirituelle mettoit en relief. Un penchant naturel à l'ironie lui donnoit, cependant, une certaine forme épigrammatique qui, d'ailleurs, ne bleſſoit pas, parce qu'elle étoit bonne & que ſa raillerie ne dépaſſoit jamais l'épiderme (2).

(1) Paul-Maurice-Claude de Forges de Parny, ancien officier de cavalerie, né à l'Ile-Bourbon, le 7 janvier 1767.

(2) Elle avoit la répartie vive. Entre pluſieurs exemples que nous pourrions citer, nous choiſirons ces deux-ci : M. le duc de C*** qui étoit boſſu, diſoit un jour en ſa préſence : « On avouera que la « nature nous donne une heureuſe « compenſation de ſes rigueurs,

Peu d'années après ſa retraite, elle fut atteinte de l'horrible maladie qui, après pluſieurs mois de cruelles ſouffrances, la conduiſit au tombeau, le 9 mars 1813.

Mlle Contat avoit une ſœur, nommée Emilie, qui n'a laiſſé qu'un ſouvenir inſignifiant à la Comédie-Françoiſe, à laquelle elle reſta attachée pendant l'eſpace de trente & un ans, de 1784 à 1815, grâce à l'appui naturel, ſans doute, mais quelquefois injuſte (1), qu'elle trouva chez ſa ſœur, que ſa brillante réputation rendoit toute-puiſſante. Emilie Contat, en quittant le théâtre, épouſa un M. Amelot, de la famille de l'ancien miniſtre, & ſe retira dans le château de ſon mari, auprès de Montargis, où elle eſt morte il y a quelques années, très-regrettée à cauſe de ſa bienfaiſance.

« puiſqu'en général tous les boſſus « ſont gens d'eſprit. » — « Ah ! « Monſieur le duc, vous n'êtes que « contrefait, s'écria vivement « Louiſe Contat. »

Lafon, le tragédien, conſervoit dans le monde un peu de cette emphaſe qu'il avoit de trop à la ſcène. Une fois, chez Mlle Contat, on parloit d'ameublements & Lafon « dit d'une voix enflée : Enfin, je « vais faire placer un tapis dans « mon ſalon ; celui-ci durera plus « que moi. » Là-deſſus Mlle Contat répartit ſur le même ton en ſouriant : « Cet oracle eſt plus ſûr « que celui de Calchas ! » Et tout le monde de rire ; Lafon tout le premier.

(*Lettre de M. de Failly à Mlle Poinſot.*)

(1) C'eſt notamment en 1785, à l'époque du début de la jeune Caroline Vanhove (*), que Mlle Contat, qui redoutoit pour ſa ſœur les ſuccès de cette dangereuſe rivale, ſe donna toutes les peines poſſibles pour empêcher qu'elle jouât à la Cour.

(*) Depuis Mme Talma, morte en 1860.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle CONTAT.

1778	Julie	*L'Aveugle par crédulité*, de Fournelle.
—	Julie	*L'Impatient*, de Lantier.
1779	Aglaë	*Les Muſes rivales*, de La Harpe.
1780	Lucile.	*Le Bon Ami*, de Legrand.
1781	Comteſſe d'Orſon. .	*Le Jaloux ſans amour*, d'Imbert.
—	La Comteſſe.	*Le Rendez-vous*, de Murville.
1782	Sophie	*Le Flatteur*, de Lantier.
—	Roſalie	*Les Courtiſanes*, de Paliſſot.
—	Julie.	*Le Satyrique*, du même.
—	Emilie.	*Les Journaliſtes anglois*, de Cailhava.
—	La Comteſſe.	*Les Rivaux amis*, de Forgeot.
—	Sophie	*Le Vieux Garçon*, de Du Buiſſon.
1783	Orphiſe	*Le Séducteur*, de Bièvre.
1784	La Marquiſe.	*Le Jaloux*, de R. de Chabannes.
—	Suzanne.	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.
—	Sophie	*Le Bienfait anonyme*, de Pilhes.
—	Céphiſe.	*La fauſſe Coquette*, de Vigée.
1785	Angélique.	*Melcour & Verſeuil*, de Murville.
—	La Comteſſe.	*Les Epreuves*, de Forgeot.
1786	Méliſe.	*Les Coquettes rivales*, de Lantier.
—	Mme de Volmar . . .	*Le Mariage ſecret*, de Desfaucherets.
—	Mme de Randan . . .	*Les Amours de Bayard*, de Monvel.
1787	Roſaline.	*Roſaline & Floricourt*, de Ségur.
1788	Béatrix & Léonore. .	*La Reſſemblance*, de Forgeot.
—	Me de Valmont . . .	*L'Entrevue*, de Vigée.
1789	Mme Phlips.	*Les Deux Pages*, de Dezède.
—	Roſalie	*La Fauſſe Apparence*, d'Imbert.
—	Cte de Boulogne. . .	*Raymond de Toulouſe*, de Sedaine.
1790	Cécile.	*L'Honnête Criminel*, de F. de Falhaire.
—	Sœur Saint-Ange. . .	*Le Couvent*, de Laujon.
1791	Mme Dorval	*Le Mari directeur*, de Flins.
—	Eugénie.	*Les Victimes cloîtrées*, de Monvel.
—	Julie.	*L'Amour & L'Intérêt*, de Fabre d'Eglantine.

1792	La Baronne	*Le Retour du Mari*, de Ségur.
—	Mme Evrard	*Le Vieux Célibataire*, de C. Harleville.
—	Mme Florimond . . .	*Le Faux Insouciant*, de Maisonneuve.
1793	Mme Saint-Clair . . .	*Les Femmes*, de Demoustier.
—	Mme de Sénanges . .	*La Matinée d'une jolie femme*, de Vigée.
—	***	*La Soirée d'une vieille femme*, du même (*).
1794	Lucinde.	*Le Bienfait de la Loi*, de Forgeot.
—	Henriette	*Le Commissionnaire*, de Gamas.
1797	Célimène	*L'Original*, d'Hoffmann.
—	Angéline.	*La Prude*, de Lemercier.
—	Clémence	*Les Trois fils*, de*** (Demoustier.)
—	Mme de Sainte-Claire.	*La Rupture inutile*, de Forgeot.
—	La Comtesse.	*La Mère coupable*, de Beaumarchais.
1798	Adélaïde	*Trop de délicatesse*, de Marsollier.
—	Mlle De Montaigne. .	*Michel Montaigne*, de Huy.
—	Mme de Melfage . . .	*Les Dangers de la présomption*, de Desfaucherets.
1799	Mme Euler.	*Les Mœurs du jour*, de C. Harleville.
1800	La D^sse^ de Bragance.	*Pinto*, de Lemercier.
1802	Milady d'Athol . . .	*Edouard en Ecosse*, d'Al. Duval.
—	Mme de Merval. . . .	*La Maison donnée*, de***.
1803	Lucile.	*Le Roman d'une heure*, d'Hoffmann.
1804	Marie de Médicis. . .	*Richelieu*, de Lemercier.
1805	Mme de Sévigni . . .	*Mme de Sévigné*, de Bouilly.
1806	Mme de Saint-Yves. .	*Le Politique en défaut*, de Chazet & Sewrin.
—	Comt^sse^ d'Arminsthes	*Les François dans le Tyrol*, de Bouilly.

(*) Cet auteur desavoua la paternité de cette pièce, probablement à cause de sa chute bruyante.

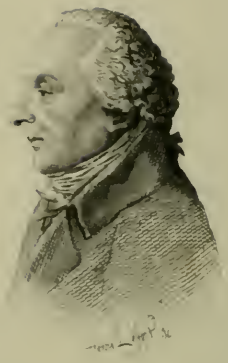

DAZINCOURT

1777 – 1809

JOSEPH-JEAN-BAPTISTE ALBOUY

dit DAZINCOURT

1777 — 1809

DANS une des plus anciennes maiſons du quartier Saint-Ferréol, à Marſeille, naiſſoit, le 11 décembre 1747, un enfant qui reçut à ſon baptême les prénoms de Joſeph-Jean-Baptiſte : c'étoit le ſecond fils d'un honorable négociant de l'antique cité Phocéenne, dont les ancêtres s'étoient enrichis dans le commerce des denrées coloniales. Son père ne voulut rien négliger pour ſon éducation, & le mit de bonne heure chez les Oratoriens. Les progrès

---

Extrait de la paroiſſe Saint-Ferréol, à Marſeille : « *Joſeph-Jean-Baptiſte Albouy*, fils naturel & légitime de ſieur Jean-Baptiſte Albouy & de dame Anne Fabre, eſt né & a été baptiſé dans l'égliſe de cette paroiſſe, aujourd'huy onze décembre mil ſept cent quarante-ſept ; ſon parrain a été ſieur Jean-Baptiſte La Salle ; ſa marraine, dame Eliſabeth Furvin-Audibert. Le père préſent. Ont ſigné, &c. »

du jeune Albouy furent ſi rapides, qu'à l'âge de ſeize ans il avoit terminé ſes humanités. On lui fit alors étudier le commerce, & c'eſt au milieu des balles de coton & des barriques de ſucre qu'il paſſa les deux ou trois années qui s'écoulèrent depuis ſa ſortie de la maiſon des Pères. M. La Salle, ancien conſul dans le Levant, qui étoit l'ami de la famille & le parrain de Joſeph, ſe chargea de l'initier aux éléments du droit des nations & des gens. Malgré le zèle & l'activité déployés par le jeune apprenti négociant dans le travail qu'on exigeoit de lui, rien ne lui plaiſoit moins que ce genre d'occupations, ſi fort oppoſé à ſes inclinations naturelles, lorſqu'une circonſtance favorable vint tout-à-coup l'y ſouſtraire pour toujours. Mme Eliſabeth Furvin-Audibert, ſa tante & ſa marraine, que des affaires d'intérêt appeloient, en 1766, à Bordeaux, s'y fit accompagner par ſon neveu. Cette dame étoit fort connue du maréchal de Richelieu, gouverneur de la Province; elle ne manqua pas de ſaiſir cette occaſion de préſenter ſon jeune parent à ce ſeigneur, auquel il plut, & qui propoſa de l'attacher à ſa perſonne en qualité de ſecrétaire; il réſulte même de certains renſeignements que l'intention du duc aurait été de pouſſer ſon protégé dans la carrière diplomatique. Enchanté de pouvoir, par cette voie honorable, décliner les projets de ſon père, & fort de l'aſſentiment de ſa tante, qui ſe chargea de plaider ſa cauſe auprès de celui-ci, Joſeph Albouy s'empreſſa d'accepter cette haute protection qui flattoit ſes penchants.

Jeune, vif, alerte, intelligent, le nouveau ſecrétaire ne tarda pas à ſe concilier tout-à-fait les bonnes grâces du Maréchal, à qui il ſut ſe rendre à la fois utile & agréable. Les fonctions dont il étoit inveſti n'étoient pas, d'ailleurs, tellement aſſujétiſſantes, qu'elles ne lui laiſſaſſent d'aſſez nombreux loiſirs dont il conſacroit la plus grande partie à un délaſſement fort en vogue à cette époque dans les hautes claſſes : nous voulons parler de la comédie de ſociété. Au nombre de ces aſſociations de comédiens-amateurs, il en étoit une qui avoit ſon ſiége rue Popincourt, & qui comptoit dans ſon ſein des jeunes gens tenant aux premières familles. Albouy, que ſa poſition près du duc de Richelieu rapprochoit fréquemment des Sabran, des Gouffier, obtint, grâce à ſon intimité avec ces jeunes ſeigneurs, la faveur d'être admis dans cette ſociété, où il ne ſe montra pas l'un des moins exercés parmi ſes nouveaux compagnons de plaiſir. Les applaudiſſements qu'il s'attiroit dans chacun des rôles dont il étoit chargé, déterminèrent, ſans doute, ſa vocation, & ſes amis, jugeant cette ſcène déſormais trop étroite pour lui, le preſſèrent vivement de ſolliciter ſes débuts à la Comédie-Françoiſe. Toutefois, en appréciateur modeſte & plus judicieux de ſes forces, Albouy jugea que l'apprentiſſage préliminaire de la province étoit indiſpenſable au développement de ſon talent. Réſolu à ſe faire comédien, mais voulant ſe ſouſtraire aux remontrances, peut-être même à l'autorité du Maréchal, le jeune ſecrétaire, oublieux des égards & de la

reconnoiſſance qu'il lui devoit pour ſes bontés, s'éloigna clandeſtinement de Paris & ſe rendit à Bruxelles.

Cette ville poſſédoit, à cette époque, un comédien d'élite & plein d'expérience, d'Hannetaire (1), directeur du Théâtre, & dont les jeunes acteurs s'empreſſoient de rechercher les conſeils. Le premier ſoin d'Albouy fut d'aller frapper à ſa porte & de lui confier le deſſein qui l'amenoit. D'Hannetaire le combattit d'abord par les arguments qu'il crut les plus propres à l'en détourner ; mais il dut enfin céder devant un parti irrévocablement pris, & il finit par accorder à l'aſpirant comédien ce que celui-ci ſollicitoit avec inſtance, ſes débuts ſur le théâtre public de la ville.

(1) Hannetaire (Jean-Nicolas Servandoni d'), né à Grenoble, le 4 novembre 1718, mort à Bruxelles en 1780. Il étoit fils naturel du fameux Servandoni, qui le faiſoit paſſer pour ſon neveu. Doué de beaucoup d'eſprit & d'un jugement ſain, il joignoit à ces dons naturels une inſtruction aſſez étendue. Il a compoſé deux ouvrages d'une certaine importance ; l'un intitulé : *Obſervations ſur l'art du comédien*, a été ſouvent réimprimé ; l'autre : *Expoſition d'un divertiſſement nouveau de chant & de danſes, préparé par les comediens pour la fête de S. A. & exécuté ſur le théâtre de la ville, au mois de novembre* 1744. Liége, E. Kintz, pet. in-4° de 11 pp.

Il faiſoit facilement les vers ; mais une ſeule pièce de lui, en ce genre, a vu le jour. Elle avoit été inſérée ſans nom d'auteur, dans l'*Evangile du jour* (T. VIII, p. 65), où preſque tous les morceaux formant le recueil ſont de Voltaire. En 1772, d'Hannetaire en réclama la paternité. Voltaire reconnut la juſtice de cette réclamation dans une lettre adreſſée à La Harpe, en janvier 1773, & qui ſe diſtingue par un ton ſarcaſtique qui atténue un peu le mérite de ſon aveu.

D'Hannetaire, qui avoit acquis une fortune conſidérable, étoit propriétaire d'un fief & ſeigneur de paroiſſe.

Dazincourt (c'eſt le nom que prit alors Albouy) parut pour la première fois ſur la ſcène de Bruxelles, en 1772, dans le rôle de Criſpin, des *Folies amoureuſes*. Puis, il aborda ſucceſſivement tous les rôles de l'emploi des *comiques*. Au bout de quatre ans qu'il employa à ſe perfectionner dans ſon art, guidé ſurtout par les excellentes leçons de d'Hannetaire, le jeune acteur jugea que le moment étoit venu de tourner ſes vues vers la Comédie-Françoiſe. Mais comment ſonger à recourir à la protection du maréchal de Richelieu, de qui dépendoit l'autoriſation néceſſaire pour débuter ſur cette ſcène, objet de ſon ambition, après le trait d'ingratitude dont il ſe ſentoit coupable à ſon égard? Dazincourt ne l'eût certes pas oſé & n'auroit jamais franchi ce pas difficile ſans l'appui du prince de Ligne (1), qui ſe chargea d'aplanir les obſtacles & d'apaiſer le juſte reſſentiment du Maréchal. Celui-ci, de ſon côté, fit preuve d'une véritable généroſité en accordant la demande que Charles de Lorraine lui avoit adreſſée, & en accompagnant ſon conſentement de quelques lignes de ſa main propres à le raſſurer. « Ce qu'on m'a dit du talent de Dazincourt, écrivoit-« il au prince, m'a fait oublier l'ingratitude d'Al-

(1) Le prince de Ligne faiſoit un cas tout particulier d'Hannetaire, chez qui il venoit ſouvent ſe délaſſer du cérémonial de la Cour. On a prétendu, & non ſans quelque fondement, qu'il y étoit ſurtout attiré par les charmes d'une de ſes trois filles, ſurnommées alors les *Trois grâces*. La chronique rapporte que Dazincourt, de ſon côté, étoit un peu plus que le ſigisbée d'Angélique, la plus belle des trois ſœurs.

« bouy. » A cette réponſe, datée du 21 octobre 1776, ſe trouvoit joint l'ordre de début.

Le 21 novembre ſuivant, Dazincourt parut donc à la Comédie-Françoiſe, dans ce même rôle de Criſpin qui avoit naguère inauguré ſi brillamment, à Bruxelles, ſa carrière théâtrale. Il joua enſuite les rôles de Jaſmin dans l'*Enfant prodigue ;* de Charlot dans le *Mari retrouvé ;* de Soſie dans *Amphytrion ;* de Lubin dans la *Surpriſe de l'Amour ;* de Criſpin dans *Criſpin rival de ſon maître ;* de Paſquin dans l'*Homme à bonnes fortunes* (1), & il termina ſes débuts par Ménechme le bourru, dans les *Deux Ménechmes* & par Ruſtaut dans le *Galant coureur*. Serviteur leſte & pimpant, d'une figure agréable & diſtinguée ; donnant en général le ton juſte à ce qu'il diſoit ; au jeu plein d'eſprit, de goût & de fineſſe : de cette dernière qualité, trop peut-être ! En un mot, valet de bonne compagnie, tel fut jugé le débutant.

(1) A une repréſentation de cette pièce, le 19 janvier 1803, Dazincourt, qui n'en étoit plus à ſes débuts, parodiant la toilette que venoit de faire ſon maître, vidoit un flacon d'eau de fleur d'oranger ſur ſon mouchoir, lorſqu'un violent coup de ſifflet retentit à l'adreſſe de Paſquin. L'acteur, peu accoutumé à ce bruit, ne perdit pourtant pas contenance : « Meſſieurs, dit-il en s'adreſſant aux ſpectateurs, je vous « prie de remarquer que je me « conforme à la tradition de Pré- « ville. » Puis, tordant ſon mouchoir, comme pour en exprimer l'eau ſur la tête du ſouffleur, il ajouta : « Je me ſouviens encore « que Préville faiſoit comme ceci, « & qu'il étoit applaudi par tout ce « qu'il y avoit de mieux en France. »

L'indulgence du public, à l'égard d'un artiſte généralement aimé & eſtimé, décida du ſuccès de cette allocution, qui fut ſuivie de vifs applaudiſſements.

A l'iſſue de cette première épreuve, Dazincourt retourna à Bruxelles, afin d'y terminer ſon engagement qui n'expiroit qu'à la clôture de 1777. Le 26 mars de cette même année il reparoiſſoit à la Comédie-Françoiſe, où, par une faveur toute ſpéciale, il étoit admis comme penſionnaire aux appointements de trois mille livres. L'année ſuivante, on le reçut ſociétaire, & le 24 mars 1778, on lui attribua la part entière. Une circonſtance exceptionnelle, & qui ne lui fut pas moins favorable qu'à Mlle Contat, ne contribua pas médiocrement à affermir ſa poſition, & à le mettre au rang des membres les plus diſtingués de ſa compagnie. Beaumarchais, d'après le conſeil de Préville, lui confia, dans le *Mariage de Figaro*, le rôle deſtiné d'abord, dans ſa penſée, au célèbre comique, mais que l'âge & la ſanté ne permirent pas à celui-ci d'accepter. On ſait que Préville ſe contenta du petit rôle de Brid'oiſon, auquel il donna un cachet inimitable. Quant à Dazincourt, charmé d'une bonne fortune auſſi ineſpérée, bien qu'il ſe montrât effrayé de la reſponſabilité qu'il aſſumoit ſur ſa tête, il ne recula pas devant elle, & l'auteur n'eut pas lieu, après l'événement, de regretter ſa confiance. Le grand jour venu, le jeune comédien ſortit avec bonheur de cette épreuve redoutable, & le plus bel éloge qu'il pût recevoir lui vint de Préville lui-même, qui lui dit : « Mon cher en-« fant, vous avez joué le rôle comme je l'avais conçu. »

Dès ce moment, la réputation de Dazincourt ſe trouva bien établie, & le ſuccès le claſſa au nombre

des comiques de premier ordre, bien qu'il n'ait jamais atteint à la perfection de ſon inimitable modèle ; mais, à défaut de génie & de profondeur, il s'en appropria, du moins, quelques traits, & ſut ſe faire un jeu ſage & de bon goût.

C'eſt, ſans contredit, à ces qualités qu'il dut l'honneur d'être choiſi par la reine Marie-Antoinette pour ſon maître de déclamation. On n'ignore pas que cette auguſte princeſſe mettoit au nombre de ſes plaiſirs les plus vifs celui de jouer la comédie. Le ſoin de diriger les royales repréſentations étoit, en outre, dévolu à Dazincourt & l'on peut apprécier facilement les avantages particuliers réſultant pour lui d'une charge qui le mettoit en continuels rapports avec ce que la Cour comptoit de perſonnages éminents.

Malheureuſement ſurvinrent les événements de la Révolution, & les circonſtances qui promettoient d'être pour Dazincourt l'origine d'une grande fortune, menacèrent, au contraire, de devenir une cauſe de proſcription. Auſſi, lors de ſon incarcération, en 1793, ne ſe diſſimula-t-il pas qu'il étoit un de ceux qui avoient le plus à redouter des hommes placés alors au pouvoir. Ce qui augmentoit le danger qui le menaçoit, c'eſt qu'on ſavoit qu'indépendamment de ſes opinions royaliſtes, il avoit conſtamment conſeillé à ſes camarades, priſonniers comme lui, de refuſer la liberté qu'on leur offroit moyennant engagement de ſe réunir aux comédiens diſſidents du *Théâtre de la République*.

Cependant Dazincourt échappa à la mort; il fut, un des derniers, rendu à la liberté après onze mois de détention ſubie tant aux Madelonnettes qu'à Picpus. Il va ſans dire qu'il avoit perdu les penſions qu'il tenoit de la Cour; il s'étoit même vu dépouiller des reſſources que lui avoient procurées ſes économies.

L'ancienne Comédie-Françoiſe étant diſperſée, Dazincourt ſe réunit à ceux de ſes anciens camarades enrôlés par Sageret au Théâtre-Feydeau, où la Comédie alternoit ſes repréſentations avec l'Opéra-Comique. Cet état de choſe ſe prolongea juſqu'au 25 janvier 1799, jour où le Théâtre-François, reconſtitué, vint enfin prendre poſſeſſion de la ſalle du Palais-Royal, qui fut inaugurée le 30 mai de la même année.

Le rang occupé par Dazincourt dans la nouvelle Société dont il étoit l'un des doyens, & au rétabliſſement de laquelle ſon zèle & ſon activité n'avoient point été étrangers, ne pouvoit qu'être des plus honorables. L'on voit, en effet, que les auteurs lui confièrent, à l'envi, des rôles dans leurs ouvrages; il eſt vrai qu'il faiſoit profeſſion de les reſpecter, & qu'il eut, ſuivant un critique qui certes s'y connoiſſoit (1), « le mérite de ne « rien mettre du ſien dans ſes rôles. » Il en a créé un grand nombre, qui tous lui réuſſirent; nous mentionnerons particulièrement ceux : de Georges, dans le *Vieux Célibataire;* de l'Hôte, dans les *Deux Pages;* de Criſpin, dans l'*Inconſtant;* de Plaude, dans l'*Ami des*

(1) Geoffroy.

loix ; de Longman, dans *Paméla ;* de Williams, dans le *Mariage ſecret ;* de Valentin, dans le *Séducteur amoureux ;* de Joſeph, dans le *Politique en défaut ;* de Pedro, dans les *Projets de Mariage ;* de Dominique, dans l'*Abbé de l'Epée*, & de Fabrice, dans l'*Aſſemblée de famille*. Le dernier qu'il a établi eſt celui de Dubois dans l'*Homme aux convenances* (1). Sur la fin de ſa carrière, l'embonpoint l'avoit contraint de renoncer aux rôles de *valets jeunes* pour ſe retrancher dans ceux des *vieux ſerviteurs* honnêtes & reſpectables.

Au nombre des comédiens formés à ſon école, on cite en première ligne Carline (2), actrice de l'ancien Opéra-Comique, MM^lles^ Volnais & Roſe Dupuis, qui appartiennent à la première période de ce ſiècle (3).

Lorſque Napoléon Ier réorganiſa le Conſervatoire, en 1807, Dazincourt fut un des quatre profeſſeurs nommés ; il eut auſſi la direction des ſpectacles particuliers. C'eſt en qualité de Directeur des théâtres de la Cour impériale qu'il fit le voyage d'Erfurt (4). Mais, déjà malade lorsqu'il s'éloigna de Paris, ſa ſanté reſſentit une rude atteinte de ce déplacement & de la

(1) Comédie en un acte & en vers, d'Etienne Jouy, repréſentée le 23 juin 1808 & jugée trop ſévèrement.

(2) Marie-Gabrielle Malagrida, dite Carline, née à Paris, en 1763, avoit épouſé Louis-Marie Nivelon, célèbre danſeur de l'Opéra. Ils s'etoient retirés à Saint-Martin d'Eſtrépagny, arrondiſſement des Andelys, où elle eſt décédée, le 19 octobre 1818.

(3) On a néanmoins prétendu dans le temps que Mlle Volnais, préſentée comme ſon élève, l'étoit de Blin de Sainmore.

(1) Les dépenſes pour le voyage, le ſéjour de la Comédie à Erfurt &

fatigue qui en réſulta, ſans qu'il fit rien, d'ailleurs, pour combattre le mal : la fièvre ne le quitta pas, pendant les ſix mois que dura ce ſervice forcé. De retour en France, il ſongea ſérieuſement à recourir aux ſoins de la médecine, mais il étoit trop tard ; les ravages intérieurs avaient fait des progrès ſi graves que tous les efforts tentés furent infructueux & Dazincourt ſuccomba, le 28 mars 1809, âgé ſeulement de ſoixante-deux ans un mois & neuf jours. Il laiſſa des regrets ſincères parmi ſes camarades & chez les perſonnes qui l'avoient connu en dehors des relations du théâtre. Auſſi, ſes obſèques célébrées à Saint-Roch avec une certaine pompe attirèrent-elles un concours prodigieux de monde (1).

ſon retour à Paris, d'après le bordereau dreſſé par le Grand-Maréchal du Palais, & mis ſous les yeux de l'Empereur, le 27 octobre 1808, ſe ſont élevées à la ſomme de 71,284 liv. 12ˢ, ſur laquelle les comédiens ont reçu, à titre de gratification, ſavoir :

MMᵐᵉˢ	De Raucourt. .	3,000 fr.	MM.	Saint-Prix. . . .	3,000
	Talma.	3,000		Talma	3,000
	Duchefnois . .	3,000		Lafon.	3,000
	Bourgoin. . . .	2,500		Damas	3,000
	Roſe Dupuis . .	2,500		Deſprez.	2,500
	Gros	2,500		Lacave	2,500
	Patrat.	2,500		Varennes. . . .	2,300
		19,000 fr.			19,300 fr.

Total. . . . 38,300 fr.

(*Ms. de la Bibl. nat.*)

(1) Au commencement de 1791, le bruit s'étant répandu que Dazin-

Pendant les trente & une années que Dazincourt paſſa à la Comédie-Françoiſe, il ſe montra, dans tous les temps, jaloux d'y maintenir les bons principes, les ſages coutumes qui avoient, dans le dernier ſiècle, élevé & ſoutenu à un auſſi haut degré la renommée de cette inſtitution. Ayant toujours pris à tâche de ſe diſtinguer par l'honnêteté de ſon caractère, il s'étoit vu recherché dans les meilleures ſociétés, où il apportoit le ton & les manières d'un homme de bonne compagnie. Sur la fin de ſa vie, cependant, une transformation bizarre s'étoit opérée dans ſon caractère, devenu méfiant, méticuleux, ſarcaſtique par ſuite de la ſouffrance. « Qu'eſt-ce que la vie? s'écrioit-il dans ſes « moments de moroſité... Le fouet... l'indigeſtion « & l'apoplexie. »

On ne ſe douteroit guère que Criſpin, Maſcarille & Figaro avoient paſſé par-là!

court étoit mort ſubitement d'apoplexie, l'épitaphe ſuivante avoit couru ſous le manteau :

Cy git ce Dazincourt qu'un inſolent bonheur
Sans ceſſe accompagna tout le temps de ſa vie ;
Sans talent pour la comédie,
Il paſſa pour un bon acteur.
Il gagna de l'argent même à la loterie (*a*).
Quoique vieux, jaloux & grondeur,
Il eut pourtant maîtreſſe & fidèle & jolie (*b*) ;
Le ſort, pour dernière faveur,
Lui fit finir ſes jours par une apoplexie.

a) 150,000 fr. lui échurent un beau jour de cette manière.
b) Mlle Eulalie Desbroſſes, à qui il rendoit la vie très-dure.

ROLES CRÉÉS PAR DAZINCOURT.

1778	Brinon.	*Le Chevalier françois à Londres*, de Dorat.
—	Un Peintre	*L'Impatient*, de Lantier.
1779	Un Exempt	*Le Chevalier françois à Turin*, de Dorat.
1780	Louis	*Clémentine & Deformes*, de Monvel.
1781	Frontin	*Le Jaloux ſans amour*, d'Imbert.
1782	Franck.	*Les Journaliſtes anglois*, de Cailhava.
—	L'Abbé Fichet. . . .	*Les Courtiſanes*, de Paliſſot.
1784	Paſquin	*Le Jaloux*, de Rochon de Chabannes.
—	Figaro.	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.
1785	Paſquin.	*L'Oncle & les Tantes*, de De La Salle.
1786	Saint-Fremyn	*La Phyſicienne*, de La Montagne.
—	Williams	*Le Mariage ſecret*, de Desſaucherets.
—	Criſpin	*L'Inconſtant*, de Collin-Harleville.
1788	Lazarille.	*La Reſſemblance*, de Forgeot.
—	Dumont.	*La Belle-Mère*, de Vigée.
—	Germon.	*La Jeune Epouſe*, de Cubières.
—	Frontin	*L'Entrevue*, de Vigée.
1789	Philippe.	*Les Deux Pages*, de Dezéde.
1790	Gorgi.	*Le Réveil d'Epiménide*, de Flins des Oliviers.
—	Picard.	*Les Dangers de l'Opinion*, de Laya,
—	Dubois	*Le Philinte de Molière*, de F. d'Eglantine.
—	Germon.	*Le Préſomptueux*, de F. d'Eglantine.
1791	Dumont.	*Le Fou par amour*, de Ségur.
1792	Georges	*Le Vieux Célibataire*, de Collin-Harleville.
1793	Plaude	*L'Ami des Loix*, de Laya.
—	Dupré.	*Le Conteur*, de Picard.
—	Belmont.	*Le Bienfait de la Loi*, de Forgeot.
1795	Dubois	*Les Femmes*, de Demouſtier.
—	Lubin.	*Le Bon Fermier*, de Ségur.
—	Iſmaël.	*Le Tolérant*, de Demouſtier.
—	Dubois	*La Rupture inutile*, de Forgeot.
1797	André.	*L'Heureuſe Erreur*, de Patrat.
—	Sélico	*Les Trois Fils de la veuve*, de Demouſtier.

1797	Forbanti.	*La Prude*, de*** (N. Lemercier.)
1798	Picard.	*L'Epreuve délicate*, de Roger.
—	Philippe.	*Mathilde*, de Monvel.
—	Reynolf	*Trop de délicateſſe*, de Marſollier.
—	Dumont.	*L'Amour & la Raiſon*, de Pigault-Lebrun.
—	Pédro.	*Les Projets de mariage*, d'A. Duval.
1799	Dubois	*La Dupe de ſoi-même*, de Roger.
—	Méac	*Michel Montaigne*, de Guy.
—	Dubois	*Les Tuteurs vengés*, d'A. Duval.
1800	Dominique	*L'Abbé de l'Epée*, de Bouilly.
—	Jacquinet	*Les Deux Poètes*, de Rigaud.
—	François.	*Les Mœurs du jour*, de Collin-Harleville.
1801	Un Comédien. . . .	*Le Buſte de Préville*, de Chazet & Dupaty.
—	Gérard	*L'Aimable Vieillard*, de*** (Favières.)
—	Hubert	*Le Mariage ſuppoſé*, de Lourdet de Santerre.
—	Firmin.	*Le Confident par hazard*, de Faur.
1802	Momus	*Le Double Hommage*, de Chazet & Dubois.
—	Tom	*Edouard en Ecoſſe*, d'A. Duval.
—	Comtois.	*Juliette & Belcour*, de Lombard.
1803	Valentin.	*Le Séducteur amoureux*, de De Longchamps.
1804	Vautier	*Richelieu*, de N. Lemercier.
—	Un Pêcheur.	*Guillaume-le-Conquérant*, d'A. Duval.
—	Trenck	*La Leçon conjugale*, de Chazet & Sewrin.
1805	Picard.	*Le Tyran domeſtique*, d'A. Duval.
1806	Frontin	*Le Parleur contrarié*, de Delaunay.
—	Joſeph	*Le Politique en défaut*, de Chazet & Sewrin.
1807	Lafleur	*Les Projets d'enlèvement*, de*** (Pein.)
1808	Fabrice	*L'Aſſemblée de famille*, de Riboutté.
—	Dubois	*L'Homme aux convenances*, de Jouy.

VAN HOVE

1777-1803

CHARLES-JOSEPH

VANHOVE

1777 — 1803

VANHOVE naquit à Lille le 8 novembre 1739. Il embraſſa, très-jeune encore, la carrière théâtrale, & ne joua que peu de temps les rôles de *jeunes-premiers*. Il adopta, preſque dès l'origine, l'emploi des *rois* dans la tragédie & celui des *pères-nobles* dans la comédie. Après un ſéjour aſſez long en Hollande, où il ſe maria & où il figura comme acteur attaché au théâtre françois de La Haye, il vint à Bruxelles qu'il quitta au bout de deux ans pour débuter à la Comédie-Françoiſe; il devoit y

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Etienne, à Lille : « Le huit de novembre mil ſept cent trente-neuf, a été baptiſé *Charles-Joſeph*, né même jour, fils légitime de Jean-Baptiſte Vanhove, maître perruquier, & d'Eliſabeth Pinte, &c. »

doubler Brizard. Le 2 juillet 1777, il y parut pour la première fois dans le rôle d'Auguſte, de *Cinna ;* le lendemain, il remplit dans la *Métromanie* le rôle de Baliveau ; le 4, celui d'Euphémon père dans l'*Enfant prodigue ;* le 5, celui d'Orbeſſon dans le *Père de Famille*. Puis, ſucceſſivement ceux de Zopire, de Lycandre dans le *Glorieux* & de Danaüs dans *Hypermneſtre* (1).

« Un bel organe, de l'intelligence, de la ſenſibilité « & de la vérité, telles ſont les qualités que nous « avons cru apercevoir dans le ſieur Vanhove ; mais « il ne ſuffit pas d'avoir un bel organe & une pro- « nonciation facile, il faut encore connoître la pro- « ſodie & cet acteur pèche ſouvent contre elle. Il ne « ſuffit pas non plus d'avoir l'intelligence de la ſcène ; « l'habitude du théâtre ſuffit preſque toujours pour « la donner : c'eſt dans le caractère de ſes rôles qu'un « comédien déploie ſon intelligence, &, ſur cet ar- « ticle, le ſieur Vanhove n'eſt pas exempt de repro- « che. Auguſte & Danaüs ont perdu dans ſes mains

(1) Vanhove avoit déſiré que ſa femme débutât à Paris ; mal accueillie dans le rôle de Phèdre, Mme Vanhove voulut du moins, en ſuccombant, ſe venger des rigueurs du parterre à ſon égard. Lorſqu'elle fut arrivée à la ſcène du 4e acte, où Phèdre, s'adreſſant à Minos, s'écrie :

Pardonne ! un Dieu cruel a perdu ta famille...
Reconnois ſa vengeance aux fureurs de ta fille !

elle riſque le tout pour le tout, & modifia ainſi le dernier vers :

Reconnois ſa vengeance aux fureurs *du parterre !*

Cette ſubſtitution ne ſe trouva pas du goût de tout le monde, & hâta la chute de la débutante.

« le caractère que Corneille & Lemierre leur ont « donné. Pourquoi pleurer lorſque Auguſte accorde à « Cinna le pardon de ſon crime ? Pourquoi pleurer « encore dans *Hypermneſtre*, en faiſant à Erox confi- « dence de l'affreux ſacrifice qu'on prépare ?... Nous « ne dirons que deux mots de quelques autres dé- « fauts qu'on a généralement remarqués. Ses geſtes « ſont aſſez vrais, mais ils ſont lourds & ſans grâce ; « ſa démarche eſt peſante & ſon maintien n'eſt point « aſſez impoſant, &c... »

Tel eſt le jugement qui fut exprimé ſur le compte de ce débutant, par un critique compétent de l'époque (1).

Après une courte abſence motivée par quelques affaires domeſtiques qui demandoient ſa préſence à Bruxelles, Vanhove qui, à la ſuite de ſes débuts, avoit été reçu à l'eſſai, reparut ſur la ſcène françoiſe, le 26 août 1777, par le rôle d'Euphémon père, où il s'étoit déjà montré.

On le reçut ſociétaire en 1779.

Cet acteur a été en butte à beaucoup de critiques, dont la plupart étoient fondées & quelques autres fort injuſtes. Ainſi, aux défauts énoncés dans la citation qui précède, il falloit ajouter celui d'une déclamation monotone, dont il ne rompoit de temps à autre l'uniformité qu'en forçant ſa voix & en faiſant retentir la ſalle de ſons aſſourdiſſants.

(1) *Le Vacher de Charnois*, journal des théâtres pour 1777.

Vanhove avoit alors la tournure élancée, bien que commune ; l'expreſſion de ſon viſage ne manquoit pas d'un certain caractère vénérable, mais vulgaire, qui, s'il convenoit à quelques rôles tels que Pruſias, dom Diègue ou Venceſlas, étoit peu propre à reproduire ce qu'on eſt convenu d'appeler la dignité antique. En général, l'enſemble de ſa perſonne donnoit plutôt l'idée d'un bon bourgeois du Marais que celle d'un héros tragique.

Voilà la part de la critique, telle que nous l'ont tranſmiſe les témoignages contemporains.

Comme compenſation à ces torts de la nature, on s'accorde à reconnoître que ce comédien fut doué de ſenſibilité & d'une chaleur communicative qui, dans pluſieurs rôles de *pères*, lui faiſoient ſouvent trouver le chemin du cœur. Mais, dans les dernières années de ſa carrière, cette ſenſibilité avoit dégénéré en affectation.

Des intentions aſſez fines dénotèrent parfois en lui une intelligence au-deſſus de ſon emploi. Par exemple, lorſque, dans le *Menteur*, Géronte, trop ſûr des fourberies de ſon fils, les lui reproche avec indignation, Vanhove, éloignait Dorante de Cliton & le tiroit à part pour lui dire à mi-voix :

« . . . . Tu ne meurs pas de honte
Qu'il faille que de lui je faſſe plus de compte,
Et que ton père même, en doute de ta foi,
Donne plus de croyance à ton valet qu'à toi ? »

voulant ainſi éviter à Dorante l'humiliation d'une apoſtrophe auſſi ſanglante en préſence de ſon valet.

Vanhove créa avec bonheur le rôle principal dans *Marius à Minturnes*, d'Arnault (1791). Tout en le reconnaiſſant, l'auteur ne s'eſt pas montré charitable pour ſon interprète : « Les défauts de ce bonhomme « (dit-il dans les *Souvenirs d'un Sexagénaire*), me ſer- « virent tout autant que ſes qualités. Son début, ſou- « vent brutal, ſa taille épaiſſe ne faiſoient pas diſpa- « rate avec le portrait, ſoit phyſique, ſoit moral, que « Plutarque a tracé de Marius. Il n'avoit pas d'abord « compris tous les détails de ſon rôle. Par exem- « ple, aux premières répétitions, quand il diſoit « ce vers :

« Hors ma gloire & ma force, ici tout m'abandonne,

« il déployoit, en les brandiſſant, deux bras muſcu- « leux qui le faiſoient reſſembler à Samſon défiant « les Philiſtins. Mais, ſur l'obſervation que ce mot « *force* avoit deux acceptions différentes, qu'il ſe tra- « duiſoit en latin tantôt par *virtus*, tantôt par *robur*, « ſelon qu'il ſe rapportoit aux qualités de l'âme ou « à celles du corps ; qu'il étoit évident qu'ici *force* « ſignifioit *courage* & non *vigueur* : comprenant cette « diſtinction quoiqu'il ne fût pas le latin plus que le « françois, Vanhove rectifia ſon jeu &, portant ſur « ſon cœur cette main dont il avoit menacé le ciel, il « redit le paſſage avec autant de juſteſſe que d'éner-

« gie; c'eſt même un de ceux où il fut applaudi (1). »

Le drame étoit le genre où cet acteur réuſſiſoit le mieux. Il s'acquittoit très-convenablement du rôle du baron Hartley, dans *Eugénie*, & celui de Courval dans l'*Ecole des pères* eſt, ſans contredit, un de ceux où il mérita ſincèrement les ſuccès qu'il y obtint.

Avec l'âge, Vanhove avoit contracté un embonpoint exceſſif qui ne fit que rendre plus ſaillants ſes défauts, que la génération nouvelle ne ſupporta pas avec aſſez d'indulgence, par égard pour ſon paſſé. En mainte occaſion, cet acteur émérite eut cruellement à ſouffrir de la mauvaiſe humeur des jeunes gens (cet âge eſt ſans pitié) dont il étoit devenu, pour ainſi dire, la bête noire, & qui, ne l'ayant pas vu meilleur comédien, ne pouvoient s'imaginer qu'il l'eût jamais été.

On a pu juger, par ce qui précède, que Vanhove étoit dénué de toute inſtruction : auſſi fut-il bien loin d'approuver, parce qu'il ne les comprenoit pas, les réformes que Talma, ſon gendre, apportoit dans le coſtume, & qu'il qualifioit d'*inſenſées*. « Il n'y a plus de tragédie en France, s'écria-t-il avec amertume la première fois qu'on lui remit, pour le rôle de Burrhus, un habillement fait ſuivant les deſſins pris à la Bibliothèque alors Nationale. Puis, n'y trouvant pas de poche pour ſon mouchoir : « Savez-vous dit-il avec humeur

(1) Mme Talma, ſa fille, a répondu à cette critique, qu'elle qualifie d'*injuſtice & d'ingratitude*, dans ſes *Etudes ſur l'art théâtral*, où elle ſe livre d'ailleurs à une apologie exagérée de ſon père, que le ſentiment filial explique mieux qu'il ne la juſtifie.

« au coſtumier, ſavez-vous, monſieur, que depuis « trente ans que je joue la tragédie, j'ai porté des « poches, & que j'en porterai toujours? Eſt-ce que « les Romains ne ſe mouchoient pas! Ou bien, préten- « drez-vous qu'ils ſe mouchoient avec les doigts (1)? »

Que pouvoit le coſtumier contre une ſemblable ſortie? faire une poche, & c'eſt ce qu'il fit.

Il ſe paſſa quelque choſe d'analogue à propos de ſa tabatière, le jour où il devoit jouer pour la première fois le roi Louis XIII dans la tragédie de *Montmorency*, de Carrion-Niſas. Il ne voulut jamais s'en départir : échauffé par le vin, ce qui lui arrivoit chaque fois qu'il vouloit *ſe donner du courage*, il répondoit à toutes les obſervations qu'il falloit qu'on lui prouvât que Louis XIII ne priſoit pas, tout comme un autre (2). Ici, du moins, le bonhomme Vanhove pouvoit, à la rigueur, être dans le vraiſemblable ; car rien ne démontre que le tabac, qui joue un rôle dans le *Don Juan* de Molière, repréſenté en 1665, ne fut déjà à la mode quelque vingt années auparavant.

On alloit reprendre la tragédie de *Polyeucte*, où cet acteur devoit repréſenter Félix, lorſqu'il tomba malade

(1) Et on l'auroit prétendu avec raiſon. En effet, c'eſt bien *avec les doigts* & non avec des mouchoirs que le peuple-roi procédoit en pareil cas. Qui croiroit que cet uſage au moins ſingulier exiſtoit encore de nos jours, en Ruſſie? M. Védel, ancien directeur de la Comédie-Françoiſe, qui réſidoit à Saint-Pétersbourg, en 1808, nous a affirmé avoir vu l'empereur Alexandre Ier uſer oſtenſiblement de ce mode primitif de dégagement naſal, lorſque le beſoin s'en faiſoit ſentir.

(2) Mém. de Mme d'Abrantès.

inopinément, à Brunoy, chez Talma, où il étoit arrivé la veille. On crut d'abord à une indiſpoſition paſſagère ; mais il ſouffroit, depuis dix ans, d'une affection hépathique ; le mal s'aggrava rapidement, & le 27 juin 1803, Vanhove ſuccomba, après quelques jours de maladie (1).

C'eſt ſeulement lorſqu'on l'eût perdu qu'on s'aperçut combien ſon utile concours faiſait défaut. On regretta le parfait honnête homme, d'un commerce ſûr, d'un caractère toujours égal & d'une grande obligeance. En tant qu'acteur, il paſſe pour avoir été exempt de morgue & de prétention, & ne refuſa jamais d'accepter un rôle, ſi chétif qu'il fût, ayant pour principe invariable que le comédien ſe doit avant tout aux devoirs de ſon état. Tout en reconnaiſſant que c'eſt là une belle ligne de conduite, digne d'être citée comme exemple à tous ceux qui ſuivent la carrière du théâtre, n'héſitons pas pourtant à dire avec Horace : *Eſt modus in rebus :* ajoutons même que c'eſt à cette abnégation trop abſolue d'amour-propre, qui dénote l'abſence de ce feu ſacré qui fait, non les acteurs de métier, mais les comé-

(1) Du 9 meſſidor an XI (28 juin 1803) de la République françoiſe. Acte de décès de Charles-Joſeph Vanhove, décédé audit Brunoy, le huit dudit mois, à trois heures du matin. Profeſſion d'artiſte ; âgé de 63 ans, célibataire (*) domicilié à Paris, &c. — Pour extrait conforme.

(*) Vanhove avoit divorcé ; c'eſt ce qui explique la qualification de *célibataire* qui lui eſt attribuée dans l'acte mortuaire.

diens hors ligne, que Vanhove a dû peut-être de voir le public faire trop bon marché de sa personne & de son talent.

ROLES CRÉÉS PAR VANHOVE.

1777	Ali	*Mustapha & Zéangir*, de Champfort.
1778	Saïd.	*Les Barmécides*, de La Harpe.
1780	Sirven.	*Clémentine & Desormes*, de Monvel.
—	Melcourt.	*L'Antipathie pour l'amour*, de Dudoyer.
1782	Léonidas	*Agis*, de Laignelot.
—	Tibère	*Tibère* de Follet.
—	Lusimon	*Les Courtisanes*, de Palissot.
1783	Le comte de Kent. .	*Le Roi Lear*, de Ducis.
—	Hercule.	*Philoctète*, de La Harpe.
—	Robert père.	*Le Bienfait anonyme*, de Pilhes.
1784	Duncan.	*Macbeth*, de Ducis.
—	Volumnius.	*Coriolan*, de La Harpe.
—	Basile	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.
1785	Soliman II.	*Roxelane & Mustapha*, de Maisonneuve.
1786	M. Dolban	*L'Inconstant*, de Collin-Harleville.
—	Bonivet	*Les Amours de Bayard*, de Monvel.
1787	Melcour.	*La fausse Inconstance*, de Mme F. de Beaumarchais.
—	Courval.	*L'Ecole des Pères*, de Pieyre.
—	Ferville	*Les Amis à l'épreuve*, du même.
—	Germond	*Rosaline & Floricour*, de N'** (Ségur.)
—	Créon.	*Antigone*, de Doigny du Ponceau.
—	Domitius	*Auguste*, de Fabre d'Eglantine.
1788	Don Pèdre.	*La Ressemblance*, de Forgeot.
—	Morinval.	*L'Optimiste*, de Collin-Harleville.
—	M. de Belfont	*La Belle-Mère*, de Vigée.
1789	Franval	*Le Présomptueux*, de Fabre d'Eglantine.

1789	Dorfeuil.	*Les Châteaux en Eſpagne*, de Collin-Harleville.
—	Aurèle.	*Ericie*, de Fontanelle.
1790	Rature	*Le Reveil d'Epiménide*, de Flins des Oliviers.
—	Milord.	*Les Dangers de l'Opinion*, de Laya.
—	Un avocat.	*Le Philinte de Molière*, de F. d'Eglantine.
—	Calas.	*Jean Calas*, de Laya.
1791	Francheville.	*Les Victimes cloîtrées*, de Monvel.
—	Colonna.	*Rienzi*, de Laignelot.
—	Marius.	*Marius à Minturnes*, d'Arnault.
1792	Adam.	*La Mort d'Abel*, de Legouvé.
—	Tarquin.	*Lucrèce*, d'Arnault.
1793	Verſac.	*L'Amis des Lois*, de Laya.
1794	Un Turc.	*Le Tolérant*, de Demouſtier.
—	Menenius Agrippa. .	*Quintus Cincinnatus*, d'Arnault.
1795	Papinius.	*Quintus Fabius*, de Legouvé.
—	Le Grand-Prêtre. . .	*OEdipe chez Admète*, de Ducis.
1797	Gradonique.	*Laurence & Orzano*, de Legouvé.
—	Pompinius	*Geta*, de Petitot.
—	Ariſte.	*Médiocre & Rampant*, de Picard.
1798	Thémiſtocle.	*Thémiſtocle*, de Larnac.
—	Le Centurion.	*Les Vénitiens*, d'Arnault.
1799	Alexis.	*Les Précepteurs*, de Fabre d'Eglantine.
1800	Louis XIII	*Montmorency*, de Carrion-Niſas.
—	L'Archevêque. . . .	*Pinto*, de N. Lemercier.
—	Daubuſſon.	*Les Calviniſtes*, de Dumaniant & Pigault Lebrun.
1801	Miller.	*L'Amour & l'Intrigue*, de La Martellière.
—	Don Diègue.	*Alhamar*, de Ducis.
1802	Don Pèdre.	*Le Roi & le Laboureur*, d'Arnault.

FLEURY.

1778-1818

ABRAHAM-JOSEPH LAUTE DE FLEURY

dit BENARD FLEURY

1778 — 1818

FLEURY vint au monde à Chartres, au milieu du ſiècle dernier. Juſqu'ici, la date préciſe de ſa naiſſance avoit échappé à tous les biographes, dont quelques-uns, même, le font naître ſoit à Nancy, ſoit à Lunéville : erreur qui peut,

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Sainte-Foi, à Chartres : « L'an mil ſept cent cinquante, le vingt-ſept octobre, ont été par moi, vicaire ſouſſigné, ſuppléées les cérémonies de l'Egliſe à un fils né d'hier, du légitime mariage de Pierre Laute de Fleury, officier en la monnoie d'Orléans & de Léonarde-Marie de Guipy, ſes père & mère, &c. Le parrain a donné à l'enfant les noms de *Abraham-Joſeph*.

« *Signé :* D. PHILIPPE, vicaire (*). »

(*) Ces renſeignements nous ont été confirmés dans une correſpondance échangée à ce ſujet, entre nous & le petit-fils de Fleury, fils de l'amiral de ce nom & lui-même commiſſaire de marine à Toulon.

à la rigueur, s'expliquer par l'emploi que ſon père occupa plus tard auprès du Roy Staniſlas, au ſervice de qui les circonſtances l'attachèrent en qualité de directeur de ſes ſpectacles. Sa famille, ainſi que le conſtate l'acte relaté d'autre part, avoit d'abord tenu dans ſa province une poſition aſſez diſtinguée, que des revers de fortune renverſèrent, & à la ſuite deſquels la néceſſité porta ſon père à ſe mettre à la tête d'une troupe de comédiens (1). Confié aux ſoins mercenaires d'une nourrice qui l'abandonna bientôt, le petit Joſeph fut recueilli par la femme d'un tiſſerand, auprès de qui il paſſa ſa première enfance ; & ce n'eſt qu'après un intervalle de pluſieurs années que ſon père revint à Chartres pour y reprendre ce fils appelé à devenir dans la ſuite une des illuſtrations de la ſcène françoiſe. Il l'emmena avec lui à la cour de Staniſlas, où ſa bonne grâce & ſa gentilleſſe lui valurent un immenſe ſuccès de careſſes & de bonbons. Le jeune garçon préluda à ſes ſuccès futurs ſous les yeux mêmes du Roy & de la marquiſe de Boufflers, & c'eſt, pour ainſi dire, élevé ſur les genoux des grandes dames qu'il commença ſon apprentiſſage de comédien.

Cependant, malgré les bontés dont il étoit l'objet de la part du Roy de Pologne & de ſon entourage,

(1) C'eſt alors que, par des motifs faciles à comprendre, il ajouta à ſon nom (ce qui étoit uſité à une époque où l'état civil ne préſentoit pas la régularité qu'il a de nos jours) celui de *Bénard*, qui s'eſt depuis lors perpétué dans la famille.

Fleury qui, en grandiſſant, ne recevoit dans la maiſon paternelle d'autre éducation que l'éducation théâtrale, eut le bon eſprit de comprendre que le théâtre étoit dans l'avenir ſon unique reſſource. Auſſi, preſque adoleſcent encore, réſolut-il d'aller chercher au loin la fortune, &, léger de bagage & d'argent, ſe rendit-il à Lyon, où il alla immédiatement propoſer ſes ſervices au directeur du ſpectacle de cette ville. Doué d'une excellente mémoire & animé d'un zèle à toute épreuve, il ſçut ſe rendre utile, & bientôt on l'apprécia pour cette double qualité. Pluſieurs années ne s'écoulèrent pas moins pour lui dans une complète obſcurité; mais, luttant avec perſiſtance contre ce que ſes premiers eſſais avoient de pénible, Fleury ne ceſſoit de ſe livrer à un travail opiniâtre. Il avoit quitté le théâtre de Lyon pour celui de Lille, dont il faiſoit en quelque ſorte les beaux jours, lorſque, ſans ſollicitation de ſa part & grâce ſeulement à la protection de quelques perſonnages influents, le jeune acteur fut mandé à la Comédie-Françoiſe. C'eſt ſur cette ſcène, où brilloient alors de tout leur éclat tant de célébrités, que Fleury haſarda ſes premiers pas, le 7 mars 1774, dans le rôle d'Egiſthe. Il continua ſes débuts par ceux de D'Arviane dans *Mélanide*, de Léandre dans l'*Impromptu de campagne*, de Damon dans le *Philoſophe marié*, du Marquis dans l'*Epoux par ſupercherie*, de Xipharès dans *Mithridate*, du Galant coureur dans la pièce de ce nom, & d'Acaſte dans le *Miſanthrope*. Cette tentative échoua. Fleury n'obtint aucun ſuccès

dans la tragédie, & fut jugé très-médiocre dans la comédie (1). Il avoit, d'ailleurs, à lutter contre la réputation de Belle Cour & de Molé, & contre les souvenirs de Grandval ; & bien qu'on lui accordât de l'intelligence, sa voix légèrement rauque & une certaine absence de tenue excitèrent de fréquents murmures. Emportant donc avec lui la promesse des supérieurs d'être rappelé en temps utile & d'être admis sans essai au rang des Sociétaires, il retourna en province & reparut sur le théâtre de Lyon, où il avait laissé de bons souvenirs ; &, après quatre années employées avec persévérance à assouplir son organe & à acquérir ce ton de bonne compagnie sans lequel il n'y avoit point alors de succès possible, il revint, dès qu'il se crut assez sûr de lui-même, se soumettre à l'appréciation du public parisien. Cette deuxième épreuve eut lieu, le 20 mars 1778, dans les rôles de Sainville fils, de la *Gouvernante*, & de Dormilly, des *fausses Infidélités*. Le 22, il joua Saint-Albin dans le *Père de Famille* & Linder dans *Heureusement ;* &, le 27, le comte de Clarendon dans *Eugénie*.

Cette fois, l'issue lui fut favorable ; mais l'on peut dire que pas un comédien peut-être, plus que celui-ci, n'éprouva les rigueurs du parterre, & ce n'est vérita-

(1) « Il faut s'occuper sérieusement de trouver un jeune homme qui puisse jouer les rôles de Molé dans le tragique & dans le comique, le sieur Fleury qui a débuté ne valant rien.

« 1er avril 1774.

« Maréchal DE RICHELIEU. »

(*Archives nationales.*)

blement que dix ans plus tard que Fleury ſe plaça ſur la ligne des premiers ſujets. Comme ce comédien aimoit ſon état, il ſçut, ainſi que Mlle Contat, braver tous les déboires qui y étoient attachés, & attendre avec patience que la faveur publique vînt le chercher. Dans l'intervalle, il avoit conſidérablement gagné, & lorſque Molé, déjà vieux, dut renoncer aux rôles de *petits-maîtres*, Fleury ſe les appropria avec une habileté & une grâce qu'on étoit loin de ſoupçonner chez lui. Il s'y montra original. Plus tard, il voulut aborder les *premiers rôles*, tels que le *Miſanthrope*. Charles-Maurice, dans ſon *Hiſtoire anecdotique du Théâtre*, rapporte une jolie anecdote : « Fleury, dit-il, venait de jouer le *Miſanthrope ;* au nombre des perſonnes accourues à ſa loge pour le complimenter, ſe trouvait un de ſes amis, dont l'opinion pour lui étoit d'un grand poids. Comme il inſiſtoit ſur les qualités de Fleury dans ce rôle : « Oh ! mon ami, lui dit celui-ci, ſi vous « y aviez vu Molé ! » L'autre répondit qu'il n'avoit pas dû être poſſible à cet ancien comédien de mieux jouer la ſcène entre Alceſte & Célimène. « Tenez, « répliqua Fleury, voilà comme il la diſoit. » Et il la rendit avec un ſentiment ſi parfait, avec un accent ſi paſſionné que les aſſiſtants ſe mirent à applaudir. Mais l'interprète, tombant tout-à-coup ſur ſon canapé, « Vous voyez, dit-il, que ſi je jouais le rôle comme « le faiſoit Molé, je n'irois jamais juſqu'au bout. Je ne « puis donc m'en tirer qu'en l'appropriant à mes « moyens d'exécution. » Le *Tartufe*, le *Philoſophe*

marié, l'*Homme du jour*, il les joua avec une grande distinction, sans y avoir, cependant, jamais égalé Molé. Sa diction, quelque peu saccadée, & plus spirituelle que correcte, ne satisfaisoit pas complètement dans l'expression de ces rôles.

Il avoit pendant longtemps paru dans la tragédie, ainsi que l'exigeoient les règlements ; en l'année 1782, il y renonça tout à fait, afin de se consacrer d'une manière exclusive à la comédie (1). Molé étoit encore, à cette époque, en possession de tous les grands rôles. Fleury, moins favorisé de la nature & moins heureusement servi par les circonstances, étoit, certes, moins profond que son chef d'emploi ; mais il possédoit plus de naturel, plus de sensibilité que celui-ci, & il sçut approprier presque toutes les ressources de l'art à son propre génie. Il est douteux que Molé, malgré son immense mérite, eût réussi à reproduire la figure de *Frédéric-le-Grand* avec autant de bonheur que l'a fait Fleury, dans les *Deux Pages*.

Tout en s'efforçant d'approcher de ce grand modèle, il se garda bien de le copier servilement. Aussi, chercha-t-il dans quelque bon ouvrage du répertoire, qui fût peu ou point connu, une occasion de se montrer sous le jour le plus avantageux, sans avoir à craindre

(1) Il écrivoit au Comité, « de « ne plus compter sur lui pour la « tragédie, tant dans l'ancien que « dans le nouveau répertoire. Il « a joué pendant longtemps les « deux genres ; aujourd'hui, la co- « médie qu'il préfère, réclame tout « son temps »

(*Archives nationales.*)

de porter ombrage à ſon chef d'emploi (1). Il entreprit de remettre à la ſcène l'*École des Bourgeois* : ſon ſuccès dans le marquis de Moncade fut prodigieux & a été le moment le plus brillant de la réputation de Fleury.

Le 6 mars 1789, eut lieu la première repréſentation des *Deux Pages*, & l'on n'ignore pas combien fut complète l'illuſion produite par cet éminent comédien dans le rôle de Frédéric II. Il eſt curieux de lire dans les mémoires qui portent ſon nom, la manière dont il procéda pour faire revivre avec tant de fidélité la figure du Roy de Pruſſe. L'imitation fut ſi parfaite, qu'elle arracha des larmes au prince Henri, frère de ce monarque, qui, le lendemain, lui fit remettre en ſon propre nom une tabatière fort riche, ornée du portrait du ſouverain qu'il avoit ſi bien repréſenté, & qui étoit accompagnée d'une lettre autographe que Fleury aimoit à montrer à ſes intimes (2). Il fut moins

(1) Diſons même que Molé, à l'apogée de ſa renommée, ſe plaiſoit à donner à ſon *double* le moyen de produire ſes talents en public. On lit dans un mémoire du temps l'anecdote ſuivante qui le confirme : « Le ſieur Molé joua dernièrement « la *Pupille*, un jour où le ſpecta- « cle étoit peu nombreux & où on « ne l'attendoit pas dans cette « pièce : il y fut couvert d'applau- « diſſements. On redonna la même « pièce un des jours ſuivants, où « l'on prévoyoit un concours conſi- « dérable. Le ſieur Molé, au lieu de « reparoître, voulut faire jouer le « ſieur Fleury, & préféra le plaiſir « de le voir applaudi à celui de « l'être lui-même. »

(2) Cette circonſtance nous remet en mémoire un fait qui préſente avec celui-là un contraſte frappant. Un acteur nommé Tautin, connu dans les premières années de ce ſiècle aux théâtres des boulevards, avoit créé, avec aſſez

heureux dans la reproduction de la phyſionomie de Henri IV, dans la *Partie de chaſſe*.

Fleury n'étoit point lettré, ce qui s'explique par l'abandon dans lequel s'étoient écoulées ſes premières années ; on a prétendu même qu'il ignoroit les plus ſimples lois de la grammaire. On raconte, à ce propos, que ſe trouvant à peu de diſtance de Bordeaux, au commencement de ce ſiècle, les jeunes gens de cette ville lui firent demander d'y venir donner quelques repréſentations. Fleury répondit à leurs ſollicitations, mais avec une orthographe & un choix d'expreſſions tels, qu'on ne put ſe figurer que la lettre émanoit de lui. Toutefois, pour avoir le cœur net ſur cette première épître, une ſeconde demande lui fut adreſſée à ſon arrivée à Bordeaux. Il y répondit de nouveau, & l'on put, cette fois, ſe convaincre que le comédien ſupérieur qui ſçavoit ſi bien interpréter nos auteurs dramatiques, étoit peu familiariſé avec les notions de l'art d'écrire. Une autre anecdote rapporte auſſi qu'il écrivoit à un journaliſte un billet dans le-

de bonheur, le rôle principal, dans un mélodrame de Boirie & Lemaire, intitulé la *Jeuneſſe du Grand Frédéric*. Le Roy Guillaume de Pruſſe, ayant aſſiſté, en 1814, à une repréſentation de cette pièce, voulut témoigner ſa ſatisfaction à l'acteur & lui envoya, le lendemain, par un aide-de-camp, une épée de peu d'apparence, mais fort précieuſe parce qu'elle avoit appartenu à ce grand homme. Tautin ne parut pas fort enthouſiaſmé du cadeau. « Vous auriez préféré autre « choſe? lui demanda l'officier. — « Ma foi, oui! j'en conviens..... « J'aurois mieux aimé de l'argent. » L'aide-de-camp, ſans mot dire, reprit l'épée, mit un écu de ſix livres ſur la cheminée & ſe retira.

quel on liſoit ces mots : « Vous en *n'avez* menti. »

Quoi qu'il en ſoit de ces allégations, plus ou moins fondées, mais auxquelles il ne faut, peut-être, accorder qu'une foi médiocre, il reſte avéré, d'après les témoignages contemporains, que Fleury, qui poſſédoit autant de tact que d'eſprit naturel, ſçut toujours habilement diſſimuler dans le monde les torts de ſa première éducation ſous les dehors brillants que la fréquentation des grands ſeigneurs & des femmes de haut parage, au milieu deſquels il avoit paſſé ſa vie, lui avoient inoculés dès ſa jeuneſſe.

A l'époque de la Révolution, Fleury avoit été ſignalé à la vindicte du parti qui dominoit alors, à propos de l'*Ami des Loix*, repréſenté le 3 janvier 1793 (1). On ſçait, qu'ainſi que la plupart de ſes camarades, il dut ſon ſalut à la ſouſtraction des pièces accuſatrices, opérée par les ſoins de Ch. La Buſſière, employé au Comité de ſûreté générale.

(1) Puiſque nous citons l'*Ami des Loix*, nous devons relever une erreur qui a eu cours à propos de l'hémiſtiche célèbre :

... Des loix & non du ſang!

& qui, pour le dire en paſſant, ne ſe trouve pas dans cette comédie, mais dans la tragédie de *C. Gracchus*, de M.-J. Chénier. Une note autographe, ſignée de Fabien Pillet, tracée ſur les marges d'un exemplaire de l'*Hiſtoire du Théâtre françois*, d'Etienne & Martainville, porte qu'Albitte, membre de la Convention, qui aſſiſtoit à la repréſentation, ne s'eſt pas écrié, comme on l'a dit :

... Du ſang & non des loix!

mais bien : « le ſang des coupables ! » — L'annotateur ajoute ceci de ſa main : *J'y étois & je ſuis ſûr de mon fait.*

Nous avons cru devoir profiter de l'occaſion de rectifier ce point hiſtorique, ſans autre intérêt que celui de la vérité. *Suum cuique.*

Il comptoit quarante-cinq ans de ſervices, lorſque, moins par ſuite d'un acte volontaire, que forcé par des tracaſſeries intérieures, pourſuivi même par des critiques injuſtes, il demanda ſa retraite, qu'il prit, en effet, le 1er avril 1818, avec une penſion de 9,500 francs (1). Sa repréſentation de retraite avoit eu lieu l'avant-veille, 30 mars. Rien ne peut donner l'idée de l'affluence qui s'y étoit portée ; non-ſeulement, toutes les places dans la ſalle étoient occupées, mais les corridors, la ſcène elle-même, regorgeoient de ſpectateurs & l'on auroit pu ſe croire revenu aux jours de la re-

(1) Le 15 janvier 1818, Fleury demanda le règlement de ſa penſion de retraite & le rembourſement de la part à lui appartenant dans le fonds ſocial : « Expoſant « qu'il avoit débuté le 7 mars 1774 « & qu'il comptoit quarante-cinq « ans de ſervice, ce qui lui donnoit « droit à deux penſions viagères de « 4,500 fr. chacune. » Ce à quoi le Comité répondit :

« Il appert, vérification faite, que « le début de M. Fleury n'a pas été « ſuivi de ſon admiſſion immédiate « & qu'un intervalle de quatre an- « nées exiſte entre ſon premier « début & celui du 20 mars 1778 ; « que, par conſéquent, il ne « compte que quarante & un ans « de ſervices & n'a droit qu'à deux « penſions de 4,100 fr. chacune. »

A cette objection Fleury répliqua ainſi : « Il eſt vrai que je n'ai pas « été immédiatement attaché au « théâtre après mon premier dé- « but ; mais je l'ai été condition- « nellement, puiſque, en me laiſ- « ſant partir, il me fut impoſé la « condition de ne prendre d'enga- « gement ſur aucun théâtre, ſans « en prévenir les ſupérieurs de la « Comédie-Françoiſe, & qu'il me « fut promis, au contraire, de m'y « rappeler en temps opportun, & « de m'y admettre *ſans eſſai*, au « rang de ſociétaire : ce qui eut « lieu, en effet, en 1778. »

(*Arch. nation.*)

Cette retraite lui fut des plus pénibles. Il en imputa la précipitation, dépourvue de tout procédé, aux menées de Dumas, dévoré du déſir de devenir chef d'emploi.

traite de Préville & de Brizard. Fleury reparut, le 20 mai ſuivant, ſur le Théâtre de Verſailles, dans une repréſentation donnée au bénéfice d'un malheureux. Il y joua dans le *Legs* & les *Femmes ſavantes ;* la ſalle étoit comble de ſpectateurs & toute la ſoirée ne fut pour l'illuſtre acteur qu'un long triomphe. Il alla établir ſa réſidence dans une maiſon de campagne ſituée à Ménars-le-Château, & venoit habiter l'hiver Orléans. C'eſt ainſi qu'il paſſa les quatre dernières années de ſa vie, regrettant les loiſirs qu'on lui avoit faits & qu'il n'avoit point ambitionnés. Il fut enlevé par un accès de goutte remontée, le 3 mars 1822, à l'âge préſumé de 72 ans.

Fleury laiſſa deux enfants : une fille, qui avoit épouſé, en 1816, le docteur Boirot Deſſaliers, médecin des eaux de Néris ; & un fils, qui atteignit dans la marine royale un grade des plus élevés.

Il a paru, de 1835 à 1837, un ouvrage intitulé : *Mémoires de Fleury, rédigés ſur des notes authentiques.* Ces mémoires apocryphes, fort ſpirituellement compoſés, d'ailleurs, ſont dus à la plume de M. J.-B.-P. Lafitte, qui a mis à contribution, dans ſon travail, les mémoires du temps ; car, malgré l'inſinuation contraire, il réſulte de témoignages authentiques que Fleury n'a pas laiſſé de matériaux écrits.

ROLES CRÉÉS PAR FLEURY.

1779	Polycrate	*Agathocle*, de Voltaire.
—	Soligny	*Laurette*, de D'Oifemont.
—	Dolfé.	*Roſéide*, de Dorat.
1780	Franval	*Clémentine & Déſormes*, de Monvel.
—	Eraſte.	*Le Bon Ami*, de*** (Legrand.)
—	Florval	*L'Antipathie pour l'amour*, de Dudoyer.
1781	D'Elcourt.	*Le Jaloux ſans amour*, d'Imbert.
1782	Saint-Firmin.	*Le Flatteur*, de Lantier.
—	Germance.	*Les Courtiſanes*, de Paliſſot.
—	Sodley	*Les Journaliſtes anglois*, de Caillhava.
—	Damis.	*Les Rivaux amis*, de Forgeot.
1783	Le Duc d'Albanie. .	*Le Roi Léar*, de Ducis.
—	Merval	*Les Aveux difficiles*, de Vigée.
—	Robert	*Le Bienfait anonyme*, de Pilhes.
—	Delval.	*L'Heureuſe Erreur*, de Patrat.
—	Darmance.	*Le Séducteur*, de Bièvre.
1784	Valſain	*Le Jaloux*, de R. de Chabannes.
—	Don Alonſe	*La Reſſemblance*, de Forgeot.
—	Damis.	*Les Epreuves*, du même.
—	Verſeuil.	*Melcour & Verſeuil*, de Murville.
1786	Diſtelle	*Le Mariage ſecret*, de Desfaucherets.
—	La Palice	*Les Amours de Bayard*, de Monvel.
1787	Saint-Fons.	*L'Ecole des Pères*, de Pieyre.
—	Dorival	*Les Amis à l'épreuve*, du même.
—	Molière	*La Maiſon de Molière*, de Mercier.
1788	Fierval.	*La Belle-Mère*, de Vigée.
1789	Florville.	*Les Châteaux en Eſpagne*, de C. Harleville.
—	Frédéric.	*Les Deux Pages*, de Dezède.
1790	De la Salle.	*Jean Calas*, de Laya.
1791	Dorval	*Les Victimes cloîtrées*, de Monvel.
—	Dorval	*Le Conciliateur*, de Demouſtier.
1792	Melcour.	*La Matinée d'une jolie femme*, de Vigée.

1793	Forlis.	*L'Ami des Loix*, de Laya.
—	Lifidor	*Les Femmes*, de Demouſtier.
—	Milord Bonfil	*Paméla*, de F. de Neufchâteau.
1795	Floville	*Le Tolérant*, de Demouſtier.
1797	Mirbelle.	*L'Epreuve délicate*, de Roger.
—	Floricourt	*La Prude*, de Lemercier.
—	Damis.	*L'Original*, d'Hoffmann.
—	Valſain	*L'Epreuve délicate*, de Roger.
1798	Fierville.	*Les Dangers de la préſomption*, de Desfaucherets.
—	Richberg	*Trop de délicateſſe*, de Marſollier.
1800	Molière	*La Maiſon de Molière*, de*** (Mercier).
—	Formont.	*Les Mœurs du jour*, de C. Harleville.
—	Luville.	*Heureuſement*, de Patrat, rem. des Italiens.
—	Diocharis	*Périandre*, de Luce de Lancival.
1802	Le Baron	*Les Originaux*, de Fagan, retouché par Dugazon.
1803	Cézanne.	*Le Séducteur amoureux*, de Longchamps.
—	Pomenars	*Mme de Sévigné*, de Bouilly.
—	Valcour.	*Le Roman d'une heure*, d'Hoffmann.
1804	Baſſompierre	*Une Journée de Richelieu*, de Lemercier.
—	Molière	*Molière avec ſes amis*, d'Andrieux.
1805	Valmont.	*Le Tyran domeſtique*, d'A. Duval.
1806	Rocheſter	*La Jeuneſſe d'Henri V*, du même.
—	Palaprat.	*Brueis & Palaprat*, d'Etienne.
1808	Blainville	*L'Aſſemblée de Famille*, de Riboutté.
—	Dorval	*Les Projets d'enlèvement*, de*** (Théodore Pein.)
—	Valcour.	*La Capricieuſe*, de*** (Hoffmann.)
—	Dorante.	*La Suite du Menteur*, d'Andrieux.
1809	Probincour	*Les Capitulations de conſcience*, de Picard.
—	Dumont.	*Le Chevalier d'induſtrie*, d'A. Duval.
—	Le Duc.	*La Revanche*, de Roger & Creuzé.
1810	Rollin.	*Le Vieux Fat*, d'Andrieux.
1811	Mortimer.	*Le Miniſtre anglois*, de Riboutté.
—	Valcour.	*L'Auteur & le Critique*, de*** (Planard).
1813	Méricour	*Avis aux Mères*, de Dupaty.
—	Dorvilé	*L'Intrigante*, d'Etienne.

1813 Dermont père. . . . *La Nièce ſuppoſée*, de Planard.
1815 Le Marquis. . . . . *Le Retour de Jeuneſſe*, d'Audibert.
— Cavois. . . . . *Racine & Cavois*, d'Etienne.
1817 D'Harvillé. . . . . *Le Faux Bonhomme*, d'A. Duval.
1818 De Nervan . . . . . *L'Ami Clermont*, de Marſollier.

MADEMOISELLE OLIVIER

1786-1787

JEANNE-ADELAÏDE

MADEMOISELLE OLIVIER

1780 — 1787

LE 26 ſeptembre 1780, après quelques mois paſſés ſur les théâtres de province, & deux ou trois eſſais tentés ſur la ſcène de Verſailles, une jeune actrice, âgée de ſeize ans, débutoit à la Comédie-Françoiſe par les rôles d'Agnès dans l'*Ecole des Femmes* & d'Angélique dans l'*Eſprit de contradiction*. Le lendemain, 27, elle paroiſſoit dans celui de Junie, de *Britannicus ;* mais cette épreuve, dans le tragique, fut la ſeule qu'elle tenta ; car rien, dans ſa nature, ne l'appeloit à jouer convenablement ce genre

---

Extrait des regiſtres de l'égliſe paroiſſiale de Saint-Martin-des-Champs, à Londres : « Le vingt-deux mars de l'année mil ſept cent ſoixante-quatre, a été baptiſé un enfant du ſexe féminin, *Jeanne-Adélaïde*, née, la veille, du légitime mariage de Charles-Simon Olivier, & de Marie-Louiſe Romegaſſe. »

de pièces. Mlle Olivier continua ſes débuts, le 29, par les rôles de Lucile dans la *Métromanie*, & de Colette dans *le Mari retrouvé ;* enfin, elle les termina le lendemain par Betty de la *Jeune Indienne* & Victorine du *Philoſophe ſans le ſavoir*.

Elle ne révéla pas, de prime abord, les eſpérances que les amis de la bonne comédie devoient plus tard fonder ſur elle. Soit que la timidité eût alors paralyſé ſes moyens, ſoit que ſon extrême jeuneſſe n'eût point encore permis le développement de ſes talents, cette débutante ne produiſit qu'un médiocre effet ; & l'on rendit ſeulement juſtice à ſa beauté, qui étoit éclatante. Blonde, avec les plus beaux cheveux du monde, elle avoit des yeux noirs pétillants de vivacité ; ſa taille, des plus élégantes, étoit ſouple & déliée ; en un mot, ſous le rapport des charmes de ſa perſonne, Mlle Olivier ne laiſſoit rien à déſirer.

Comme à ces dons extérieurs, elle joignoit la qualité plus eſſentielle d'une voix touchante & ſympathique & que ſon jeu étoit empreint d'une grande décence, ce dont elle avoit fourni la preuve dans le rôle d'Alcmène, qu'elle avoit rendu preſque chaſte, on l'admit à l'eſſai. Elle ſut mettre à profit le temps de ſon noviciat, & ſes progrès très-ſenſibles hâtèrent l'époque de ſa réception au nombre des acteurs ſociétaires.

C'eſt ſurtout dans la comédie du *Séducteur*, repréſentée le 8 novembre 1783, que cette actrice conquit tous les ſuffrages par l'abandon & la grâce char-

mante qu'elle apporta dans le rôle de Roſalie. Son talent s'y montra frais & naïf comme ſon viſage, & il influa puiſſamment ſur le ſuccès qu'obtint le cinquième acte, « dont l'intérêt, dit La Harpe, fut augmenté par la figure virginale & la voix touchante d'une jeune actrice, Mlle Olivier, qui eſt beaucoup plus jolie que Mlle Doligny, & qui a quelque choſe du charme de ſon organe. » En effet, le public voyoit en elle la ſeule femme en état d'adoucir les regrets que devoit laiſſer la retraite imminente de cette dernière & le ſouvenir de la tendre Gauſſin.

Vint le fameux *Mariage de Figaro*, & c'eſt Mlle Olivier que choiſit Beaumarchais pour remplir le rôle du jeune page, *Cherubino di amore*. Il paroît que rien n'égala jamais ſa grâce, pleine d'un aimable enjouement, & qu'elle fit tourner la tête, non-ſeulement aux hommes, mais encore aux femmes, ce qui paroîtra plus extraordinaire.

Dans l'ancien répertoire, les rôles de Léonore dans l'*Ecole des Mères*, de Lindane dans l'*Ecoſſoiſe*, & de Sophie dans le *Préjugé à la mode*, ne lui furent pas moins favorables. Le 1er juin 1787, eut lieu la première repréſentation de l'*Ecole des Pères*, pièce dans laquelle cette aimable comédienne parut dans le perſonnage de Roſalie, qui ne lui valut pas moins de félicitations que ceux qu'elle avoit précédemment créés.

Mais là devoit s'arrêter ſa trop courte carrière. Déjà, depuis trois ou quatre ans, Mlle Olivier éprou-

voit des douleurs de poitrine qui, pour être combattues avec quelques chances de ſuccès, auroient exigé un repos abſolu : condition bien difficile à obſerver à ſon âge & dans ſa profeſſion. Malheureuſement, cette charmante actrice cédoit trop facilement aux entraînements de la jeuneſſe & d'une paſſion qui ſe concilie peu avec les preſcriptions de la déeſſe Hygie.

« La demoiſelle Olivier, une des plus jolies, mais des plus médiocres actrices de la Comédie-Françoiſe, (dit Grimm, toujours porté à dénigrer) (1), partage ſes bontés entre M. de Laſſonne, médecin, & le ſieur Dazincourt, qui double Préville dans les rôles de *Criſpins*. Elle vient d'accoucher ; ces deux meſſieurs ſe ſont diſputé fort vivement l'honneur d'être père de l'enfant. Des arbitres, choiſis pour examiner leurs droits & leurs titres reſpectifs, ont jugé que le meilleur moyen de les concilier, étoit d'appeler l'enfant *Criſpin-Médecin*. Cette déciſion a paru d'une équité rare. »

Mlle Olivier ſuccomba, le 21 ſeptembre 1787 (2), à l'âge de vingt-trois ans & demi, emportant dans la tombe les regrets de tous les amateurs éclairés du théâtre, & des nombreux amis que lui avoient faits la facilité de ſon commerce & la douceur de ſon caractère.

(1) Correſpondance de Grimm. Juin 1783.

(2) Le 22 ſeptembre 1787, a été fait au cimetière le convoy & enterrement de Jeanne-Adélaïde Olivier, penſionnaire du Roi, décédée hier, rue de Condée, âgée de 23 ans & demi, &c., &c.

A l'occaſion de ſa mort, l'écrivain que nous venons de citer, plus équitable cette fois qu'en 1783, s'exprime ainſi : « Cette jeune actrice vient d'être enlevée au théâtre à la fleur de ſon âge &, pour ainſi dire, de ſon talent. Depuis le rôle qu'elle joua dans le *Séducteur*, elle n'avoit pas ceſſé de faire des progrès ſenſibles. Sa figure, ſans rien perdre de ſon éclat & de ſa fraîcheur, étoit devenue plus animée par une expreſſion plus vive & mieux ſentie. Quoique très-blonde avec des yeux fort noirs, elle avoit naturellement je ne ſais quoi de fade dans tout ſon air. Mais, grâce aux recherches d'une toilette variée avec beaucoup de goût, elle étoit parvenue à diſſimuler fort adroitement ce défaut, & ſon jeu avoit acquis un caractère d'ingénuité, de décence & de nobleſſe qui la rendoit tout-à-fait intéreſſante. »

Les obſèques de Mlle Olivier, qui étoit morte ſans recourir aux conſolations de la religion, ſoulevèrent quelque difficulté de la part du curé de Saint-Sulpice, qui ne céda qu'à la conſidération, qu'on fit valoir, qu'elle avoit légué tout ſon bien, aſſez conſidérable, aux pauvres de la paroiſſe. Mais cette aſſertion n'étoit pas exacte, la promptitude du mal qui l'emporta ne lui ayant pas plus permis de faire ſes diſpoſitions teſtamentaires que de réclamer les ſecours ſpirituels qui lui avoient fait défaut.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle OLIVIER.

1781	Mlle Dorſon	*Le Jaloux ſans amour*, de R. de Chabannes.
1782	Sophie.	*Le Flatteur*, de Lantier.
1783	Henriette	*Le Déjeûner interrompu*, de Mme de Montenclos.
—	Roſalie.	*Le Séducteur*, de Longchamps.
1784	Chérubin	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.
—	Hortenſe	*L'Avare cru bienfaiſant*, de Dubuiſſon.
1785	Emilie.	*Les épreuves*, de Forgeot.
—	Mirzane	*Abdir*, de Sauvigny.
—	Lucile	*Les Deux Frères*, de Rochefort.
—	Nanine.	*La Comteſſe de Chazelles*, de Mme de Monteſſon.
—	Henriette.	*L'Oncle & les Deux Tantes*, de Lafalle.
1786	Emilie.	*Le Mariage ſecret*, de Desfaucherets.
—	Eliante.	*L'Inconſtant*, de Collin Harleville.
—	Une Demoiſelle . . .	*Les Amours de Bayard*, de Monvel.
1787	Roſalie.	*L'Ecole des Pères*, de Pieyre.
—	Eliſa.	*Les Amis à l'Epreuve*, du même.
—	Agathe.	*Le Prix académique*, de Pariſau.

MADEMOISELLE JOLLY.

1781–1798

MARIE-ELISABETH

MADEMOISELLE JOLLY

1781 — 1793

ELISABETH JOLLY naquit à Verſailles le 8 avril 1761 ; ſes parents faiſoient le commerce à Paris. Elle ſemble avoir été deſtinée dès ſon enfance à l'état de comédienne ; car, encore dans l'âge le plus tendre, elle figuroit déjà dans les ballets de la Comédie-Françoiſe, & on lui donnoit parfois des rôles d'enfant à remplir. Elle entra enſuite comme figurante à l'Opéra. C'eſt là que Préville la vit &, *à la grâce de ſes pieds, il jugea qu'elle devoit avoir de l'eſprit*. Il lui fit apprendre le rôle de Nicole dans le *Bourgeois Gentilhomme*, & il fut émer-

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Louis, à Verſailles : « *Marie-Eliſabeth*, fille légitime de Thomas Jolly, marchand quincailler à Paris, & d'Eliſabeth Vivien, ſon épouſe, eſt née le 8 avril 1761. »

veillé de ſa voix ſonore, de ſa prononciation nette, de ſes yeux & de ſes geſtes, auſſi vifs les uns que les autres, & du mordant de ſa diction ; elle avoit alors dix-ſept ans. Il la fit engager dans la troupe de la Montanſier, à Verſailles, d'où elle paſſa enſuite dans celle de Caen. Le 1er mai 1781, elle débutoit à Paris par les rôles de Dorine dans le *Tartufe*, & de Liſette dans le *Tuteur* (1), pour remplacer Mme Belle Cour, dont l'âge rendoit la retraite imminente. Ses débuts furent ſi éclatants, que ſa réception comme ſociétaire eut lieu en 1783. On apprécioit en elle une diction franche & correcte, une voix bien timbrée, beaucoup d'intelligence & un naturel qui n'excluoit ni la grâce ni la fineſſe. Sans être régulièrement jolie, ſa figure étoit pleine de vivacité & d'expreſſion. Son talent ſe plioit, dans ſon emploi, aux genres les plus oppoſés ; elle jouoit les ſervantes de Molière avec verve & franchiſe & n'excelloit pas moins dans les ſoubrettes d'un genre plus élevé (2).

Comme, à cette époque, il étoit d'obligation pour

(1) Comédie en un acte & en proſe, de Dancourt, repréſentée le 13 juillet 1695, pour la première fois.

(2) Malgré ſon ſuccès, cette jeune actrice ne fut pas immédiatement admiſe, parce que, ſauf de rares exceptions, les règlements exigeoient : « qu'un comédien du « Roy, ne fût admis à réception « qu'après deux années d'eſſai. » « Mais à cauſe du talent que la « demoiſelle Jolly a montré, dit « l'arrêté du premier Gentilhomme « de la Chambre, en date du mois « d'avril 1782, des ſervices qu'elle « a rendus, de ceux qu'elle peut « rendre & de la ſatisfaction que « le public lui a témoignée, ſon « ordre de réception lui eſt promis « pour l'année prochaine. »

(*Archives nationales.*)

tout acteur de ſe produire dans la tragédie & dans la comédie, Mlle Jolly ſe ſoumit à la règle en jouant, en 1784, le rôle de Conſtance dans *Inès de Caſtro* ; elle ſçut s'y faire applaudir par la ſenſibilité noble & touchante qu'elle y mit. En 1790, déſireuſe de ramener au théâtre le public que les événements en avoient éloigné, elle parut dans le rôle giganteſque d'Athalie & elle ne s'y montra pas trop inférieure à ſes célèbres devancières, Mlles Du Meſnil & Clairon. Le dernier rôle qu'elle joua fut celui de la Fée dans l'*Oracle*, de Sainte-Foix, où ſes deux filles débutoient enſemble dans les perſonnages d'Alcindor & de Lucinde.

Cette actrice avoit été, à l'époque de la Révolution, détenue aux Madelonnettes, comme la plupart de ſes camarades. Elle n'obtint ſa liberté qu'en prenant l'engagement de ſe réunir à la minorité républicaine des Comédiens françois qui s'étoient ſéparés de la Société-mère pour aller fonder le *Théâtre de la République*. Quand elle parut pour la première fois ſur cette nouvelle ſcène, dans Dorine du *Tartufe*, elle ne put retrouver ſa verve ni ſon entrain. Mlle Jolly étoit douée d'une ſenſibilité très-vive ; ces viciſſitudes, en l'éloignant d'un époux & d'enfants qu'elle chériſſoit, altérèrent ſa ſanté & développèrent en elle le germe d'une maladie de poitrine. A l'iſſue d'une convaleſcence aſſez longue, elle ſe hâta d'aller rejoindre ſes anciens camarades du *Théâtre de la Nation*. Mais le mal qui la conſumoit fit bientôt de ſi rapides progrès que, peu de mois après ſa rentrée, cette regrettable actrice ſuccom-

boit & étoit enlevée à l'art dramatique dont elle étoit une des plus remarquables adeptes. Sa perte fut universellement ſentie, parce qu'elle uniſſoit à un talent réel une modeſtie très-grande & très-ſincère, & qu'elle s'étoit concilié l'eſtime générale par la régularité de ſa conduite.

Mlle Jolly avoit épouſé, en 1781, un ancien capitaine de cavalerie, M. Du Lomboy (1), dont jamais elle ne porta le nom au théâtre. Cette union fut heureuſe.

Elle a été inhumée, ſelon ſon dernier vœu, ſur une montagne appelée la Roche Saint-Quentin, à deux lieues de Falaiſe, au pied de laquelle ſon mari poſſédoit une habitation, & qui, depuis, a pris le nom de *Mont-Jolly*.

(1) Du Lomboy étoit né à Falaiſe, où ſon père s'étoit enrichi dans le commerce des fers. Il fut d'abord partiſan de la Révolution & plus tard devint royaliſte.

« C'étoit, dit-on, un homme « fort brutal, duelliſte, malmenant « fort ſa femme & ſes enfants, « dont, par avarice, il avoit fait ſes « domeſtiques; ce qui ne l'empêcha pas à la mort d'Eliſabeth « Jolly, de publier un recueil d'élégies où il ſe donne comme le « plus tendre & le plus éploré des « époux. »

ROLES CRÉÉS PAR Mlle JOLLY.

1781	Erminie.	*Les Courtiſanes*, de Paliſſot.
—	Liſette.	*Le Jaloux ſans amour*, d'Imbert.
1785	Nerine	*Melcour & Verſeuil*, d'A. Murville.
1786	Liſette.	*L'Inconſtant*, de C. Harleville.
1788	Roſe.	*L'Optimiſte*, du même.
—	Conſtance	*La Reſſemblance*, de Forgeot.
1789	Juſtine.	*Les Châteaux en Eſpagne*, du même.
1790	Jeannette	*Jean Calas*, de Laya.
—	Mme Brochure. . . .	*Le Réveil d'Epiménide*, d'O. de Flins.
1791	Nérine.	*Le Conciliateur*, de Demouſtier.
—	Liſette.	*Le Fou par amour*, de Ségur.
1792	Paulin.	*Paulin & Clairette*, de Dezède.
—	Liſette.	*Le Retour du Mari*, de Ségur.
1793	Lady Spleen.	*Le Conteur*, de Picard.
1795	Pétronille	*Le Sourd*, de Desforges.
1799	Magdelon	*Le Collatéral*, de Picard.

MAGDELEINE-CLAUDINE PERRIN

dite MADAME THÉNARD

1781 — 1819

UNE jeune femme qui n'avoit joué, juſqu'alors, que l'opéra-comique au théâtre de Marſeille, débutoit, le mercredi, 1er octobre 1776, à la Comédie-Françoiſe dans l'*Orphelin de la Chine*, par le rôle d'Idamé, qu'elle joua une ſeconde fois, le lundi ſuivant. Dans cet intervalle, le ſamedi 5, elle avoit paru dans celui de Zaïre. Elle fit preuve de tant d'inexpérience, de foibleſſe, de gaucherie même, que, malgré la juſte conſidération qui s'attachoit au nom de Préville, dont elle paſſoit pour être l'élève,

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Pierre, à Voyron, (Iſère) : « Le douze décembre mil ſept cent cinquante-ſept, fut baptiſée *Magdeleine-Claudine Perrin*, née le jour précédent, fille de Michel & de Marie Friot mariés; fut parrain Daniel Meyer, & marraine, Magdeleine Baſtier. Signé, &c. »

on jugea que le plus ſage parti qu'elle eût à prendre, étoit de retourner en province, afin d'y développer, par un travail opiniâtre & inceſſant, les diſpoſitions que ſon maître prétendoit exiſter en elle. Mme Thénard écouta ces conſeils, & revint, trois ans après cette première tentative, débuter de rechef dans les *premiers rôles* tragiques & les *jeunes amoureuſes* de la comédie. Cette nouvelle épreuve eut lieu le 23 mai 1781. Elle parut tour-à-tour, avec ſuccès, dans les rôles d'Alzire, de Mérope & de Zelmire. Cette fois, ſon admiſſion ne ſouffrit aucune difficulté, & quelque temps après, cette actrice étoit reçue ſociétaire, à quart de part.

C'étoit à ce moment même que la ſcène françoiſe préſentoit l'affligeant ſpectacle des diſſenſions ſurvenues entre Mmes de Saint-Val & Veſtris. Cette circonſtance devint favorable à Mme Thénard qui jouoit en *double* l'emploi de ces deux actrices. Plus ſenſible, mais moins noble que Mme Veſtris ; moins paſſionnée & moins expanſive que Mlle de Saint-Val, mais plus énergique & plus contenue, elle ſut, grâce, à leur diviſion, ſe maintenir entre ces deux rivales qui lui étoient, toutefois, ſupérieures & que le public lui préféroit. Les partiſans de Mlle de Saint-Val étoient loin de ſe plaindre quand Mme Veſtris ſe trouvoit remplacée par ſa *doublure ;* & les amis de cette dernière tragédienne ne ſe faiſoient pas faute de témoigner bruyamment leur ſatisfaction, lorſque Mme Thénard étoit ſubſtituée à Mlle de Saint-Val. Comme on

le voit, l'hoſtilité des deux partis ſervoit à merveille les intérêts de la nouvelle-venue qui, du reſte, trouvoit en elle-même aſſez de reſſources pour juſtifier aux yeux des ſpectateurs déſintéreſſés dans la queſtion, l'appui qu'elle rencontroit dans les camps oppoſés.

Lorſque Mme Suin, contrainte par l'âge (1), ſe démit des rôles de *grandes confidentes*, ce fut Mme Thénard qui lui ſuccéda dans cet emploi modeſte, mais plus difficile à tenir qu'on ne le croit généralement. Elle y apporta les habitudes précieuſes que lui avoient données ſa longue expérience & la pratique des rôles plus importants qu'elle avoit remplis pendant un ſi grand nombre d'années.

Toujours de plus en plus dévouée aux intérêts de ſa Compagnie, à meſure qu'elle avançait en âge, Mme Thénard prit un jour réſolûment congé de Melpomène, afin de ſe conſacrer excluſivement à l'interprétation des *dames Pernelle*, *Abraham*, des comteſſes de *Pimbêche*, des *Béliſe*, & des baronnes de *Vieux-bois*. Abdiquant les honneurs & les titres de *grande princeſſe*, elle deſcendit bénévolement aux *duègnes*. Dans ce nouvel emploi, moins brillant qu'utile, cette comédienne fit preuve de fineſſe, d'un aplomb parfait & de meſure dans la charge; &, bien que peut-être elle s'y montrât moins amuſante que Mlle de La Chaſ

(1) Mme Suin avoit débuté le 23 mars 1775. Reçue en 1776, cette actrice prit ſa retraite le 29 avril 1804. Née à Mâcon, le 5 janvier 1742, Marie-Deniſe Vriot, femme Suin, eſt décédée à Paris, le 30 décembre 1817.

ſaigne, à qui elle ſuccédoit, elle ſut s'y faire de la réputation. On avoit pu, d'abord, reprocher à ſa diction de n'être point aſſez inciſive, & à ſon maſque de conſerver trop d'impaſſibilité ; mais, à force de travail, elle parvint à acquérir ce mordant qui lui manquoit & ce jeu de phyſionomie, ſi néceſſaires pour donner la vie au perſonnage en ſcène.

Mme Thénard, dans le cours de ſa longue carrière, eut le mérite peu commun d'être exempte de caprices, de mauvais vouloir, & toujours on la trouva diſpoſée à paroître devant le public : « Ne me conſultez pas pour faire votre répertoire, diſoit-elle au ſemainier ; mettez-moi de toutes les pièces, ſi bon vous ſemble, & que vous le jugiez utile au bien du ſervice. Vous pouvez toujours, & quand même, compter ſur moi. » En effet, il ſeroit impoſſible de citer un ſeul exemple d'un ſpectacle changé par ſon fait.

Bien que cette comédienne fût encore en état de prolonger ſa carrière théâtrale, elle penſa qu'après trente-huit années de ſervices non interrompus, il étoit bien temps de livrer la place aux autres. Elle prit donc ſa retraite le 1er avril 1819.

Six ſemaines auparavant, le 1er février, avoit eu lieu ſa repréſentation à bénéfice, qui produiſit ſeize mille francs de recette (1). C'étoit payer beaucoup trop

(1) Mme Thénard avoit été, à cette occaſion, préſentée trois jours avant au roi Louis XVIII, qui, ſe rappelant l'avoir vue jouer autrefois à la Cour, avoit exprimé ſa volonté de lui remettre lui-même ſon offrande royale.

cher l'ennui que cette ſoirée procura, dit-on. *Le Béverley*, de Saurin, qui n'avoit pas été joué depuis la mort de Molé, fut remis à la ſcène tout exprès pour la circonſtance. Mais ce drame fut bien loin de retrouver ſon ſuccès d'autrefois ! Talma, cependant, avoit voulu y remplir le rôle principal; le ſilence glacial du public, interrompu une ſeule fois par les applaudiſſements qu'il fut forcer, lui prouva qu'il avoit fait fauſſe route. Cette pièce fut ſuivie de l'opéra-comique de *Lulli & Quinault*, & des *Trois Couſines*, comédie de Dancourt, qui, tout agréable qu'elle ſoit, avoit ici le tort de prolonger un ſpectacle déjà fort long, & dont les ſpectateurs ſe montroient plutôt las qu'amuſés. Un ſeul motif pût ſoutenir encore la patience du public ; c'étoit la curioſité de voir Mlle Ducheſnois coiffée du bavolet & revêtue du caſaquin de la meunière, qu'elle avoit eu la fantaiſie de repréſenter dans cette pièce : fantaiſie qui ne lui réuſſit pas mieux qu'à Talma, celle de ſe produire en tricorne bourgeois. En ſomme, la bénéficiaire fut la ſeule à ſe féliciter du réſultat de la ſoirée.

Mme Thénard, retirée avec une penſion de 7,500 fr., a ſurvécu trente ans à ſa retraite. Elle eſt morte à Paris, le 20 décembre 1849, à l'âge de 92 ans (1). Quoique frappée de cécité dans les dernières années de ſon

(2) L'an 1849, le 21 décembre, ont comparu devant nous. . . . . leſquels nous ont déclaré que *Magdeleine-Claudine Perrin*, dite *Thénard*, rentière, âgée de 92 ans, ... eſt décédée en ſa demeure . . . . . le vingt de ce mois, à neuf heures du ſoir. . . . .

exiſtence, Mme Thénard avoit conſervé toute la vivacité de ſes ſouvenirs & toute ſon intelligence.

ROLES CRÉÉS PAR Mme THÉNARD.

1783	Imzé.	*Manco-Capac*, de Leblanc.
—	Régane	*Le Roi Lear*, de Ducis.
1784	Idamène.	*Les Brames*, de La Harpe.
—	Octavie	*Cléopâtre*, de Marmontel.
1785	Nouddy	*Abdir*, de Sauvigny.
1786	Atalide	*Scanderberg*, de Dubuiſſon.
1787	Iſmène.	*Antigone*, de Doigny du Ponceau.
—	Auguſta	*Auguſta*, de Fabre d'Eglantine.
1791	Mme Calas	*Jean Calas*, de Laya.
1792	Méhala	*La Mort d'Abel*, de Legouvé.
1793	Mme de Courtmonde.	*Les Femmes*, de Demouſtier.
1799	Jocaſte	*Etheocle & Polynice*, de Legouvé.
—	Araminte	*Les Précepteurs*, de Fabre d'Eglantine.
1800	La C^ſſe^ de Valmore .	*Camille*, de*** (Mme de Salm.)
—	Mme Armand.	*Les Deux Poètes*, de Rigaud.
—	Cléone	*Théſée*, de Mazoïer.
1804	Iphiſe	*Polixène*, d'Aignan.
1806	Gervaiſe.	*Le Politique en défaut*, de Sewrin & Chazet.
—	Eudoxe	*Anthiochus-Epiphanes*, de*** (Le Chevalier.)
—	Flavie	*Octavie*, de*** (Souriguières.)
1809	Mme Saint-Géran. . .	*Les Capitulations de conſcience*, de*** (Picard.)
1810	Mme Rollin.	*Le Vieux Fat*, d'Andrieux.
1811	Mme Jolly	*Les Deux Jeunes Amis*, de*** (Souques.)
1812	Conſtance	*Maſcarille*, de*** (Ch. Maurice Deſcombes.)
—	La b^ne^ de Vieuxbois. .	*L'Officieux*, de De Laffalle.
1813	Marguerite, ...	*La Nièce ſuppoſée*, de Planard.
1815	Mme Dumoulin. . . .	*Les Deux Voiſines*, de Déſaugiers & Gentil.
1816	Dona Béatrix.	*Les Deux Seigneurs*, de*** (Planard.)

BARTHÉLEMY LAROCHELLE

1782 — 1807

BARTHÉLEMY LAROCHELLE, né à Paris, le 15 novembre 1748, eſt mort dans la même ville, le 9 avril 1807. Il avoit longtemps joué la comédie en province & faiſoit partie de la troupe de Verſailles, lorſque, à la retraite d'Augé, il vint débuter à Paris, le 12 décembre 1782. Il parut pour la première fois ſur la ſcène françoiſe dans les rôles de Dave de l'*Andrienne* & de Labranche de *Criſpin rival de ſon maître*. Sa réuſſite fut d'autant plus méritoire, qu'à cette époque, l'emploi des *comiques* réuniſſoit les talents ſupérieurs de Préville, de Dugazon & de Dazincourt. Il ne fut reçut ſociétaire qu'en

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Euſtache : « Le ſeize novembre mille ſept cent quarante-huit, bapteſme de *Barthélemy*, né d'hier, fils de Nicolas Larochelle, cuiſinier, & de Claudine Lageſſe, ſa femme, demeurant rue Vivienne. »

LAROCHELLE

1782-1807

1787 (1), après cinq années d'épreuves. Larochelle paſſa vingt ans au théâtre, en cette qualité : il y déploya un talent remarquable, que le public apprécia, ſans doute, de plus en plus, mais auquel il ne rendit jamais une entière juſtice. Ce n'eſt qu'après ſa mort qu'on reconnut qu'on avoit perdu en lui un des membres les plus précieux de la Société. Tous les rôles qu'il avoit établis portoient l'empreinte de ſon cachet. Au nombre des plus remarquables, il faut citer Ambroiſe dans le *Vieux Célibataire* (joué le 24 février 1792), qu'il créa avec une grande ſupériorité.

Cet acteur étoit de petite taille, maigre, très-vif & très-agile ; doué d'un maſque excellent, de beaucoup d'aplomb, nul plus que lui n'eut à la ſcène l'apparence d'un fripon hardi & conſommé. Les anciens amateurs n'ont point encore oublié avec quelle originalité il rendoit le rôle de Raffle dans les *Deux Frères*. La manière dont il ſe promenoit ſans prononcer une ſeule parole, ſes regards inquiets, le mécontentement répandu ſur ſes traits, tout annonçoit, dès ſon entrée en ſcène, ces mots fort ſimples : « Cela va mal ! cela « va mal ! » qu'il ſçavoit rendre énergiques. Il en étoit de même du Procureur dans le *Philinte* de Molière, qu'il repréſentoit avec un naturel exquis. Il s'approprioit parfaitement l'accent anglois, & grâce à ce

(1) « Le 3 juillet 1786, la Comé- « die-Françoiſe aſſemblée ſe réunit « pour ſupplier les ſeigneurs, ſes ſu- « périeurs, d'accorder au ſieur Laro- « chelle l'aſſurance de ſa réception. » Cette délibération étoit couverte de vingt-trois ſignatures. (*Archives nationales.*)

don d'imitation, il ne contribua pas peu au ſuccès du *Conteur*, de Picard.

Les reproches qu'on a adreſſés à ce comédien conſiſtoient à ne pas ſçavoir toujours nuancer ſuffiſamment ſa diction, à négliger ſa mémoire & à ne pas ſe montrer aſſez ſoucieux des acceſſoires.

Sous le Directoire, gouvernement foible & ſoupçonneux, Larochelle fut l'occaſion, ſans le vouloir, de la clôture du théâtre que Mlle Raucourt avoit formé, à Louvois, des débris de l'ancienne Comédie-Françoiſe. Le 17 thermidor an v, on repréſentoit les *Trois Frères rivaux*, & il jouoit dans la pièce le rôle du valet de chambre Merlin. Lorſque ſon maître arriva à cette parole : « Monſieur Merlin, vous êtes un coquin ! Monſieur Merlin, vous ſerez pendu ! » apoſtrophe que Larochelle accueillit avec un ſourire approbatif & très-drôle, le public en fit l'application au Miniſtre de la Juſtice (1), & la ſalle retentit de rires & d'applaudiſſements réitérés. Les acteurs inquiets retirèrent prudemment la pièce du répertoire; mais le coup étoit porté, &, quelques ſemaines plus tard, le théâtre fut fermé.

Larochelle, dès qu'il le put, s'empreſſa d'aller rejoindre au Théâtre Feydeau ſes anciens camarades pour ne plus les quitter (2). C'eſt là qu'il créa le rôle

(1) Merlin, de Douai, ancien conventionnel.

(2) Perſonne, dit à ce propos un journal de l'époque, n'a plus voyagé que Larochelle, ſans ſortir de Paris. Paſſé du théâtre François au théâtre de la République; de celui-ci, à Feydeau; de Feydeau, au théâtre Louvois; de ce dernier, il eſt revenu au théâtre Feydeau.

du Barbier dans les *Conjectures*, où il ſe montra fort original.

On lit dans une brochure du temps, intitulée *Plaintes & doléances de MM. les Comédiens françois* (1). « ... La motion ayant paſſé, M. Larochelle s'eſt levé & a demandé ſi on délibéroit par *tête* ou par *ordre?* » « J'ai l'honneur d'être gentilhomme, s'eſt-il « écrié, & je ne dois pas me départir des prérogati- « ves attachées à ce titre. » Cette boutade, nous a offert, dans cette ſortie *chevalereſque*, une anomalie d'autant plus étrange, que l'acte de naiſſance de ce comédien, ſoi-diſant gentilhomme, lui donne, comme on l'a vu plus haut, pour père un cuiſinier. Cette filiation juſtifioit, du reſte, aſſez bien le goût prononcé de Larochelle pour la bonne chère; penchant qui lui valut une réputation de gourmet non moins ſolidement établie que celle de Camerani (2). On a même prétendu qu'il étoit mort des ſuites d'un repas trop ſucculent; ce qu'il y a de plus vraiſemblable, c'eſt qu'il ſuccomba, frappé par la rupture d'un anévriſme, au moment où il préparoit un mets de ſa compoſition.

(1) Cette brochure eſt de la fin de 1789. C'eſt une plaiſanterie qui parut à l'époque où, ſous la même forme, on publioit les *Plaintes & Doléances des divers états.*

(2) Acteur de l'ancienne Comédie-Italienne, &, depuis, acteur & ſemainier perpétuel de l'Opéra-Comique.

ROLES CRÉES PAR LAROCHELLE.

1781	Dumont.	*Le Jaloux ſans amour*, d'Imbert.
1784	Un huiſſier-aud^r^. . .	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.
1785	Dumont.	*Melcour & Verſeuil*, d'A. Murville.
1786	Paſquin	*La Phyſicienne*, de La Montagne.
1787	Pirlon	*La Maiſon de Molière*, de Mercier.
1788	Mendoce.	*La Reſſemblance*, de Forgeot.
—	Lépine.	*L'Optimiſte*, de Collin-Harleville.
—	Un Domeſtique . . .	*La Jeune Epouſe*, de Cubières.
—	Frontin	*La Belle-Mère*, de Vigée.
—	Lafleur	*L'Entrevue*, du même.
1789	François.	*Les Châteaux en Eſpagne*, de C.-Harleville.
—	Un Garçon d'hôtel. .	*Les Deux Pages*, de Dezède.
—	Un Greffier	*Le Payſan magiſtrat*, de Collot d'Herbois.
1790	Chryſante.	*Le Réveil d'Epiménide*, de Flins.
—	Lazarille.	*Les Coups de l'Am. & de la Fort.*, de Quinault.
—	D'Artigny.	*Les Dangers de l'Opinion*, de Laya.
—	Un Procureur	*Le Philinte de Molière*, de F. d'Eglantine.
—	L'Aſſeſſeur.	*Jean Calas*, de Laya.
1791	Père Anaſtaſe	*Les Victimes cloîtrées*, de Monvel.
—	Raymond	*Pauline*, de Mme de Fleurieu.
—	Frontin	*Le Conciliateur*, de Demouſtier.
1792	Valentin.	*Pauline & Clairette*, de Dezède.
—	Ambroiſe	*Le Vieux Célibataire*, de C.-Harleville.
—	Durantin.	*La Matinée d'une jolie femme*, de Vigée.
—	Guillaume	*L'Apothéoſe de Beaurepaire*, de De La Suze.
1793	Duricrâne.	*L'Ami des Loix*, de Laya.
—	Milord Spleen	*Le Conteur*, de Picard.
1794	Durand	*Cange*, de Gamas.
1796	Rigollot	*Les Conjectures*, de Picard.
1797	Picard.	*L'Epreuve délicate*, de Roger.
1798	Beauregard	*Michel Montaigne*, de Guy.

1799	Raffle	*Les Deux Frères*, de Kotzbüe.
—	Charles	*Les Tuteurs vengés*, d'A. Duval.
—	Frontin.	*Les Deux Poètes*, de Rigaud.
—	Dubois	*L'Abbé de l'Epée*, de Bouilly.
—	Guillaume	*La Mère coquette*, de Beaunoir.
1800	Piétro.	*Pinto*, de N. Lemercier.
—	Robert	*L'Aimable Vieillard*, de*** (Favières.)
1802	X.	*Les Mœurs du jour*, de Collin-Harleville.
1803	Lafleur	*Le Veuf amoureux*, du même.
1806	Robertot.	*L'Avocat*, de Roger.
—	Boderman	*Les François dans le Tyrol*, de Bouilly.

JEANNE-FRANÇOISE THÉVENIN

dite MADEMOISELLE DEVIENNE

1785 — 1813

FRANÇOISE THEVENIN, née à Lyon le 21 juin 1763, étoit la fille d'un maître charpentier. Les ſoins domeſtiques de la famille & les travaux à l'aiguille ſe partagèrent ſon temps juſqu'à l'âge où l'eſprit d'indépendance qui s'étoit manifeſté chez elle de bonne heure, révéla ſon goût prononcé pour le théâtre. Ses parents eſſayèrent-ils de le combattre, ou bien y accédèrent-ils? C'eſt ce que nous ignorons. Quoi qu'il en ſoit, nous retrouvons la jeune Thévenin, à peine âgée de vingt ans, faiſant

---

Extrait des regiſtres de la Paroiſſe Saint-Pierre, à Lyon : « *Jeanne-Françoiſe*, fille d'Alexis Thevenin, maître charpentier, & de Marie Françoiſe Demare, ſa femme, née ce matin, rue Pizay, a été baptiſée par moi, vicaire ſouſſigné, ce 21 juin 1763. »

MADEMOISELLE DEVIENNE
1785-1813

partie, en 1782, de la troupe des Comédiens de Bruxelles, ſous le nom de *Devienne*. Son ſuccès en cette ville lui valut un ordre de début pour la Comédie-Françoiſe, où elle parut, le 7 avril 1785, dans les rôles de Dorine du *Tartufe*, & de Claudine du *Colin-Maillard*. Elle joua ſucceſſivement les rôles les plus brillants de l'emploi des *ſoubrettes*, tels que Finette du *Diſſipateur*, Liſette de la *Métromanie*, Cléanthis de *Démocrite* & Martine des *Femmes ſçavantes*. « Peu d'ac-« trices, dit le *Mercure de France*, parurent avec plus « d'éclat ſur le premier théâtre de France & réunirent « un plus grand nombre de ſuffrages. »

Le *Journal de Paris*, tout en rendant juſtice aux mérites de la débutante, eſt pourtant moins élogieux.

La Harpe, de ſon côté, dit dans ſa correſpondance : « que ſon jeu eſt facile; ſa prononciation nette & « qu'elle montre de l'intelligence. »

Malgré la diverſité de ces jugements, les faits ſont là, qui prouvent avec quel empreſſement les débuts de la nouvelle actrice furent accueillis. Ils excitèrent d'autant plus de curioſité, diſons mieux, d'intérêt, qu'au moment où elle parut, l'emploi des *ſoubrettes*, ſans être préciſément vacant, touchoit à une criſe qui menaçoit de porter atteinte aux plaiſirs du public & ne laiſſoit pas de cauſer aux amateurs de la bonne comédie des inquiétudes aſſez fondées. En effet, Mme Belle Cour comptoit de longs ſervices qui rendoient ſa retraite imminente; Mlle Faniez, bien que beaucoup plus jeune que celle-ci, ſongeoit également

à ſe retirer, à cauſe de ſa ſanté : ce qu'elle fit l'année ſuivante. Mlle Devienne fut donc reçue dans le courant de 1786, &, plus heureuſe que beaucoup d'autres, elle ne fit point regretter celles auxquelles elle ſuccédoit; ſi une comparaiſon fut établie, on doit même reconnoître qu'elle eut lieu à l'avantage de la dernière venue.

Il eſt vrai qu'elle alloit déſormais ſe trouver en préſence d'une autre émule plus redoutable peut-être, de Mlle Jolly (1), dont l'admiſſion n'étoit antérieure à la ſienne que de trois ou quatre ans, & dont le talent, mûri à bonne école, avoit toute ſa ſève & brilloit de tout l'éclat de la jeuneſſe. Le jeu de Mlle Devienne avoit moins de franchiſe, moins de rondeur que celui de ſa rivale; mais, beaucoup plus jolie qu'elle, douée d'une phyſionomie piquante & ſpirituelle, d'une taille ſvelte & élégante, ſes manières avoient une plus grande diſtinction. Elle poſſédoit déjà l'art de faire valoir un rôle, d'en détacher les nuances & d'apporter dans ſon débit cette aiſance, cette légèreté, cette grâce qui la rendirent une actrice très-ſéduiſante. Moins heureuſement placée que Mlle Jolly dans les ſervantes de Mo-

(1) Lorſque Mlle Devienne ſuccéda à cette actrice, enlevée prématurément à la ſcène, Delrieux improviſa ce quatrain :

Une élève.
Jolly n'eſt plus! j'ai perdu tout eſpoir.
Sur ſes leçons je fondois mon eſpoir.
Que faudra-t il, hélas! que je devienne !
L'Echo.
Devienne

lière, elle interprétoit avec plus de charme les ſoubrettes de Marivaux. Un reproche que cette actrice ſemble avoir mérité, & ſans que rien prouve qu'elle ſe ſoit corrigée du défaut qui le lui valut, c'eſt une tendance à la *manière* & à l'excès de fineſſe dans ſon débit, « généralement marqué au coin de la recherche & de « l'affectation », diſent les critiques contemporains.

A ſes autres avantages, Mlle Devienne joignoit celui d'avoir une jolie voix, dont elle tira bon parti en plus d'une occaſion. La retraite de Mlle Contat, empêchant la repréſentation de pluſieurs ouvrages & notamment des *Deux Pages*, Mlle Devienne y reprit le rôle de l'Hôteſſe, dans lequel elle fut d'autant mieux placée, « qu'elle chanta le duo & les airs avec la « perfection d'une actrice lyrique. » (Nous citons ici textuellement le témoignage d'Etienne & de Martainville, dans leur *Hiſtoire du Théâtre-François.*)

Cette actrice, ainſi que la plupart des membres de l'ancienne Comédie-Françoiſe, avoit été incarcérée en 1793. Ayant, une des premières, recouvré ſa liberté, elle reparut, avec ſon camarade Molé (1), ſur le théâtre dirigé par la Montanſier, & qui, depuis, devint celui de l'Opéra. A la fin de 1794, elle ſe réunit à la

(1) Nous avons dit, dans la notice ſur Molé, à quelles cauſes on attribua dans le public le bonheur qu'il eut d'échapper aux proſcriptions qui frappoient ſes camarades. Pour Mlle Devienne, elle fut redevable de ſa liberté à la haute protection de Vouland, un des membres les plus influents du Comité de ſûreté générale, qui s'intéreſſa à elle ſur les vives inſtances de Gévaudan, alors entrepreneur de charrois pour les armées.

fraction des Comédiens françois qui jouèrent au Théâtre-Feydeau, juſqu'en 1798 : époque à laquelle cette fraction, dans laquelle figuroient en première ligne Mlle Contat, Fleury, Dazincourt, ſe rallia à la troupe de la rue Richelieu. Déjà, la portion des acteurs du Théâtre-François du faubourg Saint-Germain reſtés juſqu'alors fidèles à leur ancienne ſalle, étoit venue, après l'incendie qui les en chaſſa, s'inſtaller dans celle de Louvois, devenue vacante (1).

Dans les dernières années de ſa carrière théâtrale, cette actrice ne ſe montra plus ſur la ſcène qu'à de rares intervalles. Les journaux de ſon temps ſignalent, en les lui reprochant, ſes fréquentes abſences. Il faut dire auſſi que le goût du public s'étoit modifié, & les *ſoubrettes* de l'ancien répertoire, paſſées ſimples *Femmes de chambre*, occupoient une place très-reſtreinte dans les pièces modernes. De 1808 à la fin de 1812, Mlle Devienne trouva peu d'occaſions de ſe produire à la ſcène, & en général, les rares ouvrages où elle eut des rôles, n'obtinrent point de réuſſite. Peut-être encore, l'altération de ſa ſanté fut-elle une des raiſons de ſon éloignement, trop ſouvent renouvelé, de la ſcène, & s'eſſayoit-elle déjà à l'idée de ſa retraite définitive,

(1) Ils n'y firent qu'un ſéjour très-paſſager; car leur repréſentation d'ouverture avoit eu lieu le 20 mars 1799, &, le 11 avril ſuivant, l'Autorité les expulſoit, ſous prétexte que cette ſalle, conſtruite en bois, étoit un dangereux voiſinage pour la Bibliothèque nationale. Et cependant, moins de quatre mois après, on permettoit ſa réouverture ſous le titre de *Théâtre des Troubadours*.

qu'elle prit en 1813, ſans vouloir uſer du droit que ſes ſervices lui donnoient à une repréſentation, dont elle ne réclama jamais le bénéfice. Loin de là, elle fit don à la Comédie, en ſe retirant, du beau buſte en marbre de Mlle Dangeville qui décore le foyer des Comédiens.

Il eſt vrai qu'en rentrant dans la vie privée, Mlle Devienne ſe trouvoit, moins que beaucoup d'autres, dans le cas de recourir à ce moyen légitime d'accroître ſes reſſources, puiſque le 10 mai 1809, elle avoit épouſé Antoine Gévaudan, riche banquier & l'un des adminiſtrateurs des Meſſageries impériales. Le premier uſage qu'elle fit de ſa liberté & de ſa nouvelle fortune, fut d'appeler ſous ſon toit ſes vieux parents.

Son intérieur eût été complètement heureux, ſans la perte d'un fils chéri, mort en 1816. Mme Gévaudan perdit ſon mari en 1826, & elle-même eſt morte à Paris, le 20 novembre 1841, à l'âge de ſoixante-dix-huit ans & cinq mois.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle DEVIENNE.

1785	Marton.	*L'Oncle & les Tantes*, de La Salle.
1786	Liſette.	*La Phyſicienne*, de La Montagne.
1787	Mme Courval.	*L'Ecole des Pères*, de Pieyre.
1788	Mme De Roſelle. . . .	*L'Optimiſte*, de C. Harleville.
—	Roſette	*La Jeune Epouſe*, de Cubières.
—	Mme de Belfort. . . .	*La Belle-Mère*, de Vigée.

1790	Juliette	*Le Préſomptueux*, de Fabre d'Eglantine.
1791	Mme De Boiſvieux. . .	*Le Conciliateur*, de Demouſtier.
1792	Clairine	*Minuit*, de Defaudras.
—	Mme Didier.	*Paulin & Clairette*, de Dezède.
—	Mme De Norblain . .	*La Matinée d'une jolie Femme*, de Vigée.
1793	Mme Leblanc.	*Le Conteur*, de Picard.
—	Juſtine.	*Les Femmes*, de Demouſtier.
1795	Mme Jeffre.	*Pamela*, de F. Neufchâteau.
1796	Marguerite	*Les Conjectures*, de Picard.
1797	Mme d'Orville	*La Prude*, de Lemercier.
—	Suzanne.	*La Mère coupable*, de Beaumarchais.
1798	Marton	*Amour & Raiſon*, de Pigault-Lebrun.
—	Roſine.	*Céphiſe*, de Marſollier.
1799	Lucrèce	*Les Précepteurs*, de F, d'Eglantine.
—	Louiſe.	*Mathilde*, de Monvel.
—	Suzette	*Les Tuteurs vengés*, d'Al. Duval.
1800	Mme d'Olmar	*Pinto*, de Lemercier.
1801	Juliette	*Le Confident par haſard*, de Faur.
—	Louiſe	*L'Intrigant dupé*, de R. Martelly.
1802	Froſine.	*Les Originaux*, de Fagan, retouché par Dugazon.
—	Roſe.	*Juliette & Belcour*, de *** (Lombard).
1803	Floreſtine.	*Le Séducteur amoureux*, de Longchamps.
—	Laforeſt	*Molière avec ſes Amis*, d'Andrieux.
1804	Liſette.	*Le Roman d'une heure*, d'Hoffmann.
—	Anna	*Shakeſpeare amoureux*, de Duval.
—	Mme du Faigis	*Richelieu*, de N. Lemercier.
1805	Marton	*Le Tartufe de mœurs*, de Chéron.
1806	Marie	*L'avocat*, de Roger.
—	Liſette.	*La Capricieuſe*, de *** (Hoffmann.)
—	Roſette	*La Réconciliation*, de Mme Candeille.
—	Lisbeth	*Le Faux Somnambule*, de*** (Révérony-Saint-Cyr.)
1807	Finette.	*Le Parleur contrarié*, de Delaunay.
—	Juſtine.	*Les Projets d'enlèvements*, de*** (Th. Pein.)
1808	Thérèſe.	*L'Aſſemblée de Famille*, de Riboutté.
—	Sabine.	*La Suite du Menteur*, d'Andrieux.
1811	Mme Saint-Edme . . .	*Le Lendemain de Fortune*, de Picard.
1812	Mme Anſelme.	*Maſcarille*, de C. Maurice.

DE GRAND-MENIL

1730-1811

JEAN-BAPTISTE FAUCHARD

dit DE GRAND-MÉNIL

1790 — 1811

FAUCHARD de Grand-Ménil, né à Paris le 19 mars 1737 ; mort dans la même ville le 24 mai 1816. Iſſu d'une famille honorable & fils d'un chirurgien-dentiſte qui avoit acquis, par ſa ſcience & ſon habileté, la fortune & la conſidération, le jeune Fauchard, après avoir fait d'excellentes études, fut reçu avocat au Parlement de Paris, devant lequel il plaida, en 1760, la cauſe du fameux Ramponneau. Dans la même année, il fut nommé conſeiller de l'Amirauté, charge qu'il exerça juſqu'à la diſſolution du Parlement en 1770. Il faiſoit partie, en

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Sulpice : « Le vingt mars mille ſept cent trente-ſept, a été baptiſé *Jean-Baptiſte*, né d'hier, fils de Pierre Fauchard, maître chirurgien-dentiſte, & de Eliſabeth Chemin, ſon épouſe, demeurant rue des Foſſés-Saint-Germain-des-Prés. »

1760, en ſa qualité d'avocat, du Conſeil de la Comédie-Françoiſe où, probablement à cette époque, il étoit loin de ſe douter qu'il dût un jour être attaché à un tout autre titre.

Rentré dans la vie privée, on expliqueroit cependant difficilement, par le ſeul motif de ſa participation au coup d'État (1), comment après s'être vu en poſſeſſion d'une poſition ſociale tout acquiſe, Grand-Ménil, obligé de s'expatrier, ſe fit comédien, ſi l'on ne ſavoit que, de tout temps, il avoit manifeſté du goût pour le théâtre, où l'un de ſes proches parents, l'acteur Duchemin (2), avoit lui-même, au commencement du ſiècle, jeté un certain éclat. A la ſuite de quelques diſcuſſions de famille, Grand-Ménil partit pour Bruxelles (3) ; il y débuta dans les rôles de *valets* & ne tarda pas à y acquérir une grande réputation. Au bout de pluſieurs années, il revint en France, ſe rendit à Marſeille, puis au théâtre de Bordeaux où il réuſſiſſoit, en 1778, quoiqu'on lui reprochât d'être enclin à la charge. C'eſt à cette époque qu'il prit les *financiers* & les *rôles à manteaux*.

Grand-Ménil qui, tout habitué qu'il étoit aux ſuccès du théâtre, recherchoit le bonheur dans la vie domeſ-

(1) L'exil du Parlement.

(2) Jean-Pierre Chemin, dit *Duchemin*, propre frère de la mère de Grand-Ménil. Il reſta attaché à la Comédie-Françoiſe de 1717 à 1741, & avoit, dit-on, été notaire avant que de ſe mettre au théâtre.

(3) Il s'y maria avec une actrice nommée *Adélaïde Belliſſen*, morte à Paris, le 20 décembre 1800. Cette union avoit été heureuſe.

tique, avoit volontairement quitté la Comédie vers 1780 & pris une retraite dans laquelle il auroit probablement fini ſes jours, ſi la Révolution, qui vint l'en arracher dix ans après, ne l'eût rejeté dans une carrière orageuſe.

Un ordre de début l'ayant appelé à Paris, il y fit ſa première apparition le 31 août 1790, dans le rôle d'Arnolphe de l'*Ecole des Femmes* & joua ſucceſſivement Francaleu dans la *Métromanie*, Orgon du *Tartufe*, Sganarelle dans l'*Ecole des Maris*. Il fut reçu, peu de temps après, pour doubler Des Eſſarts, acteur qui n'étoit pas dénué de talent, que le public aimoit & qui uſa rigoureuſement de tous les avantages que lui donnoit ſon ancienneté pour reléguer le nouveau-venu dans les rôles ſecondaires. Grand-Ménil, qui n'étoit plus jeune, ne voulut pas accepter une poſition ſubalterne &, ſans faillir à d'anciens engagements, ainſi qu'avoient fait Dugazon & ſa ſœur, Mme Veſtris, il paſſa au Théâtre de la République, ouvert au Palais-Royal le 27 avril 1791, & y reſta juſqu'à la clôture, qui eut lieu en pluviôſe an VI (1).

(1) Lorſque Sylvain-Maréchal vint lire aux comédiens du théâtre de la République le *Jugement dernier des Rois*, il s'étoit fait accompagner de trois membres de la Convention. Grand-Ménil, ſeul, parmi les auditeurs, fit quelques objections : « Il avoit peur, ſi les « rois revenoient, d'être pendu. — « Voulez-vous être pendu pour n'a- « voir point reçu la pièce? lui dit « un des amis de Sylvain-Maréchal. « L'argument étoit *nominal;* auſſi « la pièce fut-elle reçue à l'unani- « mité. »

(*Hiſt. de la Cenſure théâtrale*, par Hallays-Dobs.)

Lorſque les Comédiens françois, diſſéminés dans divers théâtres, conſentirent à ſe rapprocher pour former de nouveau une ſeule Société, Grand-Ménil ſe réunit à eux, fut compris dans la réorganiſation du Théâtre-François tel qu'il exiſte aujourd hui, & y prit ſa place comme chef d'emploi (1).

A dater de l'ouverture de ce théâtre, 30 mai 1799, Grand-Ménil, malgré ſon âge déjà avancé, ſe livra au travail avec ardeur & confirma, par de nombreux ſuccès, tous ſes droits au titre d'excellent comédien.

(1) Ce comédien ayant été accuſé de s'oppoſer à la fuſion, ſi généralement déſirée des deux troupes, il publia pour ſe juſtifier la lettre ſuivante :

« Je ne ſais à qui j'ai l'obligation du paragraphe publié dans le journal du 29 février an VII. Nous avons été invités, en effet, à nous rendre chez le Miniſtre de l'Intérieur, le 25 du courant. On nous y a donné lecture d'un acte de réunion & le Miniſtre nous a propoſé de faire par écrit nos obſervations perſonnelles avant de le ſigner. Ces obſervations ont été faites par chacun de nous ſéparément & ſans nous les être communiquées & elles ont été remiſes au commiſſaire du pouvoir exécutif.

« Je n'ai jamais dit un mot qui pût détourner un ſeul de mes camarades de cette réunion ; j'ai toujours déſiré, au contraire, qu'elle ſe fît par des moyens praticables & qu'elle fût fondée ſur des baſes ſolides. Enfin, je ſuis prêt à rejoindre mes anciens collègues, ſi l'on conſent à m'employer d'une manière utile pour eux & honorable pour moi.

« Tels ſont les faits : telles sont mes intentions, & je déſire qu'on leur donne la publicité qu'on n'a pas refuſée à la malveillance. »

On lit dans le *Journal général d'Affiches*, du 2 janvier 1796 : « Le *Théâtre de la République*, rue de la Loi, vendu par Jean-Baptiſte Fauchard, dit de Grand-Ménil, rue des Foſſés-L'Auxerrois, a été vendu, tant pour lui que pour la Société en commandite, 14,000,000 fr. (en aſſignats). Cette vente remonte à l'année 1795. »

Doué d'une grande intelligence & d'une verve chaleureuſe, il poſſédoit en outre un maſque tout-à-fait approprié à la nature de ſes rôles ; auſſi, fut-il regardé comme un des meilleurs interprètes de Molière. C'eſt principalement dans les rôles d'Arnolphe & d'Harpagon qu'il s'éleva à la hauteur de ſes plus célèbres devanciers.

Il apportoit une telle vérité d'expreſſion dans l'interprétation de ce dernier caractère, qu'une tradition de couliſſes a prétendu qu'il ne faiſoit que reproduire ſur la ſcène les habitudes de ſa vie privée. Peut-être une anecdote que Baptiſte cadet ſe plaiſoit à colporter n'a-t-elle pas contribué médiocrement à propager cette imputation, que les perſonnes qui ont vécu dans l'intimité de Grand-Ménil regardoient comme rien moins que fondée. Ce comédien (racontoit Baptiſte) avoit reçu en don une proviſion d'excellent tabac &, pour le ménager, loin d'imiter la prodigalité de Sganarelle, offrant, *à droite, à gauche, en avant, en arrière,* ſa tabatière à tout venant, il en portoit une ſeconde en carton, remplie de tabac commun. De celle-ci, il étoit très-prodigue. Un jour qu'à l'aſſemblée des Comédiens il diſcutoit avec chaleur, Grand-Ménil, ſe trompant de poche, ouvrit par mégarde ſa boîte d'or & venoit d'y puiſer une priſe, lorſque le narrateur, qui le guettoit, plongea tout-à-coup ſes énormes doigts dans la précieuſe boîte & y laiſſa, en les retirant, un vuide conſidérable. La foudre tombant à ſes pieds n'auroit pas attéré davantage Grand-Ménil qui, lan-

çant ſur ſon camarade un regard indigné, ſe ſeroit écrié : « A-t-on jamais vu prendre du tabac d'une manière auſſi ſotte ! » Puis, ſe privant de la priſe qu'il ſe diſpoſoit à humer & qu'il tenoit encore, il la remit dans la boîte pour combler le déficit (1).

Le 21 mars 1811, Grand-Ménil prit une ſeconde retraite qui, cette fois, fut définitive. Il fit ſes adieux au public dans le *Malade imaginaire*. Depuis lors, il habita preſque conſtamment ſa terre de Grand-Ménil (2), où il vivoit entouré de la conſidération que ſon ton, cette bienveillance qui gagne les cœurs, ſa généroſité (quoi qu'on en ait dit) & la décence de ſes mœurs lui avoient juſtement méritée.

Grand-Ménil avoit été nommé, ſous le gouvernement impérial, membre de la 4e claſſe de l'Inſtitut, diſtinction qui ne ſemble pas préciſément juſtifiée & qui lui fut conſervée lors de la réorganiſation de ce corps, le 21 mars 1816. Il n'en jouit que quelques ſemaines ; ſa ſanté, bien qu'exempte des infirmités propres à la vieilleſſe, étoit fort ébranlée lorſqu'il fut emporté par une fièvre muqueuſe à laquelle on aſſigne pour cauſe la frayeur que lui donna l'envahiſſement de ſa maiſon de campagne par les ſoldats étrangers, en 1815. Sa mort fut celle du ſage & du chrétien :

(1) Cette prétendue avarice attribuée à Grand-Ménil ſemble avoir été, d'ailleurs, un vice originaire de famille ; car on raconte quelque part une anecdote relative à ſon oncle Duchemin, dans laquelle la tabatière joua un rôle à peu près ſemblable.

(2) Près de Chevreuſe (Seine-&-Oiſe).

ainſi s'exprimèrent Quatremère de Quincy & Raoul-Rochette, ſes collègues de l'Inſtitut, dans les diſcours qu'ils prononcèrent ſur ſa tombe.

Il eſt auteur d'un opéra-comique en un acte, intitulé *le Savetier joyeux*, qui n'a pas été repréſenté.

ROLES CRÉÉS PAR GRAND-MÉNIL.

1791	Duport	*La Mère rivale*, de Pigault-Lebrun.
—	Clénard	*L'Intrigue épiſtolaire*, de F. d'Eglantine.
—	Durmont	*La Jeune Hôteſſe*, de C. Flins.
1793	Le Roy de Pologne. .	*Le Jugement dernier des Rois*, de Sylvain-Maréchal.
—	Deſprez.	*La Moitié du chemin*, de Picard.
—	Thaïr	*Le Hulla de Sarmacande*, de*** (André Murville.)
1795	Bénard..	*L'Agioteur*, d'Armand Charlemagne.
1797	Ronflac	*Les Modernes Enrichis*, de Pujoulx.
1798	Le Comte.	*Miſanthropie & Repentir*, de Mme Molé.
1799	Rapin	*Les Deux Veuves*, de Rigaud.
—	Courbord.	*L'Envieux*, de Dorvo.
—	Labeo.	*Une Journée du jeune Néron*, de Laya.
—	Bonezy	*La Dupe de ſoi-même*, de Roger.
—	Damis.	*Les Précepteurs*, de F. d'Eglantine.
—	Remi	*Le Buſte de Préville*, de Chazet & Dupaty.
—	Darlemont.	*L'Abbé de l'Epée*, de Bouilly.
1800	Morand	*Les Mœurs du jour*, de Collin Harleville.
—	Armand.	*Les Deux Poètes*, de Rigaud.
—	Dormond	*L'Amour & l'Intérêt*, de Fabre d'Eglantine.
—	Du Breuil	*Caroline*, de Roger.
—	Santonello	*Pinto*, de N. Lemercier.
1801	Dorimon.	*Le Confident par haſard*, de Faur.

1802	Vorſac.	*La Maiſon donnée*, d'Al. Duval.
—	Saint-Fard	*Juliette & Belcourt*, de *** (Lombard).
1804	Le Père Joſeph . . .	*Une Journée de Richelieu*, de N. Lemercier.
1805	Sudmer	*Le Tartufe de mœurs*, de Chéron.
—	Darmanpierre	*Mme de Sévigné*, de Bouilly.
1806	D'Hermilly	*Le Politique en défaut*, de Chazet & Sewrin.
—	Eudrion	*Plaute*, de N. Lemercier.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
AVANT-PROPOS	v
Voltaire	1
Quinault-Dufresne	8
Mlle Le Couvreur	20
Sarrazin	29
De Grandval	36
Mlle Dangeville	44
Mlle Gauffin	55
Mlle Du Mesnil	61
Paulin	75
De La Noue	80
Mlle Clairon	88
Mme de Belle Cour	108
Mlle Guéant	117
Le Kain	120
De Belle Cour	137
Mlle Hus	146
Préville	155
Mme Préville	168
Molé	174
Brizard	193
Mlle Durancy	202
Bouret	207
Augé	211
Mlle d'Oligny	217
Mlle Luzy	228
Granger	236
Mlle Fanier	241
Feulie	246
Mlle De La Chassaigne . . .	250
Mlle de Saint-Val l'aînée . . .	255
Mme Vestris	267
Monvel	276
Dugazon	283
Mlle de Saint-Val la cadette .	298
Mlle de Raucourt	307
Des Essarts	320
Delarive	327
Mlle Contat	339
Dazincourt	349
Vanhove	363
Fleury	373
Mlle Olivier	387
Mlle Jolly	393
Larochelle	404
Mlle Devienne	410
De Grand-Ménil	417

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

S. IOANNES
IN PRIN
ERAT VER
CIPIO BVM

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Échéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq cents, plus deux cents pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of two cents for each additional day.

a39003 002350147b

CE PN 2637
.M25 1877
COO MANNE, EDMON GALERIE HIST
ACC# 1211214

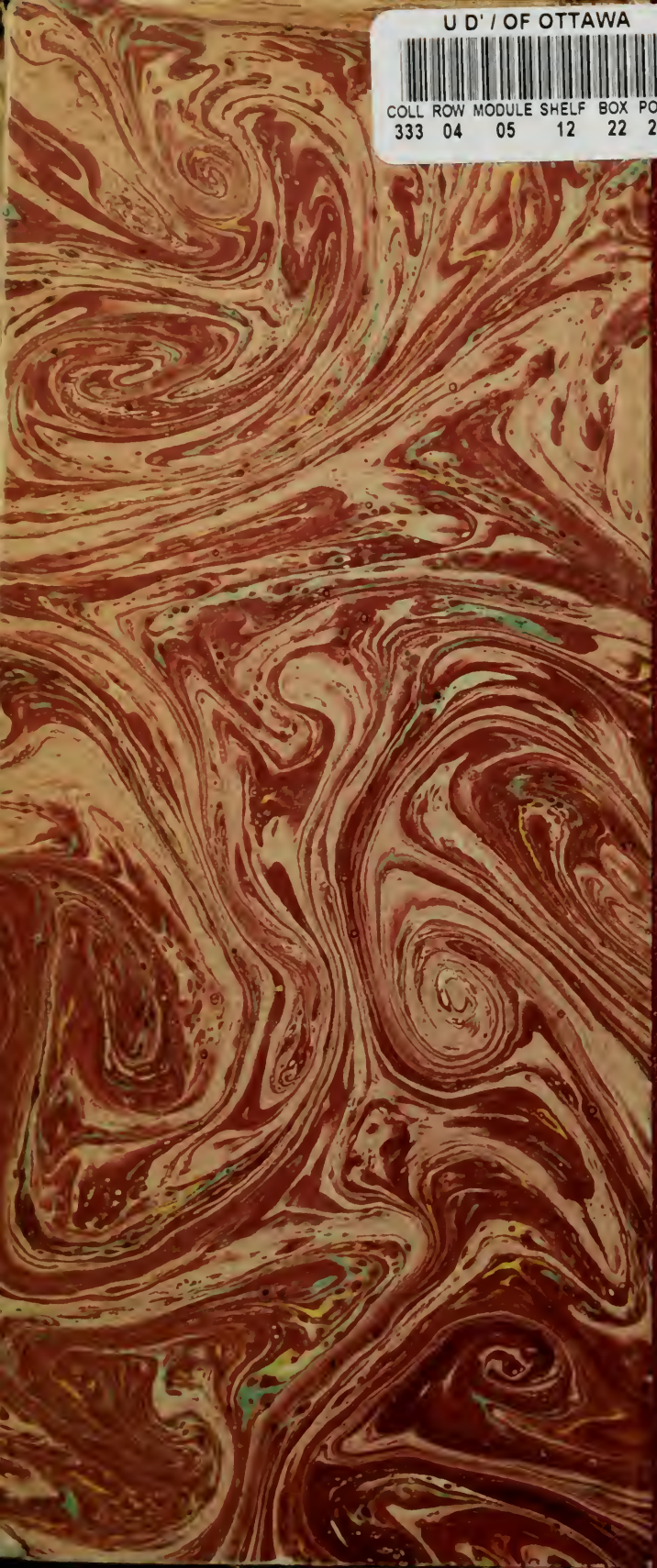
U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 05 12 22 22 9